

Téléphone 027/23 30 51  
Publicité :  
Publicitas - Sion  
Téléphone 027/21 21 11

Le n° 60 ct.

Un corps  
découvert  
dans le Léman

Voir page 20

# Nouvelliste

## et Feuille d'Avis du Valais

### Tout récemment constituée l'Association valaisanne contre les abus technocratiques lance une pétition contre le port obligatoire de la ceinture de sécurité

Nous avons salué, il y a quelques mois, la naissance à Lausanne d'une Association contre les abus technocratiques, qui comme premier objectif se proposait de lutter contre l'introduction dans notre pays du port obligatoire de la ceinture de sécurité. De Lausanne, ce mouvement s'est étendu à Genève et, dans la nuit de lundi à mardi, nous apprenions qu'une section valaisanne avait été officiellement constituée. Nous l'avons d'ailleurs brièvement annoncé dans notre édition d'hier.

Le NF s'est toujours opposé énergiquement à cet arrêté de Berne, à cette barbarie technocratique qui constitue une atteinte grave au principe de la liberté individuelle. Cette mesure n'est d'ailleurs pas unique, mais elle est particulièrement spectaculaire et symptomatique du climat qui règne à Berne, où l'on serait prêt à n'importe quelle aberration sous prétexte d'atténuer cer-

tains « préjudices que subit l'économie nationale ». Cette attitude est tellement flagrante que même le très socialiste *Domaine public*, qu'on ne saurait taxer d'inconditionnel de la liberté individuelle (!), s'en est ému, se demandant si l'on en arrivera pas un jour au port obligatoire du caleçon long en hiver, étant donné que les coups de froid sont également préjudiciables à l'économie...

C'est donc avec satisfaction que nous saluons la constitution de l'Association valaisanne contre les abus technocratiques, qui, nous le souhaitons, soulèvera dans notre canton autant d'intérêt qu'en ont suscité à l'extérieur ses deux sections sœurs.

Nos lecteurs trouveront dans ce numéro les détails de la naissance et des buts de cette nouvelle association, ainsi qu'un bulletin de signatures pour la pétition que celle-ci vient de lancer.

Voir page 17

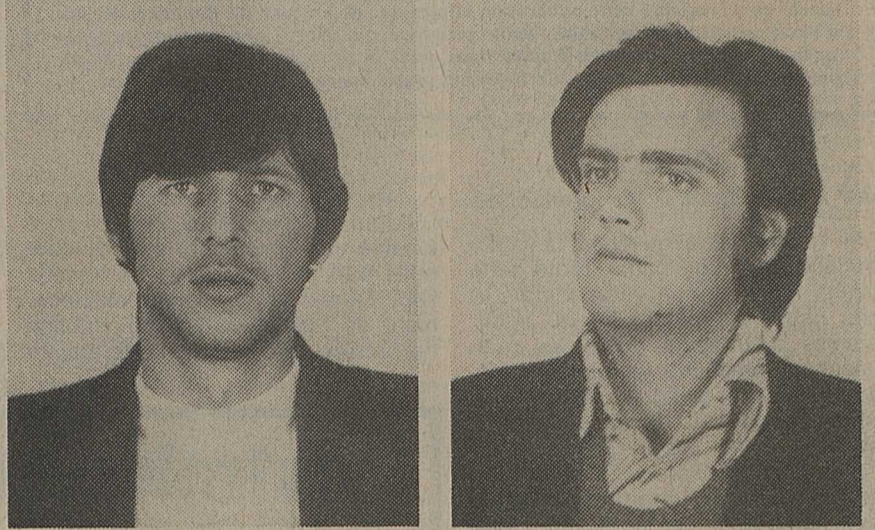
### Fructueuse action des polices suisse, française et italienne

## Deux des évadés du pénitencier cantonal de Sion repris en France, un troisième localisé à Domodossola

MARTIGNY (Set). - La collaboration entre la gendarmerie cantonale valaisanne et la presse a parfaitement joué dans l'affaire de l'évasion des cinq détenus du pénitencier cantonal de Sion. La diffusion à tous les journaux romands de la photo des évadés a permis, grâce aussi à une excellente surveillance des gendarmeries limitrophes française et italienne, d'arrêter hier deux des cinq évadés et d'en localiser un troisième.

### Rodenghi entendu par les carabiniers

Le premier évadé à avoir été reconnu fut Luigi Carlo Rodenghi, repéré lundi dans la soirée à Domodossola. Il a été entendu par les carabiniers du chef-lieu de Novare et hier dans l'après-midi deux inspecteurs valaisans, dont le brigadier Hermann Perroud, se sont rendus sur place pour l'entendre. On ne sait encore si cette « audience » leur a été accordée. Il se confirme toutefois que Luigi Carlo Rodenghi ne sera pas extradé et devrait normalement être jugé en Italie selon les accords en vigueur, comme nous l'avons aimablement précisé hier soir par téléphone le commandant de la police



Ismailaki Vejseli (à gauche) et Freddy Keim (à droite) ont été arrêtés hier en France.

cantonale, M. Ernest Schmid. (Voir également page 20).

### Ismailaki Vejseli et Freddy Keim sous les verrous en France

Ismailaki Vejseli, yougoslave, et Freddy Keim, vaudois, ont été appréhendés hier par la gendarmerie nationale française à Saint-Rambert-en-Bugey, dans le département de l'Ain, petite ville située environ à mi-chemin entre Lyon et Chambéry, sur la nationale 504, à quelques kilomètres d'Amberieu. Ces deux évadés sont actuellement sous les verrous et seront « rapatriés » en Suisse cette semaine.

### Où sont Lucas Mistic et Roger Paschoud ?

Il est maintenant certain que Lucas Mistic, yougoslave, a passé, lui aussi, la frontière française à Saint-Gingolph. Il semble qu'il fut le chauffeur de la voiture volée que l'on a retrouvée à la gare de Saint-Gingolph.

Quant à Roger Paschoud, valaisan, diverses suppositions permettent de croire que, dès Sion déjà, il aurait fait « la belle » tout seul.

### La ronde des voitures volées

Des événements bizarres se sont produits dans la région martigneraise.

Tout d'abord on a retrouvé, dans la journée de lundi, sous les arcades du bâtiment Poli à Martigny, une voiture volée à Sion. Puis, dans la soirée de lundi, un véhicule a été volé au garage de La Forclaz à Martigny. Le voleur semblait bien connaître les lieux. Il s'est introduit dans le garage en fracturant une vitre à l'arrière du bâtiment. Il a d'abord « visité » une Mercedes puis s'est rapidement rendu compte que le réservoir de cette dernière était vide. Il a alors jeté son dévolu sur une autre voiture.

Il s'agit d'une « Opel Manta » portant les plaques VS 17017, appartenant à M. Jacques Taramarcz. Ce véhicule n'a pas encore été retrouvé. Les deux vols ont-ils été commis par Paschoud ? Ce ne sont que des suppositions, mais qui cadreraient toutefois avec l'image que l'on se fait dans la région de Roger Paschoud. Bien entendu la police valaisanne déploie une grande activité et les recherches se poursuivent.

Quant au géolier malmené, il est toujours hospitalisé.

### Les déclarations de Rodenghi à la police italienne

Voir page 20

## Préparation au mariage

Voir notre cahier spécial pages 23 à 44



Le mariage peut être considéré politiquement, civilement et moralement, comme une loi, comme un contrat, comme une institution : loi, c'est la reproduction de l'espèce ; contrat, c'est la transmission des propriétés ; institution, c'est une garantie dont les obligations intéressent tous les hommes. Mais le mariage, c'est, avant tout, un sacrement qui unit devant Dieu l'homme et la femme pour l'accomplissement spirituel de leurs fins temporelle et spirituelle et dont la conséquence est la fondation d'une famille. Il doit être l'objet du respect général. Un mariage ne s'improvise pas. Nous avons tenté d'apporter un maximum d'informations, de renseignements, de conseils, de suggestions en vue de l'union conjugale.

## PROPOS SUR L'ÉDUCATION

### L'ENFANT DE HUIT ANS

Nous savons que quatre ans est un âge d'expansion ; cinq ans, un âge de concentration ; six ans, un âge de dispersion ; sept ans, un âge de réflexion. Huit ans est encore une période d'expansion, mais dont le niveau connaît une maturité supérieure. Ces termes : expansion, concentration, dispersion, réflexion sont des points de repère commodes ; leur utilité est de nous rappeler les accents du développement de l'enfant ; de plus, ils nous signalent bien que la croissance psychologique n'est pas linéaire, mais qu'elle progresse en spirale ; cette évolution comporte des bonds en avant, des temps d'arrêt et même des retours en arrière, qui se traduisent par des acquisitions, des stagnations et même des oublis.

Si l'enfant de huit ans est vraiment une version élaborée de celui de quatre ans, cependant nous avons davantage, pour le comprendre, à le comparer à celui de sept ans.

Maintenant, il est davantage une « personne » ; on peut s'adresser à lui en lui témoignant moins de condescendance.

Sous l'impulsion de sa croissance, il est amené à prendre un réel contact avec son milieu, même avec ses aînés. Moins pensif et moins renfermé qu'à sept ans, il est plus « centrifuge » ; il réagit également plus vite et comprend mieux les réactions des autres.

On peut relever, dans le dynamisme de son comportement, trois traits caractéristiques : la rapidité, l'expansion, l'appréciation ; ce dernier terme désigne cette tendance dominante de l'enfant à apprécier, à évaluer ce qui lui arrive, et ce dont il est cause.

### Maîtrise musculaire

Conscient des mouvements de son corps, l'enfant de huit ans est souple,

Suite page 20

Fr. Plancherel

# Les sobriquets attachés aux localités du Valais romand

## et du district d'Aigle

Voir NF des 2, 3, 8, 9, 10, 13, 15, 16, 21 et 27 avril

C'est avec le district d'Aigle que nous terminons aujourd'hui la publication de cette intéressante nomenclature des sobriquets attachés aux localités du Valais romand. Pourquoi mettre ainsi dans le « coup » nos voisins et amis vaudois ? Parce que le Chablais, qui est actuellement à l'ordre du jour, a incité M. Rappaz, comme ce dernier l'expliquait lui-même dans son introduction, à inclure dans son étude ce district d'Aigle qui d'ailleurs fait toujours partie du diocèse de Sion, et dont les attaches avec le Valais, par conséquent, sont restées profondes.

### Un petit livre des sobriquets

Nous exprimons notre vive reconnaissance à M. Rappaz qui, « mordu » d'histoire, et d'ailleurs membre de la Société d'histoire du Valais romand, nous a permis de publier son étude aussi spirituelle que passionnante. Devant l'immense succès qu'a rencontré cette publication auprès de nos lecteurs, M. Rappaz a décidé d'éditer cette liste des sobriquets en un petit livre, qui réunira également des articles qu'il avait publiés voici trois à quatre ans, dans la revue *Treize Etoiles*, sur divers points de l'histoire du Valais. Ce livre sera prochainement mis en souscription.

#### Aigle

Les « Renoillards », les grenouilles

Il va sans dire qu'avant la construction du grand canal, toute cette plaine n'était qu'un vaste marais et ces pauvres Aiglons ont dû subir, comme d'autres du reste, les récitals nocturnes des vertes rainettes. Avec son magnifique château, le seigneur du lieu devait bien avoir aussi quelques « tapa-voilles » pour calmer ces brailardes. Mais sait-on que ce seigneur, portant le même nom que celui de la localité, était au moyen âge le vidomne de l'évêque de Sion avant de devenir celui du comte de Savoie ? Et que ce vidomnat fut ensuite vendu par cette famille « d'Aigle » à ses cousins « de Saillon » ? Tout ceci pour souligner quelles étaient les attaches politiques et les affinités naturelles des habitants de ce district avec le Valais, lesquelles seraient certainement demeurées inchangées sans l'intervention brutale des impérialistes bernois en 1475. Leurs séides sont du reste loin d'avoir disparu et certains fâcheux événements récents en fournissent une preuve évidente. Qu'on veuille bien me pardonner cette digression historique, mais il y a des lustres qu'elle me pèse sur le cœur !

#### Bex

Les « Botsérons », les bûcherons

Avec les immenses forêts qui couvrent le territoire de cette commune, on comprend qu'il y ait eu beaucoup de bûcherons à Bex. Que de « hans » n'ont pas dû retentir dans les futailles bellerines ! Le seigneur de Bex fut, lui aussi, vassal de l'évêque de Sion avant de compter parmi les feudataires du comte de Savoie. Ce bourg fut féroce ment attaqué et pillé par les Bernois en 1464 déjà sans autre motif que celui de sac et de rapine, car le butin emporté fut évalué à plus de 20 000 florins ! Ajoutons encore que Bertholet de Grésey, ou Greysier, co-seigneur de Bex, fut le dernier major de Sion.

#### Corbeyrier

Les « Roba-Leus », les voleurs de loups

Il s'agit bien de loups à quatre pattes, mais je vois mal ces gens voler de tels carnivores. Je pense donc qu'il faut interpréter ce surnom d'une autre manière. Le loup étant considéré comme une bête nuisible, son abattage valait au chasseur une prime qu'il ne pouvait toucher qu'en présentant à son seigneur la patte, l'oreille ou la queue. Il était naturellement relativement facile de dérober ces appendices et pour mériter un tel surnom, les habitants de ce village devaient avoir acquis une solide réputation dans ce domaine ! A moins que ces gens aient eu l'habitude de marcher à la queue leu leu !

#### Frenières s/Bex

Les « Triflans », les mangeurs de pommes de terre

Surnom donné en raison de la culture intensive de ce tubercule dans la région. Fallait-il que les habitants de ce hameau en soient friands à une époque où les frites n'étaient sûrement pas encore connues !

#### Gryon

Les « Taquis », les sacs à dos

Il paraît que les natifs de cette localité ne pouvaient se déplacer nulle part sans emporter ce fameux sac. Quand on connaît l'emplacement de Gryon, on est bien obligé de penser que ses habitants étaient

quelque peu braconniers « sur les bords » et que le sac en question devait contenir de quoi assouvir leur passion !

#### Huémnoz

Les « Tantous », de tantôt, ceux qui ont bien le temps

Ils avaient bien raison de ne pas se presser les gens d'Huémnoz. C'était en somme des pragmatiques qui appliquaient le proverbe « à chaque jour suffit sa peine ». Espérons qu'ils ressemblent encore un tantinet à leurs ancêtres et ont su garder un brin de leur sagesse.

#### Lavey

Les « Roucans », les mendiants

Ce village étant autrefois privé de temple, les fidèles devaient se déplacer jusqu'à Bex pour assister au culte. Quémendeur et matois de nature, le Laveysan, à la sortie des offices, inventait toutes sortes de stratagèmes pour se faire inviter à dîner par quelque ami bellerin. Fâcheuse habitude qui finit par leur valoir ce surnom !

#### Leysin

Les « Faragnis », les défricheurs par le feu  
Les Burgondes étant des spécia-

listes du défrichement par le feu, ce surnom prouve que Leysin leur doit sa fondation. Aujourd'hui, leurs descendants me paraissent avoir troqué l'amadou contre la fourchette !

#### Ollon

Les « Bots », les crapauds

Alors qu'en amont de Saint-Maurice, ce batracien porte en patois le même nom qu'en français, en aval, par contre, il est appelé « bot ». Il faut déduire de ce sobriquet que la colonie de crapauds d'Ollon devait être fort nombreuse et réjouir le cœur des « Ollonnaises » particulièrement amoureuses de ces bêtes !

#### Ormonts-Dessous

Les « Vouéterins », les voituriers

Surnom certainement bien approprié, car les habitants de cette commune étaient merveilleusement placés pour pratiquer ce métier. Je pense surtout aux voituriers du Sépey situés à l'intersection de deux cols. La tradition ne dit pas ce qu'ils voituraient à côté des voyageurs, mais tout laisse supposer que la contrebande ne leur était pas inconnue !

#### Ormonts-Dessus

Les « Cavouans », surnom dérivé de queue

Quel dilemme ! De quelle queue s'agissait-il ? Les Ormonans portaient-ils des habits à queue d'hirondelle ? Ou bien est-ce une allusion au village des Diablerets et à la queue du diable ? Autant de questions insolubles. Pour ma part, je pense que ces gens devaient « cavouater », c'est-à-dire branler la queue. Mais encore une fois quelle queue branlaient-ils ?

#### Yverne

Les « Quemanlets », de quemande, coin de fer avec un anneau et une boucle utilisé pour traîner les billes de bois en forêt

Les Yvornans sont donc des cousins des Bellerins et nombreux devaient être les bûcherons parmi leurs ancêtres. Aujourd'hui, les vigneronniers les ont sûrement remplacés, avec succès d'ailleurs, car quelle fine goutte que le vin d'Yverne !

Raphy Rappaz

## L'entraide réelle, ou la sécurité anonyme ?

*Il est rare qu'un journal socialiste raille la sécurité sociale et tourne l'Etat-Providence en dérision. C'est pourquoi les articles de M. Gil Stauffer, parus dans Domaine public sous le titre de « La machine à sous », détonnent et étonnent.*

*En un style lapidaire, l'auteur résume la situation : « Le rêve collectif, c'est d'être assuré. Le nec plus ultra de l'existence, c'est la garantie. L'espoir ultime, c'est la subvention ». Il exprime, symboliquement, l'aboutissement d'une belle philosophie : « Viendra le jour où il sera obligatoire de porter des caleçons longs en hiver, parce qu'un refroidissement, n'est-ce pas, fait perdre des heures de travail, désorganise le plan quinquennal, diminue la productivité, mène l'économie et constitue donc un crime contre la société ».*

*De manière tout aussi crue, l'auteur diagnostique les causes de cette obsession de la sécurité. Ce n'est pas, dit-il, un sentiment de solidarité ou la volonté de répartir plus équitablement les richesses. Le moteur, c'est plutôt « la trouille de manquer », « l'angoisse d'assumer un risque » et aussi « une conscience aiguë de notre solitude, du mépris et de l'indifférence des autres ».*

*Après une telle découverte, l'auteur invente cet aphorisme : « Quand l'entraide, quand la solidarité authentique font le camp, les assurances se multiplient ».*

*M. Stauffer explique son appréciation en racontant une expérience personnelle. Un jour, il proposa de remplacer le paiement de ses cotisations à une caisse anonyme par un travail personnel au profit de personnes âgées : repeindre leur cui-*

*sine, faire les courses, réparer la radio, couper du bois. Conscient de ce qu'il appelle sa naïveté, il conclut : « Le fonctionnaire qui m'écoutait gentiment me fit la seule réponse qu'il pouvait me faire : - Mais, cher Monsieur, c'est impossible... ! Encore heureux qu'il ne m'ait pas envoyé chez un psychiatre... »*

*Il y a là plus qu'une simple anecdote. Il faut voir l'illustration de deux manières fondamentalement différentes de concevoir la solidarité et la sécurité sociale. L'une consiste dans le transfert de toute compétence au pouvoir politique, chargé de faire des lois, d'organiser la perception et la distribution ; les contribuables se donnent bonne conscience en payant leur contribution, satisfaits de n'avoir plus à s'occuper de rien, ni de personne. L'autre manière résulte de la volonté de faire*

*soi-même, ici et maintenant, ce qui peut être accompli pour constituer, avec des personnes et non pas avec l'humanité abstraite, une véritable société.*

*Ces deux styles de l'action sociale coexistent tout en s'opposant. Le second n'est-il pas finalement plus fécond, pour les animateurs comme pour les bénéficiaires ? Parce qu'il réagit contre l'isolement et l'irresponsabilité. Des groupes fort divers le pratiquent, jour après jour, leurs membres payant de leur personne.*

*Pour les organisations professionnelles, syndicales et patronales, il est aussi plus efficace à tous égards de créer et de faire vivre les institutions « à la taille de l'homme », plutôt que d'abandonner l'initiative à l'Etat-Providence.*

(G.P.V.)

### LA BATAILLE DES IDÉES

On connaît le quatrain de Rivarol sur l'Assemblée nationale :

*Dans l'auguste assemblée, il est sûr que tout cloche*

*La raison ? Chacun l'aperçoit ;  
Le côté droit est toujours gauche.  
Et le gauche n'est jamais droit.*

M. de Rivarol avait infiniment d'esprit et il y a toute une philosophie politique dans ces quelques vers.

D'abord, c'est une vérité d'évidence que la droite n'a jamais su faire sa propagande. Je me suis souvent posé la question : pourquoi ? J'en arrive à penser que les gens qui représentent les principes véritables sont tellement éblouis par la clarté qu'ils ne voient plus clair dans la pénombre des luttes politiques. Quant à la gauche qui doit, à chaque instant, écarter les réalités pour placer son idéologie, elle n'avance « jamais droit », comme dit M. de Rivarol.

Là où la situation se complique, c'est lorsque la droite se met à douter, non de ses principes, mais de leur chance de succès. Elle a le découragement facile et le premier réflexe des « modérés » est de chercher à composer avec l'adversaire qui progresse.

« Ils » sont les mêmes partout. Un quotidien parisien raconte que le parti communiste italien rassemble tous ces gens que Léonine appelait « les idiots utiles dans le monde bourgeois ». Des PDG votent communiste, pour se faire bien voir et éviter des grèves ! « On a même vu, à Naples, en juin dernier, un prince et une duchesse candidats sur les listes rouges... »

En 1789 aussi, les nobles francs-maçons... Lorsqu'on apprit, en juillet 1917, que Kerenski avait pris le pouvoir à Pétrograd, *Le Matin* eut ce mot admirable : « Il faut au pouvoir un homme d'opinions assez avancées pour que ses actes de répression ne puissent être suspects d'inspiration réactionnaire. »

Les libéraux avancés ont peur de la réaction : elle les obligerait à réagir !

Pourtant, les bien-pensants commencent à s'inquiéter. C'est généralement signe que les choses vont mal, car cette sorte de gens ne comprend que le nez sur l'événement.

M. Jean Guilton s'est fait leur porte-parole à l'Académie française dans le beau langage qui convient aux nobles pensées :

## Ils iront à la poubelle de l'Histoire

« J'ai peur que les générations soient sévères pour nous, a-t-il dit. J'ai peur qu'elles nous reprochent à nous tous, guides, d'avoir trop respecté ce tyran aux mille têtes que l'on nomme l'opinion. J'ai peur que nous soyons jugés sur nos silences, et que se murmure en nous le cri du prophète : « Malheur à moi parce que je me suis tu ! »

Non seulement ils se sont tus, mais ils ont contraint au silence ceux qui voulaient parler.

Ils iront à la poubelle de l'histoire.

Finalement, cette société permissive fin de siècle est-elle capable de réagir ?

Une réflexion d'un chef d'entreprise au cours d'un entretien avec un de nos confrères, me frappe beaucoup : - Personne, dit cet homme, ne veut se rendre compte que nous assistons à un phénomène de destruction de notre société.

Je pense que c'est ce qui manque pour que se produise l'inévitable réaction. Les gens n'ont qu'une vue fragmentaire du complot qui les menace. Etablissez la liaison entre les mille faits quotidiens qui le révèlent et soudain tout change : l'ennemi est connu, délimité, les combinaisons occultes démasquées. Il perd l'essentiel de sa force en perdant son secret.

Quand on se met à réfléchir au sens des mots, on découvre combien leur emploi polémique en modifie et déforme le sens.

Dans la *Revue des deux mondes*, M. Michel Mourlet note, à propos du mot *conservateur* que c'est « un des mots les plus nobles de la langue française ». Qu'est-ce, en effet, que le conservateur ? C'est celui qui « mesure la fragilité de l'humain et emploie

toutes ses forces à sauvegarder les traces de notre passage. Refusant de se laisser porter par le courant, c'est donc, au contraire de l'opinion commune, quelqu'un qui ne se soumet pas aux fébrilités de l'histoire ni aux malaises des individus. Il jette un défi au temps et à la mort. Misant sur les lois profondes et les valeurs vraies, il a toujours, en

fin de compte, raison. » Et M. Mourlet cisèle cette définition : « C'est le gouverneur du marbre, le prêtre du permanent, le gardien de l'espèce. »

De tels hommes ne vont pas à la poubelle de l'histoire. Ils la vident, avec tout ce qu'il y a dedans.

Jacques Ploncard d'Assac

## Un stradivarius en chocolat pour ses 60 ans



Le célèbre violoniste Yehudi Menuhin a célébré son 60<sup>e</sup> anniversaire à Londres. Il a décidé de s'accorder une année de vacances et a refusé plusieurs engagements.

Voici Yehudi Menuhin, entouré de sa famille, découplant le gâteau d'anniversaire en forme de Stradivarius.

Le chef vous propose...  
Un moyen simple, efficace :  
notre rubrique

**« GASTRONOMIE »**  
027/21 21 11

# L'ADOPTION DE LA T.V.A.

## Vers une restructuration de notre fiscalité

Après bien des hésitations quant à l'opportunité d'une réforme de notre système fiscal, l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée, en lieu et place de l'impôt sur le chiffre d'affaires, apparaît de plus en plus probable. Le projet cher à M. Celio, se verra certainement concrétisé sous l'égide de M. Chevallaz et le nouvel impôt pourrait entrer en vigueur dès 1978.

L'alourdissement de la fiscalité ne saurait être accepté sans réticence. Les opposants à une modification du système actuel d'imposition de la consommation sont nombreux et leurs arguments divers. Les principaux griefs faits à l'encontre de la TVA sont de deux ordres : le premier tient au système lui-même, à sa complexité, le second est politique, en ce sens que procurer de nouvelles ressources à l'Etat signifie du même coup que son rôle en tant qu'agent économique ira grandissant.

Sans entrer dans les détails du fonctionnement de ce système, on lui reproche très souvent, et à juste titre, d'occasionner une lourde surcharge administrative. La TVA est en effet perçue tout au long du circuit de production et de distribution ; l'imposition est fractionnée, chaque redevable déduisant de l'impôt qu'il doit les impôts payés aux stades antérieurs. Le principe de l'icha est plus simple puisqu'il s'agit d'un impôt à phase unique qui ne frappe la marchandise qu'une seule fois au cours de son cheminement du producteur au consommateur, les transactions entre grossistes étant exonérées. Il s'ensuit naturellement que la TVA engendre un nombre d'assujettis beaucoup plus considérable que l'icha et si l'on transposait en Suisse le système actuellement appliqué dans la Communauté économique européenne le nombre de contribuables dépasserait les 500 000. Aussi, le projet élaboré par Berne comporte-t-il quelques aménagements visant à limiter la portée de la taxe. Les charges administratives relatives à la perception et au contrôle n'en connaîtront pas moins un fort développement. En revanche, du côté des assujettis, la période d'adaptation est relativement brève en dépit de la complexité du fonctionnement de ce système.

La seconde objection formulée par les partisans du statu quo est plus fondamentale. En admettant un taux normal de TVA de 10% et un taux réduit de 3% sur les biens de première nécessité, les recettes supplémentaires de la Confédération seraient de l'ordre de 3,5 milliards par année. Aussi, les défenseurs d'un système économique libéral, où le rôle de l'Etat est maintenu dans des limites les plus étroites possibles, ne voient-ils pas d'un bon œil une telle augmentation des ressources de la Confédération. Elle aurait en effet pour corollaire d'activer la progression des dépenses du gouvernement, progression qui fut constante ces dernières années, les dépenses gouvernementales représentant approximativement les 25% du produit national brut. Il est admis que lorsque ce taux atteint les 30% l'on quitte le cadre de l'économie de marché libre pour entrer dans celui d'une économie de marché mixte, l'influence du secteur privé sur le développement économique devenant de plus en plus faible par rapport à celle des pouvoirs publics. On comprend dès lors le souci des libéraux.

Derrière cette simple modification du système fiscal transparait donc un choix politique, d'autant plus que l'in-

troduction de la TVA aura des répercussions au niveau de la péréquation financière intercantonale. Mettre à la disposition de la Confédération des ressources de plus en plus grandes, c'est d'une part renforcer le pouvoir central et d'autre part nous conduire peu à peu à un système mixte, du type français ou belge, où l'initiative privée n'est certes pas étouffée mais tout de même fortement tributaire des orientations étatiques. Encore une fois, et c'est toujours le cas en matière de fiscalité, tout choix, toute modification apportée, a une coloration politique et c'est au peuple qu'appartiendra en dernier ressort la décision.

Indépendamment de toute considération politique, on ne peut que reconnaître la supériorité de la TVA en tant que technique fiscale, sans quoi la Confédération n'aurait qu'à augmenter le taux de l'icha pour se procurer de nouvelles ressources. Pourquoi cette dernière solution n'a-t-elle pas été choisie ?

Cela tient essentiellement à deux raisons : l'icha est très limité dans son champ d'application tant du point de vue de la neutralité concurrentielle que de celui de l'imposition multiple.

Pour qu'un impôt soit neutre, il ne doit exercer aucune pression sur les individus pour les inciter à orienter leurs activités dans telle ou telle direction. L'icha ne répond pas à ce critère car il n'impose pas du tout les services et un grand nombre de marchandises entrant plus ou moins dans la catégorie des biens de première nécessité en est exonérée. De même la majeure partie de la production agricole n'est pas soumise à l'impôt.

Le système suisse a en outre voulu éviter la double imposition en exonérant l'échange de marchandises entre grossistes. Cette franchise ne concerne que les matières premières et intermédiaires entrant dans la fabrication du produit fini. Les investissements et le matériel d'exploitation sont taxés comme « consommation de l'entreprise ». Cette imposition des coûts de production entraîne un cumul des taxes car l'entreprise qui paie l'icha sur tous les investissements qu'elle réalise va incorporer cette charge fiscale dans son prix de revient. Lors de la vente du fabricant au détaillant, on va donc calculer l'icha sur le prix de vente, impôt sur impôt. Le taux réel d'imposition est donc supérieur au taux nominal, ce qui n'est pas conforme au principe de l'équilibre concurrentiel. Dans nos exportations, une partie de la charge fiscale, n'est pas déduite et est ainsi transférée sur le consommateur étranger. Nos importations ne sont en revanche pas soumises à cet impôt caché.

Jusqu'à présent, en raison du faible taux de l'icha, notre système n'a pas été trop critiqué mais une majoration sensible de ce taux rend nécessaire un aplanissement de ces inégalités. La TVA, par un jeu de déductions qui peut paraître assez compliqué au profane, permet d'exonérer parfaitement

les facteurs de production et de répartir l'impact de l'impôt tout au long du circuit économique ; elle incite également les industriels et les commerçants à diminuer leur coût au maximum car on paie d'autant moins d'impôt que la valeur ajoutée est faible.

\*\*\*

C'est au niveau des échanges internationaux que l'argumentation des partisans de la TVA apparaît la plus décisive. Nos exportateurs se trouvent en effet lourdement pénalisés dans le commerce international en raison de la structure même de notre fiscalité. Par rapport à nos principaux partenaires économiques, la Suisse se caractérise par une imposition indirecte très faible ; les charges fiscales déductibles à l'exportation sont donc minimes tandis que celles transférées sur le consommateur étranger sont fortes. Un exemple chiffré permettra de mieux saisir ce problème. Supposons deux pays, A et B, et un produit vendu le même prix sur le marché intérieur de chacun des deux pays. La composition du prix de vente se présente respectivement comme suit :

	pays A	pays B
- frais de production sans impôts	500	500
- marge bénéficiaire	200	200
- impôts directs	150	200
- icha ou TVA	150	100
<b>prix en vigueur sur le marché intérieur</b>	<b>1000</b>	<b>1000</b>

Le prix de vente est rigoureusement le même sur chacun des deux marchés intérieurs et les recettes fiscales de chacun des deux états sont identiques. Par contre, si le produit de A est exporté vers B, il se verra exonéré de l'impôt indirect dans son pays d'origine (1000-150) et frappé de l'impôt indirect en vigueur dans le pays acheteur (850+100). Abstraction faite des frais de transport, le produit en provenance de A pourrait être vendu sur le marché de B moins cher que celui d'origine indigène.

Bien que les deux pays produisent aux mêmes conditions, A se trouve artificiellement avantagé tandis que B est pénalisé puisque son produit exporté en A sera vendu 1050.- (1000 - 100 + 150). Ce dernier cas est celui de la Suisse. En jouant sur l'imposition indirecte un état peut donc instaurer un certain protectionnisme en subventionnant de manière détournée ses exportations et en taxant fortement les importations.

C'est justement dans le but d'éliminer ces disparités que la CEE a adopté la TVA ; l'harmonisation fiscale ne sera cependant effective que lorsque les taux appliqués dans chacun des pays membre seront égaux. Quant à la Suisse, qui a conclu un accord de libre-échange avec le Marché commun, elle voit ses protections douanières disparaître peu à peu tandis que ses exportations sont soumises à une forte imposition indirecte. C'est pour cette raison que le projet de réforme financière de la Confédération veut d'une part augmenter l'imposition indirecte par l'introduction de la TVA et d'autre part diminuer l'imposition directe par une réduction de l'impôt sur la défense nationale. La structure fiscale de la Suisse se rapprocherait ainsi de celle de ses partenaires commerciaux.

\*\*\*

L'adoption de la TVA semble donc procurer plus d'avantages que d'inconvénients, notre revenu national étant fortement dépendant de notre commerce extérieur. Elle aurait été acceptée plus facilement voici quelques années, en période de prospérité, car il est difficilement compréhensible qu'alors même que la consommation

devrait être encouragée, celle-ci soit imposée plus lourdement. Il en résultera inévitablement une hausse des prix sur le marché intérieur, hausse qui sera cependant compensée par l'encouragement apporté à nos exportateurs qui souffrent déjà suffisamment de la surévaluation de notre franc.

Ph C

## REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

### Bourses suisses

La reprise de l'activité boursière après une interruption due au week-end pascal, s'est effectuée dans de bonnes conditions et le volume des échanges a pris de l'ampleur. Très bien disposé jusqu'à la séance de jeudi, le marché a fléchi le dernier jour de la semaine. L'indice général de la Société de Banque Suisse a clôturé au niveau de 295.1 contre 290.9 le jeudi saint. Cette fermeté de nos marchés peut s'expliquer par deux facteurs principaux, d'une part l'abondance des capitaux qui circulent toujours dans notre pays et d'autre part la fermeté de la bourse de New York. Ces éléments ont créé un climat optimiste auprès des investisseurs. Un événement particulier a marqué la semaine. En effet, le Conseil fédéral a décidé de limiter l'importation de billets étrangers en Suisse jusqu'à concurrence de Fr. 20 000.- par personne. Cette mesure gouvernementale ne semble pas devoir jouer un rôle important sur l'évolution des cours à nos bourses ; au contraire, ce geste a une signification politique qu'économique. Dans le marché des changes, le franc suisse se situe toujours à un niveau élevé et l'écart continue à se creuser avec la lire italienne.

Dans le marché de l'or, l'once a reculé de \$ 0.25 à \$ 127.75, cependant le kilo contre francs suisses n'a pas varié en raison de la légère progression du dollar.

Le marché des titres à revenus fixes continue à se montrer ferme. Les titres étrangers de bonne qualité sont très demandés et enregistrent les avances les plus prononcées.

### Bourse de Paris

Le climat boursier n'est pas bon en France, depuis plusieurs semaines déjà et la liquidation du mois d'avril a été marquée par différents éléments qui n'ont pas favorisé la formation des cours durant ces dernières séances. Parmi ces éléments notons les retombées des dernières élections cantonales, les différents mouvements qui se

BANQUE  
CANTONALE  
DU  
VALAIS



LA BANQUE  
DE VOTRE CANTON

sont développés notamment à l'université, ainsi que le projet de taxation sur les plus-values.

### Bourse de New York

Wall Street a brillamment débuté la semaine passée et, après trois séances, c'est-à-dire jusqu'à mercredi y compris, l'indice Dow Jones atteignait 1.011.02 soit une progression de plus de 30 points par rapport au jeudi saint. Dès jeudi et surtout durant la séance de vendredi, la tendance a changé de direction et l'indice a finalement terminé à 1000.71 soit en hausse de 20.23. Cette bonne tenue initiale de la bourse est due à l'optimisme dont font preuve les investisseurs américains en raison des bonnes nouvelles relatives à l'économie et à la progression très satisfaisante du PNB. Malheureusement, le cap des 1000 à l'indice reste une limite psychologique et une fois franchie, les investisseurs ont tendance à prendre des bénéfices.

### Bourse de Londres

La bourse de Londres a continué sur sa lancée d'avant les fêtes et les cours ont été fermes jusqu'à mercredi, l'indice du Financial Times atteignant même le niveau record de 419.6. Les deux séances suivantes ont été plus faibles et l'indice en question a reculé jusqu'à 401. Le vif recul de la cote, durant la deuxième partie de la semaine peut s'expliquer par les problèmes que se posent toujours à l'économie anglaise sur le plan du chômage comme sur celui de la faiblesse de la livre sterling.

### Bourses allemandes

Les marchés allemands se sont montrés irréguliers et même plus faibles durant la semaine sous revue sans toutefois enregistrer de grosses pertes. Cette évolution de la cote est surprenante si l'on se réfère aux bonnes nouvelles économiques et à la reprise conjoncturelle qui est soutenue dans ce pays.

## 1975 : une mauvaise année pour les assurances contre la grêle

L'assurance contre la grêle a enregistré en 1975 le pourcentage de sinistres le plus élevé depuis 25 ans. Les indemnités pour les dommages causés par la grêle ont atteint près de 60 millions de francs. En tenant compte du montant restitué sous forme de ristourne de prime, les indemnités se montent à 240% des primes effectivement payées par les assurés. Ces chiffres sont tirés du rapport de gestion de la Société suisse d'assurance contre la grêle.

Parmi les autres chiffres publiés, citons les 65 777 polices conclues en 1975. Ce chiffre est intéressant puisque c'est la

première fois depuis des années que la tendance à la diminution des polices a cessé. La prime moyenne par police s'est élevée à 488 francs alors que la somme assurée moyenne a atteint 15 867 francs. Au compte de profits et pertes, les sinistres catastrophiques de l'année écoulée se soldent par un déficit d'un peu plus de trois millions de francs. Sans la large contribution des réassureurs, la perte serait de l'ordre de 25 millions de francs. Les indemnités versées pour les dommages causés par les forces de la nature autres que la grêle se montent quant à eux à 873 886 francs. (cps)

## Industrie chimique: les effectifs ont diminué de 5,6% en 15 mois

A fin septembre 1975, le Bureau fédéral de statistique avait recensé 63 533 collaborateurs occupés dans l'industrie chimique suisse, soit une diminution de 2 881 par rapport au précédent recensement de fin septembre 1974. Durant le 4<sup>e</sup> trimestre 1975, les effectifs doivent s'être encore réduits de quelque 820 personnes, d'où un recul d'occupation de 3 700 collaborateurs environ en 15 mois.

Pour Infochimie, ces données appellent les précisions suivantes :

- ce taux de -5,6% fut nettement plus faible que la moyenne enregistrée pour l'ensemble de l'industrie suisse ;
- les réductions de personnel ont été rendues nécessaires par la récession qui a frappé l'industrie chimique dans une mesure plus forte qu'on ne le croit généralement (production 1975 : -15,6% par rapport à 1974) ;
- les entreprises ont supporté de lourdes

charges pour maintenir l'emploi et pour ne procéder, pour ainsi dire, à aucun licenciement pour raisons économiques, preuve en soit qu'à fin février 1976, on ne comptait que 235 chômeurs complets dans les professions de l'industrie chimique ;

- les compressions de personnel se sont opérées essentiellement par le non-remplacement de collaborateurs partis de leur propre vouloir ou mis à la retraite ;
- sur la base de la statistique de fin septembre 1975, les effectifs de la chimie se sont réduits en particulier dans les cantons suivants : Bâle-Ville (-834), Zurich (-642), Grisons (-255), Berne (-236), Saint-Gall (-180), Genève (-174), Tessin (-156), etc. En Valais, on a noté un léger accroissement des effectifs (+15) ;
- le nombre des exploitations industrielles a diminué de 391 à 382 en un an.

Selon le relevé effectué à fin septembre 1975, les caractéristiques de l'emploi dans l'industrie chimique suisse étaient les suivantes : 382 exploitations occupaient 46 631 hommes et 16 902 femmes, dont 44 755 de nationalité suisse et 18 778 étrangers. Ce personnel travaillait principalement dans les cantons suivants : Bâle-Ville 27 019 (42,5%), Bâle-Campagne 5 932 (9,3%), Argovie 5 592 (8,8%), Valais 5 307 (8,3%), Zurich 4 573 (7,2%), Berne 3 400 (5,4%), Genève 2 611 (4,1%), etc. Seuls les cantons d'Obwald et d'Appenzell Rhodes-Extérieures ne comptaient aucune entreprise et aucun travailleur de l'industrie chimique. (cps)

## ESCALOPE DE DINDE...

Dans le bulletin d'information d'avril 1976, le président de l'Association hôtelière du Valais, M. Fritz Balestra, réclame des restaurateurs le respect des appellations et il engage la lutte contre la fraude.

« Une escalope de dinde panée ne peut pas s'appeler escalope viennoise, pas plus qu'un émincé Casimir ne peut porter ce nom s'il est fait avec de la dinde ou du poulet ». M. Balestra donne d'autres exemples tout aussi éloquentes et il cite le cas d'un collègue qui, pour avoir vendu pendant des années du poisson de mer pour du brochet, a été condamné à une amende de quinze mille francs et à trois mois de prison avec sursis. Il faut savoir gré au président de l'Association hôtelière de dénoncer et de condamner des abus, même si ces derniers ne sont pas exclusivement le fait des restaurateurs.

Il y a bien des années, un client s'est vu servir dans une bouteille de johannisberg un fendant de seconde cuvée ; le bouchon portait le nom d'une marque d'apéritif. Il n'y a pas de petit profit ! Beaucoup plus récemment, un client a payé vingt-sept francs une bouteille de beaujolais qu'il pouvait acheter au prix de 4 fr. 95 dans un magasin de la place.

Sans doute, ne convient-il pas de généraliser, mais dans certains milieux on semble mieux connaître l'addition que la qualité du service et du produit.

Et M. Balestra conclut :

« Nous n'avons pas le droit, pour quelques francs extorqués, de perdre la confiance du client et lui manquer de respect, sinon il vaut mieux changer de métier. » A.T.

PUBLICITAS  
21 21 11

NF  
VOTRE  
JOURNAL

## Sierre

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Bonvin, tél. 55 10 29.  
**Hôpital d'arrondissement.** - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.  
**Clinique Sainte-Claire.** - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
**Samaritains.** - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (Heures des repas).  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Ambulance.** - SAT, tél. 55 63 63.  
**Dépannage auto.** - 24 heures sur 24, téléphone 027/55 24 24.  
**Grône. Samaritains.** - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.  
**Pompes funèbres.** - Amos Jean, tél. 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73.  
**Groupe AA.** - Chippis, tél. 55 76 81.

**Service de dépannage du 0,8 %.** - Téléphone 86 34 50 et 38 23 63.  
**AA.** - Réunion le mardi, à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3<sup>e</sup> étage.  
**Maternité de la pouponnière.** - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.  
**Service d'aides familiales.** - M<sup>me</sup> Oggier-Meytard, rue du Chanoine-Berthold 20, 1950 Sion, tél. 22 86 22 et M<sup>me</sup> Paul Moreillon, rue de la Cotzette 5, 1950 Sion, tél. 22 45 80.  
**Dépannage auto.** - 24 heures sur 24, téléphone 027/22 57 16.  
**Baby-sitters.** - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.  
**Châteauneuf-Conthey.** - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

## Saint-Maurice

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.  
**Médecin de service.** - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Pompes funèbres.** - Albert Dirac, tél. 3 62 19. François Dirac, 3 65 14.  
**Samaritains.** - Dépôt de matériel sanitaire, M<sup>me</sup> Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices: 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois dès 20 heures.

## Monthey

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 43.  
**Médecin.** - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.  
**Samaritains.** - Matériel de secours, tél. 4 23 30.  
**Ambulance.** - Tél. 4 20 22.  
**Hôpital.** - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Pompes funèbres.** - Maurice Clerc, 4 20 22, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.  
**Dancing Treize Etolles.** - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.  
**Taxis de Monthey.** - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

## Viège

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Fux, tél. 6 21 25.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le N° 11.

## Brigue

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Günther, tél. 3 15 15.  
**Dépôt de pompes funèbres.** - André Lambriger, tél. 2 12 37.  
**Patrouilleurs TCS.** - Tél. (022) 140 ou (031) 140.

## Loèche-les-Bains

**Médecin de service.** - D<sup>r</sup> Jülicher, téléphone 61 11 50.

## Sion

**Médecin.** - Appeler le numéro 11.  
**Pharmacie de service.** - Pharmacie Magnin, tél. 22 15 79, dès fermeture 22 67 16.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Hôpital régional.** - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.  
**Ambulance.** - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.  
**Dépannage de service.** - Garage des Nations, Sion, tél. 22 98 98 jour et nuit.  
**Pompes funèbres.** - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vuërfay 22 28 30.  
**Gardié.** - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.  
**Consommateur - information.** - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.  
**Taxis de Sion.** - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.  
**Bibliothèque municipale.** - Place Ambuël, bâtiment poste Nord, Ouverture les mardis, de 9 à 11 heures, 14 à 19 heures et vendredis de 15 à 18 heures.

## Martigny

**Pharmacie de service.** - Dès samedi à 17 h.: pharmacie Boissard, av. de la Gare 46, tél. 2 27 96. Jour ouvrable: jusqu'à 19 h. et dès 19 h. pour les urgences seulement. Dimanche: de 9 h. 30 à 12 h. et de 17 h. à 19 h. pour les urgences.  
**Médecin de service.** - Appeler le numéro 11.  
**Hôpital.** - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Ambulance officielle.** - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.  
**Dépannage de service.** - Garage des Nations, tél. 2 22 22 - 2 61 75.  
**Pompes funèbres.** - R. Gay-Balmaz, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.  
**A.A. Martigny.** - Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.  
**Groupe AA « Octodure ».** - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.  
**Vernayaz.** - Gorges du Trient, ouvertes de 8 h. à 19 h., tél. 026/8 16 13

AUJOURD'HUI

# madame

### UN MENU

Asperges à la vinaigrette  
 Veau gratiné aux carottes  
 Purée de céleri  
 Yogourts

C'est lorsque nous aimons notre pêché que nous sommes damnés irrémédiablement.

(Graham Greene)

### LE PLAT DU JOUR

#### Veau gratiné aux carottes

Faites revenir quatre rouelles de jarret de veau dans 60 g de beurre. Ajoutez quatre carottes et un oignon émincé, sel, poivre et un demi-décilitre d'eau. Couvrez et laissez cuire une heure. Retirez la viande, arrosez-la de quelques cuillerées du jus de cuisson, saupoudrez de gruyère et faites gratiner. Servez le reste de sauce, les carottes et la purée de céleri à part.

#### Un rappel

La purée de céleri-rave est meilleure mélangée à de la purée de pommes de terre.

### A PROPOS DE YOGOURTS,

#### VOUS NOUS DEMANDEZ Peut-on faire soi-même des yogourts ?

Oui, au moyen de machines électriques. Elles permettent toutes d'utiliser la recette la plus simple et la plus rapide. On bat un litre de lait froid ou trois quarts de litre, suivant le nombre de pots prévus (6 à 8) avec un yogourt du commerce. On verse ce mélange dans les godets de la machine qu'on referme et qu'on branche. C'est tout. Six à huit heures plus tard, les yogourts sont prêts. Ils sont bien fermes et délicieux. Ils sont aussi économiques.

Ceux qui ne voudront pas faire la dépense d'une machine électrique peuvent néanmoins faire leurs yogourts eux-mêmes s'ils possèdent un autocuiseur. Voici comment procéder. Faites bouillir du lait. Dans le même temps, mettez votre marmite sur le feu avec un peu d'eau et laissez monter la pression (il suffit que la soupape commence à tourner). Laissez refroidir le lait en contrôlant sa température avec un thermomètre alimentaire et battez-le avec un yogourt d'une précédente préparation ou des ferments, puis remplissez les pots de ce mélange. Ouvrez votre autocuiseur, jetez l'eau bouillante, rangez vos pots à l'intérieur, enfin, refermez et attendez cinq heures au moins.

### QUESTIONS PRATIQUES

#### Comment faire disparaître les taches grasses sur les gravures anciennes ?

Sur une feuille de papier absorbant ou un buvard, vous étendez une couche uniforme de terre de Sommières (à défaut, on peut se servir de talc, ou encore de plâtre fin). Imprégnez alors, très délicatement, la tache avec de l'essence de térébenthine; cela fait, vous retournez la gravure, côté face en contact avec la couche de terre de Sommières. Sur l'envers de la gravure, et toujours à l'endroit

de la tache, vous saupoudrez également de la terre de Sommières (comme pour la première opération, il est inutile de répandre votre terre sur une grande surface, il suffit simplement de recouvrir un peu largement la superficie de la tache), vous couvrez d'une autre feuille de papier ou de buvard maintenu par un poids raisonnable, livre, cendrier, etc. Laissez reposer pendant au moins vingt-quatre heures. Ce délai passé, si le résultat obtenu vous paraît peu concluant, opérez alors de la façon suivante: branchez un fer électrique dont vous aurez soin de régler la molette sur la position « soie » (si votre fer ne comporte pas de thermostat de réglage, laissez-le chauffer de manière à obtenir une température correspondant aux repassages délicats) et passez-le avec précaution sur le papier ou le buvard jusqu'à disparition de la tache. Ce procédé est également valable pour les dessins au crayon.

### LES ÉCHOS DE LA MODE

#### Des rayures pour Monsieur

Des rayures, il y en a de toutes sortes dans les collections pour l'été prochain, des régulières, des fines, des moyennes, des géantes, en deux couleurs, en une couleur, en multicolore. C'est une inondation.



## D' CLAUDETTE



## LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

**PARIS:** faible. Sous l'influence du projet concernant un impôt sur les plus-values boursières, tous les compartiments ont fait preuve de faiblesse.  
**FRANCFORT:** en baisse. Sous la pression d'intérêt vendeur et dans une atmosphère maussade, la bourse a poursuivi son mouvement de baisse sur un large front.  
**AMSTERDAM:** ferme. A l'exception d'Hoogovens, les vedettes internationales sont restées soutenues, par contre, les divers secteurs locaux se sont généralement orientés à la hausse.  
**BRUXELLES:** en baisse. Seules quelques valeurs isolées ont clôturé sur une note haussière.  
**MILAN:** en hausse. La plupart des secteurs ont fait preuve d'une bonne disposition dans un marché très calme.  
**LONDRES:** ferme. Sous la conduite des valeurs vedettes, le Stock Exchange s'est raffermi sur un large front.

## BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	164
dont traités	88
en hausse	19
en baisse	46
inchangés	23
cours payés	259
Tendance générale	plus faible
bancaires	à peine soutenues
financières	plus faibles
assurances	plus faibles
industrielles	plus faibles
chimiques	à peine soutenues
obligation suisses	bien soutenues
obligations étrangères	bien soutenues

## CHANGE - BILLETS

France	53.—	55.—
Angleterre	4.50	4.75
USA	2.48	2.58
Belgique	6.15	6.40
Hollande	93.—	95.—
Italie	24.50	27.—
Allemagne	98.50	100.50
Autriche	13.75	14.05
Espagne	3.60	3.85
Grèce	6.75	8.—
Canada	2.52	2.62

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.

## BOURSE DE ZURICH

Suisse	264.76	274.76	USA et Canada	264.76	274.76
Brigue-Viège-Zermatt	99 D		Alcan Alumin.	73	
Gonergratbahn	660 off.		Amaz	138;50	
Swissair port.	565		Beatrice Foods	62 1/2	
Swissair nom.	478		Burroughs	267	
UBS	3200		Caterpillar	224	
SBS	429		Dow Chemical	278	
Crédit Suisse	2630		Mobil Oil	147	
BPS	1830		Allemagne		
Elektrowatt	1800		AEG	99 1/2	
Holderbank port.	448		BASF	163	
Interfood port.	2700		Bayer	140	
Juvena port.	285		Demag	179	
Motor-Columbus	970		Hoechst	166	
CErikon-Bühler	1610		Siemens	293	
Cie Réassurances port.	4325		VW	150	
Winterthur-Ass. port.	1850		Divers		
Zurich-Ass. port.	9400		AKZO	42	
Brown. Boveri port.	1670		Machines Bull	20 1/4	
Ciba-Geigy port.	1580		Courtaulds	7 1/4 off.	
Ciba-Geigy nom.	680		De Beers port.	8	
Fischer port.	720		ICI	18 1/4	
Ielmoli	1155		Pechiney	57	
Héro	3350 D		Phillips' Gloeil	31	
Landis & Gyr	720		Royal Dutch	119	
Losinger	850 off.		Unilever	121	
Globus port.	2550 off.				
Nestlé port.	3445				
Nestlé nom.	1780				
Sandoz port.	5225				
Sandoz nom.	2040				
Alusuisse port.	1235				
Alusuisse nom.	443				
Sulzer nom.	2700				

## Bourses européennes

Air Liquide F	364	364
Au Printemps	58	58
Rhône-Poulenc	98.70	98.20
Saint-Gobain	137	134 1/2
Finsider Lit.	232	237 3/4
Montedison	409	411 1/2
Olivetti priv.	886	870
Pirelli	801	810
Daimler-Benz DM	351 1/2	352
Karstadt	421	419
Commerzbank	204	203 1/2
Deutsche Bank	311	309.60
Dresdner Bank	223	231
Gevaert b.Fr.	1250	1230
Hoogovens flh.	61 1/2	61.20

## Bourse de New York

American Cyanam.	26.476	27.476
American Tel & Tel	24 5/8	24 7/8
American Tobacco	57	56 7/8
Anaconda	41	41
Bethlehem Steel	24 1/8	24
Canadian Pacific	42 1/4	41 1/2
Chrysler Corporation	17 5/8	17 5/8
Dupont de Nemours	20 3/8	19 3/4
Dupont de Nemours	152 1/2	150 3/4
Eastman Kodak	111 3/8	109
Exxon	93 1/4	93 7/8
Ford Motor	59 3/8	59 3/4
General Dynamics	55 1/4	55 7/8
General Electric	54 3/4	53 7/8
General Motors	70 3/8	69 7/8
Gulf Oil Corporation	25 3/8	25 3/4
IBM	259 1/4	255 7/8
International Nickel	33 3/8	33 1/2
Int. Tel & Tel	27 1/4	26 7/8
Kennecott Cooper	34 1/4	34
Lehmann Corporation	11 3/8	11 1/2
Lockheed Aircraft	9 3/8	9 1/2
Marcor Inc.	36 1/2	36 1/2
Nat. Dairy Prod.	43	42 1/8
Nat. Distillers	25 1/4	25
Owens-Illinois	61 5/8	61 5/8
Penn Central	1 5/8	1 3/4
Radio Corp. of Am	25 7/8	25 7/8
Republic Steel	35 1/2	34 7/8
Royal Dutch	46 3/4	46 7/8
Tri-Contin Corporation	13 1/8	13 1/8
Union Carbide	73	72 1/4
US Steel	80 3/4	80
Westing Electric	16	15 7/8
Tendance faible.	Volume:	17.760.000
Dow Jones:	1002.76	995.51
Industr.	87.87	87.33
Serv. pub.	212.45	210.52
Ch. de fer		
Canasec	525	535
Crédit Suisse Bonds	69	70
Crédit Suisse Intern.	62 1/2	64 1/2
Energie-Valor	75 3/4	77 3/4
Intervalor	64	65
Swissimmobil 61	1060	1070
Ussec	630	640
Automation-Fonds	70 1/2	71 1/2
Eurac	287	288
Intermbilfonds	73 1/2	74 1/2
Pharmafonds	150	151
Poly-Bond int.	72 1/2	73 1/2
Siat 63	1065	1075
Valca	75	77

L'amour c'est...



... lorsqu'il est l'unique objet de vos pensées.

Tel Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1975 by Los Angeles Times

# CINEMAS

**SIERRE** Bourg  
Tél. 027 55 01 18

Aujourd'hui mercredi à 14 h. 30  
Le grand succès 1976 - De Walt Disney  
**L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE**  
A 20 h. 30  
**EROTISSIMO**  
Drollissimo, sexyssimo, un des grands succès de ces dernières années avec Annie Girardot et Jean Yanne

**SIERRE** Casino  
Tél. 027 55 14 60

Ce soir mercredi à 20 h. 30 - 16 ans  
Dernière séance  
Barbra Streisand  
**MA FEMME EST DINGUE!**  
Follement gai...

**CRANS** Le Cristal  
Tél. 027 41 11 12

Ce soir mercredi à 17 et 21 heures  
**WOMEN IN LOVE**  
Le fameux film de Ken Russel en version française avec Alan Bates et Oliver Reed

**MONTANA** Le Casino  
Tél. 027 41 27 64

Ce soir mercredi : RELACHE

**ANZERE** Le Zodiak  
Tél. 027 9 22 22

Ce soir mercredi : RELACHE

**HAUTE-NENDAZ** Cinalpin

Ce soir mercredi : RELACHE

**SION** Arlequin  
Tél. 027 22 32 42

Ce soir mercredi à 20 h. 30 - 16 ans  
**LES DIVORCÉS**  
de Louis Grosperre avec Georges Wod, Jacqueline Mach, Philippe Deplanche  
Il fallait le faire, il faut le voir

**SION** Capitoile  
Tél. 027 22 20 45

Ce soir mercredi à 20 h. 30 - 16 ans  
**KONFRONTATION**  
Un film de Rolf Lussy avec Peter Bollag, Haucke Gert  
Un film suisse

**SION** Lux  
Tél. 027 22 15 45

Jusqu'à dimanche - 12 ans  
**ON A RETROUVE LA 7<sup>e</sup> COMPAGNIE**  
de Robert Lamoureux avec Jean Lefébvre, Pierre Mondy, Henry Guybet et Pierre Tornade  
Un spectacle de famille

**ARDON** Cinéma  
Tél. 027 86 12 59

Ce soir mercredi : RELACHE  
Vendredi et dimanche à 20 h. 30 - 16 ans  
Pas de séance samedi  
**POLICE CONNECTION**  
Une chasse mouvementée aux trafiquants d'armes et de drogues

**FULLY** Michel

Ce soir mercredi : RELACHE  
Demain jeudi à 20 h. 30 - 16 ans  
**NOUS Y'EN A « RIZ » LE BOL**  
Dès vendredi - 16 ans  
**L'INCORRIGIBLE**

**MARTIGNY** Etoile  
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans  
Alain Delon et Jean-Louis Trintignant dans  
**FLIC STORY**  
Le fameux « policier » de Jacques Deray réalisé d'après le best-seller de Roger Borniche  
Aujourd'hui mercredi à 14 h. 30  
Enfants dès 7 ans  
**PINOCCHIO**  
de Walt Disney

**MARTIGNY** Corso  
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir mercredi à 20 h. 30 - 12 ans  
Des aventures... de l'humour...  
**ATTENTION ! ON VA S'FACHER...**  
avec Terence Hill et Bud Spencer

**ST-MAURICE** Zoom  
Tél. 025 3 76 86

Ce soir mercredi : RELACHE  
Dès demain jeudi à 20 h. 30 - 16 ans  
Le dernier film de James Dean  
**GEANT**

**MONTHEY** Plaza  
Tél. 025 4 22 90

Dès ce soir mercredi à 20 h. 30 - 16 ans  
D'une irrésistible drôlerie !  
**FRANKENSTEIN JUNIOR**  
Un film qui vous fera hurler de rire !  
Un film de Mel Brooks

**MONTHEY** Monthéolo  
Tél. 025 4 22 60

Dès ce soir mercredi à 20 h. 30 - 18 ans  
Le célèbre film de Jacques Rouffio  
**SEPT MORTS SUR ORDONNANCE**  
avec Michel Piccoli, Jane Birkin, Charles Vanel, Gérard Depardieu et Marina Vlady  
Il faut le voir, y réfléchir, en discuter !

**BEX** Rex

**Cinéma d'art et de culture**  
Ce soir mercredi à 20 h. 30 - 16 ans  
Un très grand classique du western  
Steve Mc Queen dans  
**NEVADA SMITH**  
Un très grand film d'actions !

Le chef vous propose...  
Un moyen simple, efficace :  
notre rubrique



**« GASTRONOMIE »**  
027/21 21 11

## PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE, GENÈVE

Affiliated fund	D	8.—	8.63
Chemical fund	D	8.33	9.10
Technology fund	D	7.22	7.89
Europafonds	DM	32.20	33.90
Unifonds	DM	20.80	21.90
Unirenta	DM	41.75	43.10
Unispecial 1	DM	61.70	64.90

Crossbow fund	4.77	4.66
CSF-Fund	24.51	23.96
Intern. Tech. fund	8.17	7.48

## Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable :  
Imprimerie Moderne de Sion S.A.  
André Luisier, directeur.

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

**RÉDACTION CENTRALE**  
André Luisier, rédacteur en chef, F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puippe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

**RÉCEPTION DES ANNONCES**  
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Telex 38 121.

**DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES**  
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.  
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.  
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.  
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau) ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures.

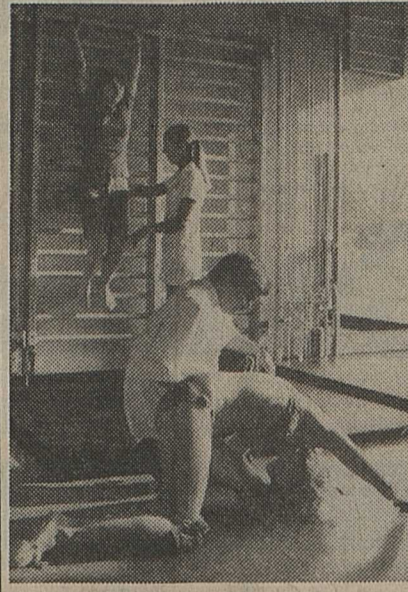
**RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES**  
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.  
Corps fondamental : 8 (petit).  
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.  
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

**TARIF DE PUBLICITÉ**  
Annonces : 55,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.  
Sociétés locales et demandes d'emplois : 53 ct le millimètre.  
Réclames : 2 fr. 10 le millimètre (colonne de 54 mm).  
Gastronomie : 1 fr. 25 le millimètre (colonne de 54 mm).  
Avis mortuaires : 90 ct le millimètre (colonne de 54 mm).  
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

# TELEVISION

**tv Suisse romande**

Emissions en noir et blanc  
17.20 Point de mire  
17.30 Les 4 coins de Martine et Martin  
17.50 Présentation des programmes  
17.55 Téléjournal  
18.00 TV-jeunesse  
Le taquin. Un jeu.  
18.25 Santé et société



Aujourd'hui : Le dos

18.50 Gédéon  
18.55 Le village englouti (2)  
19.15 Un jour, une heure  
19.40 Téléjournal  
20.00 Un jour, une heure  
20.20 Spécial cinéma  
Le cinéma amateur en Suisse romande. Premières visions  
22.45 Téléjournal

**tv Suisse alémanique**

Emissions en noir et blanc  
17.00 Cours de formation pour adultes  
17.30 Pour les jeunes  
18.10 Cours de formation pour adultes  
18.40 Fin de journée  
18.50 Téléjournal  
19.00 Calendrier musical  
19.30 Point chaud  
19.35 Avant 20 heures  
20.00 Téléjournal  
20.25 Les enfants de Kennedy, télépièce  
22.20 Téléjournal  
22.35 Zurich et le « Sechseläuten »  
0.45 Les programmes du lendemain

**tv Suisse italienne**

Emissions en noir et blanc  
18.00 Pour les petits  
18.55 Musical magazine  
19.30 Téléjournal  
19.45 Arguments  
20.45 Téléjournal  
21.00 L'inconnu de Sèvres  
Pièce de Claude Desailly  
22.40 Téléjournal

**tv France 1**

Toutes les émissions en noir-blanc  
11.15 Réponse à tout  
11.30 Midi première  
12.00 TF1 actualités  
12.35 Les visiteurs du mercredi  
12.38 Brok et Chnok. 12.43 Dessins animés. 13.04 Krempoli (2). 13.27 Entre nous. 13.41 Vive le sport. 13.56 Les chiffonniers du merveilleux. 14.23 Primus. 14.46 Le club. 15.48 La parade des dessins animés. 16.11 Les infos. 16.29 Clap chanson. 16.44 Sébastien parmi les hommes. 4. Une lettre pour César.  
17.15 A la bonne heure  
17.45 Nounours  
17.55 L'île aux enfants  
18.20 Actualités régionales  
18.40 Une minute pour les femmes  
18.47 Alors raconte  
19.00 TF1 actualités  
19.30 Le siècle des lumières  
Un divertissement de Claude Brulé avec Micheline Boudet, Paul-Emile Deiber, etc.  
21.00 env. Interrogations  
La responsabilité  
22.00 TF1 actualités

**tv Antenne 2**

13.15 Magazine régional  
13.30 Flash journal  
Aujourd'hui madame  
14.30 Opération danger  
Ne croyez pas en l'honnête homme  
15.20 Un sur cinq  
17.25 Les belles histoires de la boîte à images  
17.30 Journal  
17.42 Le palmarès des enfants  
17.55 Des chiffres et des lettres  
18.20 Actualités régionales  
18.44 Y'a un truc  
19.00 Journal de l'A2  
19.30 L'homme de fer Solitaire  
20.30 C'est-à-dire  
22.00 Journal de l'A2

**tv France Régions 3**

Toutes les émissions en couleurs  
17.45 Trois contre X  
18.05 La télévision régionale  
18.20 Actualités régionales  
18.40 Tribune libre  
18.55 FR3 actualités  
19.00 Les jeux  
19.30 Première victoire  
Un film d'Otto Preminger avec John Wayne, Kirk Douglas, etc.  
22.00 FR3 actualités

**Publicitas**  
**Sion 21 21 11**

## Notre sélection du jour

**« Spécial cinéma »**  
**Les hors-la-loi de la Broye**

Une fois n'est pas coutume, « Spécial cinéma », ce soir, sera consacré à un film d'amateur.

C'est au dernier Festival du film amateur à Villars que Christian Defaye découvrit ces Hors-la-loi de la Broye, long métrage de cape et d'épée qu'une bande de « mordus » réalisa envers et contre tout avec un investissement de... 15 000 francs ! Dans ces considérations strictement budgétaires apparaît déjà une première gageure. Mais tout cela ne serait qu'anecdotes si, au niveau du produit fini, il ne résultait qu'un petit film de non-professionnels parmi tant d'autres. Or Samuel Monachon, en autodidacte étonnamment doué, a réussi à faire oublier toutes les inévitables lacunes résultant des moyens dérisoires mis à sa disposition. De nombreuses séquences de son film sont fort belles, l'ensemble se regarde de bout en bout avec un plaisir certain. Et c'est là que réside la vraie performance, qui incita les responsables de « Spécial cinéma » à consacrer la présente édition aux Hors-la-loi de la Broye.

« On pouvait se demander si c'était le rôle de cette émission de présenter un film d'amateur, souligne Christian Defaye. Mais

après tout, l'aventure collective de Monachon et de ses amis est captivante. Et puis c'est aussi du cinéma suisse. Et on verra que le résultat mérite amplement d'être découvert. »

Pas de distribution mirifique, donc, ce soir, à l'affiche du long métrage proposé, et pas de supervedette sur le plateau. Mais en lieu et place, un ouvrage de belle tenue entièrement tourné dans les campagnes du Jorat, et sur le plateau, une équipe de cinéastes et d'acteurs amateurs qui ont su y croire et reculer les limites du possible. Au cours de l'émission, le public sera du reste invité à téléphoner pour donner son avis sur les problèmes de l'amateurisme et à poser toutes les questions que peut susciter une telle aventure.



# RADIO

**Radio romande I**

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55  
6.00 Le journal du matin  
6.00 7.00, 8.00 Editions principales  
7.35 Billet d'actualité  
8.05 Revue de la presse romande  
8.15 Chronique routière  
8.25 Memento des spectacles et des concerts  
8.40 Microscope  
9.05 La puce à l'oreille  
10.05 Radio de quartier  
12.00 Le journal de midi  
12.15 Les uns, les autres  
12.30 Edition principale  
13.00 Le rendez-vous de l'humour et de l'humour  
13.05 Décrochez la une  
14.05 Des ronds dans l'eau  
16.05 Feuilleton : Les bricoleurs terribles (17)  
17.05 En questions  
18.00 Le journal du soir  
18.20 Edition régionale  
18.40 Informations sportives  
18.50 Revue de la presse suisse alémanique  
19.00 Edition nationale et internationale  
19.30 Médecine et santé  
20.05 Contact  
22.05 Baisse un peu l'abat-jour...  
23.05 Blues in the night

**Radio romande II**


7.00 Suisse-musique  
9.00 Informations  
9.05 Le temps d'apprendre  
Contre la pollution du français  
9.15 Initiation musicale  
9.40 Littérateurs insolites  
10.00 Rencontres  
10.15 Radioscolaire  
A l'écoute de la musique  
10.50 La pédagogie du XX<sup>e</sup> siècle  
11.00 Musiciens suisses  
12.00 Midi-musique  
14.00 Informations  
14.05 La librairie des ondes  
16.00 Suisse-musique  
17.00 Tutti tempi  
17.30 Rhythm'n pop  
18.00 Informations  
18.05 Redilemele  
18.30 Jazz contact  
18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera  
19.30 Novitads  
19.40 Europe-jazz  
20.00 Informations  
20.05 La Suisse à la rencontre de l'Europe  
20.30 Les concerts de Genève  
l'Orchestre de la Suisse romande  
22.30 Marchands d'images  
23.00 Informations

**Beromunster**

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 19.00, 20.00, 22.00, 23.00.  
6.05 Espresso. 9.05 Frais du four.  
10.00 La sixième Suisse. 11.05 Musique champêtre. 11.45 Mélodies populaires. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Pages de Bruch, Chopin et Schœck. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique légère. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Prisme. 21.00 Le pays et les gens. 22.15-24.00 Music-box.

**Monte Ceneri**

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 23.30.  
6.00 Musique et informations. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Disques. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Symphonie N° 4, Clementi. 18.30 Informations du soir, avec à 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 La Côte des Barbares. 20.25 Misty. 21.00 Cycles. 21.30 Disques. 21.45 Rencontres. 22.15 Chanteurs d'aujourd'hui. 22.30 Radiojournal. 22.45 Parade d'orchestres 23.10 La voix de... 23.35-24.00 Nocturne musical.



## météo

### Humidité

Prévisions jusqu'à ce soir :  
Suisse romande et Valais : le ciel sera très nuageux et quelques précipitations se produiront, surtout dans le Jura et les Préalpes. Neige jusque vers 800 mètres. Des éclaircies apparaîtront l'après-midi, principalement en Valais et sur le Plateau. La température sera comprise entre 8 et 12 degrés l'après-midi. Vents modérés du nord-est en montagne, bise faible sur le Plateau.

Evolution pour jeudi et vendredi :  
Au nord, froid et instable, quelques précipitations, surtout dans l'est et en montagne.



**Rip Kirby**

QUE SE PASSE-T-IL DONC, PAR ICI... OH, BONSOIR, M. KIRBY !... DES PROBLÈMES ?

JE RACCOMPAGNE SEULEMENT UN AMI CHEZ LUI... IL A UN PEU TROP EUH... FÊTE SON ANNIVERSAIRE, VOYEZ-VOUS !

UN VRAI... GUEULETON... ET LES VINS... UN... NECTAR !

VOUS VOULEZ UN COUP DE MAIN ? ...

OH NON, MERCI... J'EN VIENDRAI BIEN À BOUT TOUT SEUL, ALLEZ !

HIC !

distribué par opera mundi

# Prix MIGROS!

**Actualités MTV**

tous les mardis à **19h.55** et  
tous les jeudis à **19h.10**  
dans les spots publicitaires  
de la TV romande.  
A ne pas manquer!

28.4.-8.5.

**Pour la fête des mères!**

Faire plaisir avec les

## Pralinés du Confiseur

Une délicieuse spécialité du confiseur Migros.

**Offre spéciale**

Boîte de 130 g

**MIGROS data**

Non ouvert, se conserve parfaitement environ 2 semaines après MIGROS-data.

**2.-**  
100 g 1.53,8 seulement  
au lieu de 2.50

28.4.-4.5.

**Multipack**

Boîte de 425 g (poids égoutté 260 g) 2.10

**2 boîtes**

«Favorit»  
**Légumes à la mode chasseur**

Petits pois, carottes, salsifis et chanterelles.

**340**  
Eg. (100 g = -.65,4)  
au lieu de 4.20

jusqu'au 4.5.

**Multipack**

Bouteille de 1 litre 3.50

**2 litres**

**Huile de tournesol**

Pour préparer de savoureuses sauces à salade, rôtir ou griller.

**580**  
au lieu de 7.-

**MIGROS data**

Non ouvert, se conserve parfaitement encore 2 mois après MIGROS-data.

jusqu'au 4.5.

**Multipack**

**Peperonata**

Macédoine de poivrons toute prête.

Bocal de 370 g 2.-

**2 bocaux 3.-**  
(100 g = -.40,5)  
au lieu de 4.-

28.4.-4.5.

**Multipack**

**Antipasto japonais**

Hors-d'œuvre composé de thon et de divers légumes dans une sauce savoureuse.

Boîte de 210 g 1.45

**2 boîtes 240**  
(100 g = -.57,1)  
au lieu de 2.90

28.4.-4.5.

**Offre spéciale**

**MIGROS data**

Notre garantie de fraîcheur

**St-Paulin**

Fromage suisse tout gras, doux.

Les 100 g

**-.60**  
au lieu de -.73

## Baisses de prix

sur les articles en chocolat suisse

		jusqu'à présent	nouveau prix Migros
<b>Croquettes claires</b>	Sachet de 115 g	1.80	<b>1.60</b> (100 g = 1.39,1)
<b>Petits Giandor</b>	Boîte de 250 g	4.50	<b>4.30</b>
<b>Sachet de pralinés</b>	Sachet de 190 g	2.50	<b>2.30</b> (100 g = 1.21,1)
<b>Bâton Gianduja</b>	Bâton de 44 g	-.60	<b>-.55</b> (100 g = 1.25,0)
<b>Bâton Nougat-Caramel</b>	Bâton de 60 g	-.55	<b>-.50</b> (100 g = -.83,3)
<b>Bâton Risoletto</b>	Bâton de 42 g	-.45	<b>-.40</b> (100 g = -.95,2)
<b>Bâton Päng</b>	Bâton de 55 g	-.50	<b>-.45</b> (100 g = -.81,8)

Comparez!

## Des conserves de poisson de première qualité!

(Vous devriez toujours en avoir une petite réserve à la maison.)

<b>Thon</b> jap. blanc à l'huile	Boîte de 200 g	<b>1.80</b> (100 g = 1.16,1)
<b>Thon</b> jap. rosé à l'huile	Boîte de 200 g	<b>1.60</b> (100 g = 1.03,2)
<b>Thon</b> esp. à l'huile d'olive	Boîte de 120 g	<b>1.75</b> (100 g = 1.94,4)
<b>Filets de maquereaux</b> à l'huile d'olive	Boîte de 125 g	<b>1.30</b> (100 g = 1.36,8)

La boisson désaltérante idéale!

Bouteille de 1 litre

**Aproz nature -.40** (+ dépôt)

Eau minérale de source, de première classe.

Harasse de 12 bouteilles **4.80** (+ dépôt)

## Football à l'étranger

### Avant la finale de la coupe UEFA

Le match aller de la finale de la coupe de l'UEFA opposera, aujourd'hui, Liverpool au FC Brugeois. Comme il y a trois ans, l'équipe anglaise peut réussir à nouveau le doublé : coupe UEFA - championnat d'Angleterre. Toutefois, pour obtenir le titre national, il lui faudra battre Wolverhampton le 14 mai (match en retard). Un succès lui permettrait de coiffer au poteau Queen's Park Rangers qui compte actuellement un point d'avance.

Apparemment, la tâche qui attend Liverpool en finale européenne paraît plus ardue. La formation belge est homogène et percutante, surtout à domicile. Liverpool devra donc prendre un avantage substantiel sur son terrain afin de préserver ses chances pour le match retour. Les joueurs britanniques n'oublient pas que les Belges ont éliminé trois « bonnes » équipes précédemment : AC Milan, Lazio Rome et le SV Hambourg, alors qu'eux ont battu de justesse le FC Barcelone en demi-finale (victoire de 1-0 à Barcelone mais 1-1 à Liverpool). L'équipe anglaise devrait être la suivante :

Clemence ; Smith, Neale, Thompson, Kennedy, Hugues, Keegan, Fairclough, Highway, Toshack, Callaghan.

## L'affaire Nice - Bastia

Le football français, qui depuis bien longtemps n'avait connu une période aussi faste sur le plan international, est secoué actuellement par l'affaire Nice-Bastia. Une triste affaire qui a eu pour cadre le terrain de Furiani en coupe.

Les hostilités sont ouvertes entre les deux clubs les plus méridionaux du championnat professionnel. Tout débuta pourtant à Nice le 6 avril lors du match aller des 8<sup>e</sup> de finale. A cette occasion, les Bastiais se plaignirent de « provocations », plusieurs joueurs corses ayant été victimes de brutalités.

La rencontre se termina sur le score de 2-2 mais pour le match retour le Yougoslave de Bastia Djazic, blessé, était forfait. Il existait déjà un vieux contentieux entre les deux clubs, l'équipe corse étant considérée comme la « bête noire » des Niçois en coupe de France.

Le match retour, le 10 avril, s'annonçait plus qu'orageux d'autant plus que des joueurs niçois se plaignirent à leur tour d'avoir reçu des menaces de mort... La violence éclata d'entrée. Le Yougo-

slave de Nice Katalinski, blessé au cuir chevelu après une agression, ne se présenta pas sur le terrain. Douis non plus d'ailleurs. Les Niçois commencèrent avec dix joueurs. Ils en perdirent encore un en cours de match et s'inclinaient 4-0.

Des sanctions s'ensuivirent : le match devait être réjoué. Le terrain de Bastia fut suspendu et le club corse se vit frappé d'une amende. Mais les dirigeants de Bastia firent appel, criant à l'injustice. Dans leur esprit, la qualification ne saurait être remise en question.

Mais avant même que la fédération ait pu se prononcer, M. Jacques Médecin, maire de Nice et secrétaire d'Etat au tourisme, a invité les Niçois à déclarer forfait si le match à rejouer vendredi était maintenu. Les dirigeants niçois, conscients de l'atmosphère passionnée qui entourerait ce nouvel affrontement (à Nancy), ont suivi le conseil de leur maire. Le renoncement de Nice laisse la porte des quarts de finale ouverte à Bastia.

## Chinaglia à New York

L'international italien Giorgio Chinaglia a signé un contrat de trois ans avec les New York Cosmos, club engagé dans le championnat nord-américain (ligue NASL). L'ex-avant-centre de Lazio Rome sera le partenaire du fameux Brésilien Pelé. Giorgio Chinaglia (29 ans) est né au Pays de Galles.

« Les contrats ont déjà été signés mais ils ne nous sont pas encore parvenus », a expliqué M. Jim Trecker, porte-parole du club new-yorkais. « Chinaglia ne pourra jouer que lorsque nous les aurons en main, au plus tard le 18 mai ».

Le montant du transfert n'a pas été divulgué. Le *New York Times*, récemment, avait avancé le chiffre de 800 000 dollars.

Chinaglia, marié à une Américaine vivant à Englewood (New Jersey), avait depuis longtemps exprimé le désir de jouer aux Etats-Unis. Il est le buteur dont a besoin l'équipe new-yorkaise. Le transfert de Chinaglia aux Etats-Unis est le plus important effectué cette année après ceux des Britanniques George Best à Los Angeles, Bobby Moore à San Antonio (Texas) et Rodney Marsh à Tampa Bay (Floride).

Tous ces joueurs se retrouveront dans la sélection américaine qui affrontera le Brésil, l'Italie et l'Angleterre à l'occasion de la coupe du bicentenaire (23-31 mai).

### Tournoi corporatif séduois modifications

Deux équipes ont été oubliées lors de la formation des groupes concernant le tournoi corporatif séduois. Il s'agit des équipes de Valaisia et CCC (Caisse cantonale valaisanne) qui viennent compléter les groupes 5 et 6. Voici la composition exacte de ces deux groupes :

**Groupe 5 :** Coop-City, Les Flèches, Fontainemelon, Pam, SI II, Blanc-Duc, Valaisia.  
**Groupe 6 :** P. A. Saint-Raphaël, Métropole, Assral, Ostio, Iberico, CCP, Placette, CCC.

D'autre part, le président du groupement est bien M. Roh et non Roch comme écrit dans notre édition de samedi !

### Le FC Sion « juniors » communique

Dès ce mercredi 28 avril à 15 heures, sur le terrain de l'Ancien-Stand, recommence l'entraînement des garçons nés en 1967 et désireux de faire du football.

**Equipe :** pantoufles, cuissettes et maillot.

**REDACTION SPORTIVE**  
1950 Sion  
(centrale) tél. 23 30 51  
Jean-Pierre Bähler  
Téléphone privé 027/22 39 02  
Jacques Mariéthoz  
Téléphone privé 027/22 95 85

## A Ardon les 5 et 6 juin TOURNOI DE FOOTBALL À SIX

### ATTRACTIF POUR TOUS

Le football à six est une forme de jeu particulièrement attractive. Agréable pour le public, grâce à la prépondérance de la technique sur une surface réduite, il l'est tout autant pour les joueurs. Le nombre restreint des équipiers permet la constitution de formations homogènes. L'association d'éléments aux aspirations semblables est plus facile. Des adversaires en compétition officielle ont l'occasion de se retrouver sous le même maillot dans une joute où l'essentiel reste le plaisir de jouer en cultivant l'amitié et la bonne humeur. Ce mini-football est donc surtout un remarquable divertissement. Son caractère récréatif est encore souligné par le fait qu'il permet la participation de tous, licenciés ou non, chevronnés ou néophytes.

### DÉCOUVREZ-LE !

Le FC Ardon a voulu faire découvrir le football à six dans le Valais central. Les invitations lancées ont rencontré un réel intérêt et suscité de nombreuses demandes de renseignements. La manifestation promet de prendre une ampleur imprévue. Les premières inscriptions se recrutent auprès de contemporains, de clients d'établissements publics, de collègues de travail, de membres de sociétés

non sportives (fanfares, ski-clubs). Afin que l'organisation puisse prendre son orientation définitive, les inscriptions doivent être postées au plus tard le vendredi 30 avril, à l'adresse du FC Ardon, case postale 25, 1917 Ardon.

A toutes fins utiles, il est rappelé ce qui suit :

**Dates.** - a) Le samedi 5 juin, en fin d'après-midi, catégorie « croulants et libellules ». Joueurs de 30 ans et plus (1946 et avant) ainsi que ceux pesant 90 kg et plus, quel que soit leur âge.

b) Le dimanche 6 juin, toute la journée, catégorie « actifs » ouverte à tous les joueurs.

**Renseignements.** - Renseignements, formules d'inscription (à la rigueur inscription téléphonique), tous les jours, entre 12 et 13 heures au tél. (027) 86 17 33 (Broccard) ou 22 48 40 (Frossard).

**Important.** - Les réactions enregistrées après l'envoi des invitations ont fait ressortir la difficulté de réunir des équipes avec des joueurs de plus de 35 ans. Cette limite a donc été ramenée à 30 ans.

Sitôt après la clôture des inscriptions, le règlement détaillé et le bulletin de versement, dont l'utilisation servira d'engagement définitif, seront adressés aux intéressés.

# Coupe de la ligue: Zurich - YB en finale ZURICH - SION 5-0 (2-0)

**Zurich :** Grob - Kuhn, Heer, Zigerlig, Fischbach (65<sup>e</sup> Sanfilippo), Rutschmann, Botteron, Martinelli, Scheiwiler, Katic, Risi.

**Sion :** Donzé - Trincherro, Valentini, Bajic, Dayen, Isoz, Coutaz, Luisier, Lopez, Vergères, Pillet.

Spectateurs : 2500.

**Notes :** Sion joue sans Cucinotta, suspendu. A la 5<sup>e</sup> minute, Trincherro est averti pour réclamation ; dès la 46<sup>e</sup> minute, Stierli remplace Botteron ; Perrier entre pour Lopez à la 74<sup>e</sup> minute.

**Buts :** 22<sup>e</sup> Risi 1-0 ; 29<sup>e</sup> Martinelli 2-0 ; 55<sup>e</sup> Katic 3-0 ; 65<sup>e</sup> Risi 4-0 ; 79<sup>e</sup> Katic 5-0.

Malgré un bon esprit, le FC Sion n'a pas pu résister à la troupe de Konietzka. Il est possible que si Vergères eût réussi la chance de but qui lui échut à la 7<sup>e</sup> minute, le match aurait pris une autre tournure ; mais avec des si... on met Paris dans une bouteille.

### De notre correspondant

A. de Péri

Bien que dominée plus souvent qu'à son tour, l'équipe valaisanne n'a pourtant pas déçu. On lui reprochera cependant de n'avoir pas pris assez de risque offensif. En ne laissant la plupart du temps, que deux hommes en pointe, Vergères et Pillet, Blazevic a facilité le travail d'une défense zurichoise pas toujours à son affaire. Le début du match laissait présager une partie équilibrée.

Bien organisés en défense, sans complexe au milieu du terrain, les visiteurs étonnèrent par leur culot et la fraîcheur de certaines de leurs actions. Le but que marqua Risi à la 22<sup>e</sup> minute coupa, hélas, l'élan des Sédunois qui, bien que démontrant des qualités techniques



Katic (à gauche) et Martinelli (au centre) n'ont pas été tendres envers Coutaz (à droite) et ses coéquipiers.

indéniables, se laissèrent désorienter par la rapidité des pensionnaires du Letzigrund. Mais si les attaques valaisannes devinrent de plus en plus rares, nous signalerons toutefois qu'elles inquiétèrent assez sérieusement les arrières locaux. On regretta notamment, à la 30<sup>e</sup> minute, que Lopez n'ait pas démontré des qualités de finisseur aussi bonnes que sont les siennes sur le plan technique. Tout en perdant par 3 à 0 après 55 minutes de jeu, Sion eut

le mérite de ne pas se décourager. Les carottes étaient pour lui, certes plus que cuites, mais il lutta toujours pour ne pas tomber dans le ridicule. Zurich, que certains prétendaient hors de forme, fut cependant un numéro trop grand pour lui. Jouant avec plaisir, se démarquant avec agilité, les gens du bord de la Limmat prouvèrent que dans leurs bons jours, ils étaient irrésistibles. Les pleurnicheurs diront, il est vrai, que la défense de zone pratiquée par les Valaisans ne pouvait qu'alléger leur tâche. L'équipe sédunoise eut cependant d'autres causes atténuantes à faire valoir pour justifier sa lourde défaite : l'absence d'une forte personnalité dans l'entre-jeu et le renoncement forcé du bouillant Cucinotta.

## Bâle - Young Boys 3-5 après prolongations

Saint-Jacques. - 10 300 spectateurs. - Arbitre : Osta (Niederuzwil). - Buts : 11<sup>e</sup> Burkhardt 0-1 ; 29<sup>e</sup> Rebmann 0-2 ; 34<sup>e</sup> Mundschein 1-2 ; 58<sup>e</sup> Mundschein 2-2 ; 99<sup>e</sup> Stohler (penalty) 3-2 ; 101<sup>e</sup> Odermatt (penalty) 3-3 ; 103<sup>e</sup> Bruttin 3-4 ; 109<sup>e</sup> Kuettel 3-5.

**Bâle :** Wenger ; Mundschein, Ramseier (71<sup>e</sup> Geisser), Fischli, Stohler, Nielsen, Tanner, Hasler, Demarmels, Schoenenberger, Marti (46<sup>e</sup> von Wartburg).  
**Young Boys :** Eichenberger ; Voegeli, Rebmann (91<sup>e</sup> Mast), Trumpler, Brechbuehl, Odermatt, Andersen, Conz, Bruttin, Kuettel, Burkhardt.

Au stade Saint-Jacques, devant plus de 10 000 spectateurs, les Young Boys se sont laissés rejoindre après avoir mené un moment par 2-0. A la fin du temps réglementaire, le score était de 2-2. Lorsque, dans la première prolongation, Bâle prit pour la première fois l'avantage sur un penalty transformé par Stohler, la cause semblait entendue pour les Bernois. Deux minutes plus tard cependant, un penalty leur permit d'égaliser et de trouver les ressources nécessaires pour faire finalement nettement la décision.

### Fribourg - Lucerne le 4 mai

Le match de championnat suisse de ligue nationale B Fribourg - Lucerne, renvoyé ce week-end, sera joué le mardi 4 mai à 20 h. 15.

### Les résultats à l'étranger

**HONGRIE.** - Demi-finales de la coupe : Ferencvaros Budapest - Rakosi Kaposvar 2-0 et 5-2 ; MTK Budapest - Honved Budapest 4-2 et 1-2. - La finale entre Ferencvaros et MTK aura lieu samedi à Budapest, après le match représentatif Hongrie B - Suisse B.

### Les Hongrois à l'entraînement

Les Hongrois ont disputé un dernier match d'entraînement avant leur rencontre de vendredi soir à Lausanne. A Budapest, ils ont battu, en deux fois trente minutes, Spartacus Budapest (deuxième division) par 6-0 (mi-temps 5-0). Le défenseur Janos Nagy (Vidéoton) a marqué trois des six buts.

### BADMINTON

### Démonstration chinoise à Fribourg

L'équipe nationale de Chine populaire a effectué une véritable démonstration, à Fribourg, au cours du premier des quatre matches qui doivent l'opposer à la Suisse (les trois autres auront lieu à Bâle, Zurich et Genève). Les Chinois se sont imposés par 5-1. Le seul point suisse a été obtenu en double par Edy Andrey et Hubert Riedo. Ce dernier a fait la décision à la sixième balle de match.

### BOXE

### Foreman - Frazier le 15 juin

Le combat en douze rounds entre les deux anciens champions du monde des poids lourds, George Foreman et Joe Frazier, aura lieu le 15 juin au Nassau Coliseum d'Uniondale, près de New York. Les deux boxeurs toucheront une bourse d'un million de dollars chacun.

### Matéo challenger européen

Le Français Jean Matéo a été désigné challenger officiel au titre européen des poids moyens détenu par le Britannique Bunny Sterling. Ce dernier fut sacré après avoir battu avant la limite l'Allemand Frank Reiche. Les contrats relatifs à l'organisation de ce championnat d'Europe devront parvenir au siège de l'EBU, à Rome, avant le 20 juin prochain. En attendant, Jean Matéo doit rencontrer le Marseillais Gratien Tonna le 6 mai, titre national en jeu.

NF NF NF NF NF  
**VOTRE JOURNAL**

### Sport-Toto

#### Prévisions du concours N° 18

1. Chiasso - Bellinzona	3 4 3
2. Etoile Car. Young Fellows	6 2 2
3. Gossau - Fribourg	5 3 2
4. Granges - Vevey-Sp.	5 3 2
5. Lucerne - Nordstern	6 3 1
6. Martigny-Sp. - Raron	4 3 3
7. Wettingen - Aarau	4 4 2
8. Bayern M. - MSV Duisburg	7 2 1
9. Hertha Berlin - Hamburger SV4	4 2
10. Werder Brême - Borussia Moenchengladbach	2 3 5
11. Bologna - Juventus Torino	3 3 4
12. Roma AS - Naples	3 4 3

Attention ! Le délai de remise des coupons pour le concours ordinaire N° 18 des 1<sup>er</sup>/2 mai ainsi que pour le concours supplémentaire N° 7 des 1<sup>er</sup>/4 mai 1976 a été fixé au jeudi 29 avril 1976 car le 1<sup>er</sup> mai est un jour férié à Bâle.

#### Concours supplémentaire du Sport-Toto

1. Bâle - Saint-Gall	7 2 1
2. Chaux-de-Fonds - NE/Xamax	4 3 3
3. Grasshoppers - Lugano	6 2 2
4. Lugano - Chénôis	5 3 2
5. Servette - Zurich	4 4 2
6. Winterthur - Bienne	4 4 2
7. Young Boys - Sion	6 2 2
8. Laufen - Boncourt	5 3 2
9. Locarno - Mendrisiostar	3 4 3
10. Delémont - Kôniz	5 3 2
11. Berne - Meyrin	6 3 1
12. Stade Lausanne - Nyon	5 3 2

#### Toto-X

Les autres rencontres comptant pour le Toto-X sont les suivantes :

13. Giubiasco - Blue Stars ZH	2 3 5
14. Morbio - Rûti	6 2 2
15. Schaffhouse - Chur	4 3 3
16. Tössfeld - Baden	2 4 4
17. Buochs - Emmenbrücke	6 3 1
18. Kleinhüningen - Solothurn	3 3 4
19. Laufen - Boncourt	6 2 2
20. SC Zoug - FC Zoug	4 3 3
21. Audax NE - Fétigny	3 4 3
22. Boudry - Monthey	4 4 2
23. Central FR - Le Locle	5 3 2
24. Montreux - Bulle	1 2 7
25. Como - Verona	4 4 2
26. Fiorentina - Lazio Roma	5 3 2
27. Milan - Cesena	5 4 1
28. Perugia - Internazionale	3 4 3
29. Sampdoria - Ascoli	4 4 2
30. Torino - Cagliari	7 2 1
31. Uerdingen - Offenbach	4 4 2
32. VfL Bochum - 1. FC Köln	3 3 4

# Montréal : à moins de 3 mois des JO

L'inauguration officielle du village olympique aura lieu le 22 juin prochain, comme prévu. Par rapport aux réalisations similaires conçues lors des olympiades précédentes, le village olympique de Montréal présente un certain nombre de nouveautés dont voici les plus intéressantes :

- Suppression de la discrimination entre les athlètes masculins et les athlètes féminins. Hommes et femmes pourront circuler librement à l'intérieur d'un village unique.
- Suppression des coupons repas, qui représentaient pour les chefs de mission un lourd fardeau administratif, et, toujours du point de vue restauration, création d'un menu international.
- Regroupement dans les étages inférieurs du village des quartiers généraux des différentes délégations, afin de fournir aux athlètes les con-

ditions de repos et de silence nécessaires à la préparation des compétitions sportives.

- Rassemblement sur un même étage de plusieurs délégations, afin de favoriser autant que possible les échanges entre athlètes d'origines différentes.
- Les chefs de mission se verront adjoindre un agent de liaison qui sera pour eux un véritable aide de camp. Par ailleurs, les chefs de mission qui en exprimeront le désir recevront le concours de représentants des différentes confessions religieuses.
- Affranchissement postal gratuit pour les habitants du village olympique, avec mise à leur disposition du matériel approprié.

## MARQUE DE CONFIANCE

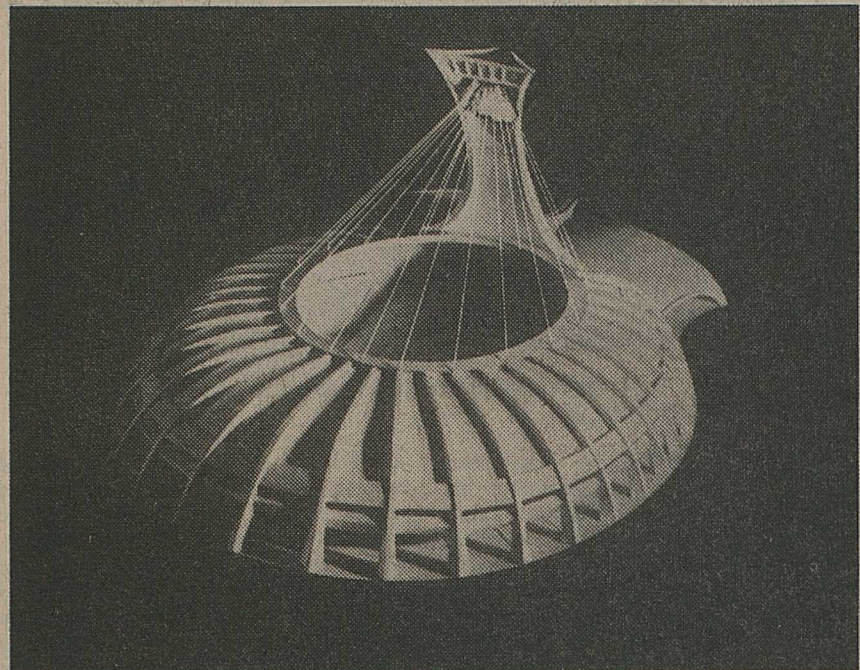
Le secrétaire honoraire de la Fédération internationale d'athlétisme ama-

teur, M. Frédéric Holder, a déclaré hier, après une visite des installations olympiques de Montréal, qu'il avait été en mesure de voir les progrès effectués depuis six mois et qu'il avait eu la satisfaction de constater que l'échéancier était respecté.

M. Holder, qui était accompagné de M. Adrian Paulen, membre du conseil de la Fédération, a ajouté qu'il était tout à fait rassuré quant aux équipements du village olympique et convaincu que les conditions de logement des athlètes et de leurs accompagnateurs seraient parfaitement adéquates.

Pour sa part, M. Paulen, après avoir fait observer qu'il participait aux organisations des Jeux olympiques depuis 1920, a signalé : « Nous repartons en toute confiance et nous pouvons affirmer que les organisateurs des Jeux olympiques de Montréal ont fait leur travail sérieusement ».

MM. Holder et Paulen sont les délégués techniques de la Fédération internationale d'athlétisme amateur.



Finallement, seule la partie supérieure du stade olympique (tour) ne sera pas construite pour les JO.

## TIR

### Tir des capitales romandes à Lausanne

#### Une seule victoire séduinoise

Dimanche dernier s'est disputé au stand de Lausanne, le tir des capitales romandes. Le Valais était représenté par les équipes de la Cible de Sion. Cette épreuve aux deux distances (300 m et 50 m) se déroula dans des conditions très difficiles, neige, pluie, ce qui ne facilita guère les tireurs car la visibilité était vraiment mauvaise. Au programme A, Sion 1 fut éliminé après deux tours, alors qu'au fusil d'assaut, elle termina deuxième soit à 15 points du vainqueur Genève 1. Au classement individuel, le premier Valaisien Michel Bornet obtint le 7<sup>e</sup> rang (programme A), alors que J.-P. Haefliger et Léonce Zermatten se classèrent deuxième ex aequo à un point du victorieux Genevois Schwager. Quant à la compétition à 50 m, les deux formations séduinoises ne passèrent pas le cap du premier tour, terminant respectivement 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> du classement final. Par contre à l'individuelle, la victoire revint au Séduinois Werner Antonioli avec 99 points devant le Neuchâtelois Lachat (98) et le Lausannois Bellenot, ex aequo. Voici les principaux résultats de cette première compétition de la saison :

Malleray, 91 ; 9. Favre Robert, Lausanne, 91 ; 10. Dennler Hans-Ruedi, Neuchâtel, 91 ; puis 19. Zermatten Arsène, Sion, 88 ; 24. Lugeon Raphy, Sion, 87 ; 31. Gex Willy, Sion, 86 ; 32. Lorenz Joseph, Sion, 86 ; 33. Pannatier Marius, Sion, 86 ; 36. Zermatten Claude, Sion, 85 ; 41. Fleury Louis, Sion, 85 ; 42. Monnet Vital, Sion, 85 ; 45. Jordan Louis, Sion, 84.

**CLASSEMENT INDIVIDUEL 1<sup>er</sup> TOUR FUSIL D'ASSAUT**  
 1. Schwager Rémy, Genève, 71 pts ; 2. Wengen Jacques, Lausanne, 70 ; 3. Zermatten Léonce, Sion, 70 ; 4. Haefliger Jean-Paul, Sion, 70 ; 5. Rossi Louis, Genève, 68 ; 6. Rossier Arnold, Sion, 68 ; 7. Rothen Michel, Sion, 67 ; 8. Bersier André, Genève, 67 ; 9. Monnet André, Lausanne, 67 ; 10. Yersin Pierre, Genève, 67 ; 11. Rothen Michel, Sion, 67 ; puis 14. Héritier Jean, Sion, 66 ; 16. Bourban Jacques, Sion, 66 ; 17. Haefliger Roger, Sion, 66 ; 21. Zaugg Kurt, Sion, 65 ; 26. Bornet Gérard, Sion, 64.

**CLASSEMENT DES GROUPES 50 m**  
 1. Genève 1, 466 - 469 - 481 ; 2. Neuchâtel 1, 472 - 476 - 478 ; 3. Genève 2, 461 - 475 - 471 ; 4. Lausanne 1, 463 - 467 ; 5. Fribourg 1, 461 - 445 ; 6. Sion 1, 470 ; 7. Sion 2, 456/95/95 ; 8. Lausanne 2, 456/95/93 ; 9. Fribourg 2, 545 ; 10. Neuchâtel 2, 431.

**CLASSEMENT INDIVIDUEL 1<sup>er</sup> TOUR 300 m**  
 1. Antonioli Werner, Sion, 99 pts ; 2. Lachat Yves, Neuchâtel, 98 ; 3. Bellenot Raymond, Lausanne, 98 ; 3. Corminbœuf Y. Genève, 97 ; 5. Klay Philippe, Lausanne, 97 ; 6. Gygax Roger, Genève, 97 ; 7. Bosson Joseph, Fribourg, 96 ; 8. Valette Luc, Sion, 96 ; 9. Mermoud Marcel, Neuchâtel, 96 ; 10. Giroud Pierre, Neuchâtel, 96 ; puis, 12. Barchmann Urs, Sion, 95 ; 15. Donnet Gérard, Sion, 95 ; 21. Bucheler Alfred, Sion, 94 ; 25. Barras Jérémie, Sion, 93 ; 32. Christinat Paul, Sion, 92 ; 33. Zumofen Joseph, Sion, 92 ; 34. Spiess Freddy, Sion, 92 ; 35. Fleury Gabriel, 91.

**CLASSEMENT DES GROUPES Programme A :** 1. Lausanne 1, 440-440-434 ; 2. Malleray 1, 434 - 436 - 425 ; 3. Neuchâtel 2, 435 - 431 - 425 ; 4. Genève 1, 433 - 429 ; 5. Sion 1, 426 - 427 ; 6. Genève 2, 427 - 419 ; 7. Fribourg 1, 424/93 ; 8. Neuchâtel 2, 424/91 ; 9. Lausanne 2, 419/90 ; 10. Sion 2, 419/86.

**CLASSEMENT INDIVIDUEL 1<sup>er</sup> TOUR 300 m**  
 1. Affolter Marc, Malleray, 95 pts ; 2. Stucky Jean, Neuchâtel, 94 ; 3. Schröter Claude, Fribourg, 93 ; 4. Musy Georges, Fribourg, 92 ; 5. Valleljan Michel, Lausanne, 91 ; 6. Rollier Georges, Lausanne, 91 ; 7. Bornet Michel, Sion, 91 ; 8. Hinni Jean,

## Championnat suisse de groupes et concours individuels

Le championnat suisse de groupes, premier tour, cumulé avec le concours individuel aura lieu au stand de Sion le samedi et dimanche 1 et 2 mai 1976. La Cible de Sion, société organisatrice pour les tireurs des localités des Agettes, de Bramois, Savièse, Vex et Sion, lance un appel à tous les tireurs pour participer à ce premier tour du championnat suisse de groupes. Une magnifique distinction récompensera les meilleurs tireurs. La munition est offerte et nous espérons vous voir nombreux au stand de Sion le week-end prochain. L'horaire des tirs est le suivant : samedi 1er mai de 8 heures à 11 h. 30 et 13 h. 30 à 17 heures dimanche 2 mai de 8 heures à 11 h. 30

Merci d'avance de votre participation et vous souhaitons plein succès pour la première étape du championnat suisse de groupes 1976.

Cible de Sion, le responsable  
Vital Monnet

## EQUIPPISME

### Le concours de Vandœuvres en septembre

D'abord prévu en juin, le concours hippique national de Vandœuvres/Genève a été définitivement fixé aux 11 et 12 septembre 1976. Il comportera notamment deux épreuves qualificatives pour le championnat suisse et deux épreuves de la nouvelle coupe de Suisse.

## MOTOCROSS

### Claude Maret en grande forme

En ce début de saison, nous sommes heureux de constater que notre Valaisien Claude Maret, de Fontenelle, qui pilote, cette année, une Yamaha 500 cm<sup>3</sup>, est en grande forme. Sur les trois épreuves disputées, il termina 3<sup>e</sup> à Ederswil, 2<sup>e</sup> à Anger (France) et 12<sup>e</sup> (1<sup>er</sup> Suisse) à la manche du championnat du monde de Payerne, toujours en catégorie 500 inter. Pour Claude Maret, l'objectif 1976 reste bien entendu le titre en championnat suisse, dont huit manches devront encore être disputées. Il participera à 24 épreuves, dont deux manches du championnat du monde. Son prochain rendez-vous sera à Weiningen (ZH), dimanche 2 mai.

## ATHLÉTISME

### DIMANCHE À SION (ANCIEN-STAND) Deuxième meeting de la saison

Après Naters, samedi dernier, c'est au tour des deux clubs séduinois (CA Sion et Sion-Olympic) de mettre sur pied un meeting ouvert à l'élite, aux juniors et cadets. Au programme : perche, disque, longueur, hauteur, 100 m, 200 m, 4 x 100 m, 4 x 800 m, 1500 m et 5000 m.

Voici l'horaire de ce meeting :  
**Organisation :** CA Sion - Sion-Olympic, selon FSA.  
**Date et lieu :** dimanche 2 mai à Sion, Ancien-Stand.  
**Inscriptions :** sur place et 30 minutes avant le départ - deux francs par discipline.  
**Divers :** l'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de maladie ou de vol.

### Disciplines et horaire

Hommes			Femmes		
Actifs dès 56	Juniors 57/58	Cadets	Actives dès 57	Juniors 58/59	Cadettes
08.30	Ouverture des vestiaires - rassemblement du jury				
09.00	1500 m perche	1500 m perche	1500 m perche	disque	disque
09.30	200 m	200 m	200 m		
09.45	disque longueur	disque longueur	disque longueur	100 m	100 m
10.15	5000 m	5000 m		hauteur	hauteur
10.45				400 m	400 m
11.00	4 x 800 m	4 x 800 m	4 x 800 m	3 x 800 m	3 x 800 m
11.30	4 x 100 m	4 x 100 m	4 x 100 m	4 x 100 m	4 x 100 m

## VOLLEYBALL

### Challenge « Christine » à Bramois

Pour la troisième année consécutive, la gym-hommes de Bramois a mis sur pied un tournoi de volleyball avec comme enjeu le challenge « Christine » offert par M. Fleury, viandes, à Bramois.

Dix équipes ont participé et, divisées en deux groupes, ont effectué, à la salle Barbara, un premier tour de qualification qui s'est clos comme suit :

**Premier groupe :** 1. Bramois, 8 points ; 2. Uvrier 2, 6 ; 3. Sion, 4 ; 4. Ardon 2, 2 ; 5. Sierre, 0, absent.

**Deuxième groupe :** 1. Uvrier 1, 8 points ; 2. Charrat 1, 6 ; 3. Leuk-Susten, 4 ; 4. Bramois 2, 2 ; 5. Ardon 1, 0.

A la suite de ce classement intermédiaire, les premiers de chaque groupe ont disputé les finales, les deux premiers pour les deux premières places et les deux deuxièmes pour les troisièmes et quatrièmes places.

**Classement final :** 1. Uvrier 1 gagne le challenge Christine ; 2. Bramois 1 ; 3. Charrat 1 ; 4. Uvrier 2 ; 5. Leuk-Susten et Sion ; 7. Bramois 2 et Ardon 2 ; 9. Ardon 1.

### Châteauneuf-Conthey SAMEDI 8 MAI 1976 À 15 HEURES « L'écolier contheysan le plus rapide »

Pour filles et garçons. Éliminatoire pour la finale de l'écolier romand le plus rapide.

**Dates de naissance :** 1962-1963, 1964-1965. **Distance :** 100 m, 80 m.

**Inscription gratuite sur bulletin d'inscription ci-dessous.**

**Dernier délai :** jeudi 6 mai 1976. Les trois premiers de chaque catégorie et année sont qualifiés pour l'éliminatoire régionale.

**Calendrier :** 8 mai : finale contheysanne ; 15 mai : finale régionale du centre ; 27 mai : finale valaisanne ; 20 juin : finale romande à Sion.

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Je m'inscris pour la finale de l'écolier contheysan le plus rapide qui aura lieu le 8 mai 1976 à 15 heures à Châteauneuf.

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Année : \_\_\_\_\_  
 Domicile : \_\_\_\_\_  
 Signature : \_\_\_\_\_

A retourner à : SFG Conthey, case postale 1964 Plan-Conthey pour le 6 mai 1976.

## SPORT-HANDICAP

### La finale des championnats suisses de basketball sur fauteuils roulants

Le week-end dernier s'est déroulé à Martigny, le tournoi final des championnats suisses de basket-ball sur fauteuil roulant.

Les équipes de Bâle, Uster, Genève et Valais, se sont retrouvées à la salle du Bourg à Martigny, pour disputer le titre de champion suisse de basket-ball pour handicapés.

Dès le premier match, l'équipe valaisanne s'est imposée face à Bâle (55 à 27 pts.). Dans le 2<sup>e</sup> match, les spectateurs ont pu admirer les deux adversaires les plus acharnés, ceux qui se disputaient le titre du champion : Genève et Uster se sont livrés une bataille sans répit qui s'est terminée par une victoire d'Uster (33 à 31 pts.).

Le clou du samedi était le match qui opposait l'équipe de la vallée du Rhône à Uster. Les Valaisiens se sont battus et défendus comme des lions. C'était de loin le meilleur match qu'ils ont joué selon la mémoire de Jean-Marc Cretton, entraîneur de la formation valaisanne, qui sait mener une équipe à de merveilleux résultats. Le Sport-Handicap valaisain lui en est très reconnaissant. Qu'il puisse trouver dans le match Valais-Uster (56 à 26 pts) sa pleine récompense.

Un peu plus calme et moins déchainés,

les Genevois se sont imposés face à Bâle par 47 à 19 pts.

Dimanche matin de bonne heure déjà, les Zurichois se sont vengés sur les Bâlois. Ils ont gagné le match par 52 à 19 pts. Pour terminer le tournoi, l'équipe valaisanne a laissé la victoire aux Genevois, qu'ils n'ont d'ailleurs jamais réussi à battre. (C'est peut-être psychologique.) Malgré une défense extraordinaire ils perdirent le match 28 à 53 points.

**Voici le classement du tournoi :** 1. Genève 4 pts (+ 51) ; 2. Valais 4 pts (+ 33) ; 3. Uster 4 pts (+ 15) ; 4. Bâle 0 pt, et le classement final des championnats suisses : 1. Genève 18 pts (+ 167 pts) ; 2. Uster 18 pts (+ 103 pts) ; 3. Valais 12 pts ; 4. Bâle.

Malgré la fin du championnat, les entraînements de l'équipe de basket-ball valaisanne continuent, afin de retrouver une équipe en pleine forme pour la saison 76/77.

Le Sport-Handicap Valais remercie tous les spectateurs de leur soutien et l'encouragement qu'ils apportent aux joueurs handicapés et espère pouvoir les recevoir encore plus nombreux à une prochaine manifestation de Sport-Handicap.

Christiane Loetscher

## MARCHE

### Les jeunes Valaisans au GP de la Broye

De nombreux Valaisiens s'étaient déplacés en pays de Fribourg pour disputer le grand prix de la Broye. C'est ainsi que l'on enregistra plusieurs victoires et places d'honneur, chez les cadets et écoliers. Voici d'ailleurs les principaux résultats de cette épreuve qui ne fut pas un modèle du genre sur le plan organisationnel :

**Catégorie cadets B (5 km) :** 1. Bertoldi Aldo, CM Sainte-Croix, 27'11" ; 2. Buppert Raymond, CM 13 Etoiles, 28'32" ; puis 6. Chérix Pierre-Marie, CM Monthey, 30'15" ; 8. Berra Rémy, CM Monthey, 31'08" ; 12. Motier Charly, CM Monthey, 33'42" ; 14. Chérix Dominique, CM Monthey, 34'10".

**Ecoliers A (5 km) :** 1. Macheret Georges, CM Nyon, 30'35" ; puis 4. Girod Urbain, CM Monthey, 33'27" ; 5. Chérix Michel, CM

Monthey, 33'33" ; 9. Udriot Christophe, CM Monthey, 36'23" ; 10. Nemeth Jean-Charles, CM Monthey, 36'35".

**Ecoliers B (1 km 338) :** 1. Humbert François, CM Nyon, 7'28" ; puis 4. Germanier Pierre, Conthey, 7'50" ; 5. Déliroz Yannick, Conthey, 7'55" ; 7. Chérix Marcel, CM Monthey, 8'44" ; 10. Rouiller Jean-Michel, CM Monthey, 9'35".

**Ecoliers C (1 km 338) :** 1. Pralong Gérard, CM Conthey, 8'00".

**Féminines et juniors féminines (5 km) :** 1. Messerli Hanni, CM Sainte-Croix, 29'59" ; puis 4. Favre Elisabeth, Conthey, 32'19".

**Ecolières A + B (1 km 338) :** 1. Pralong Monique, Conthey, 7'25" ; puis 3. Pfiffer Nicole, CM Conthey, 7'40".

### Mac Wilkins plus fort que Powell ?

L'Américain Mac Wilkins, qui a battu samedi le record du monde du lancement du disque avec 69 m 18, ne se considère pas pour autant comme le favori olympique. « John Powell est toujours l'homme à battre à Montréal », a dit le géant barbu de l'Oregon (1 m 93/115 kg) en parlant de l'ex-recordman mondial. Tous deux sont membres du fameux « Pacific Coast Club ». Ils s'entraînent à San José, près de San Francisco.

« Le style de Powell est très simple mais efficace. Il est plus régulier dans les compétitions et a une plus grande expérience », a ajouté Wilkins. « Mais si j'améliorais ma technique, j'augmenterais mes chances de décrocher la médaille d'or. »

« Multiple Mac », surnom donné par ses camarades en raison de ses dons (il a lancé le poids à 19 m 40 et excelle aussi au lancer du marteau et au javelot), a étudié des films d'Al Oerter, quadruple champion olympique, et de Jay Silvester. Cette initiative lui a semblé-t-il réussie, puisque sa progression a été rapide et régulière : 64 m 77 en 1973, 65 m 12 en 1974, 66 m 78 en 1975 puis 69 m 18 (record du monde le 24 avril à Walnut/Californie).

Wilkins, dont le style s'apparente plus à celui de Sylvester (« l'homme que j'essaie toujours d'imiter ») qu'à celui de Powell, doit aussi sa progression à un gain considérable en muscles et en poids. Il ne pesait que 86 kilos à son entrée à l'université de l'Oregon où il a fait ses études. Un séjour en RFA, en 1974, l'a beaucoup aidé à se développer.

Professeur dans le « secondaire » (High School), Wilkins (25 ans) ne travaille pas cette année. Il consacre tout son temps à l'entraînement. Il retrouvera John Powell et un autre camarade, Al Feuerbach, ex-recordman mondial du lancer du poids, samedi, à l'occasion d'une réunion à San José.



# Les Belges en nombre et en valeur au 63<sup>e</sup> championnat de Zurich

Les professionnels belges domineront en nombre et en valeur le peloton du 63<sup>e</sup> championnat de Zurich, unique épreuve helvétique comptant pour la coupe du monde des marques (départ à Wallisellen, arrivée à Oerlikon). Celle-ci se disputera le 2 mai, soit le lendemain du Grand Prix de Francfort.

Onze groupes sportifs seront représentés (environ 80 concurrents). La plupart des principaux vainqueurs de ce début de saison seront au départ : Eddy Merckx (Milan-San Remo), Joseph Bruyère (Liège-Bastogne-

Liège), Freddy Maertens (Grand-Wevelgem et Amstel Gold Race), ainsi que Roger De Vlaeminck (Tour de Sardaigne, course des Deux-Mers notamment), Michel Laurent (Tour de Corse, Paris-Nice), Michel Pollentier (Tour de Belgique), et Marc Demeyer (Paris-Roubaix).

Incontestablement, l'épreuve zurichoise est digne d'intérêt. Les Italiens d'ailleurs y ont délégué quelques-uns de leurs meilleurs éléments actuels, soit Francesco Moser, Giovanni Battaglin et Fausto Bertoglio. On re-

trouvera également les Belges Dierickx, Verbeeck et Godefroot. Tous sont susceptibles d'inscrire leur nom au palmarès de cette course, longue de 254 kilomètres.

Les professionnels auront à aborder à trois reprises les cotes de Regensberg et de l'Huettikerberg. Il s'agit-là des principales difficultés du parcours. Côté helvétique, on verra à l'œuvre Roland Salm et son équipier Ueli Sutter, René Leuenberger, Meinrad Voegelé, Peter Wollenmann, Walter Mueller, Albert Zweifel, Roland Schaer, René Savary, Bruno Keller et Gilbert Bischoff.

Trois anciens vainqueurs seront présents : Godefroot (1970 et 1974), Dierickx (1973) et De Vlaeminck (1975).

Les amateurs d'élite (toutes les catégories figurent au programme) se retrouveront pour une nouvelle manche de leur championnat de l'ARIF. Les meilleurs éléments seront donc au rendez-vous, même ceux se trouvant actuellement à l'étranger. Parmi eux, il en est un qui rêve de gagner cette classique helvétique : c'est Eric Loder, vainqueur cette saison du Grand Prix de Genève et le plus régulier de tous. La course des amateurs d'élite aura lieu sur 175 kilomètres.

## Laurent et Pintens au Tour de Suisse

L'équipe franco-belge Miko-de Gribaldi-Superia participera au Tour de Suisse avec à sa tête le Français Michel Laurent, révélation de la saison. Le vainqueur du Tour de Corse et de Paris-Nice, qui disputera également le Tour de Romandie, sera épaulé par Georges Pintens, ex-lauréat du Tour de Suisse. Les autres membres de cette formation seront les Belges André Doyen, Hermann Vrijders et Wilfrid Wezemaël et les Français Michel Charlier, Antoine Gutierrez et Hubert Mathis.

## Thurau s'adjuge le prologue du Tour d'Espagne

L'Allemand Dietrich Thurau, membre de l'équipe dirigée par le Hollandais Peter Post, a remporté le prologue du Tour d'Espagne, disputé à Estepona, en Andalousie. Sur 3 km 200 contre la montre, Thurau, excellent poursuiveur, a devancé l'Espagnol Javier Elorriaga de 1"6. Cette épreuve initiale n'a guère convenu aux favoris, et notamment aux Espagnols Augustin Tamames, vainqueur de la Vuelta l'an dernier, et Luis Ocaña, comme d'ailleurs au Suisse Josef Fuchs. Voici le classement :

1. Dietrich Thurau (RFA) les 3 km 200 en 4'02"8 ; 2. Javier Elorriaga (Esp) 4'04"4 ; 3. Ko Hoogedoorn (Ho) 4'09"2 ; 4. Hennie Kuiper (Ho) 4'09"9 ; 5. Jesus Manzanera (Esp) 4'10" ; 6. Gerrie Knetemann (Ho) 4'10"6 ; 7. Antonio Gonzales-Linares (Esp) 4'10"9 ; 8. Jean-Pierre Baer (Be) 4'12"8 ; 9. José de Cauwer (Ho) 4'13"2 ; 10. Aad den Hoek (Ho) 4'14"3.

## Le Grand Prix de l'Unita

La domination italienne s'est poursuivie au Grand Prix de l'Unita. Après Barone, vainqueur le premier jour à Tarquinia, Giuseppe Passuello a remporté la deuxième étape, Tarquinia - Foligno (167 km). Les résultats :

Deuxième étape : 1. Giuseppe Passuello (It) 3 h. 59'26" (moyenne 41,800) ; 2. Dino Porrini (It) à 7" ; 3. Lev Likhatchev (URSS) ; 4. William Nixon (GB) ; 5. Petrus van Dekruys (Ho), même temps. - Classement général : 1. Barone (It) 7 h. 40'13" ; 2. Koot (Ho) à 10" ; 3. Porrini (It) à 24" ; 4. Sgalbazzi (It) à 25" ; 5. Vandenbrande (Be) à 50".

## Berger victorieux en Belgique

L'amateur élite zurichois, qui se trouve depuis deux semaines en Belgique, s'est imposé dans une « kermesse » disputée sur 115 km à Zonnegem. Il a battu au sprint Freddy Because et huit autres coureurs belges.

## YACHTING

### Le championnat d'Europe des flying dutchman

A Hyères, les Français Yves et Marc Pajot, champions du monde en titre, ont remporté la troisième régates du championnat d'Europe des flying dutchman devant les Hollandais Jan et Sorg Pollebrecht et les Allemands de l'Est Wolf-Klenke. Au classement général, ils restent cependant très loin, car ils avaient été médiocres lors des deux premières régates (15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>).

## SKI

### Six médailles gagnées en Italie par les jeunes skieurs de Saas-Fee



La délégation valaisanne à son retour d'Italie. On reconnaît de gauche à droite, l'entraîneur Christian Bregy, Mireille Studer, Hedy Buercher, Josianne Possa, Willi Kummer, Pirmin Zurbriggen et le chef technique Kurt Bumann.

Une délégation de Saas-Fee vient de participer au concours annuel de l'Association internationale pour la promotion du ski au sein de la jeunesse et l'entretien des contacts.

Il s'agissait d'une rencontre groupant cinq nations. La Suisse était donc représentée par Saas-Fee à Madesimo (Italie).

Nos représentants y ont fait mieux que de se défendre. Bien que confrontés à des concurrents de valeur exceptionnelle, compte tenu de leur âge, ils réussirent tout de même à remporter six médailles et à décrocher la troisième place du classement par nations. Entraînés par l'ancien champion Christian Bregy et conseillés par le chef technique Kurt Bumann, la délégation helvétique s'attira en outre les sympathies du public pour sa tenue exemplaire.

Le classement :

Par équipes : 1. Oberstdorf (Al) 817 p. - 2. Schruns (Aut) 810 - 3. Saas-Fee (S) 592 - 4. Courchevel (Fr) 545 - 5. Madesimo (It) 490.

### SLALOM

Filles (1964-65) : 1. Andrea Ganhal, Schruns - 2. Marielle Studer, Saas-Fee - 6. Pierrette Heinzmann, Saas-Fee - 9. Suzanne Anthamatten, Saas-Fee - 12. Andenmatten Edy, Saas-Fee - 14. Daniela Kalbermatten, Saas-Fee.

Garçons (1962-63) : 1. Kittlin Jochen, Schruns - 2. Orlainsky Christian, Schruns - 3. Zurbriggen Pirmin, Saas-Fee.

Garçons (1960-61) : 1. Weiler Stefan, Oberstdorf - 2. Kummer Willi, Saas-Fee - 3. Perrier J.-M., Courchevel.

### SLALOM GÉANT

Filles (1964-65) : 1. Andrea Ganhal, Schruns - 2. Possa Josianne, Saas-Fee - 3. Martocchi Sonja, Madesimo.

Filles (1960-61) : 1. Heberger Heddi, Schruns - 2. Buercher Hedi, Saas-Fee - 3. Winkler Elisabeth, Schruns.

Garçons (1962-63) : 1. Orlainsky Christian, Schruns - 2. Zurbriggen Pirmin, Saas-Fee - 3. Renn Walter, Oberstdorf.

## Des changements à la FSS

Lors d'une réunion à Glaris, la Fédération suisse de ski (FSS) a dû enregistrer, pour des raisons professionnelles, la démission du responsable de la discipline « saut », M. Hans Zimmermann. Ce dernier, il y a quatre ans, avait pris la succession de M. Germano Cassis. Les félicitations d'usage ont été exprimées à M. Zimmermann dont le remplaçant n'a pas encore été désigné.

Le comité central se penchera le 25 mai sur cette question de succession. Le nom d'Ewald Roscher a été avancé. Au cas où l'entraîneur actuel serait nommé, tous les chefs de discipline fonctionneraient à plein temps à partir de 1976. La nomination d'un entraîneur de saut comme assistant à M. Roscher est prévue.

### 120 000 francs pour les espoirs

L'action entreprise cet hiver par la Fédération suisse de ski avec le concours de l'Association des maîtres boulangers et pâtisseries a permis de récolter la somme de 120 000 francs entre le 7 janvier et le 17 février. Ce montant sera mis à disposition du mouvement des juniors.

## ATHLÉTISME

### Victoire sierroise en Tchécoslovaquie

Lors du déplacement de l'équipe valaisanne à Poissy (France), les dirigeants de la FVA avaient promis d'offrir un voyage à Hluboka à celui qui se classerait meilleur Valaisan à l'occasion de cette épreuve.

L'idée est d'autant plus excellente que le sérieux de ces gars mérite bien à l'occasion une marque de gratitude et de reconnaissance.

L'élus pour les 25 km de Hluboka, le 25 avril 1976, était donc le Sierrois Ulysse Perren, qui a d'ailleurs réussi une course magnifique. Il passait notamment en 2<sup>e</sup> position au 10<sup>e</sup> km, dans l'excellent temps de 32'30". Il devait hélas connaître un léger passage à vide dû à un départ trop rapide, entre le 10<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup> km. Mais nullement dé-

couragé par ces ennuis, il se reprenait très bien pour terminer à la 15<sup>e</sup> place. Le vainqueur de cette épreuve n'est autre que le 2<sup>e</sup> de Sierre-Montana 1975, l'Anglais Chris Stewart. Les Valaisans Roger Pitteloud et Philippe Theytaz ont précédemment couru cette épreuve à laquelle beaucoup tiennent à participer une fois.

### A ODETTE VETTER... LA PALME DE LA VICTOIRE

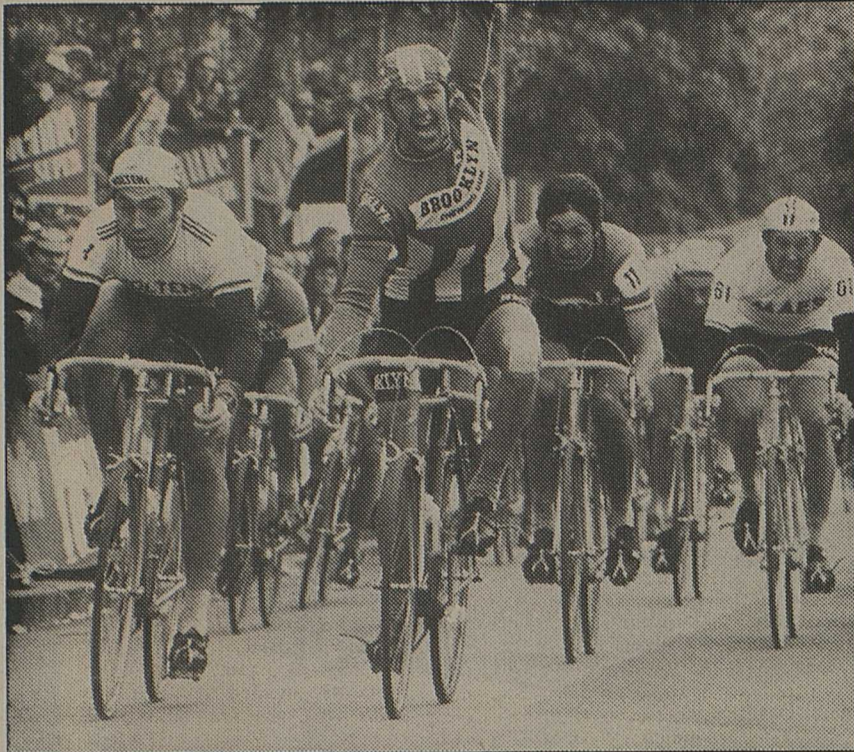
Le couple Bernard et Odette Vetter, également du CA Sierre, a aussi fait le déplacement à Hluboka. Odette Vetter s'est spécialement illustrée chez les féminines en s'imposant en 1 h. 48'21".

Gageons que les trois Sierrois garderont un lumineux souvenir de ce déplacement.

### CLASSEMENT

Elites (250 classés) : 1. Christ Stewart (GB) 1 h. 21'15" ; 2. Broum Pavel (Tch) 1 h. 22'00" ; 3. Hebnig Heinz (Tch) 1 h. 22'43" ; 4. Hagen Joseph (Tch) 1 h. 22'43" ; 5. Kumst Zdeněk (Tch) 1 h. 23'16" ; puis 15. Perren Ulysse, CA Sierre, 1 h. 25'18" ; 43. Vetter Bernard, CA Sierre, 1 h. 33'14".

Dames (6 classées) : 1. Odette Vetter, CA Sierre, 1 h. 48'21".



L'année dernier, Roger De Vlaeminck s'imposait devant Merckx (à gauche), F. Moser et F. Verbeeck (à droite). Et dimanche prochain ?

## VOLLEYBALL

### Un challenge «Christine»

Christine, fille de M. Gabriel Fleury, de Bramois, a donné son nom à un challenge que de nombreuses équipes gym-hommes se disputent depuis plusieurs années. Initialement prévu à Bramois où il est organisé par la section locale, ce tournoi s'est déroulé dimanche à la salle Barbara des casernes, à la suite de la réapparition soudaine de la neige.

Les équipes suivantes ont répondu à l'appel des organisateurs : Ardon 1, Ardon 2, Bramois 1, Bramois 2, Charrat, Sion 2,

Susten, Uvrier 1, Uvrier 2. Sierre a déclaré forfait. Pour la deuxième année consécutive, Uvrier 1 remporte le challenge, battant en finale Bramois 1, alors que Charrat prenait le meilleur sur Uvrier 2 pour la troisième place.

En présence de la charmante Christine, Marcel Biner, président de l'Association du Centre, procéda à la distribution des prix au cours de laquelle chaque équipe fut récompensée.

## Doublé de Peter Luescher

Le Suisse Peter Luescher a réussi le doublé dans le Grand Prix d'Isola 2000. Il a remporté tant le slalom spécial que le slalom géant. Les résultats :

Spécial : 1. Peter Luescher (S) 93"26 ; 2. Paolo De Chiesa (It) 93"60 ; 3. Thomas Hauser (Aut) 93"85 ; 4. Alois Morgenstern (Aut) 93"95 ; 5. Diego Amplatz (It) 93"95 ; puis : 10. Peter Aellig (S) 96"43. - Géant : 1. Peter Luescher (S) 2'53"49 ; 2. Prisco Raguth (S) 2'53"50 ; 3. Elio Tressazzi (It) 2'53"89 ; 4. Francisco Fernandez-Ochoa (Esp) 2'53"99 ; 5. Manfred Brunner (Aut) 2'54"01 ; puis : 9. Karl Eggen (S) 2'55"44.



**CYNAR** l'apéritif des personnes actives

# PRIX INATTENDU



# 99.-



Liquette daim  
gris, beige  
Gr. 40-56



Robe jersey/  
polyester  
rouge, vert,  
bleu  
Gr. 38-48

# 49.90

# 11.95



Robe fillette en smock  
avec foulard  
Gr. 92- 98 11.95  
104-116 13.95



Pantalon gabardine  
polyester/laine  
beige, swissair, vert clair  
Gr. 38-50

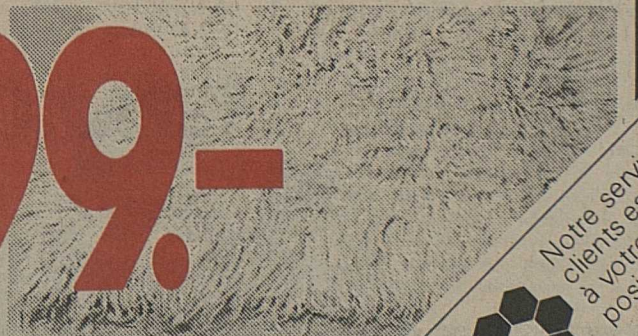
# 35.90



# 19.95

Courtepointe  
nylon  
rembourrage  
polyester  
envers  
tricot/nylon  
bleu, vert, or  
140x200 cm

# 29.90



# 199.-

Nappe avec  
serviettes, coton, orange,  
rouge, bleu 140x180/6

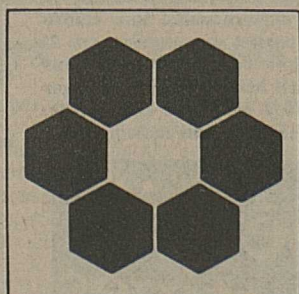
FLOKATI tapis grec  
pure laine vierge,  
190x290 cm



Sabots suédois semelle bois  
recouvert caoutchouc  
bleu/rouge, rouge/marron  
Gr. 27-35 12.95  
36-40 13.95  
41-45 14.95

# 129.5

Chaque prix: une performance!



# PLACETTE

Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Rolle, Sierre, Sion, Vevey, Yverdon



Acheter sans argent  
comptant  
avec la carte de  
client MANOR

Notre service  
clients est  
à votre dis-  
position

**COLLONGES** 30 avril dès 20 h. 30

**JEAN VALTON**

**GALA**  
présenté par Michel Dénériaz

**ROBERT ROCCA**

**JEAN RIGAUX**

suivi d'un **BAL**  
orchestre "New Merry Boys"

Organisé dans le cadre du 20<sup>e</sup> concert des chanteurs du Bas-Valais

**Location :**  
SION centre commercial Métropole  
MARTIGNY Publicitas  
Librairie Gaillard  
ST-MAURICE Mag. tabac Richard  
MONTHEY Publicitas  
Placette  
COLLONGES Dans les 3 cafés  
Renseignements et réservation :  
tél. 026/8 41 34

Prix unique : Fr. 15.-

La jeunesse  
c'est notre avenir



Le triangle de nos  
relations d'affaires :  
AMITIE  
CONFIANCE  
SECURITE



**CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS**

La banque régionale valaisanne



DISCOUNT DE TAPIS  
A. BURGNER SA

Rue du Simplon 26, 3960 Sierre

**TAPIS PAROI - PAROI**

	Prix Disc.
Feutre aiguillettes pl. 40x40	Fr. 10.- m2
Plaques Heuga 50x50	Fr. 30.- m2
Feutre aiguillettes 200 cm	Fr. 7.50 m2
Elastica, 200 cm	Fr. 11.- m2
Salvador Nylon, 400 cm	Fr. 12.- m2
Teresa, 400 cm	Fr. 14.- m2

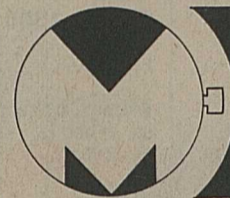
et plusieurs autres qualités, unis avec dessin ou imprimé directement de notre stock

PROFITEZ DONC DE NOS VÉRITABLES PRIX-DISCOUNT



Livraison gratuite à domicile  
Avec désir d'installation

D'autres magasins à Luzern, Biel, Solothurn, Regensdorf



**G. MARET** Horlogerie - Bijouterie

1926 FULLY ☎ 026/5 44 04 - 5 44 05

**PENDULES NEUCHÂTELOISES**  
à partir de Fr. 498.-

*Eluxa*

Gravure et pose à domicile GRATUITS  
Rabais pour sociétés et entreprises : 10%

Fabrication suisse

**Nouvelliste**  
et Feuille d'avis du Valais

Un journal indispensable à tous.

Il peut vous coûter cher de ne  
pas connaître la différence entre  
un crédit et  
**le crédit Rohner**

Nous sommes meilleur  
marché - comparez!

**Nou-  
veau!**

**Télécrédit 022 28 07 55**  
Appelez - commandez le crédit par téléphone -  
le paiement suit dans le plus bref délais. Encore plus  
rapide à nos guichets.

Je préfère recevoir discrètement par poste votre documentation.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ 587  
NP/Lieu \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_



**Banque Rohner SA**

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 28 07 55

**PIÈGES  
A  
REBOURS**



Desmond  
BAGLEY  
92

Copyright by Les Presses de la Cité, Paris, et Cosmopress, Genève.

Mackintosh tapa le fourneau de sa pipe contre le tronc de l'eucalyptus.

— Une bonne question, reconnut-il. Eh bien, d'abord parce que l'effet du rapport Mountbatten se dissipe. Au début, les établissements pénitentiaires se sont ingéniés à renforcer les mesures de sécurité mais la grande cohorte des sociologues britanniques n'a pas tardé à pousser les hauts cris et, somme toute, je ne lui donne pas absolument tort. Il y a deux manières de considérer les prisons : comme

des lieux de châtiement ou comme des lieux de réhabilitation. Les nouvelles mesures ont laissé de côté l'aspect réhabilitation, et le réformateur pénal assure que le mal qu'elles ont fait en six mois durera dix ans. — Il haussa les épaules. — Mais, vrai ou faux, cela sort de mon domaine. Les prisonniers de droit commun ne m'intéressent pas. Mon affaire, ce sont les espions du genre de Blake ou de Lonsdale. Quand on les attrape, on peut soit les fusiller, soit les fourrer en prison. Mais leur détention n'a pas pour objet de les punir ou de les réhabiliter ; son but est de les retirer de la circulation à cause de ce qu'ils savent.

Il n'avait pas répondu à ma question. Aussi je revins à la charge.

— Pour quelle raison remettez-vous tout cela sur le tapis actuellement ?

— Il vient d'y avoir une grosse prise. La plus grosse que nous ayons jamais faite. Blake, Dieu sait ! ce n'était pas mal ! mais en regard du type dont il s'agit, c'est une épinoche comparée à un requin... et il ne faut pas laisser échapper le requin. J'ai insisté auprès du Premier ministre pour qu'il crée une prison spéciale, destinée à ce genre de détenus, mais il prétend que c'est impossible pour

des raisons politiques. Donc Slade relève du système pénitentiaire classique — régime de haute surveillance, il est vrai.

— Slade ! Je n'ai jamais entendu parler de lui.  
— Il est à l'hôpital, en ce moment. Il a été blessé quand on l'a attrapé. Plusieurs balles dans le bassin. Quand son état le permettra, il passera en jugement et, si nous distribuons les peines à la manière des Texans, il se verrait condamné à cinq mille ans. Quoi qu'il en soit, nous voulons le garder à l'ombre durant les vingt prochaines années. Après, ça n'aura plus grande importance.

— Vingt ans ! Il a dû en apprendre.

— Pouvez-vous concevoir qu'un Russe — car Slade est Russe — arrive à occuper dans l'Intelligence Service un poste lui donnant en partie la supervision du contre-espionnage en Scandinavie ? Impensable, n'est-ce pas ? Eh bien, cela s'est produit et sir David Taggart, le sacré imbécile qui l'avait nommé là, a été expédié en haut de l'échelle — il est maintenant lord Taggart. — Il renifla avec mépris. — Mais il se gardera bien de faire un discours ou de prendre part à un vote. S'il connaît son intérêt, il n'ouvrira plus la bouche.

(A suivre.)

# ARDON

# 23<sup>e</sup> FESTIVAL DE L'UNION CHORALE DU CENTRE

les 30 avril

Vendredi 30 avril  
dès 20 h. 30

Samedi 1<sup>er</sup> mai

Dimanche 2 mai

1<sup>er</sup> et 2 mai 1976

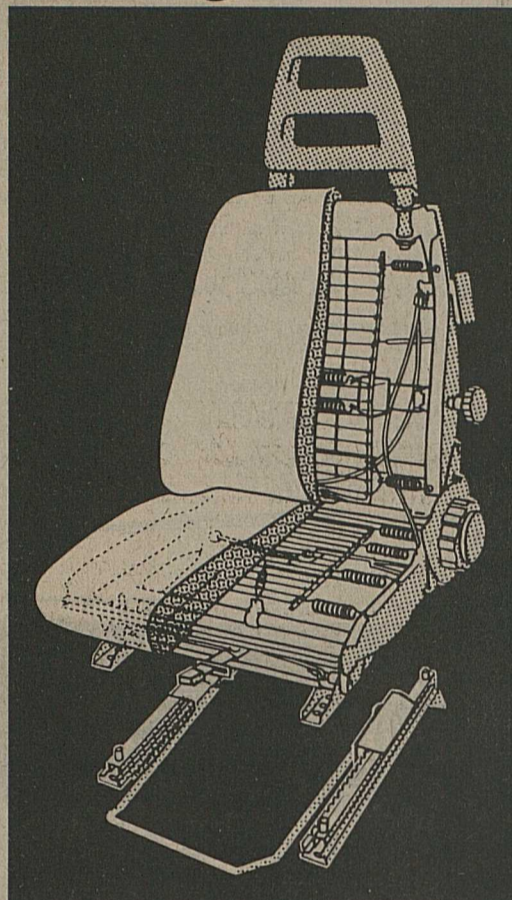
Grand **BAL**  
conduit par l'orchestre  
« **LES ASTERIX** »

dès 20 h. 30 grand **concert de GALA** donné par  
la Fanfare **HELVETIA** d'Ardon  
la Fanfare **CECILIA** d'Ardon  
La Chorale des Jeunes de la paroisse d'Ardon

de 9 h. à 11 h. Concert reli-  
gieux à l'Eglise  
de 12 h. à 13 h. **Grand CORTÈGE**

dès 22 heures **grand BAL** conduit par l'orchestre **WHY**

Le confort en auto commence par les sièges Volvo!



Les sièges Volvo, avec appuie-tête à claire-voie incorporés, sont réglables en tous sens et s'adaptent à votre dos tant par leur inclinaison que par leur cambrure. Vous y êtes assis parfaitement à votre aise, des heures durant. La ceinture à enrouleur automatique garantit votre sécurité tout en vous permettant d'accéder sans aucune gêne à tous les organes de commande et de vous retourner pour voir dans toutes les directions. La climatisation de l'habitacle est réglée par thermostat et diffusée par 12 bouches intérieures d'aération, débitant jusqu'à 6 m<sup>3</sup> d'air par minute. Elle assure ainsi la plus parfaite ambiance de route. En outre, la suspension avec jambe de force à l'avant et très élaborée à l'arrière assure le confort le plus complet sur les plus longs parcours.

**VOLVO** Plus confortable et plus fiable n'existe pas!

Volvo 242 - 244 - 245 - 264 - 265  
12 mois de garantie sans limitation kilométrique.

1950 Sion : Garage de l'Aviation SA, Vultaggio Frères, tél. 027/22 39 24/027/22 97 40

3902 Gils : Garage Valaisia, R. Kummer, tél. 028/3 43 40  
3960 Sierre : Garage Bruttin Frères, route de Sion tél. 027/55 07 20

OFFRE EXCEPTIONNELLE  
WEEK-END DE FÊTES A

## PARIS

Par avion de ligne AIR-FRANCE

dès Genève - vol - hôtel garni + transferts

**ASCENSION** du 26 au 30 mai Fr. 320.-  
**PENTECÔTE** du 4 au 7 juin Fr. 294.-  
**JEÛNE fédéral** du 17 au 20/9 Fr. 294.-  
**NOUVEL-AN** du 31.12 au 3.1.77 Fr. 294.-

Nombre de places limité

Veillez m'adresser la brochure «Week-End Pam»

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_



LAUSANNE : 4, Terreaux (Bel-Air) 021/20 72 71  
LAUSANNE : Voyages Club, Rumine 9 021/22 27 79

### Citroën CX super

75, 40 000 km  
+ accessoires  
Fr. 15 500.-

### GS Club

3 modèles à choix  
Dès Fr. 3900.-

### GS Club 1220

73, 40 000 km  
Fr. 6500.-

### DS 21 Pallas

71, mot. 30 000 km  
Peinture neuve  
Fr. 6500.-

### Ami 8 break

71, 70 000 km  
Moteur neuf  
Fr. 4300.-

### Renault 16 TS

74, 36 000 km  
Fr. 10 500.-

### Opel Rekord 1900 S

74, 24 000 km  
Automatique  
Fr. 11 000.-

### VW 1300

73, 40 000 km  
Fr. 5300.-

### Austin 1300

73, 66 000 km  
Fr. 4900.-

### Mini Cooper

69, 67 000 km  
Fr. 3500.-

### Mini Clubmann

70 Fr. 3200.-

### Renault 4

69. Révisée  
Fr. 3200.-

### Fiat 124

67, 25 000 km  
Fr. 2500.-

Tous ces véhicules sont vendus expertisés et garantis

### Garage du Pillon

1860 Aigle  
Tél. 025/2 14 21

### Service de vente :

Willy Zumbrennen  
Tél. 021/60 26 09  
privé, dès 20 h.

### A vendre machine agricole

36-400406

### Monoaxe Rapid

avec remorque et rotorator

Fr. 1500.-

Tél. 026/7 12 39

36-400406

### A vendre 2 CV 4

modèle 1973  
50 000 km

Tél. 027/55 08 96

### A vendre Mercedes 220 SE coupé

mod. 63, expertisée le 12.4.1976

Fr. 7200.-

Tél. 026/2 37 65

36-4657

### A vendre Fiat 1500

Expertisée

Fr. 1500.-

Tél. 027/22 48 62

(heures de travail)

36-600

### A vendre Mercedes 250 SE

automatique moteur neuf

Lucien Torrent

Grône

Tél. 027/58 11 22

A vendre

### jeep Willys Laterale Military

transformée agricole. Expertisée. Très bon état. Pour seulement Fr. 4900.-

Tél. 027/22 69 93

36-2439

### A vendre GS 1220

1973, 68 500 km

Fr. 6200.-

Garage de la Gare  
Agence Citroën  
charrat

Tél. 026/5 32 84

36-2863

### Occasion

#### Peugeot 304

1975, 45 000 km

Fr. 9800.-

#### Peugeot 304

1970, 80 000 km

Fr. 3600.-

#### Peugeot 404

1969. Révisée

Fr. 3500.-

#### Citroën DS Pallas 23

Mécanique. Année 73

44 000 km

Fr. 11 800.-

### Voitures en parfait état. Expertisées

### Garage

Aymon Frères

1961 Champlan

Tél. 027/38 26 94

36-23998

### Annances diverses

### Herboristerie

(Gardez précieusement cette annonce)

Les plantes médicinales sont des médicaments naturels et bienfaisants

Vous pouvez obtenir chez nous les mélanges de tisanes spécifiques suivants :

**Amalgissant**

Contre l'anémie

Angine

Artériosclérose

Arthrose

Contre l'asthme

Bronchites

Cholestérol

Circulation du sang

Constipation

Pour le cœur

Dépurative

Digestion

Diarrhée

Diabète

Pour dormir

Éliminer l'eau

Estomac

Faiblesse de vessie

Foie et bile

Fortifiante

Frigidité

Frileux

Hémorroïdes

Impuissance

La goutte

Lumbago

Maladie de la peau

Ménopause

Pour les nerfs

Ongles et cheveux

Pertes blanches

Pré-ménopause

Pression du sang

Prostate

Règles douloureuses

Reins et vessie

Rhumatisme

Rhume des foies

Sciatique

Sinusite

Transpiration

Contre l'urée

Varices

Vésicule

... et en plus, sur demande, d'autres mélanges de tisanes élaborés d'après la méthode de M. H. Spring, herboriste de renommée mondiale.

HERBORISTERIE DROGUERIE PRINCIPALE R. Spring Pérolles 18a 1700 FRIBOURG Tél. 037/22 11 10 ou 037/22 71 43 Expéditions rapides dans toute la Suisse. 17-453

# SIMCA 1100 L'ORIGINAL

POURQUOI ACHETER UNE IMITATION, QUAND ON PEUT AVOIR L'ORIGINAL?



Bienvenue à bord

### Sion : Garage Hediger

Sierre : Garage J. Triverio SA

Montana : M. Robyr. Grône : L. Torrent. Ayent : Fr. Bridel. Pont-de-la-Morge : C. Proz. Vissoie : Garage International. Bourg-Saint-Pierre : Garage du Tunnel

### Alfetta 1800

avril 1975, 34 500 km

Beige. Vitrines teintées. Ceintures avec enrouleurs + 4 jantes Campagnolo avec pneus V-10 + 4 pneus neige. Impeccable. Livrable tout de suite. Fr. 12 500.-

Tél. 027/22 92 28

bureau - le soir

55 13 76

36-23824

### Occasions uniques

Nous achetons

### machine à coudre

toutes marques même en mauvais état

Tél. 021/29 68 60

### Machines à laver

automatiques

Livraison, mise en service et entretien par les patrons eux-mêmes, d'une maison sédunoise et cela depuis une dizaine d'années

notre prix

**Fr. 890.-**

avec plusieurs marques à choix et une garantie complète de 12 mois

### Gasser Frères Sion

Magasin Grand-Pont 24

Tél. 027/22 80 29

36-264

## TRIGANO c'est le camping

Tentes, neuves et occasions pour 2 à 5-6 personnes



Exposition à Chandoline-Sion

J.-L. Héritier, «Aux 4 Saisons»

Rue des Mayennets - SION - Tél. 027/22 47 44 36-3204

## CITROEN - VEVEY

Garage du Mont-Pèlerin SA, Vevey

Av. Général-Guisan 52 - Tél. 021/51 30 35

### Grande action occasion

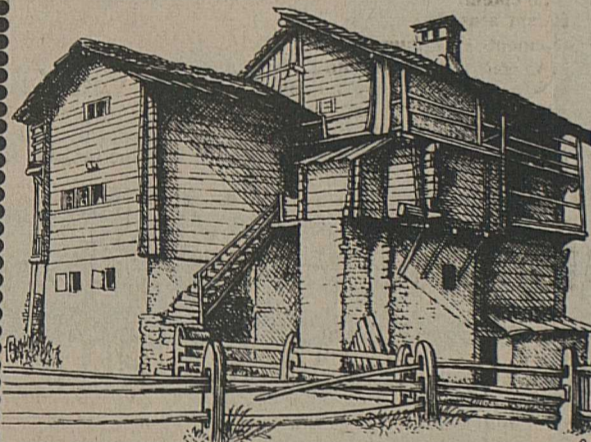
Prix cassés jusqu'à fin avril 1976

Citroën - DW 23 Pallas	1973
Citroën - DW 21 Inj.	1972
Citroën - GS Club 1220	1974
Citroën - GS Spécial	1975
Citroën - GS break 1015	1973
Citroën - 2 CV 4 Dyane	1974
Chrysler - 180 T. Vynil	1972
Peugeot - 504 TI	1975
Datsun - break 1200	1972

TOUTES VOITURES LIVRABLES TOUT DE SUITE  
EXPERTISÉES  
ECHANGES - FACILITÉS

LES EDITIONS DE LA MATZE A SION  
présentent  
dans la collection

## CAP SUR L'HISTOIRE



## VIEUX PAYS D'ÉVOLENE

du Dr. Olivier Clottu

Un magnifique livre de 142 pages au format 21 x 21 cm, luxueusement relié sous jaquette laminée. 52 dessins pleine page à la plume, de l'auteur (chapelles, raccards, moulins et pressoirs, motifs architecturaux, armoiries, bahuts, etc.) en noir et en couleur. 12 photographies anciennes.

## EN SOUSCRIPTION

Fr. 43.- jusqu'au 2 juin 1976

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à envoyer jusqu'au 2 juin aux EDITIONS «LA MATZE»,  
Guy Gessler éditeur, Pré-Fleuri 12, 1950 Sion,  
ou à votre libraire :

Je souscris... ex. du livre VIEUX PAYS D'ÉVOLENE,  
au prix spécial de Fr. 43.- (Fr. 48.- dès le 3 juin)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ N° postal : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

## 29° Festival des fanfares radicales-socialistes de l'Entremont

**LE CHÂBLE.** - La Fédération des fanfares radicales-socialistes de l'Entremont... dernier témoin d'une alliance politique passée, célébrera son 29° festival ce week-end au Châble.

Ce sera donc fête pour L'Avenir de Bagnes, L'Avenir de Sembrancher, La Fraternité de Liddes, L'Echo d'Orny d'Orsières et L'Union de Bovernier.

Pour la circonstance, on a également invité La Concordia de Sembrancher et La Fleur des neiges de Verbier. C'est ainsi

qu'une bonne partie des musiciens entremontants se retrouveront au Châble dès samedi.

Le festival débutera à 20 heures, avec le défilé des fanfares invitées, alors que la soirée du samedi sera consacrée à un concert de gala donné par l'ensemble de cuivres « Brass-Band Treize Etoiles ». La journée de dimanche débutera à 12 h. 30 avec la réception des sociétés sur la place communale du Châble, et un vin d'honneur. Les fanfares exécuteront ensuite, à 13 heures, un morceau d'ensemble avant de se rendre en cor-

tège à travers les rues du Châble, en direction de la place de fête. Dès 14 heures débiteront les concerts de sociétés de les traditionnels discours de circonstance. C'est ainsi que les participants pourront entendre à la tribune officielle MM. Jean Vogt, Claude Rouiller et Maurice Copt.

### Sembrancher en fleurs !

**SEMBRANCHER.** - Pour la deuxième année consécutive, sous l'égide de la société de développement, se déroule dans la capitale de l'Entremont une fort sympathique opération, dénommée « Sembrancher en fleurs ». Il s'agit de donner un air de gaieté aux vieilles pierres de l'antique bourg, d'agrémenter fenêtres et balcons pour le plaisir des yeux et aussi pour les nombreux touristes qui chaque année séjournent ou passent dans le village.

Depuis quelque temps déjà, les formulaires de participation à cette action-concours se trouvent dans la plupart des commerces, épicerie du village où ils peuvent être demandés. D'autre part, un commerçant fleuriste de la place du Châble a mis sur pied pour le 11 mai prochain, dès 15 heures à Sembrancher, une grande « Journée géraniums » !

Gageons que la capitale entremontante prendra d'ici peu une véritable allure de route fleurie !

## Du bord du lac à Saint-Maurice

### Bloc-notes chablaisien

#### 700 MUSICIENS A MONTHEY

A l'occasion de l'inauguration de sa nouvelle bannière, l'Harmonie municipale de Monthey organise une grande concentration musicale. Ce seront quatorze sociétés et plus de 700 musiciens qui se retrouveront le 6 juin prochain dans la cité des bords de la Vièze.

#### EXPOSITION SUR LA HONGRIE

Avec sa bibliothèque cantonale que dirige M. Maurice Parvex, Saint-Maurice est actuellement un centre d'attraction culturelle important. Les visiteurs sont nombreux à s'y rendre pour admirer, non seulement l'exposition d'affiches du cinéma hongrois, mais aussi les nombreuses et magnifiques vues de ce pays dont la culture dans les domaines des arts et de la musique spécialement, est très développée. L'exposition des affiches de cinéma sera terminée le premier mai, alors que celle concernant le tourisme et le folklore continuera jusqu'à la fin mai.

#### COURSE DE CÔTE MONTHEY - LES GIETTES

Sous la présidence de M. Joseph Premand, le comité d'organisation de la course de côte Monthey - Les Giettes, soutenu par une forte équipe de collaborateurs, met la dernière main à cette manifestation qui réunira une soixantaine de concurrents participant aux essais dimanche 2 mai dès 6 heures, et aux épreuves elles-mêmes dès 13 h. 30. A noter que cette course ne se disputera que le dimanche, contrairement aux années précédentes où elle se déroulait sur deux jours.

#### UN ACTE IMBÉCILE ET PROFANE

Surprise pour le clergé et les fidèles catholiques que de constater que la chapelle Saint-Joseph à Aigle (Sous-Gare) vaît été profanée par de tristes individus. Le chœur, la sacristie, le confessionnal étaient sens dessus dessous : rideaux et éléments liturgiques déchirés, objets de culte piétinés. Le grand Christ ainsi qu'une partie des objets de culte avaient disparu.

Une partie de ceux-ci a été retrouvée, répandue dans les prés environ-

nants. Mais pas de trace du grand Christ. Une messe de réparation sera célébrée ce soir mercredi.

La police de sûreté a ouvert immédiatement une enquête.

#### AVEC LES DAMES DU « GRAPILLON »

Le chœur de dames le « Grapillon » a donné un excellent concert à Yverne devant un public qu'on aurait souhaité plus nombreux. Dirigé par M. Candaux avec précision et élégance, mais exigeant aussi, ce chœur de dames n'a pas recherché la facilité dans le choix des œuvres à son programme. M<sup>me</sup> Paulette Barbex, présidente, a été fêtée pour ses vingt ans de sociétariat. Puis les membres de l'« Echo des Alpes » se joignirent aux dames du « Grapillon » pour interpréter deux œuvres en chœur mixte, mettant ainsi un point final à ce concert fort réussi.

#### INAUGURATION DES UNIFORMES DE LA « CONCORDIA »

La fanfare « Concordia » de Saint-Triphon a inauguré ses uniformes à l'occasion de son concert annuel sous la direction de M. Pierre Dupertuis. Veste verte, pantalon beige, chemise blanche et cravate noire, un uniforme seyant et de bonne coupe.

Le programme a été excellentement interprété. Les œuvres comprenaient marches, polkas et valses du meilleur goût. La seconde partie était réservée au théâtre par des acteurs du village. Des félicitations spéciales ont été adressées à M. Pierre Gonthier qui tient sa partie de « grosse-caisse » depuis 55 ans.

#### LA T 37 SERA MISE À L'ENQUÊTE EN JUIN ?

Le projet de construction de la route Bouveret-Noville connu sous T 37, dont on parle depuis une vingtaine d'années serait actuellement en main des autorités fédérales compétentes.

Il serait prévu une séance de coordination entre les représentants des communes intéressées des cantons de Vaud et Valais et des experts fédéraux. Les plans pourraient être soumis alors à l'enquête publique dans la première quinzaine de juin.

## Une deuxième ordination sacerdotale

**VOUVRY.** - Heureuse et privilégiée paroisse qui en l'espace de quatre mois voit deux de ses enfants accéder à l'autel ! En décembre 1975, c'était l'ordination sacerdotale du diacre Martial Caraux, dimanche, celle du frère Jacques Coppex. La brusque et impetive irruption du bonhomme hiver, en plein essor printanier, n'a en rien terni la beauté et l'éclat des cérémonies, la dévouée collaboration des sociétés locales, la ferveur, la liesse des paroissiens et la participation massive du peuple de Dieu.

Du domicile du futur prêtre où le clergé est venu l'accueillir, la procession s'ébranle dans la Grand-Rue. En tête, notre fanfare municipale suivie de la troupe scoutie au complet, des prêtres encadrant Mgr Michel Bernard et de la population. Dans l'église, parée pour la circonstance, un nombre impressionnant de fidèles. Au chœur, deux douzaines de prêtres, témoins de leur attachement au frère Jacques. Dans la nef, à droite, le chœur mixte, dirigé par M. Georges Caraux, qui interprétera fort bien la belle messe de l'« Ermitage de Gonzes » et un choral de Bach, à gauche, la troupe scoutie, au centre, la famille d'abord, puis les amis, les invités, les paroissiens dont beaucoup, faute de place, se tiennent debout au fond de l'église.

Les préliminaires terminés, Mgr Michel Bernard, ancien évêque de Mauritanie, dans son homélie nous parle du privilège magnifique de la foi, de la célébration eucharistique, du sacerdoce missionnaire où le prêtre, ambassadeur du Christ, est porteur d'amour pour tous ses frères et du devoir de chaque chrétien de participer activement à la vie de l'Eglise. Puis, c'est le déroulement des rites de la liturgie et l'imposition des mains, instant émouvant, qui confère au nouvel élu sa dignité sacerdotale. Celui-ci

concélébre alors sa première messe. Le choral de Bach : « C'est Jésus qui est ma joie » précède la bénédiction épiscopale et celle de notre missionnaire. A l'organiste M. Coppex s'est joint un trompettiste de talent pour l'exécution d'une sortie brillante pendant que s'écoule le flot des fidèles.

Le cortège, à nouveau précédé de la fanfare municipale qui s'est produite au cours de la messe, se rend sous le préau scolaire où l'apéritif est offert à toute la population. Dans une ambiance fraternelle, c'est l'occasion de nouvelles rencontres, d'échanges de moult impressions et de congratulations d'usage. Dans la grande salle, où un excellent repas a été préparé par les soins du chef de l'Auberge de Vouvry, on a beaucoup admiré les dessins et petits travaux missionnaires, œuvres des enfants. La présentation des membres de la famille ayant été faite, l'aimable et compétent major de table M. Chanton dirigea les parties officielle et récréative. Tour à tour se sont exprimés : la sœur du nouveau prêtre, le chanoine Giroud, révérend curé, M. Bernard Dupont, président et conseiller national, le chanoine Georges Delavy, Mgr Coudray, provincial, le père Lestven, missionnaire, le pasteur Parly, informateur chrétien et M. Paul Pignat, instituteur. Entrecoupant les différents orateurs, les frères Canisius Bourqui et Hugues Moulin, sans omettre le solo tant attendu du chanoine Delavy, ont interprété différents chants pour le plaisir de l'auditoire.

A 16 h. 30, à l'église paroissiale s'est déroulée la liturgie d'actions de grâces où le nouveau célébrant a prononcé l'homélie et a exprimé en termes délicats ses sentiments de profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué à la belle réussite de cette journée.

Quel souffle vivifiant cette ordination, quel rayon de soleil dans la grisaille de notre pauvre humanité en plein désarroi ! Tant que des jeunes répondront généreusement à l'appel de Dieu, tous les espoirs seront permis ! L'optimisme n'est-il pas une transcendance, vertu chrétienne ?

P. P.

## En bref

### Réception de Philippe Roux

**VERBIER.** - C'est demain soir, jeudi 29 avril à 18 h. 30 que le ski-club Alpina et la Société de développement de Verbier auront le plaisir d'organiser une réception à l'attention de Philippe Roux, champion suisse de descente 1976.

Au cours de cette amicale rencontre qui se déroulera au Vieux-Valais les responsables du ski-club et de la SD auront le plaisir de remettre au champion suisse un cadeau-souvenir alors que la manifestation sera suivie d'un apéritif.

### Erection du mai à Praz-de-Fort

**PAZ-DE-FORT.** - « L'érection du mai » à Praz-de-Fort est très certainement l'une des plus anciennes traditions du val Ferret. On dit en effet qu'elle remonte à l'époque du passage des Sarrasins au col de Ferret.

1976 ne faillira point à cette date puisque dimanche prochain 2 mai, on érigea une nouvelle fois, devant la place de l'Ecole, le plus beau tronc soigneusement choisi dans la région. Pendant plus d'une année, il servira de « mât-porte-drapeau » à l'entrée de la commune.

Cette coutume est un moment sympathique et captivant. Le mât est en effet hissé à la force du bras et l'on retrouve là toutes les jeunes et moins jeunes forces du village. A ne pas manquer donc dimanche dès 14 heures à Praz-de-Fort.

### Comité réélu au HC Verbier

Dernièrement le HC Verbier a tenu son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Edy Peter. Ce dernier a félicité le club des bons résultats obtenus au cours de la saison écoulée et a remercié la société de développement, la société des commerçants et artisans et M. Fernand Ribordy pour l'aide précieuse apportée au club de la station.

L'assemblée a ensuite reconduit son comité qui se composera donc à nouveau de la manière suivante :

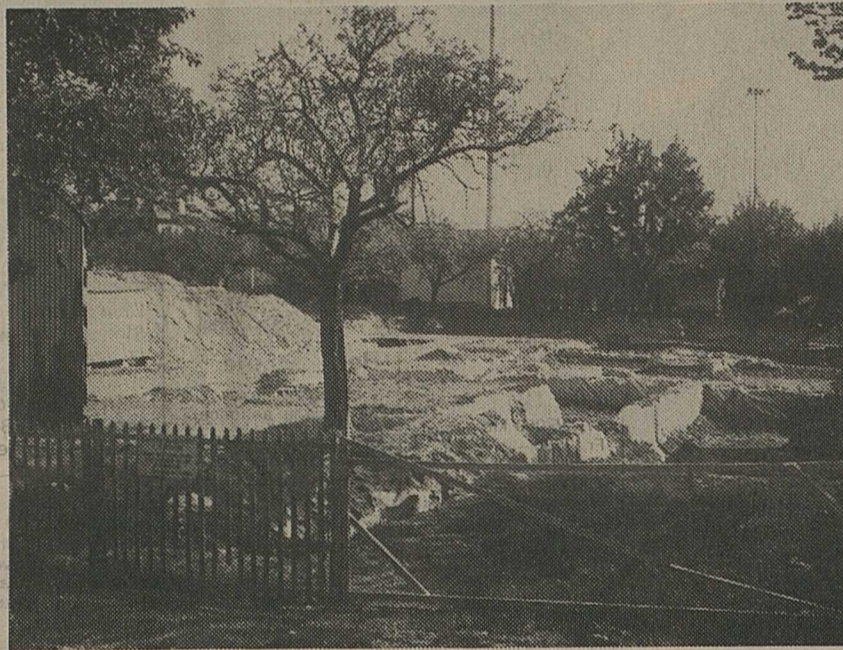
Peter Edy, président ; Fleury Jean-Paul, vice-président ; André Guinard, secrétaire-caissier ; Balley Dominique et Pierre-Alain Corthey membres.

### Une bonne nouvelle

Le HC Verbier a d'autre part enregistré avec une grande satisfaction les déclarations du président de la société de développement, M. Raymond Fellay en ce qui concerne la première étape d'aménagement du futur centre polysportif. En effet, le club sera le premier à pouvoir en profiter, puisque la Société anonyme des aménagements sportifs et touristiques de Verbier a officiellement déclaré qu'elle espérait pouvoir entreprendre dès l'automne une première tranche de travaux soit les terrassements de la future patinoire et la mise en place de la dalle. Cette installation, sous sa forme glace naturelle devrait déjà être en fonction pour la prochaine saison d'hiver.

## Martigny, Trient, Outre-Rhône

### La rue du Forum prend forme



**MARTIGNY.** - On se souvient de la mise au jour, lors de la construction de la rue du Forum, de bâtiments résidentiels, des thermes monumentaux d'Octodurum. Les travaux furent interrompus pour permettre aux archéologues d'intervenir.

Ces derniers ont photographié, relevé des plans, fait d'intéressantes découvertes d'objets de toutes sortes.

Or, plus tard, il s'est avéré que les fouilles entreprises derrière la patinoire, étaient plus passionnantes encore. Décision fut prise

d'abandonner les premières au profit des secondes. Ainsi la construction de la route a pu reprendre, à la grande satisfaction des bordiers qui durent pendant de longs mois supporter pas mal d'inconvénients... mais avec sourire et compréhension.

Notre photo montre l'état actuel des travaux qui permettront d'établir la liaison entre les carrefours du Pré-Borvay et de la rue d'Oche.

### A propos d'une coupure de courant

**MARTIGNY.** - Samedi matin, à la suite des tempêtes de neige s'étant abattues sur le Valais, le courant électrique a été coupé à Martigny, pendant 46 minutes, bloquant ascenseurs, cuisinières, réchauds, rendant inutilisables aspirateurs et autres engins, faisant s'élever la température dans les armoires frigorifiques.

De là à déclencher l'ire des ménagères, il n'y avait qu'un pas. Et on accusait véhémentement nos services industriels d'incapacité. Or, ces derniers nous prient de préciser que cette panne ne leur est pas imputable ; seul le fournisseur de courant doit être mis en cause.

### Lever de rideau en gris-vert

**COLLONGES.** - Vendredi soir débuteront les festivités marquant l'ouverture du 20° concert du groupement des chanteurs du Bas-Valais qui a lieu ce prochain week-end à Collonges.

Une soirée de gala à laquelle participeront les chansonniers Jean Rigaux, Robert Rocca et Jean Valton. Ils seront accompagnés au pied de l'Arbignon par Michel Déneriaz.

En lever de rideau, c'est la fanfare du bat. fus. mont 1, cantonnée à Dorénoz, qui donnera un petit concert sous la direction du sgt Héritier et du cpl Vernay.

Merci aux militaires qui ainsi s'associent à la joie des chanteurs.

### Quarante ans dans les douanes suisses

**MARTIGNY.** - Quarante ans de service dans les douanes suisses, c'est une longue carrière.

Emmanuel Delaloye, né en 1914, se compte parmi ces fonctionnaires fidèles au poste accomplissant chaque jour un travail efficace au service de la Confédération. Originaire d'Ardon il entra à la caserne de Liestal en mars 1936 pour accomplir son école de recrues dans le corps des gardes-frontière.

Les rochers de Gondo furent le cadre de son premier poste. Puis il fut muté à Lourtier avec la distinction d'appointé, en 1944.

L'administrateur l'envoya ensuite à Vallorbe-Reposoir, à Vallorbe-Route, à Ouchy.

C'est en 1939 que la direction du cinquième arrondissement lui proposa le poste de concierge de ses bureaux à Lausanne.

Le 1<sup>er</sup> mai 1970, Emmanuel Delaloye rejoignait son Valais natal, Martigny plus précisément, où les nombreux chauffeurs de poids lourds apprécient la gentillesse, la correction de ce fonctionnaire d'exploitation modeste. Modeste aussi car il nous fut impossible d'obtenir de lui la moindre photographie, le moindre renseignement sur sa carrière. Si bien qu'il a fallu nous adresser à la direction d'arrondissement pour obtenir les seconds.

Félicitations, M. Emmanuel Delaloye et en avant vers une joyeuse et méritée retraite.

## Votations cantonales du 30 mai Lecteurs, exprimez-vous !

Le 30 mai, soit dans un peu plus d'un mois, les citoyens et citoyennes valaisans sont appelés aux urnes. Ils devront se prononcer sur l'initiative fiscale à laquelle est opposé un contreprojet du Parlement cantonal.

Nous ouvrons donc nos pages « Libres opinions » pour tous ceux qui - en dehors des rédacteurs du journal - désirent s'exprimer.

Nous souhaitons que nombreux seront nos lecteurs qui interviendront ainsi soit en faveur de l'initiative, soit en faveur du contreprojet, soit contre l'un et l'autre.

Nous les invitons donc à nous transmettre le plus rapidement possible leurs textes que nous grouperons dans ces pages précisément de « Libres opinions ».

Il faut évidemment que ces articles soient rédigés de manière convenable, que leurs auteurs observent les règles de la courtoisie et qu'ils s'abstiennent de toute attaque personnelle.

Nous respecterons scrupuleusement, selon les règles de l'éthique professionnelle, l'anonymat de ceux qui le désirent : ils peuvent dès lors signer leur texte d'un pseudonyme ou de leurs initiales, mais la direction du journal doit connaître l'identité des personnes qui désirent que leur écrit soit publié. Tous les articles ne correspondant pas à ces règles élémentaires seront écartés.

Enfin, nous prions les intéressés de s'exprimer au plus tôt, car, selon la coutume, nous stopperons notre campagne jeudi 27 mai, la dernière page de « Libres opinions » paraissant le mercredi 26. Les textes parvenus trop tard à notre rédaction seront purement et simplement laissés de côté, les articles paraissant, en règle générale, selon leur date d'arrivée.

NF

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...  
... arrêter sa montre pour gagner du temps

**Assurer des hommes,  
des biens et  
des services, c'est  
offrir beaucoup  
à beaucoup de gens.**

Non seulement comme assureur, mais aussi comme employeur dont le champ d'activité englobe des centaines de domaines. Chaque collaborateur a dès lors de grandes chances de trouver dans le Groupe Winterthur une activité correspondant à ses goûts et à ses capacités.

Prenez contact par téléphone ou par écrit avec notre direction régionale de Genève, 5, bd du Théâtre, 1211 Genève 11. Tél. 28 55 22, int. 51, bureau du personnel

**AIMERIEZ-VOUS CHANGER  
DE SITUATION ?**

Etes-vous prêt à suivre

**UN COURS DE FORMATION de 4 mois**  
(Début : 1.8.1976)

Nous cherchons un

**CHARGÉ DE MISSIONS**

(collaborateur au service du portefeuille, clients).

Votre candidature sera retenue si vous avez :

- une bonne formation commerciale ou générale ;
- l'ambition et le dynamisme pour pratiquer une activité de niveau supérieur ;
- âge idéal : 25-35 ans, nationalité suisse ou permis C.



**winterthur**  
assurances

**FESTIVAL**  
des blouses

**En haut à gauche:**  
Blouse originale à manches courtes, très mode, agrémentée de motifs style Inca. Empiècement genre «Foulard», bordé d'amusantes franges. Trois possibilités de couleurs sur fond beige.  
Pur coton.  
Tailles 36-42. **45.-**

**Au centre (gauche):**  
Blouse bordure très folklorique en coton/polyester. Le grand décolleté en est spécialement attractif, ainsi que les larges manches. Trois dessins imprimés attrayants.  
Tailles 36-44. **45.-**

**Au centre (droite):**  
Blouse indienne brodée multicolore, décolleté carré et larges manches courtes. 100% coton.  
Tailles S, M, L. **18.-**

**A droite:**  
Blouse jeune en coton jersey à grands pois et fines rayures. Les revers unis des manches et la ceinture à nouer, motif pois, lui donnent un chic certain. En marine/blanc ou blanc/marine, vert ou rouge.  
Tailles 38-44. **30.-**

**En bas à gauche:**  
Chemisier de coton sport-élégant, manches froncées sur les épaules. En rouge, marine ou noir avec pois blancs et motif à rayures sur le devant.  
Tailles 36-42. (prix sans ceinture) **59.-**

**CONTIS**

A SION AU  
CENTRE COMMERCIAL  
METROPOLE

Genève, Balexert, Lausanne, Vevey, Sion, Bern, Luzern, Winterthur, Zürich

# Nouveau! Bella plus

La meilleure lessive pour tous les cycles de lavage jusqu'à 60°

BELLA plus, c'est la nouvelle lessive spéciale pour tout le linge de couleur ou blanc qui ne peut pas être cuit. BELLA plus lave parfaitement et en douceur à toutes les températures, jusqu'à 60°. Les couleurs conservent leur éclat et leur fraîcheur!

### BELLA plus pour le lavage jusqu'à 60°

lave parfaitement et en douceur, même à basse température. Sans agent de blanchiment - les couleurs restent fraîches et naturelles.

### BELLA plus pour le pré-lavage

et SAVOMATIC pour le lavage jusqu'à 95°, la combinaison idéale ménageant particulièrement les tissus.

### BELLA plus pour le trempage

dissout les taches les plus opiniâtres même dans l'eau froide.

### BELLA plus est un produit Migros:

il est donc économique, ménage l'environnement de manière optimale, porte des prescriptions de dosage détaillées, fixées en fonction des divers degrés de dureté de l'eau, est muni de la garantie de qualité de Migros.



**2.80** Paquet normal de 810 g (kg = 3.457)

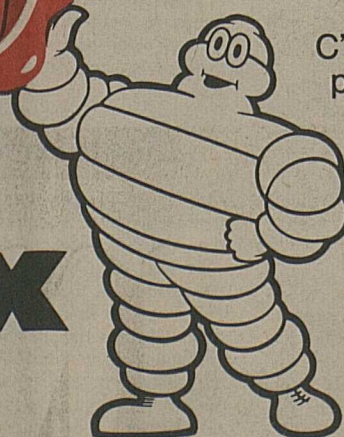
**9.80** Paquet géant de 3,3 kg (kg = 2.97)

**Prix MIGROS**

**Pour votre sécurité:**



**10 millions de kilomètres d'essais par an!**



**MICHELIN X radial**

C'est là le nombre de kilomètres d'essais que les pneus subissent chaque année, dans les conditions les plus difficiles, sur les pistes d'essais Michelin. Les contrôles, les mesures, les analyses se suivent. Le but: Un maximum de sécurité dans toutes les situations - pour tous les automobilistes et pour tous les véhicules. Il est clair que d'autres attributs du pneu, tels que le rendement kilométrique ou le confort au roulage ne sont pas oubliés pour autant. C'est ainsi que se crée la qualité de pointe qui est l'apanage de tous les pneus Michelin.

# CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

## Une quinzaine de curés et autant de magasins victimes d'une accusée ayant séjourné dix-sept fois à Malévoz !

C'est une accusée peu ordinaire qui a comparu hier à la dernière audience du tribunal d'arrondissement d'Hérens-Conthey (M. P. Delaloye, président, MM. Berclaz et Jacquod, juges, M. Pitteloud, greffier). Agée de 28 ans, déjà condamnée à plusieurs reprises pour vols et escroqueries, elle a retenu jusqu'ici 48 fois l'attention des services de la police (vols, scandale, ivresse, abus de confiance et l'on passe sur ses fugues et ses évasions) et a effectué 17 séjours à la maison de santé de Malévoz.

Sans, pour autant, que sa responsabilité soit atténuée, si l'on en croit les rapports de trois experts affirmant unanimement qu'elle est pleinement consciente de ses actes, en dépit de son caractère social qui lui dicte une attitude de défi et guide des scènes de simulation. Bien plus : un expert a dit que l'accusée se sent protégée, face à la société, par ses séjours à Malévoz ! Et de conclure que toutes les possibilités médicales et sociales étant épuisées sans succès, seule la discipline d'un pénitencier pourrait encore ramener cette jeune fille à la raison, « toute attitude permissive lui étant préjudiciable, dans son cas ».

### Un tableau de chasse incroyable !

L'accusée répond d'escroqueries et de faux dans les titres. Connaissant le bon cœur des ecclésiastiques, elle fit d'une quinzaine de curés du Centre ses victimes de prédilection.

Un jour, c'est le curé Melly, d'Ardon, qui reçoit un coup de téléphone d'une dame Baechler, du service social, qui l'avise qu'une certaine Ginette X passera chez lui. Que cette Ginette est dans une situation la-

mentable, qu'il lui faut de l'argent pour payer son loyer faute d'être jetée à la rue. Effectivement, peu après ce coup de téléphone, une jeune fille passe, dit s'appeler Ginette et se multiplie en remerciements et promesses lorsque le bon curé lui remet 800 francs pour la dépanner.

Or, le coup de téléphone... avait été donné par l'accusée, usurpant le nom de M<sup>me</sup> Baechler et c'est encore l'accusée qui se présente chez le curé sous le nom de Ginette ! Même coup à la cure de Leytron. Mais ici, elle a usurpé la personnalité d'une dame de Martigny, ainsi que son adresse exacte. Elle a pris aussi 300 francs à titre de prêt, comme elle en prendra 500 au curé de Vernayaz ! A la cure de Bagnes, elle modifie quelque peu sa tactique : elle demande de l'argent pour élever son enfant, faute de quoi elle devrait aller se prostituer à Genève. C'est vrai que l'accusée a un enfant, mais celui-ci est confié à sa mère. L'accusée est aussi sous tutelle. Elle reçoit 600 - 650 francs par mois de l'assurance-invalidité que son tuteur dispose d'une part pour payer médecins et psychiatres s'occupant de sa pupille et, d'autre part, pour défrayer la grand-maman ayant l'enfant à charge.

L'accusée va d'ailleurs profiter habile-

ment de son tuteur et de l'épouse de celui-ci : à la cure de Bramois, au Sacré-Cœur à Sion et dans plusieurs magasins, elle s'est fait « annoncer » par des téléphones émanant de l'épouse de son tuteur, alors que le nom de celui-ci était donné pour adresser les factures ! L'accusée va ainsi « rouler » le curé de Saint-Pierre de Clages, après avoir, par trois fois, obtenu des prêts du curé du Sacré-Cœur à Sion. Par contre, à Riddes, Erde, Conthey et Evionnaz, elle fit chou blanc.

Les magasins ? On ne les compte plus à Sion, Sierre, Martigny, Monthey et ailleurs où l'accusée a acheté « à crédit » - toujours sous bonne recommandation - des habits ou des transistors.

Au total, 35 infractions à son tableau de chasse. Commises par besoin ? Même pas puisqu'elle acheta pour des milliers de francs, des vêtements qui ne lui allaient pas !

### L'ère de la pitié est terminée

C'est par cette phrase prononcée à « cœur défendant » que M<sup>r</sup> Antonioli, procureur, terminera son réquisitoire, retenant contre l'accusée l'escroquerie par métier et le faux dans les titres et demandant une peine ferme de 12 mois de prison, à laquelle s'ajoutent douze mois de sursis, révoqués, de jugements antérieurs et 500 francs d'amende. Se fondant sur le rapport des experts, le procureur estime, en effet, que la clémence a des limites et que seule une peine ferme peut encore redresser le comportement associatif de l'accusée.

## Sion, Hérens, Conthey

# AU THÉÂTRE DE VALÈRE : PREMIÈRE SUISSE DU THÉÂTRE BÉRIOZA DE PARIS

SION. - Ce soir à 20 h. 30, au théâtre de Valère, la compagnie Bérioza de Paris, dirigée par Micha Mirovsky, donnera une représentation unique et en première suisse, de la pièce « Les Créanciers » d'Auguste Strindberg. C'est le CMA qui organise ce spectacle hors abonnement.

Nous rappelons que la même troupe créa en première mondiale les 1<sup>er</sup> et 2 mai au Petit théâtre un montage poétique intitulé « Errances à l'Inexprimable », dont nous parlerons par ailleurs.

C'est Micha Mirovsky qui a réalisé la mise en scène de cette pièce de Strindberg, assisté de Barthélemy Suntschitz, tandis que la régie est confiée à Jean-Michel Bovy. Le « Théâtre Bérioza » a présenté « les Créanciers » durant plusieurs semaines au Théâtre Présent à Paris en 1975.

C'est James Ollivier qui interprète le rôle de Gustav. Jacques Sarthou, homme de théâtre éminent, a écrit de lui : « Que les gens de variétés, de théâtre et de cinéma soient rassurés. Il peut répondre à tous et mettre à nos services ses talents multiples. Il est au niveau des grands qui peuvent tout se permettre. » Il a été encouragé par Philippe Soupault, Pierre Seghers et Claude Roy et a joué aux côtés de Marie Bell, Sacha Pitoëff et Jacques Fabbri entre autres. Egalement chansonnier, James Ollivier a obtenu « Le Grand Prix de l'Académie du disque français » en 1964 et « Le Grand Prix de l'Académie Charles Cros » en 1969.

Le rôle de Tekla est tenu par Catherine Pasteau, comédienne sensible et racée qui possède un sens aigu des multiples facettes

du jeu théâtral. Elle a notamment interprété « Voulez-vous jouer avec moi ? » de Marcel Achard, pièce que la TV suisse romande a présenté voici quelque temps.

Adolph sera joué par Micha Mirovsky, qui par ses triples talents de comédien, écrivain et artiste peintre, est le metteur en scène désigné pour redonner à la théâtralité de Strindberg sa véritable dimension métaphysique et esthétique. D'autant plus que Micha Mirovsky, d'origine russe, né à Paris, a été élevé en partie en Suède. Il faut souligner enfin qu'il est le fils de l'artiste dramatique Vera de Reynaudet, par conséquent le beau-fils d'Albert Vidaly, le grand écrivain décédé dont le petit écran a montré récemment le très beau film tiré de son livre « Les bijoux du clair de lune ».

August Strindberg (1849-1912), auteur dramatique suédois, est reconnu comme un précurseur du théâtre psychologique et expressionniste. Dans « Les Créanciers » pièce construite avec une grande rigueur, il a voulu mettre l'accent sur la confrontation des personnages, en plongeant dans leurs méandres intérieurs. Par sa culture russo-suédoise, Micha Mirovsky a su éclairer cette pièce d'une manière implacable sans trahir l'auteur, mais au contraire en amplifiant la dimension dramatique du texte.

« Les Créanciers » s'adresse à tous les publics et n'est pas uniquement réservée aux spécialistes. Ce qui est de bon augure à l'heure actuelle, car le théâtre semble de plus en plus s'enfermer dans un cercle qui, à force de restrictions, devient stérile. Le « Théâtre Bérioza » est original en ce qu'il

est à contrecourant de la mode, tout en restant classique et accessible.

Un spectacle en première suisse qui vaut le déplacement et qui mérite d'être vu.

Didier Brechet-Anaheim

## En hommage à M. Oscar Fumeaux (ancien marguillier)

Avec lui s'en va une des dernières traditions.

Comme mon père, il est de ce village tant aimé. Avec son dernier soupir s'en sont allés bien des souvenirs... Lui qui sonnait les cloches de la joie, fêtes et dimanches, les appels de Dieu au petit matin, l'Angelus du soir qui était pour nous enfants un signal de retour au foyer, lui qui faisait sonner à toute volée les cloches de mon village, pour les mariages, ou quand les yeux d'un être aimé s'étaient à jamais fermés.

Il sonnait inlassablement et nous savions que l'heure était arrivée.

Pourquoi, si droit et le regard toujours levé vers les cloches de Dieu, a-t-il courbé son corps vers la terre ? Pourquoi ses yeux baissés et cette attitude fatiguée ? Etait-ce d'avoir trop carillonné ?

Ai-je pensé une seule fois seulement à le remercier ?

Maintenant qu'il est prest de Dieu, chaque fois qu'un être aimé s'en ira vers les cieux, il sonnera les cloches de Dieu à toute volée, les cloches de l'éternité.

Mity.

## SC MARTIGNY : renvoi de course

MARTIGNY. - Dimanche dernier, 25 avril, le SC Martigny avait prévu une course en altitude, c'est-à-dire la traversée du massif bernois du Jungfrau-joch dans le Loetschental en passant par la Loetschenlücke. Les abondantes chutes de neige de vendredi et samedi en ont décidé autrement.

Mais ce n'est que partie remise : si le temps le permet, le même programme sera effectué dimanche prochain 2 mai. Inscriptions au Colibri jusqu'à jeudi, tél. 2 17 31.

## Inauguration à Ravoire

MARTIGNY. - De nombreux étrangers de passage sont intrigués par la présence d'un énorme bâtiment de couleur rouille s'élevant sur le promontoire de Ravoire, au-dessous du lieu dit Sur-le-Mont.

Il s'agit de la station de télécommunication de Ravoire qu'on inaugurerait officiellement le vendredi 21 mai prochain, en présence de la direction de la DAT et de fonctionnaires de la direction générale des PTT de Berne, de la division radio-télévision.

Les nouvelles installations recevront la bénédiction du chanoine Rey, recteur de Ravoire.

## LA FICELLE ÉTAIT-ELLE TROP GROSSE POUR QU'IL Y AIT ESCROQUERIE ?

Défenseur d'office de l'accusée, M<sup>r</sup> Daniel Imsand sut éviter le pathos des circonstances personnelles pour plaider essentiellement le droit. Evoquant la jurisprudence du TF en matière d'escroquerie, il tint que des fausses déclarations ne sont pas suffisantes pour constituer l'élément de l'astuce, indispensable pour qualifier un délit d'escroquerie.

Il n'y a pas d'astuce si ces fausses déclarations peuvent être contrôlées et c'est le cas : n'importe quel curé, n'importe quelle vendeuse pouvait facilement s'informer par un simple coup de téléphone avant d'accorder un prêt ou livrer de la marchandise à crédit. Lorsque l'élémentaire prudence permet de déceler une tentative malhonnête, il n'y a pas d'astuce, donc pas d'escroquerie.

plaida M<sup>r</sup> Imsand. Il reconnut les faux dans les titres et, dans le cas de chaussures remises à choix, mais non restituées, l'abus de confiance, mais pas l'escroquerie. La ficelle était trop grosse pour qu'on ne la voie pas, conclut-il, en se demandant aussi comment une accusée, après 17 séjours à Malévoz, peut être considérée comme pleinement consciente et responsable de ses actes.

L'accusée, elle, ne s'est jamais départie au cours de l'audience d'une certaine attitude de défi, souriant ou riant sous cape pour, finalement, déclarer que si elle avait commis tous ces délits, c'est que son tuteur ne lui donnait pas d'argent !

Le jugement sera communiqué par écrit aux parties.

g. r.

## Montants comptabilisés mais non versés : un trou de plus de 110 000 francs !

Un couple d'origine jurassienne a comparu hier devant le tribunal d'arrondissement d'Hérens-Conthey, à Sion. L'acte d'accusation tient le mari et l'épouse pour coauteurs d'abus de confiance, de gestion déloyale et de faux dans les titres à la suite de la découverte d'un « trou », dans la caisse d'une société coopérative de consommation d'un important village de Conthey, de 110 054 francs si l'on ne s'en tient qu'aux montants comptabilisés mais non versés, et de 142 732 francs si l'on y ajoute le déficit en marchandises trouvé lors de l'inventaire final.

C'est le 27 juillet 1973 que le mari a signé un contrat d'engagement pour gérer et le magasin et le café appartenant à la coopérative. En fait, lui-même avait un travail régulier ailleurs et ne s'occupa que de petites tâches à la coopérative, tout le souci étant laissé à son épouse, détentrice d'un certificat de capacité pour cafetier. La fille du couple était employée comme sommelière. Le traitement du couple était de 25 % du chiffre d'affaires réalisé au café et de 6 % de celui du magasin, ce qui représentait environ 3000 francs par mois.

### Le pot aux roses

Par son administrateur, la coopérative recevait chaque mois un bordereau de caisse établi par la gérante. Celle-ci, chaque soir, comptait l'argent du tiroir-caisse et portait le montant sur une fiche. Le total du mois s'établissait donc par simple addition. Les excédents de recettes devaient être envoyés à la banque centrale de la coopérative, à Bâle. La fille, sommelière, a contesté cette manière de faire, mais passons sur cette contradiction qui fut évoquée à l'audience.

L'essentiel est de savoir qu'à fin juin 1974, le bordereau totalisait un montant de 21 648 fr. 60 avec la mention « versé ». Or, la banque centrale n'a jamais reçu ce montant ! La gérante déclara avoir remis l'argent à son mari pour effectuer le virement. Celui-ci affirme avoir envoyé le montant par poste, mais à une banque dont il ne se rappelle plus le nom. Comme, de surcroît, il a dit avoir égaré le récépissé et que toutes les recherches de la police auprès des PTT sont demeurées vaines, où a passé l'argent ?

Alertée, la coopérative fit effectuer une expertise par une fiduciaire, dont le responsable, comme d'ailleurs l'administrateur de la coopérative, ont été cités hier comme témoins. Il résulte de cette expertise qu'il y a eu pour plus de 110 000 francs de montants comptabilisés, mais non versés.

En déduisant de ce montant les salaires dus au couple, le trou est de 81 732 fr. 30. Un trou explicable, pour le couple.

« Encore maintenant, je ne comprends pas comment cela a pu se produire », a déclaré la gérante.

Quant au mari, que l'on soupçonne d'avoir aidé, par l'argent détourné, son beau-père à aménager un chalet dans le valon de la Lizerne et même d'y construire une pièce d'eau, il déclare :

« Je n'ai jamais avancé de l'argent pour le chalet de mon beau-père ».

La partie plaignante sourit et son avocat, M<sup>r</sup> Bernard Cottagnoud, se demandera si « la piscine près du chalet n'était pas destinée à noyer le poisson ! ».

### Les clés sont à la poste !

Pour la partie plaignante, il faut ajouter à ce manco de quelque 81 000 francs le déficit de 61 000 francs découvert lors de l'inventaire final. Le couple ne participait pas à cet inventaire. Il avait laissé un avis sur la porte du magasin : « Les clés sont à la poste ».

M<sup>r</sup> Pierre Antonioli, représentant du Ministère public, hésita à compléter l'acte d'accusation pour tenir compte de ce déficit en marchandises de l'inventaire ignoré jusqu'ici. Il s'en tint finalement aux faits solidement établis du dossier pour écarter les versions rocambolesques de la gérante « ne sachant pas comment cela a pu se produire » ou de son mari « ayant perdu le récépissé et ne se souvenant plus du nom de la banque » pour constater que le couple avait bel et bien puisé régulièrement dans la caisse et s'était ainsi rendu coupable d'abus de confiance, subsidiairement de gestion déloyale. Il renonça par contre au chef de faux dans les titres, estimant que le montant inscrit au bordereau n'avait pas été falsifié et qu'il y figurait comme indication de somme à verser.

M<sup>r</sup> Cottagnoud contesta cette théorie, estimant qu'il y avait faux puisque l'inscription faisait mention d'une somme versée.

Les antécédents du mari n'étant pas bons (condamnations en 1957 et 1960 pour vol et escroqueries) il demanda contre lui une peine de 18 mois d'emprisonnement en posant la question du sursis, dont la durée devrait être d'au moins 5 ans. Contre la gérante, il réclama également 18 mois, mais sans s'opposer à l'octroi du sursis. M<sup>r</sup> Cottagnoud, pour la partie plaignante, combattit avec vigueur la possibilité d'octroyer le sursis au mari.

Chargé de la défense, M<sup>r</sup> Gilles de Riedmatten s'employa à démontrer qu'en cette affaire de caractère financier, si des manquements et des lacunes étaient le fait de ses clients, rien ne prouvait leurs intentions dolosives, des erreurs ne pouvant être tenues pour des délits. Il manqua de la précision dans l'instruction, conclut-il, il manqua des preuves et le doute doit profiter aux accusés.

« Il manque surtout 142 000 francs dans la caisse d'une société qui a dû utiliser des réserves constituées depuis 50 ans pour boucher le trou », rétorqua M<sup>r</sup> Cottagnoud en seconde parole, en s'élevant contre les conclusions d'acquiescement de la défense et en demandant que les demandes civiles soient renvoyées au for civil.

Le jugement sera communiqué par écrit aux parties.

g. r.

## Martigny, Trient, Outre-Rhône

### En bref

#### Pour un vingtième anniversaire

MARTIGNY. - L'association Suisse-Vallée d'Aoste fêtera, les 29 et 30 mai prochain, le 20<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

Le samedi, on visitera les thermes de Pré-Saint-Didier, les principaux monuments d'Aoste et, le soir, trois possibilités sont offertes aux participants : spectacle artistique et folklorique sur la place Emile-Chanoux, festival de musique POP, soirée dansante.

Le dimanche matin, on visitera le château de Fénis, on défilera dans les rues

d'Aoste, tandis que le banquet officiel sera servi à Gressan. La fête s'achèvera sur un spectacle folklorique donné au château d'Aymavilles.

On espère que des centaines de Valaisans se déplaceront pour l'occasion sur les bords de la Doire baltée. Les inscriptions sont prises par l'Office régional du tourisme de Martigny, tél. 2 10 18, ou chez M<sup>me</sup> Inès Avoyer, tél. 2 18 17.

#### Qui est Martin de la Fuente ?

MARTIGNY. - Nous avons signalé hier l'exposition qui aura lieu dès samedi et pendant deux semaines à la galerie Supersaxo. Elle nous présentera une forme curieuse et nouvelle de l'art plastique : des sculptures en inox de Martin de la Fuente.

Qui est-il ? Né à Tolède en 1930, c'est un autodidacte établi à Monthey où il a exposé pour la première fois en 1970, galerie des Marmettes. Le succès obtenu en Valais lui permit d'accéder, en 1972 et 1974, à la galerie des Beaux-Arts de Madrid, en 1975 à la salle de la Colonie espagnole de Neuchâtel et à une collective d'esquisses artistiques à Monthey. Nous lui souhaitons la plus cordiale des bienvenues en Octodure.

NE NE NE  
NF  
VOTRE

JOURNAL

dans 46 pays

**Togal**

Les comprimés Togal sont d'un prompt soulagement en cas de

**Rhumatisme - Goutte - Sciatique**

**Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses**

Togal vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra !

Comme friction, prenez le Liniment Togal très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.

Publicitas



21 21 11



Elle luttera en premier lieu contre le port OBLIGATOIRE de la ceinture de sécurité

# L'Association valaisanne contre les abus technocratiques (ACAT-VS) est officiellement constituée

SION. - On constate, depuis quelques années, que certaines décisions prises par nos autorités portent atteinte à la liberté de l'individu. Comme exemple-type récent, il y a lieu de relever la décision prévoyant le port obligatoire de la ceinture de sécurité par les conducteurs de véhicules. Un peu partout dans le pays, des réactions se manifestent. Dans les cantons de Vaud et de Genève une association a été créée pour lutter contre les abus technocratiques. Ces associations ont regroupé immédiatement un nombre impressionnant de membres ; c'est dire que le mécontentement est grand.

Il est indispensable de préciser que la lutte est menée non pas contre le principe de la ceinture de sécurité, mais contre le port obligatoire de cette ceinture.

### Une vivante assemblée constituante

Il y a deux semaines à peine, un groupe de conducteurs valaisans se sont rencontrés, et ont pris les premiers contacts afin de créer, dans notre canton, une association pour lutter contre les abus technocratiques. L'assemblée constitutive a eu lieu vendredi soir au carnotzet de la maison Favre vins à Sion, elle a été présidée par M. Jean-Pierre Favre, de Sion. Les quinze membres fonda-

teurs ont adopté à l'unanimité les statuts de l'ACAT-Valais, M. et Mme Marcel Eward, de Neuchâtel, désireux de créer une semblable association dans leur canton, participaient à cette assemblée.

### Les buts de l'ACAT

L'ACAT est une association apolitique et sans but lucratif. Ses principaux objectifs sont :

- ① d'informer le public sur les projets et décisions de l'administration qui portent atteinte aux libertés essentielles du citoyen, ou qui violent de façon inadmissible sa sphère privée.
- ② de lutter, par des actions particulières et

par des moyens juridiques adéquats contre ces projets et décisions.

### Le bureau provisoire

Les membres fondateurs ont désigné le bureau provisoire suivant :  
**Président :** M<sup>r</sup> Jean Gay, avocat et notaire à Martigny ;  
**Secrétaire :** M. Jean-Pierre Favre, Sion ;  
**Caissier :** M. Bernard Benvenuti, Massongex.

### Que faire dans l'immédiat

Dans l'attente d'une assemblée générale, toutes les personnes qui veulent soutenir l'ACAT-Valais, peuvent se manifester en versant une contribution volontaire au c.c.p. 19-10 911 Association contre les abus technocratiques à Sion.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétaire, M. Jean-Pierre Favre, à Sion, téléphone (027) 22 80 20. D'autre part, le comité invite tous conducteurs à signer la pétition, qui circule actuellement dans le canton contre le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Prochainement d'autres renseignements seront donnés.

-g-

## Liste des membres fondateurs

M<sup>r</sup> Pierre de Chastonay, conseiller national, Sierre ; M. Bernard Morand, chirurgien, député, Sion ; M. Willy Travelletti, architecte, député, Anzère ; M. Maurice Varone, président central de la ligue suisse de la représentation commerciale, Sion ; M. Albert Taramarcas, chef cantonal de la protection civile, Sion ; M. Cyrille Pralong, président de l'Association valaisanne des assurances-incendie, Sion ; M. Adrien Malfanti,

président de l'association valaisanne des moniteurs d'auto-école, Monthey ; M. Gérard Gessler, journaliste, Sion ; M<sup>r</sup> René Favre, avocat-notaire, Sion ; M<sup>r</sup> Jean Gay, avocat-notaire, Martigny ; M. Francis Bonvin, entreprise de taxis, Crans ; M. Bernard Pillonel, directeur Pro-Anzère, Anzère ; M. Paul-Bernard Mugnier, Verbier ; M. Bernard Benvenuti, Massongex ; M. Jean-Pierre Favre, Sion.

## Deux événements musicaux

SION. - L'Harmonie municipale de la ville de Sion se fait un plaisir d'aviser les mélomanes valaisans qu'elle organisera deux concerts de gala au mois de juin.

Le 4 juin, en soirée, à la salle de la Matze se produira la célèbre fanfare anglaise Black Dyke Mills Band. Cet ensemble a été sacré champion d'Angleterre en 1975, et plusieurs fois auparavant.

Le deuxième concert est prévu le 13 juin dans le cadre de la journée des Harmonies valaisannes de Monthey, Martigny, Sierre, Brigue et Sion, qui donneront un concert sur la place du théâtre de Valère. Ce concert sera précédé d'un cortège. Les amis de la musique sont invités à réserver ces deux dates.

## Journée mondiale de prière pour les vocations

SION. - Le 9 mai, jour de la fête des mères, l'Eglise fait prier ses fidèles pour les vocations sacerdotales et religieuses. Un appel spécial est adressé à nos mères et à nos pères, aux jeunes étudiants et aux jeunes filles pour obtenir, par la prière et l'éducation d'une part, de nouvelles vocations.

La nécessité de cet appel urgent nous est démontré clairement par le fait qu'en automne prochain, nous aurons seulement six étudiants au séminaire de Fribourg, s'il n'y a pas d'autres inscriptions.

Vu cette situation, il reste à l'Eglise encore un autre espoir : les vocations tardives d'hommes et de femmes d'âge mûr. Pour les hommes, l'Eglise a fait ces der-

nières années de grands efforts afin de faciliter l'accès aux hommes de différentes professions se sentant appelés. Une formation relativement courte dans un séminaire approprié leur est demandé.

Quant aux dames et demoiselles, ou anciennes religieuses, la communauté Saint-Théodule, à Sion, fondée en 1974, ouvre ses portes aux vocations de la 11<sup>e</sup> heure. Par la prière et un travail apostolique, les membres de cette communauté veulent se mettre aussi au service de l'Eglise et de Dieu, car il n'est jamais trop tard pour suivre l'appel du Christ. Les renseignements peuvent être obtenus auprès du chanoine E. Tscherrig, case postale 151, 1950 Sion-Nord.

## Association contre les abus technocratiques

Section du Valais

### NON au port OBLIGATOIRE de la ceinture de sécurité

Nom et prénom	Adresse	Signature
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		

Prière de retourner ce bulletin à M. Jean-Pierre Favre, case postale 150, 1951 Sion. Pour obtenir d'autres feuilles, ou tous renseignements, même adresse, ou tél. 027/22 80 20.

## Association des musiques valaisannes : objectif 1977 !

SION. - Le comité de l'Association cantonale des musiques valaisannes, présidé par M. René Turin, vient de tenir une nouvelle séance à la salle du Buffet de la gare de Sion.

M. Meyer a présenté à ses collègues un intéressant rapport relatant l'assemblée de la Société fédérale de musique (SFM), tenue à Lucerne les 13 et 14 mars derniers, tout en faisant ressortir la très bonne ambiance qui y régna. Lors de cette assemblée, il a été décidé, à l'unanimité, d'organiser l'assemblée générale 1977 de la SFM à Sion, à l'occasion des fêtes commémorant le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Association cantonale des musiques valaisannes. Les préparatifs pour ce 100<sup>e</sup> anniversaire vont d'ailleurs bon train. Cette décision a réjoui les délégués romands et surtout ceux du Valais.

Lors de l'assemblée romande des 6 et 7

mars derniers, les délégués valaisans sont intervenus, au sujet des délais de parution de la *Revue des musiques*, et pour ramener l'âge de 15 ans à 10 ou 12 ans pour l'obtention des distinctions.

Malgré les frais très importants occasionnés par la nouvelle conception des cours de

perfectionnement des musiciens, la caisse de l'ACMV se porte bien.

Le comité cantonal sera représenté avec le drapeau lors des manifestations suivantes :  
 - 16.5.1976, 100<sup>e</sup> anniversaire de la Vouvryste ;  
 - le 23 mai 1976, lors du 100<sup>e</sup> anniversaire

de la Collombeyrienne ;  
 - les 19 et 20 juin 1976 à la fête fédérale de Bièche ;  
 - le 1<sup>er</sup> mai 1976 à Saxon, lors de la cérémonie organisée en l'honneur de M. Rosset qui compte septante ans de musique.

-g-

## La souche du séquoia va être évacuée

SION. - Lorsque le grand séquoia de la Caisse d'Epargne fut abattu, l'opinion publique s'en était émue. Peut-être pour tranquilliser les personnes par trop sensibles, la souche en question avait été transportée et mise en place en bordure de l'avenue de France, à l'entrée des terrains de l'Ancien-Stand.

De source sûre, nous venons d'apprendre que la décision a été prise d'enlever purement et simplement cette souche.

A l'époque, les responsables avaient-ils espéré que de ce tronc, amputé de toutes ses racines, partiraient des pousses ?... -g-



**NF** REDACTION DE SION  
 Gérard Mabillard  
 Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)  
 Avenue de la Gare, 1950 Sion  
 App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan

## -7 % d'employés dans les fabriques en Valais, contre -11 % en Suisse

Le nombre des fabriques suisses et les personnes occupées selon la statistique de la loi fédérale sur le travail (c'est-à-dire sans l'eau, le gaz, l'électricité, la charpente, les stations d'épuration et d'incinération des ordures) ont diminué respectivement de 3,50 % et de 11,20 % entre 1974 et 1975.

Selon la même statistique, les entreprises et les personnes occupées en Valais ont évolué de la manière suivante :

Année	Entreprises	Personnes occupées
Septembre 1974	198	16 131
Septembre 1975	198	14 949
Diminution	-	1 182

Le nombre des entreprises n'a pas régressé, mais les personnes employées ont diminué de 7 %.

Les entreprises ont accusé une diminution de trois unités dans le vêtement et la chaussure, d'une unité dans les arts graphiques et d'une unité dans la mise en œuvre de la terre et de la pierre ; mais les entreprises de la construction de machines et appareils, ont augmenté de cinq unités.

La régression des personnes employées est sensible dans la métallurgie avec 500 personnes ; les autres diminutions se répartissent sur tous les secteurs industriels ; seules les dix entreprises de produits chimiques connaissent une légère augmentation.

Dans l'ensemble, à part la fabrique de chaussures Bally, aucune entreprise industrielle introduite par la Société valaisanne de recherches économiques et sociales, ces dernières années, n'a fermé ses portes ; les exploitations nouvelles ont assez bien résisté ; de plus, selon une enquête faite à la fin du mois de mars, les entreprises nouvelles créées à partir de 1951 occupaient 5134 personnes, soit le tiers des personnes retenues par la statistique fédérale.

### Cours de préparation à l'accouchement

SION. - Le cours de préparation à l'accouchement commencera le jeudi 6 mai prochain au bâtiment des Entrepreneurs à l'avenue de la Gare 39. Les heures de cours : 15 à 16 heures et 20 à 21 heures. Durant le mois de juillet, il n'y aura pas de cours. Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de M<sup>me</sup> Roh, sage-femme, tél. 22 56 63.

## GASTRONOMIE

### Restaurant PLACETTE

Aujourd'hui

Emincé de bœuf au vin rouge

\* Risotto

\* Salade de saison

**4.50**

**PLACETTE**  
 Noës-Sierre, Monthey

## Soirées sierroises 1976: un riche programme

Comme chaque année, les soirées sierroises animeront, durant tout l'été, la cité du soleil.

Un riche programme a été élaboré par les responsables. Qu'on en juge plutôt :

**VENDREDI 2 JUILLET** : la Géronde. Le départ des soirées sierroises sera donné, comme à l'accoutumée par l'Harmonie municipale.

**VENDREDI 9 JUILLET** : les Bletzettes, les Tambours sierrois. Une soirée toute en couleur et en mouvements qui brillera par son originalité.

**VENDREDI 16 JUILLET** : films valaisans et les Fifres et tambours de Saint-Luc. Le cinéma en plein air obtient toujours un franc succès et quand il est encadré par les Fifres et tambours de Saint-Luc, on est assuré de passer de bons moments.

**VENDREDI 23 JUILLET** : la Guingette. Cet ensemble formé de musiciens du Centre

du Valais sera pour la première fois l'hôte des soirées sierroises : une surprise.

**VENDREDI 30 JUILLET** : l'Echo des bois de Montana-Crans. Nouvelle venue à cette manifestation, cette fanfare présentera un programme très varié.

**VENDREDI 6 AOUT** : le Jodlerklub Alpenrösl et la Gougra de Saint-Jean. Deux ensembles représentatifs d'un folklore musical très différent.

**VENDREDI 13 AOUT** : le Chœur de Muzot et les Zachéos. Danses, chants et musique : des prestations toujours très attendues.

**VENDREDI 20 AOUT** : lè Mayentson de la Noblya Contra. Chants et danses avec accompagnement toujours très applaudi du groupe des enfants.

**VENDREDI 27 AOUT** : Académie de danse Cilette Faust, le Grenier de Borzuat, la Coccinelle de Miège. Le grand final de la bonne humeur et de la gaieté en musique.



Le groupe des Zachéos que l'on revoit toujours avec plaisir.

## Office communal du travail de Sierre BAISSE DU CHÔMAGE

La statistique du marché du travail établie par l'Office communal du travail de la commune de Sierre dénombre au 23 avril 1976, un total de 29 chômeurs complets. Ne sont pas compris dans cette statistique 6 chômeurs saisonniers qui ont timbré en avril 1976 et qui reprennent, en principe, tous leur travail dans les semaines qui viennent.

Il y avait 65 chômeurs complets le 25 février, 40 le 25 mars et 29 actuelle-

ment. La baisse constatée le mois dernier s'accroît donc ce mois, durant lequel l'office communal a effectué 16 placements.

Sur les 29 chômeurs restants, 9 sont mariés avec charge d'enfants et 20 célibataires ou mariés sans enfant.

L'office communal remercie à nouveau les employeurs qui lui offrent leur collaboration et se tient à la disposition de toute personne ayant besoin de renseignements ou désirant s'inscrire, tous les matins de 7 à 12 heures, au premier étage de l'hôtel de ville.

### En direct avec nos autorités à Muraz

Soucieux d'une meilleure information et d'un véritable dialogue avec les citoyens, les élus du mouvement démocrate chrétien seront à la disposition de la population de Muraz, ce soir mercredi, dès 20 heures, au café de Muraz.

Les thèmes suivants seront notamment abordés : subsides pour la rénovation d'immeubles, traversée de Muraz, réseau routier du quartier, etc.

Une large place sera faite à la discussion. Les conseillers communaux et les députés présents répondront aux questions et les citoyens pourront présenter leurs revendications et leurs suggestions.

Invitation cordiale à toutes et à tous !

### Exposition-vente à Sierre

Les élèves des classes de l'enseignement spécialisé du Valais romand organisent leur traditionnelle exposition-vente.

Après Monthey, Martigny et Sion, c'est la ville de Sierre qui reçoit à son tour les dessins et objets préparés par eux, à votre intention.

Ils vous donnent rendez-vous le 8 mai prochain, à la veille de la fête des mères au Centre commercial de Noës, lequel a mis gracieusement à disposition une place pour y monter leur stand.

## De la Raspille au glacier du Rhône

### FEU VERT POUR LA TROISIÈME PHASE DE LA PLANIFICATION RÉGIONALE DE BRIGUE - RAROGNE ORIENTAL

**BRIGUE.** - Des huit nouvelles régions que compte le Valais, en matière de futur développement, les trois du Haut, Conches, Brigue et Viège marquent un sérieux pas sur celles du Bas, en fait de planification du moins. Animés par la crainte de perdre le train des subventions, les Haut-Valaisans manifestent, en effet, un certain empressement. C'est ce qui ressort de l'assemblée générale des représentants de la région de Brigue-Rarogne orientale, tenue lundi soir, à la salle communale du château.

Les débats furent rondement menés par M<sup>e</sup> Werner Perrig, en présence des préfets Stéphane Zenklusen et Eugène Albrecht, ainsi que de MM. Jean Paul Revaz et Jean-Daniel Cretzaz, représentants de l'Office cantonal de l'économie de montagne et délégué du Service cantonal de planification. Après avoir entendu des exposés de M<sup>e</sup> Perrig, de MM. Revaz, Cretzaz et Walther Borter, délégué du Service fédéral concerné, l'assistance accepta les comptes des deux premières phases de l'opération, qui se montent à plus d'un demi-million de francs. Elle en fit autant, sans aucune opposition, en ce qui concerne l'activité à venir de l'association. Les pleins pouvoirs octroyés à la commission de gestion, à concurrence de 90 000 francs, pour aborder la troisième phase de l'opération, qui devrait conduire à

la réalisation du projet, moyennant une nouvelle injection de 450 000 francs.

Il s'agit là d'une suite logique de l'opération, a souligné M<sup>e</sup> Perrig. Après avoir dépensé plus d'un demi-million, il serait regrettable d'abandonner. D'autant plus que les subventions, dans ce domaine, ne seront octroyées qu'à l'échelle de la région, toute requête individuelle étant inutile. A partir de ce stade, il semble toutefois que les difficultés apparaissent plus grandes, dans le domaine du financement surtout. Plusieurs questions restent en suspens. Pour notre canton, en fait de planification régionale, il est prévu des subventions fédérales entre 70 et 100 millions au total. Comment seront-elles réparties au niveau du canton, et utilisées à l'échelle de la région ?

### Grande première valaisanne à la Halle du Simplon

**BRIGUE.** - Les 7 et 8 mai prochain, la majestueuse halle du Simplon de la métropole haut-valaisanne sera le théâtre d'un spectacle unique en son genre dans le canton.

Quelque 500 pièces d'antiquités, dont 150 font partie de collections, ainsi que plusieurs tableaux d'artistes maintenant disparus, tel que Cini, Mussler, Bille, notamment, seront l'objet d'une exposition-vente organisée par M. Antille, de Sierre. Le clou en sera certainement la présentation d'une collection rare de meubles d'une ancienne famille de Brigue, actuellement propriété de l'expo-

sant, comprenant en outre des objets précieux ayant meublé les salons du grand Stockalper. Morbiers, bahuts et objets divers, rappelant l'histoire valaisanne du pain, du lait et du vin surtout, figurent également au programme. Selon les dires de l'organisateur, il s'agit là d'une occasion unique de se retremper dans le bon vieux temps, et de susciter l'intérêt de la population afin que celle-ci prenne conscience de la valeur de tout objet en rapport avec la vie de nos ancêtres. On pourra, enfin et surtout, se familiariser avec un domaine culturel assez mal ou très peu connu.

## Héros du tunnel du Simplon fêtés

**BRIGUE-DOMODOSSOLA.** - Le 25 avril, jour anniversaire de la libération, a été célébré avec faste dans tout l'Ossola. Des manifestations patriotiques, ainsi que d'originales initiatives culturelles ont été mises sur pied dans les principales localités de la région.

A Villadossola, l'administration communale a profité de l'occasion pour conférer la bourgeoisie d'honneur à deux anciens officiers, véritables héros de la résistance. Ce sont, MM. Ugo Scrittori et Dino Vicaria qui, en compagnie de leurs hommes, réussirent à neutraliser le plan des Allemands consistant à faire sauter le tunnel du Simplon, ainsi que les centrales électriques du secteur.

Personnellement, nous nous souvenons de cet épisode pour l'avoir vécu d'assez près. Chassés de toutes parts, retranchés dans le val Doveria, le long de la voie ferrée internationale, les Allemands avaient amené avec eux deux wagons de marchandises, remplis

d'explosifs, qu'ils projetaient de lancer dans chacune des galeries du Simplon, après y avoir mis le feu. On n'ose imaginer la catastrophe qui en aurait résulté. Ce projet vint à la connaissance d'un service secret helvétique qui, aussitôt, prit contact avec les partisans transalpins. Ces derniers, bien organisés, commandés par les officiers précités, intervinrent en extremis, abattant la garde allemande chargée de protéger le convoi, s'emparant des deux wagons et les faisant enfin exploser avant qu'ils n'atteignent le tunnel.

Cet acte héroïque valait donc bien à ses auteurs, plus de 30 ans après, le titre honorifique qui vient de leur être attribué. It.

## Domodossola: le groupe électrogène de l'hôpital était défectueux Une femme meurt à cause d'une panne d'électricité

**BRIGUE-DOMODOSSOLA.** - M<sup>me</sup> Fidalma Bortolomei, 64 ans, domiciliée à Domodossola, admise depuis peu à l'hôpital de la localité pour de graves complications intestinales ayant nécessité une intervention chirurgicale, vient de mourir des suites d'une panne de courant électrique, provoquée par les intempéries. Après l'opération, elle se trouvait au centre de réanimation, lorsque

l'appareil qui la maintenait en vie cessa de fonctionner. Elle ne tarda pas à rendre le dernier soupir, dans les bras de ses proches, au cours de son transfert dans son foyer.

Cette tragédie suscite de nombreux commentaires dans la cité frontalière. La direction de l'hôpital déclare que l'établissement peut compter en de pareils cas, sur un groupe électrogène susceptible de remplacer le réseau défaillant. Cette installation n'a toutefois pas fonctionné, étant défectueuse, il ne fait pas de doute que l'autorité compétente ne manquera pas de s'occuper de ce fait, heureusement sans précédent dans l'histoire de l'établissement hospitalier de la localité. It.

**REDACTION DE BRIGUE**  
Louis et Milette Tissonnier  
Téléphone (028) 3 10 77  
Télex : 38 145  
Case postale 263 - 3900 Brigue

## Alfred Sauvy à la Jeune Chambre économique de Sierre

**SIERRE.** - C'est à la grande salle de l'hôtel de ville, à Sierre, que la Jeune Chambre économique recevra, le 6 mai 1976, à 20 h. 30, le démographe et économiste français, mondialement connu : M. Alfred Sauvy.

La conférence qu'il présentera aura pour thème : « la population de la Suisse et européenne. Perspectives de développement politique, économique et social ».

Il est l'auteur de quatre livres de vulgarisation, très actuels par leur sujet : « Les quatre roues de la fortune », « La fin des riches » et « L'économie du diable ».

Qui est Alfred Sauvy ?

Pour ceux qui ne le connaissent pas encore, M. Sauvy est professeur honoraire au collège de France, fondateur et directeur de l'Institut national d'études

démographiques de Paris. Il est à la fois un penseur, un humaniste et un chercheur.

Ses travaux de pionnier sur les grands problèmes de notre époque tels que surpopulation mondiale et paradoxalement effondrement de la population européenne, environnement ou écologie, chômage et emploi, inflation, crise, politique des transports, etc., ont fait et font toujours autorité, nous précise-t-on, en ajoutant qu'à la rigueur scientifique, il allie une vision globale de l'humanité et ce, dans tous les domaines.

Voilà donc une conférence qui verra affluer beaucoup de monde, car la personnalité de M. Sauvy est de celles qui font salle comble.

On pourra, après la conférence, participer à un débat du plus haut intérêt. Nous n'en doutons pas. -ag-

## Les « aviateurs » du Haut-Valais se sont réunis

**VIEGE.** - Rattachés à l'Aéro-Club de Suisse, section de Sion, les pilotes du Haut-Valais ont fondé, le 16 mars 1970, une sous-section portant le nom de « Fluggruppe Oberwallis ». A ce moment-là, ce groupe comptait une quinzaine de pilotes brevetés, et dès la constitution de la société, Jules Lauber, de Brigue, était élu président.

Le groupe « vol à moteur » a tenu, lundi soir, ses assises annuelles. Lors de sa fondation, la société s'était fixé comme but de pouvoir utiliser les aéro-dromes du Haut plutôt que de devoir descendre régulièrement à Sion. Il s'agissait donc d'obtenir les autorisations des différentes communes situées à proximité des aéro-dromes qu'on avait prévu d'utiliser, ainsi que le feu vert du Département militaire. C'est avec satisfaction que les pilotes ont pu apprendre que la première étape a été réalisée, et que la seconde est sur la bonne voie. Il faut reconnaître que les communes concernées et le Département militaire ont fait preuve de beaucoup de compréhension. D'ailleurs, le groupe a déjà pu organiser quatre journées à Münster, puis à Tourtemagne et, par deux fois, à Rarogne. D'année en année, le succès a été en grandissant, et maintenant, c'est même avec une certaine impatience qu'on attend la prochaine édition, prévue pour les 24 et 25 juillet prochain.

Avec un effectif de 25 pilotes et élèves, un bon nombre de membres supporters et l'infatigable Albert Thomas comme membre d'honneur de leur société, les pilotes du Haut-Valais sont sur la bonne voie. Puisse cette dernière toujours être placée sous le signe d'un bon vol et sans plomb dans l'aile, c'est ce que nous souhaitons de tout cœur à la grande « famille » de Jules Lauber, au chef pilote Erwin In Albon ainsi qu'aux autres mordus du ciel de ce groupe sympathique. MM

## Tribune des Lecteurs

### Le gel printanier : une blessure incurable

Une blessure incurable... oui, et pour deux raisons : la première, c'est les dégâts considérables et presque désastreux causés par ce mal naturel qui fait inexorablement son apparition à chaque printemps et contre lequel toute la science, la technique humaine est impuissante.

Les chimistes travaillant dans les laboratoires des différents centres ont fait des progrès appréciables concernant la recherche de produits toxiques servant aux traitements des arbres fruitiers, ainsi que pour le vignoble ; en un mot : presque tout a été découvert, mis au point afin de combattre chaque maladie arboricole et viticole.

« Mais, hélas ! contre le gel, point de remède !... »

Un quelconque savant, ce chercheur « insolite » que l'arboriculteur, le viticulteur attend depuis plusieurs décennies, sortira-t-il

un jour de l'ombre ; parviendra-t-il à découvrir ce « magistère miraculeux » que l'on mélangera avec de l'eau, des produits de sulfatage et qui formera cette pellicule protectrice empêchant ainsi ce germe de vie, qui habite chaque fleur, de périr misérablement en laissant apparaître cette couleur « flétrie » qui casse les yeux des paysans.

« La voie est ouverte... » Savants du monde entier, essayez donc ! Si vous y parveniez, alors nos campagnes regorgeraient de fruits « succulents et purs ».

La deuxième raison, c'est la détresse morale causée à tous ceux qui font profession des métiers de la terre et qui vivent de leurs revenus.

Oh ! combien de peine pour introduire chaque arbuste, chaque cep dans son trou : bien aligné, bien distant, dont on s'occupera avec amour ensuite et jusqu'à ce que la nature, la terre lui ait retransmis cette sève qui le fera se développer pour enfin devenir productif à joison...

Il y a quelques jours, j'écoutais une émission radiophonique ; la personne interviewée disait ceci : Aujourd'hui, le paysan compte beaucoup plus sur les engrais que sur « les processions des rogations ». Avait-il raison ? Je ne le pense pas, car le rôle de la prière est « prépondérant » ; l'influence divine a toujours régné... et régnera toujours et jusque dans les siècles...

Malgré toutes ces « vicissitudes », paysans, vigneron, sachez accepter ces revers, qui sont des souffrances morales, avec « stoïcisme » ; ainsi vous parviendrez à regarder et à braver fermement l'avenir.

Urbain Christen

### Dr. Valnet (Dr. Nature) à Sierre... stop...

Hôtel de ville... stop... vendredi 14 mai, 20 h. ... stop...  
Réservation : droguerie-herboristerie P. Mayoraz et librairie J. Amacker... stop... ne tardez pas...

36-4614



†

Madame Anaïs TROILLET et famille,  
à Leysin ;  
Madame Emma SARRASIN et famille,  
à Orsières et Monthey ;  
ainsi que les familles parentes et  
alliées, ont la douleur de faire part du  
décès de

**Monsieur  
Francis SARRASIN**

leur cher frère, beau-frère, oncle et  
grand-oncle regretté, décédé subite-  
ment le 27 avril 1976, au Castel Notre-  
Dame à Martigny, à l'âge de 72 ans,  
muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Orsières,  
le jeudi 29 avril 1976, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour lui

†

La fanfare « La Lyre », à Conthey

a le profond regret de faire part du  
décès de

**Monsieur  
Robert ROH**

père de son membre Francis.

Pour les obsèques, prière de consulter  
l'avis de la famille.

†

La Société des hommes de Drône

a le pénible devoir de faire part du  
décès de

**Monsieur  
Hubert VARONE**

son fidèle sociétaire et ancien procu-  
reur.

†

La Diana de Conthey

a le regret de faire part du décès de

**Madame  
Marie PRALONG**

belle-mère de son dévoué président,  
M. Arthur Tournier.

L'ensevelissement a lieu à Hérérence,  
aujourd'hui mercredi 28 avril 1976, à  
10 heures.

†

La famille de

**Madame  
Xavier BESSE**

remercie très sincèrement toutes les  
personnes qui, par leur présence, leurs  
messages, leurs dons de messes et leurs  
envois de fleurs, ont pris part à son  
chagrin, et les prie de trouver ici  
l'expression de sa vive reconnaissance.

Sa gratitude va particulièrement au  
docteur Tibor Kovac au Châble, au  
clergé de la paroisse de Bagnes et au  
Groupe théâtral de Sarreyer.

Sarreyer, avril 1976.

†

La famille de

**Madame  
Marie ROSSIER**

profondément touchée par les nom-  
breux témoignages de sympathie reçus  
lors du décès de leur chère maman,  
remercie toutes les personnes qui, de  
près ou de loin, l'ont entourée, par leur  
affection, leur présence, leurs dons de  
messes, leurs envois de fleurs, leurs  
messages de condoléances. Elle les prie  
de trouver ici l'expression de sa recon-  
naissance émue.

Un merci spécial à l'entreprise Sarrasin  
S.A., à l'entreprise Conforti Frères et à  
la Caisse Raiffeisen.

Bovernier, avril 1976.

†

Les Fabriques de chocolats Klaus, au Locle

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur  
Hubert VARONE**

père de leur fidèle collaborateur M. Roger Varone.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

L'entreprise Rombaldi Albert, à Sion

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur  
Hubert VARONE**

père de M. Aymon Varone, leur cher collaborateur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La direction et le personnel  
des Forces Motrices de Mauvoisin S.A.

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur  
Jean VAUDAN**

leur fidèle employé et collègue.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

La société de tir « Le Pleureur »,  
à Bagnes

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur  
Jean VAUDAN**

de Prarreyer

membre actif.

†

Le Club sportif de Versegères

a le pénible devoir de faire part du  
décès accidentel de

**Monsieur  
Jean VAUDAN**

membre actif de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter  
l'avis de la famille.

†

Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors de son grand  
deuil, la famille de

**Monsieur  
Maurice RICCIO**

remercie toutes les personnes qui ont pris part à sa peine et les prie de trouver  
ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout particulier aux docteurs Frochoux et Montani, ainsi qu'au  
personnel de la clinique Sainte-Claire.

Sierre, avril 1976.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection  
reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Madame  
Louisa GAY-BALMAZ**

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de  
messes, leurs messages de condoléances et leurs envois de fleurs, ont pris part à  
sa douloureuse épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Ardon, avril 1976.

†

Il a plu au Seigneur de rappeler à lui l'âme de son fidèle serviteur

**Monsieur  
Hubert VARONE**

leur cher époux, père, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain et  
cousin, décédé après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 63 ans,  
muni des secours de la religion.

Vous font part de leur peine :

Madame Bertha VARONE-REYNARD, à Savièse ;  
Monsieur et Madame Edmond VARONE-HERITIER et leurs enfants, à Savièse ;  
Madame et Monsieur André FOURNIER-VARONE et leurs enfants, à Nendaz ;  
Madame et Monsieur Michel MAURON-VARONE, à Genève ;  
Mademoiselle Laurence VARONE et son fiancé, à Genève ;  
Monsieur et Madame Roger VARONE-ROSSET et leurs enfants, à Sion ;  
Mademoiselle Fernande VARONE, à Ayent ;  
Monsieur et Madame Germain VARONE-ZUCHUAT et leurs enfants, à  
Champlan ;  
Madame et Monsieur Irénée HERITIER-VARONE-HERITIER, leurs enfants et  
petits-enfants, à Savièse et Conthey ;  
Madame et Monsieur Germain COURTINE-VARONE, leurs enfants et petits-  
enfants, à Savièse ;  
Madame veuve Sophie HERITIER-VARONE, ses enfants et petits-enfants, à  
Savièse, Sion et Conthey ;  
Madame et Monsieur Jean COURTINE-VARONE, leurs enfants et petits-  
enfants, à Savièse ;  
Madame et Monsieur Edouard FARDEL-REYNARD et leurs enfants, à Ayent ;  
Monsieur et Madame Jonas REYNARD-BOTTI, à Granges (Soleure) ;  
ainsi que les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu à Savièse, le jeudi 29 avril 1976, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : Drône-Savièse.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Madame et Monsieur Raymond PECORINI-BERCLAZ, à Venthône ;  
Monsieur Joseph ROSSIER, à Venthône ;  
Madame et Monsieur René-Pierre ARNOLD-ROSSIER et leurs enfants Vanessa  
et Grégoire, à Lausanne ;  
Madame et Monsieur Léonard BURGER-ROSSIER et leur fille Déborah, à  
Sierre ;  
La famille de feu Joseph ANTILLE, à Sierre ;  
La famille de feu Théodore REY, à Corin ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

**Madame  
Marie BERCLAZ**

née ANTILLE

leur bien chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et  
parente, survenu dans sa 85<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Venthône, le jeudi 29 avril 1976, à 10 heures.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Il a plu au Seigneur de rappeler à lui l'âme de son fidèle serviteur

**Monsieur  
Robert ROH**

leur bien cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère,  
oncle, cousin et parrain, décédé à Daillon-Conthey, le 27 avril 1976, à l'âge de  
71 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Font part de leur peine :

Madame Ida ROH-CASTELLA, à Daillon ;  
Monsieur et Madame Francis ROH-PAPILLOU et leurs enfants, à Aven ;  
Monsieur et Madame Gabriel ROH-AELLEN et leurs enfants, à Bussigny ;  
Madame et Monsieur Albano SAGHERAZZI-ROH et leurs enfants, à Saxon ;  
Madame et Monsieur Roger DUMAS-ROH et leur fille, à Genève ;  
Madame et Monsieur Gabriel PAPILLOU-ROH et leurs enfants, à Aven ;  
Madame et Monsieur Jean-Claude IN-ALBON-ROH et leurs enfants, à Sion ;  
Madame et Monsieur Gabriel GLASSEY-ROH et leurs enfants, à Chippis ;  
Monsieur Dominique ROH, à Daillon ;  
Monsieur Michel ROH, à Daillon ;  
Madame et Monsieur Alfred BYRDE-ROH, leurs enfants et petits-enfants, à  
Leysin ;  
Monsieur Albert ROH, à Monthey ;  
ainsi que les familles parentes et alliées CASTELLA, DEMIERRE, DESCHE-  
NAUX, PAGE, KRAENBÜHL, CHARRIERE, ROH, JACQUEMET, à Fribourg,  
Genève et Conthey.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de la Sainte-Famille à Erde-Conthey, le  
jeudi 29 avril 1976, à 10 heures.

Domicile mortuaire : Daillon-Conthey.

Départ du convoi mortuaire : Croix de Premplaz, à 9 h. 45.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Pensez aux œuvres paroissiales.

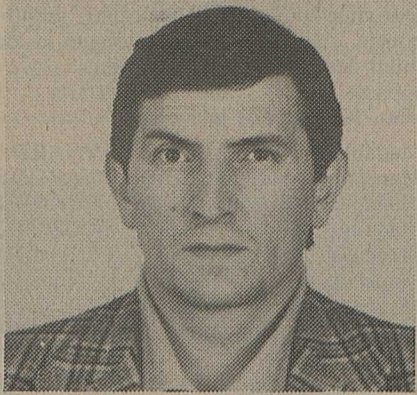
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

## Luigi Rodenghi en liberté à Domodossola

### «Je n'ai pas fait de mal au gardien» déclare-t-il à la police italienne

Suite de la première page

BRIGUE/DOMODOSSOLA. - L'un des cinq évadés du pénitencier cantonal de Sion, Luigi Carlo Rodenghi, italien, peintre en bâtiment, né le 6 avril 1941, marié à une Sédunoise, résidant en Valais, a été interpellé hier par la police italienne. Après s'être échappé de Sion, nous a-t-on affirmé hier soir dans la cité frontalière, il s'est rendu en France, probablement en compagnie de ses compagnons de «belle». Il serait ensuite entré en Italie, en auto-stop, par le tunnel du Mont-Blanc. Hier matin, il gagnait sa cité d'origine, Domodossola. Après avoir lu une information parue dans un quotidien de Domo, publiée par un correspondant valaisien, l'évadé s'est aussitôt rendu au poste de la police du lieu afin de préciser son activité durant l'évasion. Il reconnaît avoir maîtrisé le gardien en compagnie de Ismailaki Vejseli. Il jure par contre ses grands dieux qu'il ne lui a pas fait du mal. Son but était tout simplement de s'évader, sans plus. Il admet avoir agressé le gardien avec un couteau de cuisine trouvé parmi les services de la prison, mais il n'a pas eu besoin d'utiliser son arme. Quant au revolver du



Luigi-Carlo Rodenghi.

gardien, ce serait son acolyte yougoslave qui l'aurait pris. «Ma famille résidant en Valais, je ne veux pas que l'on m'accuse de délits que je n'ai pas commis», a-t-il ajouté. Il a en outre contesté le fait publié par le journal en question indiquant que le sixième détenu aurait été battu pour avoir refusé de quitter la prison... Et, comme pour prouver sa bonne foi, il remit à la police transalpine les clés volées au pénitencier cantonal valaisien.

Nous précisons que ces renseignements ont été donnés à notre correspondant d'outre-Simplon par le commandant de la police italienne, M. Guidi.

Quant à l'arrestation et l'extradition de Luigi Carlo Rodenghi, c'est une autre histoire. Pour l'heure, toujours selon les déclarations de la police italienne, l'évadé bénéficie de la liberté aussi longtemps que la magistrature italienne ne sera pas en possession d'une demande d'extradition formulée en bonne et due forme par l'autorité suisse compétente. Il s'agit là d'une procédure qui demande un certain temps. Il est donc fort possible, affirmait-on hier soir à Domodossola, qu'il ne sera jamais extradé.

#### DERNIÈRE HEURE

Un important dispositif d'interception a été mis en place hier soir aux environs de minuit. Son action s'est prolongée jusque tard dans la nuit. Le dispositif comprenait une douzaine d'agents fortement armés, deux herses et un chien policier.

Pour des raisons facilement compréhensibles, nous ne pouvons révéler à quel endroit cette action a été entreprise.

## Paul VI va nommer 19 nouveaux cardinaux

Grande surprise hier matin dans le monde de la presse, alors que l'attention du journaliste se concentrait sur la crise politique italienne : Paul VI annonçait la réunion d'un consistoire, le 24 mai prochain, pour la création de dix-neuf nouveaux cardinaux. Ce sera là le cinquième consistoire de Paul VI, les autres ayant eu lieu en 1965, 1967, 1969 et 1973.

par téléphone de notre correspondant à Rome Georges Huber

Comme les précédentes, cette nouvelle promotion se caractérise par la prédominance des évêques résidentiels (13) sur les prélats issus de la Curie (6) et, en outre, par le grand nombre des nations représentées. Le pape a choisi les nouveaux cardinaux dans toutes les parties du monde : un en Océanie, deux en Asie, quatre en Afrique, cinq dans les Amériques et sept en Europe. Avec ses 136 membres, le collège cardinalice représentera désormais 50 pays.

Relevons que trois pays d'Afrique, le Sénégal, l'Ouganda et la Nigeria et un d'Amérique, Saint-Domingue, seront représentés pour la première fois dans le Sacré-Collège.

A côté des cardinaux Wyzinski (Varso-

vie) et Woytila (Cracovie), la Pologne aura désormais un troisième cardinal en la personne de Mgr Filipiak, actuellement doyen du tribunal romain de la Rote. Le Hongrois, Mgr Lekai, archevêque d'Esztergom, successeur du cardinal Mindszenty, représentera, lui, plus directement, l'Eglise du silence.

Appartiennent-ils aussi à l'Eglise du silence les deux ecclésiastiques que Paul VI se réserve *in pectore*, c'est-à-dire dont il juge actuellement inopportun de révéler les noms ? Ce fut le cas de Mgr Stepal Trochta, salésien, évêque de l'Itomeric (Tchécoslovaquie) et de Mgr Jules Hossu, évêque roumain, créés cardinaux *in pectore* au consistoire de 1969. Paul VI ne révéla leur nom qu'au consistoire de mars 1973. Le cardinal Trochta devait vivre encore un an ; le cardinal Hossu, lui, était mort en 1970 des suites des privations et des souffrances endurées depuis 1948. Notons encore que quatre des nouveaux cardinaux sont religieux : deux appartiennent à la Compagnie de Jésus (les archevêques de Calcutta et de Tananarive), l'un à l'Ordre de Saint-Benoît (l'archevêque de Westminster) et le dernier, l'archevêque de Fortaleza (Brésil) à l'Ordre franciscain.

Cette pluralité ne nous étonne guère,

habitué que nous sommes à voir Paul VI travailler à l'internationalisation de la Curie romaine. Alors qu'autrefois les Italiens formaient la majorité dans le Sacré-Collège, ils n'en constituent actuellement que le quart. Il en va de même dans les cadres du gouvernement central de l'Eglise : alors qu'autrefois la plupart des préfets des congrégations romaines étaient de nationalité italienne et que les non-Italiens formaient une petite minorité, la proportion se trouve aujourd'hui renversée. En outre, la plupart des chefs des congrégations et des secrétariats proviennent du ministère pastoral alors qu'autrefois ils étaient presque tous choisis dans la diplomatie et dans l'administration. Ainsi, la première charge de la Curie, celle de secrétaire d'Etat, se trouve confiée à l'ancien archevêque de Lyon, le cardinal Jean Villot. A la tête de la Congrégation pour la doctrine de la foi (ancien Saint-Office), se trouve un Croate, le cardinal Seper. Un Brésilien, le cardinal Rossi, ancien archevêque de Sao Paulo, dirige le «Ministère des missions». Un Américain, le cardinal Whrigh, ancien évêque de Pittsburg, est à la tête de la Congrégation pour le clergé. Un Autrichien, le cardinal König, de Vienne, préside le Secrétariat pour les non-croyants et un Allemand, le cardinal Willebrands, nouvel archevêque d'Utrecht, en Hollande, préside le Secrétariat pour l'unité des chrétiens, etc. Rappelons enfin, à titre de curiosité, que déjà le concile de Trente avait exprimé le désir que le souverain pontife recrute les cardinaux, autant que possible, dans toutes les parties du monde chrétien. Il a fallu quatre siècles pour que ce souci se réalise très largement...  
Georges Huber

#### Une deuxième conseillère communale à Graechen

GRAECHEN. - A la suite du décès de M. Léandre Schnydrig, conseiller communal chrétien social de Graechen, c'est M<sup>me</sup> Verena Ruff-Andematten, première des viennent ensuite, qui a été désignée pour succéder au disparu au sein du conseil communal. Ainsi, ce dernier compte-t-il maintenant deux femmes parmi ses cinq membres. Il s'agit d'un fait unique dans la région. Félicitons la nouvelle élue, et souhaitons-lui de nombreux succès dans sa nouvelle fonction.

†

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

#### Monsieur

#### Edouard BONVIN

remercie toutes les personnes qui ont pris part à sa peine, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, leurs couronnes et fleurs, leur participation aux obsèques. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier au prêtre de Lens, au curé Gruber de Montana-Crans, à l'abbé Praplan, au Chœur d'hommes de Lens, à la Société de développement de Montana et à ses employés, à la société Trainer-Skilift et à ses employés, aux entreprises Pagano et Bonvin-Fardel, à la Cible nouvelle d'Icogne, aux amis du Golf de Lens, aux sociétés immobilières Ambassadeurs et «Rainbow», à la famille Paul Romailard à Lens, à la famille Marcel Mabilard à Lens, à la famille Claude Emery à Lens ainsi qu'aux parents et amis, à la population de Lens et environs.

Lens, avril 1976.

## Propos sur l'éducation

Suite de la première page

souvent gracieux et bien équilibré ; sa démarche est assurée. Il surveille son propre maintien et n'oublie pas, à l'occasion, de se tenir bien droit sur sa chaise ; il est prêt à critiquer ceux qui n'en font pas autant !

Actif, il court, saute, poursuit ses camarades, lutte avec eux ; il est plein de courage et d'audace. Il grimpe aux arbres. Il s'endurcit de toutes manières.

Ses activités motrices progressent en rapidité, en fluidité et en précision. La main s'approche et saisit rapidement, avec facilité et même avec élégance, relâche les objets d'un geste précis.

#### HIER SUR LE PETIT ÉCRAN

Ce qui nous a semblé le plus marquant dans l'attitude de M. Meir Rosene, invité d'hier à «En direct avec», c'est à la fois sa sérénité, sa fermeté et sa courtoisie. Et M. Rosene avait du mérite à rester courtois devant la hargne d'un certain Ahmed Huber, journaliste parlementaire qui, en sympathisant de l'OLP, n'a jamais posé de véritables questions mais s'est livré à d'incessantes, méchantes et basses attaques. Heureusement, le représentant israélien, sans jamais se démonter, a fait un sort à cette propagande haineuse. Leur duel oratoire reflétait assez bien le conflit entre les Arabes et les Israéliens. D'un côté la haine, le fanatisme et l'intolérance, de l'autre une calme assurance d'un peuple sûr de son droit d'exister et prêt à tout pour se défendre. Car Israël n'a pas l'intention de s'en laisser conter, ni par l'ONU - qui voterait des résolutions affirmant que la terre est plate si cela pou-

#### Tenue

Il existe parfois un contraste très net entre les manières à table, de l'enfant de huit ans, chez lui et ailleurs. Quand les parents sont complètement découragés, il leur suffit d'inviter un ami à dîner. Ce nouveau stimulant est souvent un aiguillon suffisant pour ramener les bons usages ; mais il ne s'ensuit pas que l'enfant puisse se maintenir à un niveau élevé.

A cet âge, il s'habille avec assez de facilité et de rapidité ; il commence à s'intéresser à ses vêtements et à l'achat de nouveaux habits. Les petites filles

voit faire plaisir aux puissances pétrolières - ni par quiconque, par des menaces ou des promesses.

- Nous ne sommes pas prêts au suicide, a déclaré M. Rosene. Si dans le passé nous avons pris très au sérieux les promesses, aujourd'hui nous prenons très au sérieux les menaces.

L'intransigeance qu'on prête à Israël consiste à vouloir la paix et à vouloir la discussion avec les pays arabes lesquels ont, jusqu'à présent, refusé toute négociation, espérant régler le conflit par la guerre et l'extermination.

Voilà résumé en quelques trop brèves lignes le point de vue israélien que M. Rosene a fort bien exposé face à MM. Smadja et Matthey-Doret qui, contrairement à Ahmed Huber ont su tenir leur rôle sans complaisance, mais sans jamais oublier la politesse. (R)

## CORPS DÉCOUVERT DANS LE LÉMAN

SAINT-GINGOLPH. - Le corps d'une quadragénaire, M<sup>me</sup> Evelyn Baud, a été découvert, noyé, hier matin, dans le lac Léman, par un pêcheur de Saint-Gingolph, à la frontière franco-suisse.

M<sup>me</sup> Baud, 39 ans, mère de trois enfants, demeurait aux Verrières-de-Joux (Doubs), près de la frontière franco-suisse. Elle avait disparu le week-end dernier, après avoir passé quelques jours chez sa mère, M<sup>me</sup> Quenod, à Saint-Gingolph (Haute-Savoie), où son corps a été ramené.

## Hausse du prix des courses postales saisonnières

SION. - La Direction générale des postes, à Berne, s'est vue dans l'obligation d'augmenter le prix des courses postales saisonnières. Pour connaître les raisons de cette décision, nous avons interrogé M. Lino Possa, chef du service des voyageurs de la poste de Sion qui, très aimablement, nous a donné les renseignements ci-après :

1. - La direction des PTT s'est vue dans l'obligation d'augmenter le prix des courses des lignes postales saisonnières car les frais d'exploitation de celles-ci sont très élevés. Il y a lieu, en effet, d'engager spécialement, chaque année, du personnel et des machines pour assurer le service. D'autre part, les frais d'administration sont aussi plus élevés, proportionnellement, à ceux des lignes annuelles.

2. - L'augmentation moyenne prévue sera d'environ de 7% du prix de la course postale antérieure. Cette décision est entrée en vigueur le 31 mars 1976, mais il faut savoir que l'activité des lignes postales saisonnières ne commencera que le 30 avril prochain, avec l'entrée en vigueur de l'horaire d'été. Les lignes postales valaisannes suivantes seront touchées par cette décision :

- Brigue - Gondo - Domodossola.
- Le Châble - Mauvoisin.
- Gampel - Flalleralp.
- Sierre - Moiry.
- Sion - barrage du Rawly.
- Sion - Derborence.
- Sion - Incron.
- Sion - barrage du Sanetsch.
- Viège - Moosalp.

- gé -

## Alerte mais pas de gel

MARTIGNY. - Dans la nuit de lundi à mardi, l'alerte était donnée une fois de plus dans plusieurs régions du verger valaisan menacées par le gel. Des centaines d'agriculteurs se levèrent au cri des sirènes. Installations de lutte par aspersion, chaufferettes, tout était prêt à fonctionner et dans certains vergers la lutte avait même déjà commencé lorsque le ciel, comme par miracle, se couvrit, maintenant du même coup la température à un stade supportable

encore pour les arbres fruitiers et les vignes menacés.

De ce fait, on ne signalait hier matin dans la vallée du Rhône que des dégâts insignifiants et la même phrase courait les chaumières : «Quelle chance. Il n'a pas gelé !».

La période d'attente et d'incertitude se poursuit cependant tandis que lentement la plaine se réchauffe et que la neige recule.

## Double voie du BLS

### La commission du Conseil national accorde le crédit demandé

KANDERSTEG. - La commission du Conseil national chargée de l'examen de la question du doublement de la voie du chemin de fer Berne - Loetschberg - Simplon (BLS) a siégé à Kandersteg lundi et mardi sous la présidence du conseiller national R. Kohler (Bienne) et en présence du conseiller fédéral Willi Ritschard, chef du Département des transports et communications et de l'énergie. Elle s'est fait informer des problèmes techniques de l'opération au cours d'une visite des lieux. La question du trafic combiné rail - route a plus particulièrement retenu son attention. Plusieurs com-

missaires ont plaidé, pour des considérations d'ordre conjoncturel, en faveur d'une réalisation du programme à plus brève échéance.

La commission propose à l'unanimité d'accorder le crédit demandé par le Conseil fédéral en vue d'un prêt à intérêt variable au BLS, limité à 620 millions de francs. Comme la commission du Conseil des Etats, elle propose la suppression de la disposition selon laquelle le Conseil fédéral doit préparer le rachat du groupe BLS par la Confédération après l'achèvement des travaux.

## L'enfant de huit ans

sont plus soigneuses de leurs affaires que les garçons.

#### Expression des émotions

L'enfant de huit ans s'extériorise mieux que celui de sept ans ; il est moins renfermé, moins enclin à s'isoler, moins susceptible. Il est très impatient surtout pour lui-même et veut que les choses soient faites sur-le-champ.

Il se met quelquefois en colère, colère qui pourra se diriger contre sa mère ; il lui lancera d'un air sombre : «tu es un chameau» plein de fiel. En colère parce que sa mère l'a grondé, il est capable de se décharger sur un cadet, en le frappant. On aura soin de le lui faire remarquer, car il est maintenant assez grand pour comprendre que son attitude a été un mécanisme de revanche indigne de lui.

Il aime discuter. Il est plus conscient des erreurs d'autrui, surtout de celles de sa mère. Il sait également se critiquer ; il dira : «je ne suis qu'un âne !»

Bien qu'il lui reste un certain nombre de frayeurs de sa septième année, il fait, dans l'ensemble, face à la vie avec courage ; il part à la conquête du monde.

#### Personnalité

Sa personnalité est expansive : il veut être constamment en société, aller quelque part, faire quelque chose. Il se comporte mieux comme une personne dans ses relations avec les autres. Le

voilà en train de devenir un individu, un vrai membre du monde social. En même temps, il se rend mieux compte des différences qui existent entre lui et ceux qui vivent avec lui.

Une particularité assez intéressante : il possède une tendance à dramatiser. Il devient facilement les personnages de ses livres, des films et des émissions radiophoniques.

#### Origine de la vie

Il lui arrive de se poser encore quelques questions sur la procréation, sur la grossesse et la naissance. En général, les petites filles, plus curieuses, sont les premières à être au courant du rôle du père. Si la mère ne répond pas aux nombreuses questions qui lui sont posées, l'enfant de cet âge ira se renseigner auprès de plus âgés. Mais lorsque la mère aura donné, avec délicatesse, des explications suffisantes, elle mettra fin à la conversation en conseillant à son garçon ou à sa fille de ne pas parler de ces choses avec ses camarades ou avec ses frères et sœurs plus jeunes. La maman pourra expliquer que les enfants plus jeunes ne comprennent pas encore et que les autres mamans veulent expliquer ces choses elles-mêmes à leur enfant en temps opportun.

Enfin, les garçons de huit ans savent remarquer qu'une fille est jolie, et les filles recherchent les beaux garçons, pour leur plus grande joie.

Fr. Plancherel

# Les deux nouvelles initiatives contre l'emprise étrangère

## Le « non » du Conseil fédéral

BERNE. - Le 8 mars dernier, le Conseil fédéral avait décidé de proposer aux Chambres le rejet des deux nouvelles initiatives contre l'emprise étrangère et de ne pas leur opposer de contreprojet. Hier, les deux messages consacrés à ces deux objets ont été publiés et commentés par M. Solari, directeur de la police fédérale des étrangers, au cours d'une conférence de presse tenue au Palais fédéral. Les arguments opposés par les autorités fédérales aux auteurs des deux initiatives n'ont pas changé depuis les époques des trois premières initiatives déposées en 1965, 1969 et 1972.

Rappelons que la 1<sup>re</sup> a été retirée et les deux autres rejetées par le peuple et les cantons. Mais le Conseil fédéral dispose maintenant d'un avantage au point de vue quantitatif : la population étrangère diminue de 51 816 personnes en une année - la 4<sup>e</sup> initiative aurait pour effet le départ de 30 000 étrangers par année - et le nombre des saisonniers est en net recul. La récession a apporté ici une contribution involontaire à la stabilisation visée par les mesures du Conseil fédéral. C'est là un élément nouveau.

### Une grave atteinte aux droits élémentaires de la personne humaine

La 4<sup>e</sup> initiative, déposée en mars 1974 par le « parti républicain pour la protection de la Suisse », vise à ce que le nombre d'étrangers résidant en Suisse ne dépasse pas 12,5 % de la population suisse. 300 000 étrangers seraient obligés de quitter la Suisse en l'espace de 10 ans. Le Conseil fédéral insiste à nouveau dans son argumentation sur l'aspect humanitaire. Il y aurait une atteinte grave aux droits élémentaires de la personne humaine. De plus, les autorités seraient contraintes de restreindre la mobilité professionnelle dont jouissent les étrangers établis. Une telle mesure serait incompatible avec la nature juridique de l'autorisation d'établissement qui, par définition, est inconditionnelle, elle serait également en contradiction flagrante avec le principe fondamental du respect des droits acquis.

### Arguments économiques : poussée inflationniste et recul du bien-être général

Sur le plan de l'économie et du marché du travail, les besoins essentiels d'importants secteurs de notre économie ne pourraient plus être satisfaits. On devrait renoncer aux services d'étrangers détenant des postes-clés. Dans le cas d'une amélioration de la situation de l'emploi, les employeurs s'arracheraient mutuellement la main-d'œuvre par une surenchère des salaires, ce qui provoquerait une hausse de ceux-ci et, par voie de conséquence, une nouvelle poussée inflationniste. Les multinationales ne pourraient plus librement for-

mer dans la maison mère en Suisse leurs cadres étrangers. Par ailleurs, on sait que l'ouverture de nouveaux marchés dépend dans une large mesure des possibilités de formation offertes en Suisse aux spécialistes des pays importateurs. Une acceptation de l'initiative des républicains entraînerait une compartimentation du marché du travail, dont une partie serait essentiellement alimentée par la main-d'œuvre étrangère.

Diverses branches du secteur des services deviendraient entièrement dépendantes des travailleurs étrangers. Certaines professions pourraient être défavorisées socialement.

L'inégalité qui en résulterait ne manquerait pas de porter atteinte au bien-être général.

Enfin, il faudrait dénoncer les traités et accords d'établissement conclus par la Suisse et il y aurait conflit avec de nombreux accords multilatéraux signés par notre pays.

### Les conditions de la 5<sup>e</sup> initiative inacceptables

Quant à la 5<sup>e</sup> initiative, déposée en mars 1974 par « l'Action nationale contre l'emprise étrangère sur notre peuple et notre patrie », elle vise à ce que le nombre des naturalisations ne dépasse pas 4000 par an, aussi longtemps que la population totale de résidence de la Suisse est supérieure à 5 500 000 et que la production des denrées alimentaires assurée par les propres moyens du pays ne suffit pas à l'approvisionnement en denrées d'usage courant. A ce propos, le Conseil fédéral fait remarquer que les conditions posées sont si restrictives que la limitation dans le temps de la mesure proposée paraît illusoire. La Suisse compte actuellement environ 6,3 millions d'habitants. Une réduction de plus de 800 000 personnes aurait les conséquences les plus graves au point de vue économique et social. M. Oehen et ses amis de l'Action nationale souhaitent visiblement empêcher que le problème des étrangers ne soit résolu par l'augmentation des naturalisations et que les étrangers naturalisés ne soient remplacés par des immigrants, ce qui entraînerait un nouveau surpeuplement.

Ces craintes sont infondées, déclare le Conseil fédéral. Depuis 1970, il a réduit chaque année le nombre des nouveaux immigrants exerçant une activité lucrative, allant jusqu'à stopper pratiquement, en 1975, tout nouvel engagement d'étrangers

pour la plupart des branches de l'économie et des entreprises.

### Nouvelle réglementation en préparation

Vouloir lutter contre l'emprise étrangère en limitant les naturalisations? C'est un leurre, affirme le Conseil fédéral, car les naturalisations n'ont aucun effet appréciable sur le nombre des étrangers ou sur celui de notre population globale. Le nombre croissant des naturalisations au cours de ces dernières années ne représente même pas, annuellement, 1 % de la population étrangère et reste bien en dessous de l'excédent des naissances parmi les étrangers. Les mesures limitatives que préconisent les auteurs de l'initiative n'iraient pas sans une atteinte grave à la souveraineté cantonale et communale. Le Conseil fédéral est au contraire d'avis que les étrangers qui ont passé toute leur jeunesse en Suisse, qui sont assimilés et considérés comme des partenaires suisses

doivent pouvoir être naturalisés facilement. Deux projets sont en gestation, visant à faciliter l'intégration par une procédure simplifiée des jeunes étrangers vivant en Suisse et des époux étrangers de citoyennes suisses ou des étrangères épousant un ressortissant suisse. Les réfugiés et les apatrides devraient aussi obtenir le droit à une procédure simplifiée.

### 20 millions pour les chevaux du train et les mulets

BERNE. - Dans un message publié hier, le Conseil fédéral propose aux Chambres d'approuver un crédit de programme de 20 millions pour le maintien d'un nombre suffisant de chevaux du train et de mulets propres au service. Ce crédit vaut pour les années 1976 à 1979 et devra servir à allouer des primes de garde dont le Conseil fédéral fixera le montant. Le gouvernement estime que la prime de garde devra être maintenue aussi longtemps que l'armée aura besoin de chevaux et de mulets, afin d'éviter que leur nombre ne diminue.

### Beurre spécial à prix réduit

LAUSANNE. - Dès le 5 mai et pendant deux semaines, le prix du beurre spécial frais, en emballage de 200 grammes, sera réduit de 2 fr. 50 par kilo, de 50 centimes par plaque de 200 grammes. La baisse concerne toutes les sortes de beurre spécial produites dans les beurrieres centrales reconnues et dans les centrales du beurre. L'estampille « prix spécial » figurera sur les emballages.

### Zurich :

## A la recherche d'un meurtrier

ZURICH. - Le ressortissant turc de 20 ans, Azis Kahraman, qui avait tué samedi soir à Zurich, en pleine rue, un compatriote, M. Dursum Demirbas, 33 ans, s'est enfui à Bâle.

Il est possible qu'il s'y soit rendu en auto-stop et la police vient de lancer un appel aux automobilistes qui l'auraient éventuellement transporté.

## JOURNÉE OFFICIELLE DE LA FOIRE SUISSE D'ÉCHANTILLONS

# Ne pas être exagérément pessimiste

BALE. - La Foire suisse d'échantillons a eu, hier à Bâle, sa journée officielle, qui a été marquée notamment par une allocution du conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, chef du Département fédéral des finances et des douanes, qui s'est élevé contre une appréciation exagérément pessimiste de la situation économique actuelle de notre pays. Il a justifié également la politique écono-

mique du Conseil fédéral en soulignant que la Suisse enregistre le plus faible taux d'inflation, le plus petit nombre de chômeurs, nombre qui d'ailleurs diminue de surcroît, qu'elle possède un marché des capitaux fluide avec des intérêts peu élevés, un marché des exportations qui augmente à nouveau et la plus basse fiscalité. Pourtant, on n'a pas encore surmonté la vague de récession. Pour ce faire, nous devons faire preuve de fermeté, rééquilibrer les finances fédérales, car il ne peut y avoir de sécurité sociale sans un bon fonctionnement de l'économie d'un côté et des caisses d'Etat en ordre de l'autre côté.

on a suggéré des interventions massives au soutien du dollar et du mark. Mais, c'est une illusion que d'imaginer que le gnome suisse puisse porter à bout de bras le dollar et le livre. On a aussi proposé le double marché ou le contrôle des changes. Mais, une telle procédure, qui exigerait un lourd appareil de contrôle, susciterait inévitablement un marché noir et des itinéraires détournés. Elle serait contraire à nos traditions libérales et nos partenaires commerciaux la considéreraient comme une manipulation contraire à nos engagements, assimilable aux opérations du dumping ou aux restrictions protectionnistes.

### Phénomène étrange à La Chaux-de-Fonds

LA CHAUX-DE-FONDS. - Vendredi dernier, vers 20 h. 30, plusieurs enfants qui jouaient ont aperçu durant près d'une minute à la sortie ouest de La Chaux-de-Fonds, un objet étrange, de forme ovoïde, de couleur orange, qui se trouvait à environ 30 mètres du sol. Selon ces enfants, cet objet s'est ensuite déplacé. Il donna l'impression d'atterrir.

A l'endroit où a été repéré cet objet, dans une zone bien déterminée - un triangle de 7 et 12 mètres de côtés, la neige a complètement fondu et l'herbe a été partiellement brûlée. Pour l'instant, ce phénomène reste inexplicable. Cependant, selon un éminent spécialiste, il n'est pas impossible qu'il se soit produit un phénomène naturel, mal connu des scientifiques, celui de « la foudre en boule ».

### Pas de manipulation du franc suisse

Il n'est pas possible de manipuler le franc suisse par une dévaluation artificielle, a d'autre part affirmé le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz. On ne saurait provoquer arbitrairement sa baisse. Certes,

### Geôliers corrompus

LUGANO. - Deux gardiens du pénitencier cantonal de Lugano ont été arrêtés, prévenus de corruption passive.

L'un des deux a accepté, à plusieurs reprises, de l'argent ou des promesses de versement de la part de détenus en prison préventive ou dans l'attente d'être extradés. L'autre n'a commis une infraction du même type qu'à une seule reprise. Des messages ont ainsi été envoyés à l'extérieur du pénitencier.

Une personne impliquée dans l'enlèvement de Christina Mazzotti, la jeune fille retrouvée morte dans les environs de Côme, aurait pu se mettre en contact avec ses complices par l'entremise des gardiens fautifs.

### Moins de viande produite en 1975

LAUSANNE. - La production indigène, pour les trois catégories principales de bétail de boucherie, a baissé de 7400 tonnes, soit de 2 %, l'an dernier, surtout du fait de la diminution des abattages de viande de vache et de veau et de la baisse du rendement en viande.

### Expulsion d'Argentine du journaliste suisse Luc Banderet

BUENOS AIRES. - La Junte militaire argentine a décidé hier soir d'expulser le journaliste suisse Luc Banderet, qui était détenu depuis le jeudi 15 avril.

M. Banderet, indique un communiqué officiel diffusé par le secrétariat de presse et de diffusion est frappé d'expulsion « pour avoir eu des activités portant atteinte à la sûreté de l'Etat ».

# Amnistie pour les détenus jurassiens?

Les forces politiques réunies au sein de l'Assemblée constituante jurassienne sont telles que rien de ce qui émane du parti démocrate chrétien (38 % des mandats) ne doit être négligé. Le PDC, en effet, qu'il choisisse de s'allier aux radicaux pour des questions idéologiques ou de s'appuyer sur sa gauche pour sauvegarder la lutte d'indépendance du Jura, est en mesure de trouver de confortables majorités. Ceci lui confère évidemment un poids important que d'aucuns trouvent même excessif, notamment au sein des commissions (5 représentants sur 11 membres).

A l'issue de leur réunion de travail de samedi, les démocrates chrétiens ont fait connaître divers points très intéressants auxquels, en vue de l'élaboration de la Constitution, ils accordent la priorité. Parmi eux ces lignes assez insolites. Nous citons : « Il est souhaitable de créer diverses commissions chargées d'étudier une proposition d'amnistie par l'autorité fédérale et cantonale, des délits en rapport avec les événements politiques jurassiens ».

Les députés proposent donc d'examiner comment procéder pour faire en sorte que la centaine de Jurassiens aujourd'hui sous l'inculpation d'usage d'explosifs en diverses occasions ou d'émeutes (lors des graves événements de Moutier) soient tout simplement blanchis et que les dossiers instruits contre eux soient classés.

En lançant cette idée, le PDC sait qu'il joue gagnant. Il ne fait guère de doute que la Constituante, malgré la présence de juristes sourcilieux, qu'on retrouve d'ailleurs dans les rangs démocrates chrétiens, fera sienne une telle demande, celle-ci dut-elle passer par le canal étroit d'une commission

spéciale. La demande en serait alors transmise aux autorités concernées - procureurs du canton de Berne et de la Confédération, voire même au Tribunal fédéral. On peut imaginer devant quel traquenard ceux-ci se trouveraient alors confrontés : ou bien ils acquiescent et font preuve d'un sens politique qu'on s'empresse de leur reprocher tant dans le Jura bernois qu'en Suisse allemande et même ailleurs. Au cas contraire, ils s'en tiennent aux principes juridiques stricts qui veulent que les auteurs d'un délit soient punis, quitte à ce que le jugement prononcé tienne compte aussi largement que possible des circonstances atténuant leur culpabilité. Dans cette hypothèse, la majorité de la Constituante aurait beau jeu

de prendre, à l'égard des autorités responsables, les griefs de myopie politique et de manque de souplesse.

Mais pour examiner l'ensemble de la question, peut-être convient-il d'aller un peu au-delà des réalités politiques et juridiques pour considérer l'aspect humain. Des hommes, jeunes pour la plupart, se sont laissés aller à commettre des actes répréhensibles. L'auraient-ils fait si auparavant les autorités avaient voulu et surtout avaient su prendre leurs responsabilités? Assurément pas. La faute première est bel et bien d'ordre politique. Le PDC du Jura voit juste en proposant de la corriger sur le terrain politique d'abord.

Victor Giordano

## Lois sur l'aide aux universités et à la recherche

# Le rectorat de l'université de Fribourg critique

FRIBOURG. - Les avant-projets de lois sur l'aide aux universités et à la recherche ont provoqué des inquiétudes au sein du monde universitaire fribourgeois, a indiqué jeudi le recteur de l'université, M. Gaston Gaudard, au cours d'une conférence de presse. C'est essentiellement le nouveau mode de subventionnement des universités, ainsi que la conception de la planification globale des universités en Suisse qui font l'objet des réserves du rectorat de l'université de Fribourg. L'avant-projet de lois sur la recherche donne également lieu à de sérieuses réserves.

L'avant-projet de loi sur l'aide aux univer-

sités prévoit un nouveau mode de subventionnement des universités. Or, le rectorat de l'université de Fribourg a fait le calcul des subventions telles qu'elles découleraient de ce projet et il est arrivé à la conclusion que Fribourg en retirerait un bénéfice très mince, alors que d'autres universités, beaucoup plus grandes, verraient leurs subventions fortement augmentées, ce qui aurait pour conséquence que les petites universités ne pourraient plus se développer.

Le rectorat de l'université a fait au Département fédéral de l'intérieur, des propositions prévoyant une augmentation moins forte des subventions pour les grandes universités des cantons riches et une plus forte aide fédérale pour les petites universités.

En ce qui concerne le processus de planification des travaux dans les universités suisses, le rectorat fribourgeois fait également des propositions d'amélioration. En plus de la conférence gouvernementale pour les questions universitaires, il conviendrait de prévoir une commission permanente de préparation des décisions, dans laquelle chaque université disposerait d'un siège et les décisions seraient préparées par cette unique commission.

Le rectorat a aussi soulevé quelques précisions sur la procédure de nomination du corps enseignant en relevant que l'on doit tenir compte du caractère bilingue de l'uni-

versité, du fait qu'elle est l'université des catholiques suisses, mais que le critère décisif est celui de la qualification. On a encore laissé entendre que l'on ne tenait pas particulièrement à instaurer dans tous les secteurs deux sections parallèles mais qu'on tenait à cette situation d'université bilingue.

### LE CONSEILLER FÉDÉRAL KURT FUGLER À VIENNE

BERNE. - Répondant à l'invitation du ministre autrichien de la justice, M. Christian Broda, le chef du Département fédéral de justice et police, le conseiller fédéral Kurt Furgler, s'est rendu hier à Vienne pour une visite officielle de trois jours.

## INCENDIE D'UN ENTREPÔT À LAUSANNE Deux enfants l'avaient provoqué

LAUSANNE. - L'incendie de l'entrepôt de la maison Staug, vendredi saint à Lausanne, à 13 heures, aura fait pour environ un million de francs de dégâts, selon les premières estimations de l'enquête. Celle-ci a d'autre part établi que le feu avait été mis

été mis sur la valeur des produits de l'artisan, qui tend à « redorer son blason » dans l'économie du pays. L'intérêt manifesté par la jeunesse pour le métier en est une preuve par rapport à ces dernières années : la rupture de l'équilibre économique a incité de nombreux jeunes à devenir boulangers-pâtisseries et les écoles professionnelles ont dû, dans certains cas, doubler les classes.

Le nombre des boulangers-pâtisseries a continué à régresser (1099 membres exploitants en 1974, 1060 au 1<sup>er</sup> janvier 1976). La concurrence des grandes chaînes de distribution est l'une des raisons de la fermeture de boulangerie artisanales. Certains quartiers périphériques, voire des régions entières, n'ont aujourd'hui plus de boulanger pour les ravitailler. L'économie régionale s'est trouvée souvent désorganisée. Cependant, l'évolution des entreprises existantes est bonne. La modernisation des installations permet de rationaliser la production en améliorant la variété des produits. Les contrôles de pain se poursuivent avec succès, ce qui permet aux boulangers artisans d'améliorer constamment la qualité.

Une communauté d'intérêts de la boulangerie et de la meunerie de la Suisse romande étudie les solutions des problèmes qui se posent à ces deux professions intimement liées. Cette année, une information très complète a été donnée aux membres sur le rôle des institutions qui en font partie et sur le centre administratif et professionnel qui se construit actuellement à Pully-Lausanne.

par deux enfants de 13 ans qui, après s'être introduits dans le bâtiment pour s'y amuser, avaient vidé le contenu du réservoir d'un cyclomoteur sur le plancher et mis le feu à l'essence. Ils ont été déferés au président du tribunal des mineurs.

## APRES LE MEURTRE DE M<sup>me</sup> RUENZI Son amie toujours en prison

ZURICH. - L'amie de M<sup>me</sup> Ruenzi, la victime d'un meurtre, au mois de janvier dernier, est maintenant depuis quatre semaines en prison. Comme l'a indiqué un porte-parole de la gendarmerie zurichoise, hier, il y a de forts soupçons que cette dernière ait participé au meurtre. La victime avait été aperçue pour la der-

nière fois le 10 janvier et quatre jours plus tard on retrouvait son cadavre. L'autopsie avait permis de conclure que la mort avait été provoquée par l'absorption d'anesthésiques. Une affaire de vol vient encore se mêler au meurtre. M<sup>me</sup> Ruenzi s'était fait voler des bijoux, pour une valeur de 40 000 francs, en 1971.

# Portugal: le PPD pose ses conditions aux socialistes

## IL N'Y A QUE DES MINORITÉS...

LISBONNE (ATS/Reuter). - Deuxième à la nouvelle Assemblée législative élue dimanche, le parti populaire démocratique (PPD) menace de quitter le gouvernement provisoire si les socialistes persistent à vouloir former un cabinet minoritaire, ou si les communistes restent dans la coalition actuelle. « Le PPD se réunira dans le courant de la semaine pour discuter d'un éventuel retrait du gouvernement provisoire, étant donné que le parti socialiste paraît vouloir totalement rejeter l'idée d'une coalition », a dit son secrétaire général, M. Francisco Sa Carneiro.

Le gouvernement provisoire, qui rassemble des militaires et des représentants du PS, du PC et du PPD, doit rester en fonction jusqu'aux élections présidentielles de juin. La Constitution prévoit que le nouveau chef de l'Etat désignera un premier ministre. Les résultats de la consultation de dimanche n'ayant pas permis de dégager une majorité de gouvernement, on peut s'attendre à une âpre bataille politique avant les présidentielles.

### IMPOSSIBLE D'ATTENDRE

M. Sa Carneiro estime que dans l'inter-  
valle, le gouvernement provisoire devrait être remanié pour mieux refléter les aspirations de l'opinion publique. « Nos problèmes sociaux économiques et financiers requièrent un gouvernement disposant du plus large soutien, ce que n'a pas le cabinet minoritaire actuel », a-t-il dit.

« Il est vital de clarifier la situation car les grandes lignes de la politique du prochain gouvernement doivent être tracées dès maintenant sans attendre les élections prési-

dentielles. Si nous quittons le gouvernement, nous ouvrirons la voie à un remaniement » a poursuivi M. Sa Carneiro.

### PAS PLUS À GAUCHE QUE LES SOCIALISTES

Le leader du PPD a également précisé que sa formation ne s'opposera pas à un gouvernement socialiste. Le PPD ne fera que rejeter les points du programme socialiste qu'il estime incompatibles avec sa politique, a-t-il ajouté.

Il a d'autre part confirmé que les communistes devraient être exclus du nouveau gouvernement. Lors de ses assises nationales, le PPD était convenu de ne pas siéger aux côtés des communistes au-delà du 25 avril.

### PAR LA PORTE DE SERVICE

La formation de M. Alvaro Cunhal a déjà fait savoir qu'elle était prête à entreprendre les démarches pratiques pour garantir une

majorité de gauche au Parlement. De manière significative, sa déclaration ne fait pas mention d'une participation communiste dans la nouvelle équipe.

### DES CALCULS SERRÉS

Dans le plus mauvais des cas, les socialistes, s'ils constituent un cabinet minoritaire, comptent sur le soutien des communistes au Parlement. 106 des 263 membres de la nouvelle assemblée sont socialistes. 71 représentent le PPD, 41 le centre démocratique et social (CDS) et 40 le parti communiste.

PPD et CDS totalisent 112 députés et s'ils seront sans doute renforcés par les quatre représentants des rapatriés portugais, leur groupe sera loin d'atteindre les 132 voix requises pour renverser un gouvernement socialiste minoritaire.

Il leur sera également difficile de former un cabinet de droite, une hypothèse que M. Sa Carneiro a par avance écarté. Mais, pour le leader du PPD, « il n'y a pas eu de soi-disant victoire de la gauche aux élections » - communistes et socialistes totalisant 49,6 % des suffrages exprimés - et tout parti au pouvoir devra tenir compte de l'ensemble des formations représentées à la Chambre pour gouverner.

## Les résultats définitifs

LISBONNE (ATS/DPA). - Le Ministère portugais de l'intérieur a publié hier les résultats définitifs des élections législatives. Les voix se répartissent de la manière suivante :

Parti	Voix recueillies	%	Sièges
Parti socialiste (PSP)	1 887 880	34,97	106
Parti populaire démocratique (PPD)	1 296 432	24,03	71
Centre démocratique et social (CDS)	858 783	15,91	41
Parti communiste (PCP)	785 620	14,56	40
Union démocratique populaire (UDP)	91 383	1,69	1

Aucune des autres formations politiques qui briguaient les suffrages des électeurs n'a recueilli 1 % des voix. Quatre sièges seront encore attribués après que seront connus les résultats, dans quelques jours, des votes des 105 000 Portugais de l'étranger.

## Italie: les dés sont jetés

ROME (ATS/Reuter). - Le parti social démocrate italien a annoncé mardi, à l'issue d'une réunion de ses dirigeants, qu'il n'apporterait pas son soutien au gouvernement de M. Aldo Moro dans le débat décisif qui s'ouvre aujourd'hui à l'Assemblée nationale.

Ainsi se trouve désormais scellé le destin du cabinet minoritaire démocrate chrétien. Il en résulte que des élections générales anticipées devront avoir lieu en juin.

Les communistes et les socialistes, qui sont respectivement le deuxième et le troisième partis italiens, avaient déjà fait état la

veille de leur intention de s'opposer au gouvernement.

Pour leur part, les sociaux-démocrates ont indiqué qu'ils s'abstiendraient en cas de vote parce qu'il n'était pas question qu'ils fassent cause commune avec la droite.

Cette décision écarte en fait tout espoir d'éviter des élections anticipées par la formation d'une coalition de centre-droite groupant les démocrates chrétiens, les sociaux-démocrates et les libéraux.

Selon des sources parlementaires, le débat débutera ce soir pour se terminer vendredi

## L'implantation du KGB aux Etats-Unis

WASHINGTON (ATS/AFP). - Près de la moitié des diplomates soviétiques en poste aux Etats-Unis en février 1975 étaient des membres du KGB ou des services de renseignement du Ministère de la défense d'URSS, indique le rapport final de la commission sénatoriale sur les activités des services de renseignement.

Dans la section « contre-espionnage », le

rapport déclare que, selon le FBI, plus de 40 % des 1079 fonctionnaires soviétiques aux Etats-Unis à ce moment-là étaient des membres « reconnus » des services de renseignement civil et militaire d'URSS. Certaines sources « plus restrictives », ajoute le texte, parlent de 60 %. Des transfuges enfin ont estimé à « 70 à 80 % le nombre des fonctionnaires soviétiques qui ont des liens

avec le renseignement ».

Le rapport note encore que le nombre de Soviétiques aux Etats-Unis a triplé depuis 1960. Les échanges entre les deux pays permettent également un développement des activités d'espionnage soviétique aux Etats-Unis, indique le texte.

En 1974, souligne le rapport de la commission présidée par le sénateur Frank Church, plus de 200 navires soviétiques avec quelque 13 000 officiers et hommes d'équipage à bord ont mouillé dans des ports américains.

Au cours des dix dernières années, selon le rapport, 100 des 400 étudiants soviétiques venus dans des universités américaines ont été « identifiés par le FBI comme agents de renseignement ».

Le texte souligne enfin que des membres du personnel de certains sénateurs et représentants ont été sollicités par des agents soviétiques.

## Devant la Cour de l'Old Bailey L'aventure Stonehouse

LONDRES (AFP). - Le procès de John Stonehouse, le parlementaire britannique auteur d'une rocambolesque « disparition » sur une plage de Floride en novembre 1974 et retrouvé plus tard en Australie, s'est ouvert hier à Londres devant le tribunal de l'Old Bailey.

Le député, âgé de 50 ans, devra répondre de vingt et un chefs d'inculpation pour fraudes, vols et usages de faux. Sa secrétaire, M<sup>lle</sup> Sheila Buckley, âgée de 29 ans, comparait également devant le tribunal pour y répondre de cinq chefs d'inculpation similaires.

M. Stonehouse a décidé d'assurer lui-même sa défense au cours du procès qui devrait durer entre huit et douze semaines et coûter environ 250 000 livres (plus de 120 000 francs suisses) ; certains témoins devront en effet venir d'Australie.

Député travailliste depuis 1957, et ancien ministre, M. Stonehouse avait disparu après une baignade sur une plage de Floride au moment où certaines des affaires qu'il avait lancées en Grande-Bretagne connaissaient de graves difficultés financières. Sous un nom d'emprunt, il avait tenté de refaire sa vie avec sa secrétaire en Australie tandis que son épouse s'appêtait à toucher une confortable assurance-vie souscrite par le député avant sa « fausse » mort.

M. Stonehouse a expliqué son aventure par « une dépression mentale » qu'il aurait eue après avoir été « harcelé » par les journalistes à propos de la débâcle de ses affaires.

Mis à l'écart par les députés à la Chambre

des communes, M. Stonehouse a démissionné il y a quelques semaines du parti travailliste et a décidé de représenter le minuscule « parti national » dont il est maintenant la meilleure et seule vedette.

## Kissinger : sur un ton de vertueuse indignation...

# La morale américaine à l'Afrique ou une tentative de récupération ?

LUSAKA (ATS/Reuter). - Par la voix de leur secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, les Etats-Unis se sont engagés hier à manifester une « opposition implacable » au régime minoritaire blanc de Rhodésie jusqu'à ce que la majorité noire de ce pays ait accédé au pouvoir.

« Le régime de Salisbury doit comprendre qu'il ne peut attendre des Etats-Unis un soutien diplomatique ou une aide matérielle à quelque moment que ce soit de son conflit avec les Etats africains ou les mouvements de libération africains. Au contraire, il fera face à notre opposition implacable jusqu'à ce qu'intervienne un règlement final », a-t-il dit.

C'est apparemment une véritable déclaration de guerre psychologique, économique et diplomatique au régime de M. Ian Smith que M. Kissinger a lancée à Lusaka, troisième étape de son périple africain. Il est arrivé hier soir à Kinshasa.

Prenant la parole lors d'un déjeuner offert par le président Kenneth Kaunda, le secrétaire d'Etat a réaffirmé le soutien de son pays en faveur des propositions formulées par la Grande-Bretagne. Celle-ci préconise de nouvelles négociations pour permettre l'accession au pouvoir de la majorité dans un délai maximum de deux ans.

### Application des sanctions économiques

Pour ce qui est des Etats-Unis, l'administration demandera au Congrès d'abroger cette année l'amendement Byrd qui permet au pays d'importer du chrome rhodésien en violation des sanctions économiques des Nations unies, a dit M. Kissinger. Les Etats-Unis feront des démarches auprès des autres nations industrielles pour que ces sanctions soient strictement appliquées. Il sera conseillé aux ressortissants américains de ne pas se rendre en Rhodésie et ceux qui s'y trouvent déjà seront informés que leur gouvernement ne dispose d'aucun moyen de les protéger, et seront invités à partir.

### « Justice pour tous et bière fraîche »...

Lorsque M. Kissinger aura terminé son voyage en Afrique, les Etats-Unis prendront contact avec le régime de Salisbury pour s'assurer qu'il est bien compris que, du point de vue américain, « un règlement

négoциé rapide conduisant à la règle de la majorité » revêt un caractère d'urgence. S'adressant aux modérés parmi les 270 000 Blancs de Rhodésie, M. Kissinger a dit :

« Nous exprimons notre conviction que les Blancs, comme les Noirs, devraient avoir un avenir sûr et jouir des droits civiques dans un Zimbabwe où régnerait la justice sociale ».

M. Kissinger a également demandé à l'Afrique du Sud de rendre public un calendrier acceptable pour l'autodétermination de la Namibie et il a souligné, à l'intention de l'Afrique du Sud elle-même, que le temps presse plus qu'elle ne le pense pour mettre fin à l'apartheid. « L'élimination pacifique de l'inégalité institutionnalisée est de l'intérêt de tous les Sud-Africains », a-t-il dit.

### Aide américaine à l'Afrique

M. Kissinger s'est engagé à tripler l'aide des Etats-Unis au développement de l'Afrique australe. Il a offert de soulager le fardeau économique que supportent des pays comme la Zambie et le Mozambique du fait de l'application par eux des sanctions économiques contre la Rhodésie. Les programmes de formation en faveur des réfugiés du Zimbabwe et de la Namibie seront intensifiés. Les Etats-Unis mettront leurs satellites à la disposition de l'Afrique pour réunir des données sur les récoltes, le temps et les ressources hydrauliques. Ils sont prêts à coopérer avec l'Afrique australe pour la doter d'un système régional de transports moderne.

CHARLOTTE AMALIE (Iles Vierges) (ATS/AFP). - Quarante-cinq personnes au moins ont trouvé la mort dans l'accident d'un « Boeing 727 » de la compagnie American Airlines qui s'est écrasé mardi sur l'aéroport de Charlotte Amalie, dans les îles Vierges, annoncent les autorités locales.

Trente-deux autres personnes ont été hospitalisées, précisent-elles, mais on est encore sans nouvelles des 11 autres.

L'appareil, qui amenait de New York des vacanciers sur cet archipel des Caraïbes appartenant aux Etats-Unis, transportait en effet 78 passagers et 7 membres d'équipage.

## TANT PIS POUR LE VOLÉ!

SOUTHEND (ATS/Reuter). - Près d'un demi-million de marks ont été volés dans une voiture louée par un ressortissant ouest-allemand et stationnée dans la ville de Southend, sur la côte sud-est de l'Angleterre, a annoncé lundi la police britannique. Le chauffeur était allé manger dans un restaurant, laissant 450 000 marks, dans la voiture. A son retour, une porte du véhicule était ouverte et la serviette contenant l'argent avait disparu. Selon la police, cet homme avait introduit des devises en Grande-Bretagne, dans l'intention de tirer profit de la faiblesse de la livre.

tions mutuelles », a-t-il dit. Il a également exprimé son appui à l'unité africaine : « Je ne suis pas ici pour prescrire des remèdes américains aux problèmes de l'Afrique. Les décisions et les objectifs fondamentaux doivent être africains. Je ne suis pas davantage ici pour dresser les Africains contre les Africains, que ce soit entre vos gouvernements ou entre factions de vos mouvements de libération. Seule une Afrique unie peut régler les problèmes africains et réaliser vos aspirations. L'Amérique soutient l'unité africaine ».

M. Kissinger a fait une seule allusion directe à l'Union soviétique : « Les Etats-Unis ne recherchent pas la création d'un bloc pro-américain face à un bloc soutenant une autre puissance (...) mais aucun autre pays ne devrait non plus poursuivre des desseins hégémoniques ou une politique de bloc. Toute tentative de l'un sera inévitablement contrée par l'autre ».

### Appel à la coopération et à l'unité africaine

Le secrétaire d'Etat a invité les dirigeants africains à se tourner vers la coopération avec les Etats-Unis plutôt que de les accuser d'avoir par le passé négligé leurs pays. « Rien de bon ne peut sortir de récrimina-

## Rhodésie: dix Noirs dans le gouvernement

SALISBURY (ATS/Reuter). - M. Ian Smith, premier ministre de Rhodésie, a annoncé hier qu'il fera entrer dix Noirs dans son gouvernement, dont quatre avec rang de ministre.

Dans son discours radio-télévisé à la nation, M. Ian Smith a annoncé la nomination au gouvernement de quatre notables noirs, avec rang de ministre, et de six autres avec rang de vice-ministre, dont trois seront nommés immédiatement et les trois autres prochainement. Le premier ministre rhodésien n'a pas indiqué quels seront les chefs tribaux qu'il nommera à la charge de ministre, mais les observateurs estiment généralement que le président du conseil des chefs de tribus, le sénateur Chirau, figurera sur la liste des nouveaux ministres. M. Smith a en outre critiqué le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, à qui il a reproché d'avoir une « idée préconçue » sur la situation en Rhodésie.

## Rappel discret

LONDRES (ATS/AFP). - Un diplomate soviétique impliqué dans une affaire d'espionnage au mois de février dernier en Grande-Bretagne, a été discrètement rappelé en Union soviétique.

Selon le journal nationaliste Daily Express, le capitaine Valentin Liachenko, attaché de l'air adjoint à l'ambassade soviétique à Londres, a quitté la capitale britannique en compagnie de sa femme pour Moscou. Le journal populaire du soir Evening News avait révélé à la mi-février que le capitaine Liachenko avait été détenu temporairement en état d'ébriété après avoir versé dans un pub de Londres des rasades de vodka à un sergent britannique pour obtenir des renseignements sur les mercenaires britanniques en Angola.

Le Gouvernement britannique n'avait pas publiquement donné de suite à cette affaire, que le Daily Express rapproche de celle dans laquelle ont été impliqués, il y a quelques jours, deux diplomates hongrois. Les deux hommes, attachés militaires à Londres, ont été également détenus pendant plusieurs heures par Scotland Yard après avoir été repérés à proximité d'une usine de construction d'ogives nucléaires.

# MARIAGE

## CAHIER SPÉCIAL «NF»

TEXTES DE SIMONE VOLET

Réalisation: F.-Gérard Gessler

### Non, la mariée n'est jamais trop belle !

Ce sont des notes de douceur et de charme mêlées à des notes passionnées et violentes qui font la séduction des mariages de printemps et d'été.

La saison qui s'éveille et la saison chaude sont à l'image de votre nouvelle vie de jeunes mariés. Attachante et inconnue, pleine d'attraits et pleine d'espérance, pleine aussi de toute la richesse de vos sentiments intenses, elle représente pour vous une aventure, « votre » aventure à deux que vous vous préparez à vivre avec une passion démesurée, mais terriblement sympathique.

Avant de vous lancer dans les préparatifs du mariage, il est temps de prendre un dernier moment de réflexion, de faire le point qui ne changera d'ailleurs rien à vos décisions, si ce n'est de vous permettre de faire la part du rêve et celle de la réalité. En d'autres termes, ce que vous devrez donner et non attendre dans le mariage.

Voici les lois d'harmonies édictées par les « techniciens des sentiments », les règles qui doivent permettre à une vie à deux de s'épanouir :

- Condition première : aimer !
- Appartenir à un milieu identique. En effet, le milieu, l'instruction, la culture, le style de vie sont des facteurs à l'importance universellement admise.
- Avoir des aspirations spirituelles, professionnelles, des conceptions religieuses, semblables ou compatibles.
- Le foyer, la famille, les enfants, les amis doivent éveiller un intérêt du même niveau.
- Etre proche, complémentaire ou très souple sur le plan intellectuel.
- Avoir des goûts compatibles (aménagement de la maison, sorties, spectacles, lectures, amis...)

- Réaliser une harmonie sentimentale satisfaisante.

En conclusion, il faut avoir assez de points communs pour se comprendre et être assez différents pour se compléter. Tout semble clair, facile, au départ. Et conjurer amour-toujours semble éternel. Un mariage peut réussir, peut permettre à deux êtres de s'épanouir, on en rencontre tous les jours. Mais les sociologues affirment que si l'on y veille, ou plutôt que si l'on ne se réveille pas pour être conscient qu'il convient de « nourrir » ce bonheur, la plupart des couples accusent une déception une année, voire quelques années après le mariage. Ils se disent même malheureux et soit ils pensent au divorce, soit ils se résignent à renoncer « au grand amour », jusqu'au jour où ils croient le voir passer sur leur chemin.

Ceci dit, non pour vous décourager, car vous saurez certainement prendre le grand départ pour le bonheur. Les souhaits sont dans l'air : une belle cérémonie, beaucoup d'amis, beaucoup de soleil, beaucoup de tendresse et beaucoup de joie !

Depuis de longs jours, vous préparez ce jour merveilleux. Toute la cérémonie doit être impeccablement préparée.

#### La toilette de la mariée

Le choix de votre robe exige bien sûr une recherche minutieuse. Recherche d'un style, recherche de personnalité, compte tenu évidemment de la participation d'un budget qui a toujours des opinions très exigeantes.

La belle saison permet plus de fantaisie. La grande église de la ville peut être remplacée par une petite chapelle de montagne ou de campagne. Ce qu'on y perd en ap-



« Sanary » de Pro Nuptia : notez la découpe de la poitrine, le corsage garni d'un fin galon de Saint-Gall, la jupe ample à grande traîne, la coiffe et le bouquet assortis, enfin, le voile brodé et coordonné au galon de la robe. Pour le marié : smoking blanc.

parat, on le gagne en ambiance et en intimité.

Les créateurs du prêt-à-porter tiennent compte de tous vos problèmes. Même votre budget, avec ses limites intransigeantes, sera à la hauteur.

Les promesses du printemps, celles de l'été en matière de mode, sont multipliées, et deux tendances s'affirment :

- Des tissus plus légers, plus vaporeux, plus aériens que jamais. Les organdis blancs se parent de fleurs roses, de feuillages tendres, de ruches froufrouants, de rubans romantiques.
- Les tissus nobles et toujours appréciés sont présents : le grosgrain, le gabardine flammée, le piqué de coton, la guipure de Saint-Gall, le crêpe. Tous se parent de détails romantiques, d'incrustations de mousseline, d'organdi, de dentelle, s'enrichissent de broderies, de rubans, de semis de fleurs en relief.

#### Voiles ou capelines ?

Les coiffes ont toujours le succès le plus assuré. Fleurs, perles, torsades de tulle, diadèmes, résilles, posés sur de ravissantes coiffures et maintenant les longs voiles de tulle, sont la plus belle parure d'une mariée.

Mais, depuis quelques années, la mode a également rompu avec la tradition. Et les grandes capelines blanches, de tulle, d'organza, voire de paille, garnies de fleurs, gagnent des suffrages. Ainsi, vous pourrez choisir selon votre personnalité.

Le jeune cortège d'honneur, de qui dépend l'harmonie de l'ensemble sera composé, si possible, en accord avec la robe de la mariée et son style de cérémonie. Fillettes, jeunes pages seront la parure du cortège, et le plus divertissant ornement de la journée...

#### Sur mesure... et à louer

« ... robes de mariée, invités, ramoneurs, fracs, robes fillettes, tout pour la cérémonie », lisions-nous récemment dans nos pages d'annonces. Un coup de téléphone à M<sup>me</sup> Elsa Frachebourg à Sion, et nous voilà à la rue des Tonneliers, dans un atelier de haute couture qui fait du flou au tailleur. Dans un salon qui en dit long, par le charme et l'élégance de son aménagement, sur le goût de M<sup>me</sup> Frachebourg, nous cherchons à satisfaire notre curiosité en posant moult questions, en feuilletant tout l'éventail du choix offert en location, toutes des créations de notre interlocutrice, qui bien entendu fait surtout de la

« haute couture sur mesure », mais a prévu également ce service de location :

« Eternellement fascinant et secrètement préféré, le blanc conserve la première place dans l'élaboration des robes de mariées. En fait, que ce soit pour un grand mariage, pour un mariage élégant en ville ou à la campagne, que ce soit pour un mariage en toute simplicité, la mode change peu. La couturière comme la maison spécialisée cherche le détail dans le vent qui millésimera la toilette, mais elle reste très sévère sur les coupes très étudiées. Or, il s'agit d'une robe de quelques heures, d'un jour, comme celles des demoiselles d'honneur, de la petite fille, du petit ramoneur dont vous voyez ici des costumes de trois à dix ans, et qui fait toujours partie du cortège en Valais, comme porte-bonheur, avec son costume noir, sa chemise à jabot de dentelle, son chapeau et même son échelle. La solution de la location est parfois une question d'argent, souvent une question pratique. En fait, on choisit en location ce que l'on aurait acheté dans un magasin spécialisé ou fait faire sur mesure et dont on ne sait que faire après, sinon revendre. »

Mais M<sup>me</sup> Frachebourg crée également sur mesure, avons-nous dit plus haut :

« Oui, des robes, mais surtout le pantalon qui se fait beaucoup, ou plutôt la combinaison qui ne peut se faire que sur mesure, en tenant compte de toute la morphologie de la silhouette. Avec la combinaison, à l'instar du grand couturier parisien Pierre Balmain, la capeline est la préférée. »



Des rêves peuplés de douces choses, dans cette parure en coton fleuri et coton uni de Weber.

(Photo Swiss Cotton Centre)



« Beausoleil » de Pro Nuptia : voile polyester incrusté de nœuds de satin brodés sur les manches et le devant de la robe. La ceinture et la jupe sont bordées de satin. Quant au voile, il est rebrodé de nœuds pour s'harmoniser avec la robe. La coiffe et le bouquet sont coordonnés.



« Ramatuelle » de Pro Nuptia : voile et plumetis Polyester se marient agréablement pour cette robe dont l'ample jupe en forme est travaillée de festons. Coiffure de fleurs et bouquet assortis. Voile bordé de festons comme la robe.

POUR UN BON DÉPART...  
 PLAISIR DE LA GASTRONOMIE

CAFÉ-RESTAURANT  
**LE POSTILLON**  
 NOES  
 Famille Brégy  
 Tél. 027/55 33 31

Voilà où j'irai pour mon repas de noces !

- Notre spécialité... à tout casser... « Filet Wellington »
- Menus à choix
- Cadre rustique
- Salle pour 60 convives - réservation

36-1321

**HOTEL-RESTAURANT**  
**Terminus**  
 SIERRE

et ses salles

15 à 200 places

Parking et grande terrasse  
 Tél. 027/55 04 95

A. Oggier

Restaurant  
**LE CHALET**  
 Binii-Savièse

Salles pour  
**NOCES**  
 et  
**BANQUETS**

jusqu'à 200 places  
 Tél. 027/22 63 17



Venez... et découvrez en pleine nature le  
**Café-restaurant**  
**Camping**  
**Robinson**  
 3957 Granges  
 Mme Rouvinez - 027/58 16 01

L'endroit idéal pour vos repas de noces (90 places) ou vos apéros - cadre typiquement valaisan [P]

**Hôtel**  
**Restaurant**  
**PARKING**  
 G. Vallotton  
**Martigny**  
 Tél. 026/21841



**GRANDE SALLE**  
 dans un cadre nouveau  
 pour  
**NOCES**  
 et  
**BANQUETS**  
 (de 20 à 120 places)

Restaurant de la  
**Maison Rouge**  
 sur Monthey



Salle pour noces et banquets.  
 Demandez nos conditions sans engagement au  
 025/4 22 72

36-1243

Le  
**Relais du Vignoble**  
**Charrat**

La halte préférée d'un carrosse de mariés !

Le patron au fourneau !  
**Famille A. Darbellay**  
 Tél. 026/5 36 98

**Motel-restaurant Transalpin**  
 Martigny-Croix



Salles pour apéritifs noces et banquets (de 20 à 100 pl.)

Tél. 026/2 16 68

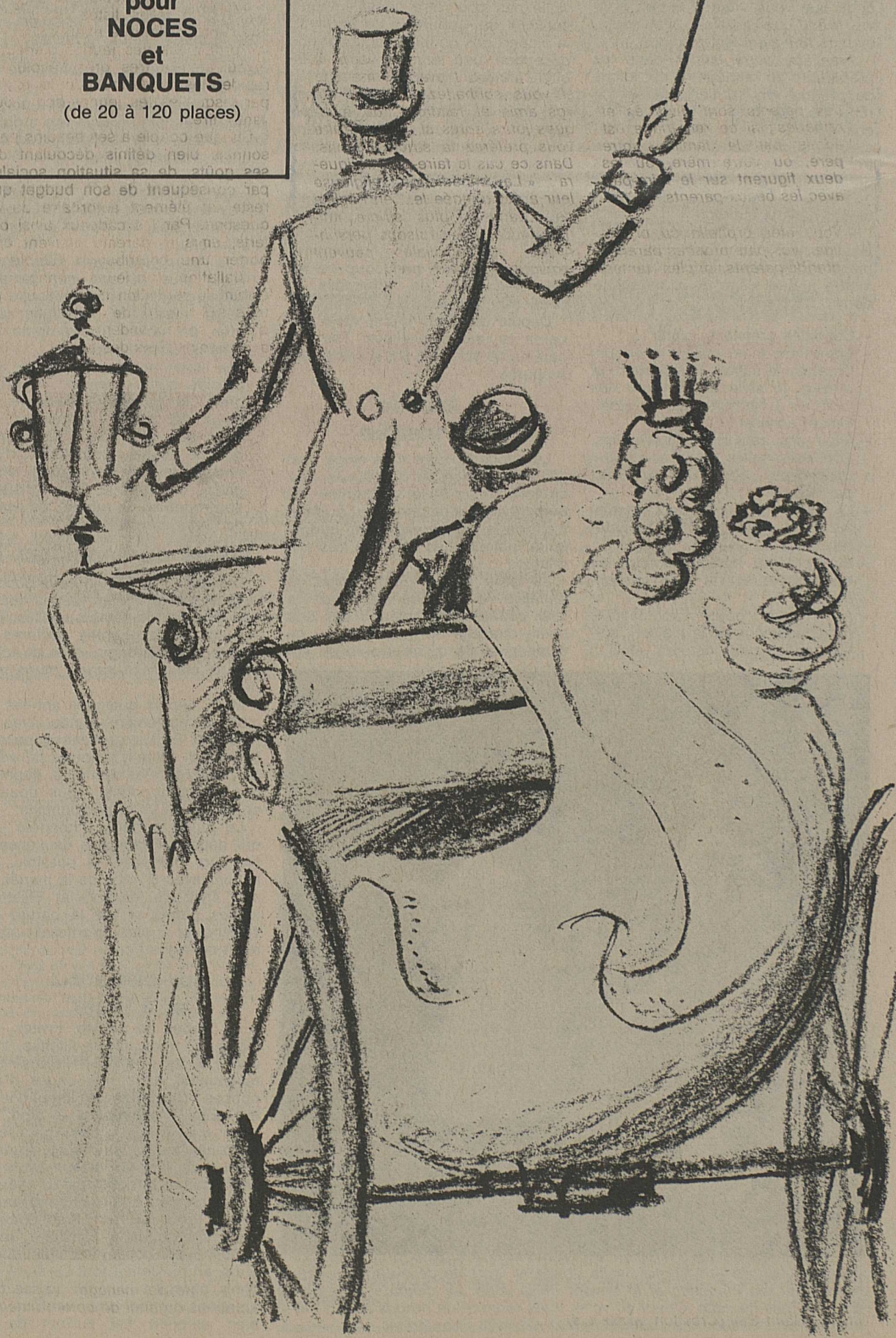
Se recommande : Jean-Marie Rosset [P] Grande place de parc

**Hôtel du Cerf**

Tél. 027/23 20 20      SION      G. Granges,

Cadre sympathique  
**«A la Belle Epoque»**

Salle pour 150 à 180 personnes  
 Menus de choix  
 Vins de qualité





# MARIAGE

## Comment annoncer votre mariage ?

Votre imprimeur gravera les faire-part sur des feuillets doubles, sur une carte simple, selon votre choix, qu'on glisse dans une enveloppe sans plier. Actuellement, très souvent, ce sont les fiancés eux-mêmes qui annoncent leur mariage, sans mentionner les parents.

Mais en règle générale et traditionnelle, ce devrait être la famille de la jeune fille ou celle du jeune homme qui envoie le faire-part sur feuillets doubles, disposant dans l'enveloppe le faire-part, de façon que son nom frappe en premier la vue du destinataire.

La rédaction ne souffre alors aucune fantaisie, votre imprimeur vous le confirmera :

- Vous avez vos parents et grands-parents, ce sont eux qui font part de votre mariage ; les grands-parents en premier lieu.

- Vos parents sont divorcés et remariés ; si ce remariage est admis par la famille, votre père, ou votre mère, ou les deux figurent sur le faire-part avec les beaux-parents.

- Vous êtes orphelin ou orpheline ; vos plus proches parents, grands-parents, oncles, tantes,

frères, sœurs, remplaceront vos parents pour annoncer le mariage.

On comprend sans peine les raisons qui font choisir l'annonce toute simple par les fiancés eux-mêmes.

### Pour la réception

Lorsque la cérémonie est suivie d'une réception, on glisse dans le faire-part un carton de format carte de visite. Elle porte imprimée, une formule d'invitation avec l'adresse du lieu de la réception et celle de l'envoi de la réponse. Cette dernière adresse étant inscrite sous la formule : Réservez s.v.p.

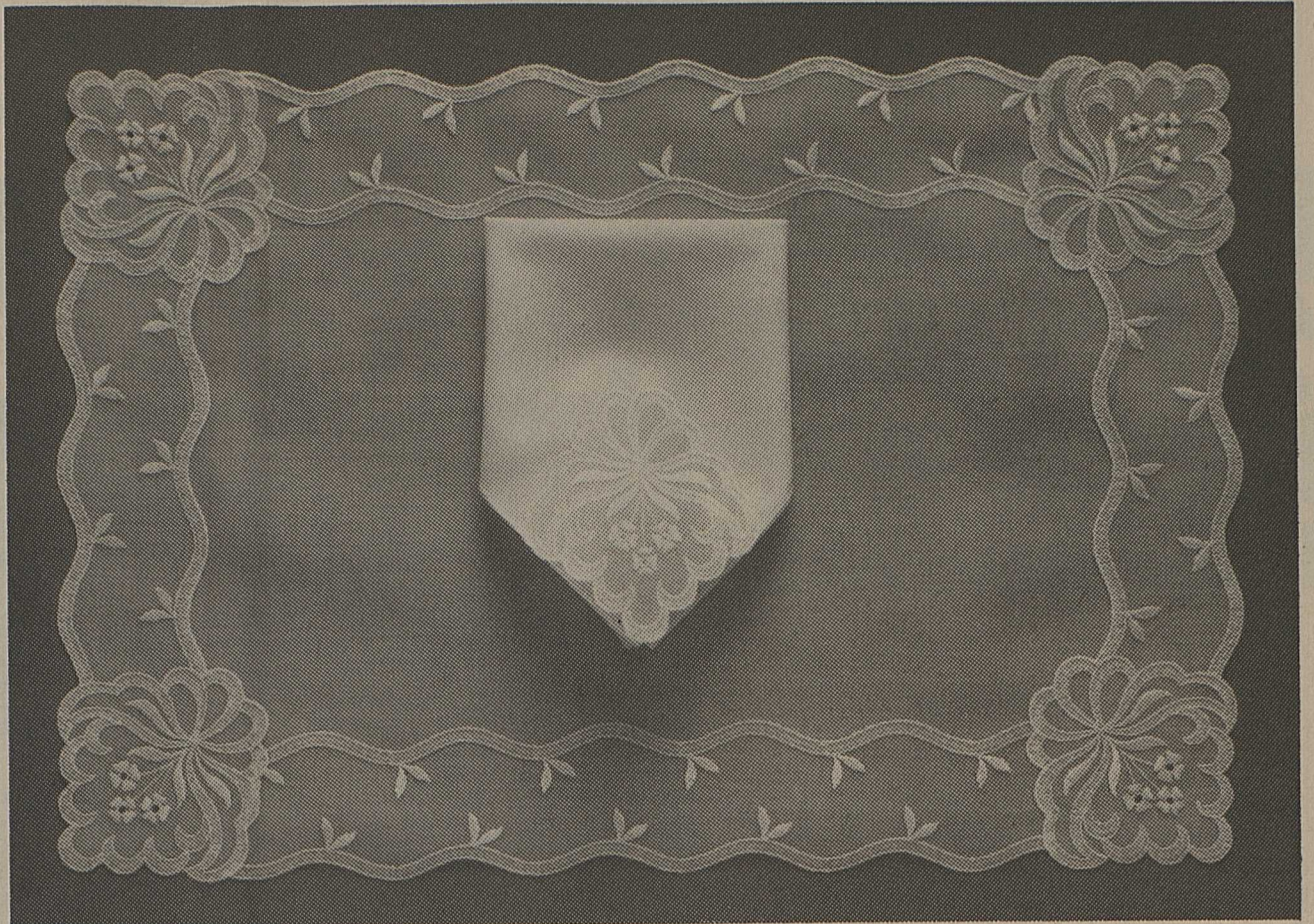
### Quand l'envoyer ?

Le faire-part s'envoie vingt à vingt-cinq jours avant le mariage si vous souhaitez la venue de vos amis et relations, ou quelques jours après si, au contraire vous préférez la stricte intimité. Dans ce cas le faire-part indiquera : « La bénédiction religieuse leur a été donnée le... en l'église de... dans la plus stricte intimité. » Certaines raisons personnelles ou familiales peuvent expliquer cette solution.

## Un brin de fantaisie pour un beau sourire



Comme un tablier précieusement volanté sur trois rangs apparaît le devant de cette robe romantique en broderie blanche sur organza, de Union à Saint-Gall (Création suisse Lis).



Une table à deux ou un plateau dressé sur des sets brodés en organdi de coton de Forster Willi.

Photo Swiss Cotton Centre

## LA LISTE DE MARIAGE

Il n'est plus nécessaire, pratiquement, de parler de la « liste de mariage », tant elle est entrée dans les mœurs. Rappelons-en toutefois les principaux avantages :

- Les magasins spécialisés qui établissent de telles listes ont généralement une longue expérience sur les problèmes des jeunes ménages et suivent de très près l'évolution rapide des tendances de la mode par lesquelles les jeunes sont souvent attirés.

Chaque couple a ses besoins personnels bien définis découlant de ses goûts, de sa situation sociale, par conséquent de son budget qui reste un élément autoritaire de la question. Par les cadeaux ainsi offerts, amis et parents peuvent apporter une contribution valable à l'installation d'un jeune ménage, en évitant la répétition de cadeaux offerts au hasard de l'inspiration et qui ne correspondent pas toujours aux besoins réels des mariés.

Le problème est agréablement résolu également pour les amis et les parents qui sont dirigés sans perte de temps sur les achats qui conviennent.

### Que nous conseille le spécialiste ?

« Les fiancés viennent au magasin et j'essaie de les aider par des conseils précis pour établir la plus rationnelle des listes de mariage. Les listes que nous avons prêtes, fractionnées et fractionnables, sont à même de tenir compte de leurs goûts, de leurs aspirations, sur tout, qu'il s'agisse de vaisselle, de verrerie, de cristallerie, d'argenterie, d'automates ménagers, ou de petits cadeaux. Il est sage de prévoir un grand étalement des prix pour permettre à des budgets modestes de participer aux cadeaux. Mieux même, l'avantage d'une telle liste

est de pouvoir proposer à celui qui veut faire plaisir et témoigner son amitié, une fraction d'achat sur une pièce ou une série importante. »

C'est une formule sensationnelle maintenant totalement admise. Elle consiste à contribuer à l'achat d'un service ou d'un appareil important désiré par les jeunes fiancés. Chacun a la possibilité de choisir une ou plusieurs pièces, ou encore une part sur le total, selon son pouvoir d'achat. Ainsi, parents et amis peuvent offrir aux jeunes époux un cadeau plus somptueux.

## La bague au doigt et le bijou-symbole

« En ce qui concerne les alliances, nous dit le bijoutier, les fiancés ont un choix énorme qui va du simple anneau d'or que préfèrent certains, à l'anneau-rivière de diamants, en passant par les mélanges d'ors différents, de platine et d'or, les formes, les ciselures, les incrustations diverses ».

- Mais, à côté de l'alliance, le fiancé attache-t-il toujours une attention au bijou qu'il veut offrir à sa future compagne ?

- Le diamant, aussi petit soit-il, est en effet encore un symbole. Dans l'histoire du monde, les femmes ne sont jamais restées indifférentes à l'éclat inimitable du diamant. Car le diamant qui capte constamment la lumière, la redispense en multiples couleurs, est fascinant comme le feu... le feu qui brûle dans le cœur de ceux qui s'aiment et vont s'unir. Et puis, le diamant « est vivant ». Chaque diamant a son caractère propre et manifeste une vie intense.

» Sans parler de gros diamants, les petits prennent une place prépondérante actuellement. Ils sont beaucoup plus abordables. Ce qui permet aux bijoutiers et aux joailliers de proposer des bijoux nouveaux, faciles à porter en toutes circonstances et bien moins coûteux.

Depuis quelques années, les femmes se divertissent à porter des bijoux fantaisie, mais pour une circonstance particulière, telle celle du mariage ou d'un anniversaire de mariage, en chacune d'elle sommeille le désir du vrai bijou.

Les petits diamants s'adaptent merveilleusement aux formes très pures des lignes actuelles, le diamant en accentue l'harmonie. Disons encore que c'est surtout la bague que la fiancée choisit ; parfois, un pendentif.



Sur la liste de mariage : vaisselle, cristaux, argenterie, mais aussi cette nappe en organdi de coton richement bordée de dentelle de Forster Willi. Photo Swiss Cotton Centre

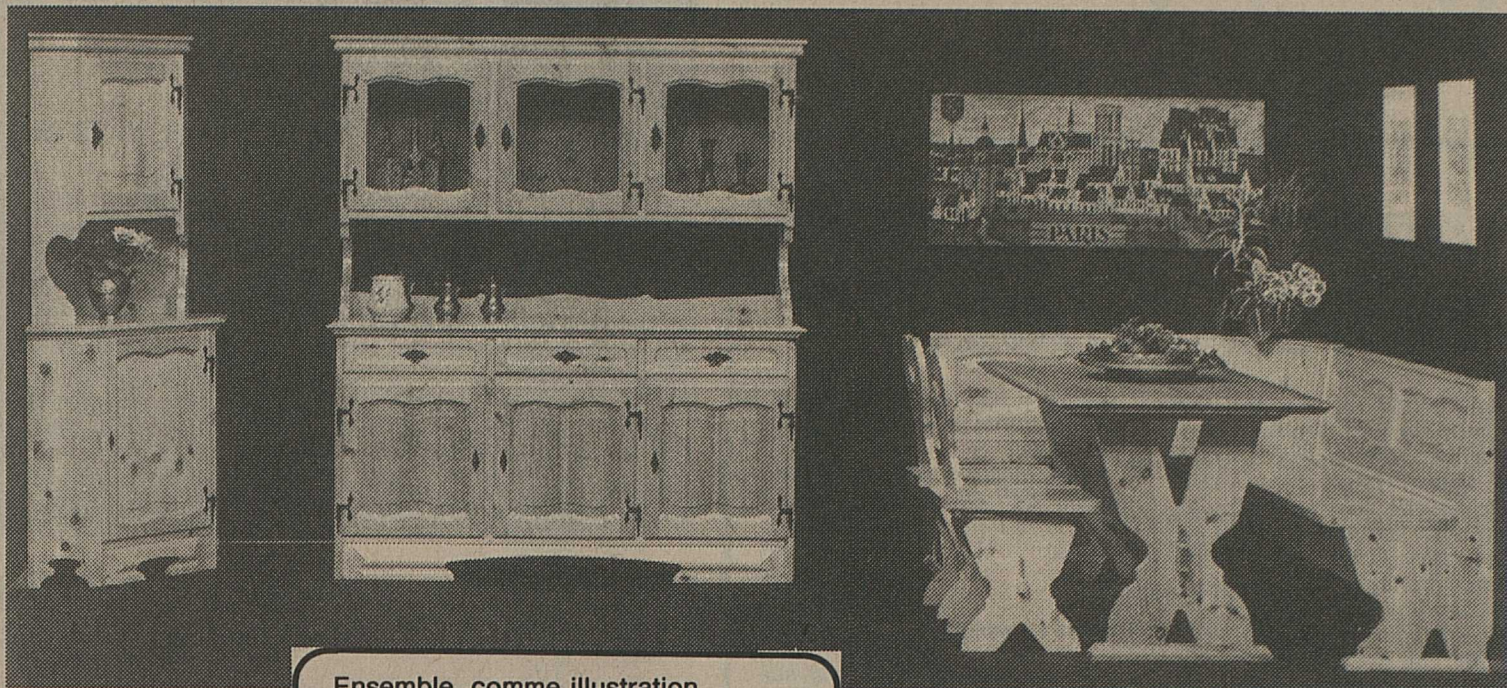
meubles  
**descartes**

Désormais sans concurrence !

En exclusivité !

Tout pour votre CHALET

Exécution bois massif  
(Livrable en clair et en foncé)



Ensemble, comme illustration  
**Fr. 3950.-**  
(Catalogue couleur sur demande)



pour  
une bouteille  
de poire William  
ou  
20 litres d'essence



**SAXON** Tél. 026/6 26 13

Sortie 1 km direction Martigny

**CRÉDIT - FACILITÉS**

Pour toutes vos annonces : Publicitas 027/21 21 11



**Machines à laver**

linge et vaisselle, automat., neuves, avec légers défauts, émail

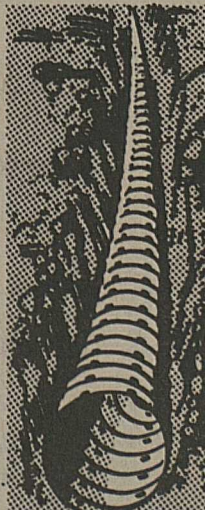
**gros rabais**  
pose et service, garantis gratuits, grandes facilités de paiement

Dès Fr. 30.- par mois  
Réparations toutes marques

**CHEZ SAM**

Sion : 027/23 28 83  
Martigny : 026/2 61 40

**WYDLER**



**Drainage**

en plastique, imputrescible, avantageux, pose facile

Prix de gros

**r.d. wydler**

1615 BOSSONNENS  
Tél.: (021) 56 42 77

**WYDLER**



**VOTRE MARIAGE EN... CALÈCHE !**

Pour tous renseignements :  
Ph. Kunz, manège de Sion, 1950 Sion, tél. 027/22 44 80

PROFITEZ de notre

**ACTION DE PRINTEMPS**

ASPIRATEURS « MIELE »

S 180 Fr. 269.-  
au lieu de Fr. 430.-

S 110 Fr. 169.-  
au lieu de Fr. 245.-

Les grands nettoyages avec  
**Miele**  
Prix imbattables

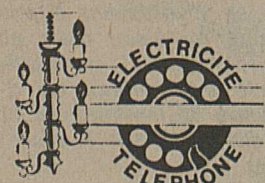


Miele S 180  
950 Watt  
**269.-**

**169.-**  
Miele S 110  
550 Watt

Centre de vente et service après vente officiel

**G. SALAMIN & FILS**



026/2 10 50  
MARTIGNY  
SAINT-MAURICE  
025/3 60 41

Pour être bien informé, lisez le *Nouvelliste*.



**ACTION PERMANENTE**

**Fr. 27.-** au lieu de Fr. 35.-

à MONTHÉY

Tél. 025/4 47 11

à SIERRE

Tél. 027/55 42 75

DAMES - MESSIEURS - ENFANTS

*Dès aujourd'hui chez tous les marchands de journaux!*

*Simple, direct,  
moderne, efficace,  
naturel et révolutionnaire:*

# alpha anglais

## BBC English course

**Pour Fr. 9.- par semaine, vous aurez  
un cours d'anglais complet, fascicules et cassettes**

*Le prix des cassettes est inclus dans le prix de Fr. 9.- par semaine.*

**Voici le 1<sup>er</sup> cours de langue que l'on achète avec son journal!**

La première cassette vous est remise avec le fascicule N° 1. Toutes les 4 semaines, une nouvelle cassette vous sera remise avec votre fascicule.

#### Trente ans d'expérience pédagogique

En trente ans, des millions d'hommes et de femmes dans le monde entier ont appris l'anglais grâce aux cours de la BBC à la radio et à la télévision.

Etudiez vous aussi avec la méthode de la BBC élaborée par les plus éminents pédagogues, pour Fr. 9.- par semaine. Vos leçons vous seront données par les speakers spécialisés de la BBC.

#### Le cours d'anglais de la BBC

avec 5 avantages supplémentaires Alpha

- vous prenez votre leçon à l'heure qui vous convient
- les fascicules vous expliquent en français tous les points qui pourraient vous arrêter.
- vous disposez du texte complet de chaque leçon avec le « corrigé » de la leçon précédente
- vous et toute votre famille pourrez réécouter vos cassettes autant de fois que vous le jugerez nécessaire
- vous acquérez un excellent dictionnaire anglais-français sans même vous en apercevoir, en même temps que le cours.

#### La double garantie Alpha + BBC

Pour Fr. 9.- par semaine seulement, vous étudiez l'anglais avec les meilleurs professeurs, et cela avec une double garantie de succès: les noms de la BBC et d'Alpha.

#### Une collection qui peut transformer votre vie

L'anglais est parlé aujourd'hui par 400 millions d'êtres humains: c'est dire l'importance que sa connaissance a acquise. C'est la première langue de travail du monde. L'anglais, vous le savez, est pratiquement indispensable dans le commerce et l'industrie. Il peut être à l'origine de votre promotion professionnelle.

#### Pas d'engagement financier à long terme

Avec le cours alpha anglais, votre seul engagement (vis-à-vis de vous-même!) est de vous mettre à l'étude.

#### Un cours d'anglais « multi-média »

Le cours alpha anglais enseigne par la parole, par le texte écrit et par l'image. Il est efficace parce qu'il fait lire, écouter, parler et écrire l'anglais, comme un professeur particulier.

A la fin du cours alpha anglais vous serez en mesure de passer l'examen donnant droit au « Cambridge Lower Certificate ».

#### Pour Fr. 9.- par semaine, vous recevez:

- un fascicule chaque semaine et
- une cassette toutes les 4 semaines.

Le prix des cassettes est inclus dans celui des fascicules. Pour Fr. 9.- par semaine vous aurez un cours d'anglais complet, fascicules et cassettes.

La première cassette vous est remise avec le fascicule N° 1. Toutes les quatre semaines une nouvelle cassette vous sera remise avec votre fascicule.

Les cassettes contiennent 40 à 50 minutes d'enregistrement. Non pas des exposés monotones mais des dialogues vivants et pleins de bonne humeur, relevés d'une pointe d'humour anglais, qui font de votre étude un agréable passe-temps. Il s'agit de cassettes standard utilisables sur tous les appareils disponibles sur le marché.

#### Un dictionnaire Cassell en prime

Au centre de chaque fascicule se trouvent 8 pages détachables que l'on relie dans des couvertures spéciales. Petit à petit, elles vont constituer le fameux dictionnaire Anglais-Français Cassell en 2 volumes.

#### La clef de l'efficacité Alpha + BBC

D'innombrables illustrations servent à fixer les notions dans votre esprit en liant les mots que vous lisez, entendez ou prononcez vous-même avec les objets, les sons avec les images. De plus, vous trouvez dans chaque fascicule le corrigé des exercices de la leçon précédente.

*Chaque mercredi chez tous les marchands de journaux*

**Aujourd'hui, mise en vente du fascicule N° 1**

**Fr. 9.- par semaine**

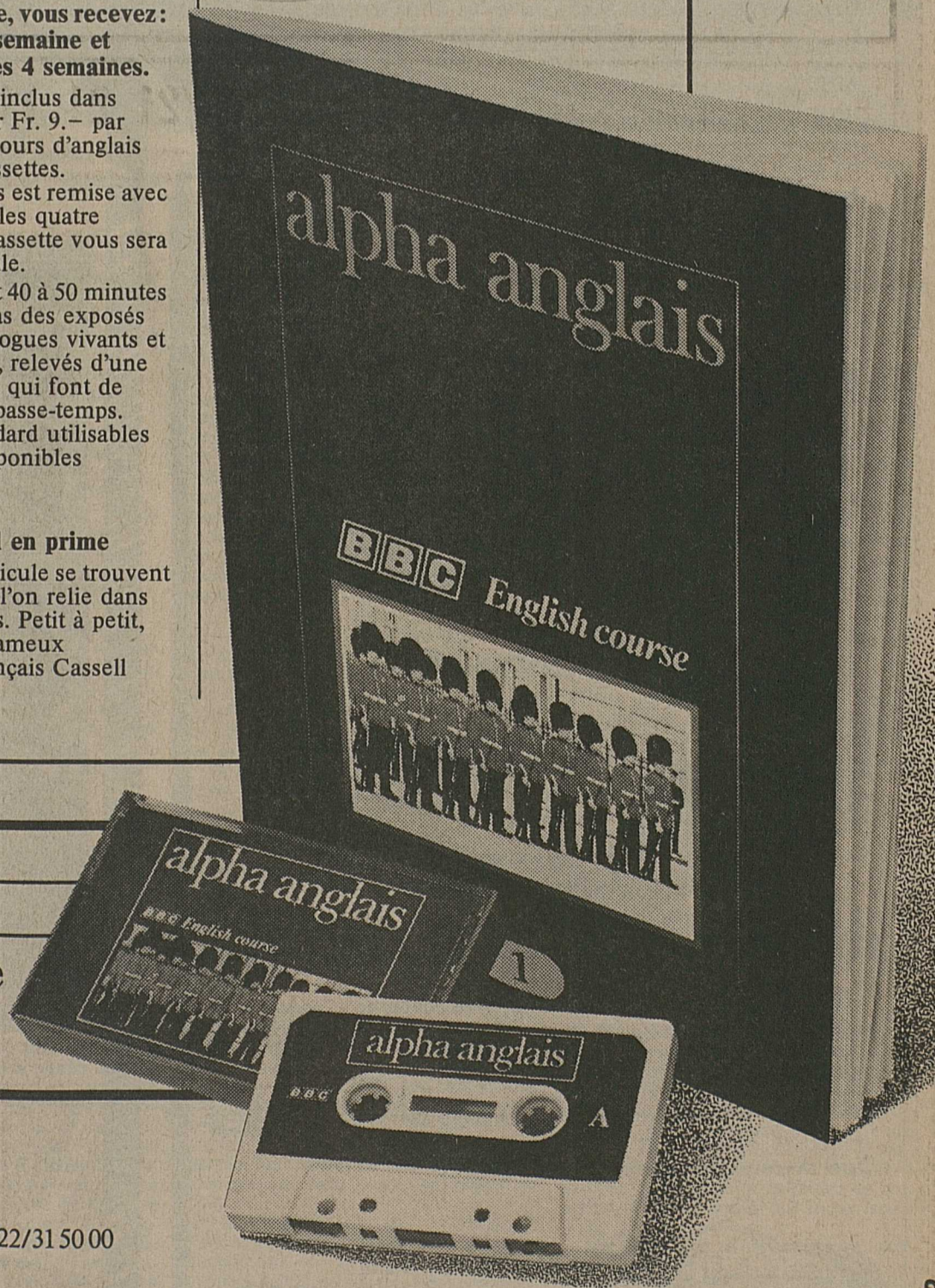
*Avec le premier fascicule, vous recevrez un fascicule gratuit d'introduction à l'ouvrage et, bien entendu, votre première cassette.*

Une nouvelle production alpha diffusée par

▲ ÉDITIONS KISTER SA Genève, 33, quai Wilson Tél. 022/31 50 00

éditée par Grammont Lausanne

**alpha anglais, la manière la plus moderne et la plus agréable d'apprendre l'anglais!**



Pour les circonstances heureuses et les cérémonies un superbe choix de complets et accessoires vestimentaires



La Croisée - Sion



PUBLICITAS, SION



PRONUPTIA DE PARIS

« le plus grand choix du monde »

de robes de mariées exclusives dans toutes les gammes de prix

des Fr. 189.- ainsi que tous les accessoires

Ravissantes robes d'invitées

VIVE LA MARIÉE !

PRONUPTIA®

SION ☎ 027 22 99 10  
3, rue du Grand-Pont.

Voyage de noces !

Du 28 avril au 28 juin 1976 (Vol Charter)

Nous accordons aux nouveaux mariés une réduction de 10 %

(au maximum Fr. 100.- par personne sur les prix forfaitaires de base)

36-10

LATHION VOYAGES



SION 22 48 22  
Avenue de la Gare 6

Portes de garage

vaste choix - ne demandent aucun entretien

Renseignez-vous - visitez notre exposition!

● Vous déterminez le prix ●

Demandez de suite par tél. nos prospectus!

Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12

uninorm

PIERRE GUEX  
MARTIGNY

Auto-électricité

Alternateur - Démarreur -  
Allumage - Eclairage -  
Batterie - Auto-radio -  
Stéréo - Carburateur -  
Dépannage - Magasin de  
vente

☎ 026/2 20 06



Vos faire-part de deuil livrés dans les deux heures  
Imprimerie GESSLER SA - SION

Pré-Flauri 10 - Tél. 027/23 19 05 - De nuit : 027/22 36 88

Voyage de noces à 3... ?

Mais oui ! car nous partirons en compagnie de notre nouvelle voiture :

OPEL ASCONA



SUMMUM DE LA CONDUITE.

Le confort. Et les qualités d'une grande routière. Une combinaison unique qu'on a de la peine à trouver sur une autre voiture. Et en tous cas pas pour ce prix! Venez l'essayer chez nous. Elle vous attend!

Opel Ascona. Summum de la conduite grâce à une technique parfaite.

Garantie Opel: 1 année, sans limitation de kilomètres.

Opel Ascona à partir de Fr. 12 480.-



Georges REVAZ, SION  
Tél. 027/22 81 41

SOUS-DISTRIBUTEURS :

Autoval Veyras ☎ 027/55 26 16  
Autoval Raron 028/5 16 66  
Garage Carron, Fully 026/5 35 23  
Garage Laurent Tschopp  
Chippis 027/55 12 99  
Garage du Moulin Ardon 027/86 13 57

Réalisez vos rêves!

DONNER A VOTRE INTÉRIEUR : AMBIANCE AGRÉABLE ET GRAND CONFORT. Cet ensemble mural de qualité, composable par éléments, présentable en angle ou linéaire, en chêne ou en noyer véritable, de fabrication suisse



et ce salon prestigieux, grand confort, recouvert de velours moelleux ou de cuir naturel sont des modèles qui illustrent notre nouvel assortiment.

CREDISCRET

Venez et visitez librement nos expositions, vous y trouverez des idées originales d'ameublement et le plus grand choix de nouveautés.

Ameublements Vionnet SA

Bulle : 029/2 99 95 - Yverdon : 024/2176 36  
Genève : 022/43 22 29 - Charrat : 026/5 33 42  
Lausanne-ouest / Centre ADOC : 021/35 10 72  
Lausanne-Centre / Rustic-Home : 021/23 34 46

Bon pour une documentation gratuite

N.S.

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

à retourner à Vionnet SA - 1630 Bulle

# MARIAGE

## Les anniversaires de mariage...

Un vieux couple salvanin du hameau de La Fontaine vient de célébrer ses noces d'or au cours d'une cérémonie qui a débuté par une messe dite par le chanoine Imesch, en l'église paroissiale des Marécottes. C'est quelque chose quand on y pense ! Cinquante ans de vie commune à une époque où les séparations sont si nombreuses, méritent qu'on tire son chapeau, car cela représente pas mal de concessions mutuelles, de compréhension et surtout, de tendresse attentive.

Comme le dit Maurice Mességué dans son livre *Réapprenons à aimer* : « L'homme a-t-il trouvé mieux finalement que de cheminer à côté de sa compagne ? Et l'inverse. Construire ensemble, vieillir ensemble, est un bonheur exaltant même s'il a fallu cahoter ensemble, juste après le paradis des débuts. »

Et de poursuivre : « Alors, lorsque les femmes ou les hommes viennent se plaindre et faire des drames pour des brouilles, je suis quelquefois pris de fatigue. Je me dis tristement, mais qu'est-ce que c'est donc, ce galimatias des valeurs ! Ils sont là, en train de pleurer sur eux-mêmes en accusant l'autre. N'imaginent-ils pas quelquefois qu'ils pourraient tout à coup être seuls, privés de l'autre. Et là, commencerait la vraie raison de se désespérer. »

Tous les anniversaires de mariage valent d'ailleurs qu'on les célèbre. Ainsi, cet autre couple, vingt-cinq ans de mariage, noces d'argent : « ... pas bavard, pas modeste, pas coquet... Dieu merci ! Je souhaiterais bien sûr qu'il me parle un peu plus, mais depuis le temps. Je le connais si bien que je pourrais dire à l'avance ses paroles. En fait, je crois que tout est dit sans besoin de paroles. Dans un sens, c'est un peu une preuve d'amour, non ? Pas modeste ? J'aurais

bien tort de me plaindre : je ne m'imaginais pas épousant un monsieur comme un tapis, manquant de « surface ». Evidemment, il m'arrive de grogner au sujet de ses vieux habits qu'il affectionne, mais est-ce que je supporterais un minet de cinquante ans ? »

Jusqu'ici, il était d'usage de fêter seulement les noces de diamant, d'or et d'argent. Pourquoi pas les autres ?

On appelle « noces de coton » le premier anniversaire de mariage. Pourquoi ? Peut-être que les mariés vivent encore dans la période où les gens sont « dans le coton » : une suite tranquille et capotonnée de la lune de miel. « Nocés de papier », de « cuir » et de « bois » se succèdent en quelques années et renforcent l'année initiale.

De cinq à vingt-cinq ans, la laine, l'étain, la soie et la porcelaine précèdent dans la série les fameuses « nocés d'argent ». De trente à soixante ans, si les « nocés de perles » et les « nocés de rubis » ne sont pas très rares, les « nocés d'or » le sont davantage, et on n'entre-giste pas tous les jours la fête célébrée dans un canton voisin où trois ménages de la même famille célébraient à la fois le cinquantenaire de leur mariage. Dans notre pays, la solennité des « nocés d'or » est une jolie fête à laquelle prennent part la famille, l'église, et souvent une grande partie des habitants.

Mais qu'est-ce encore que cela, à côté des solennelles « nocés de diamant » après soixante ans de mariage ! Qui faisait dire à une charmante vieille dame, quoi qu'elle en dise, au cours d'une de ces sorties du quatrième âge ou du Valais de Cœur : « ... si je grogne parfois, si je me plains, c'est parce que de temps en temps j'en ai assez de moi. Je voudrais que l'autre me rende ma jeunesse, de toutes les façons possibles.



« Castellane » de Pro Nuptia : taille haute soulignée d'un joli galon pastel. La jupe forme traîne. Dans les bougainvilliers en fleurs ou l'aride verdure, ce modèle déploie tout son romantisme.

Ça doit être la même chose pour lui... On ferait mieux d'en parler ensemble et d'en rire... mais à notre âge, on se gêne un peu l'un de l'autre ! »

Voici donc un petit tableau des principaux anniversaires de mariage :

- 1 an de mariage : nocés de coton
- 2 ans de mariage : nocés de papier
- 3 ans de mariage : nocés de cuir
- 5 ans de mariage : nocés de bois
- 7 ans de mariage : nocés de laine
- 10 ans de mariage : nocés d'étain
- 12 ans de mariage : nocés de soie
- 15 ans de mariage : nocés de porcelaine
- 20 ans de mariage : nocés de cristal
- 25 ans de mariage : nocés d'argent
- 30 ans de mariage : nocés de perles
- 40 ans de mariage : nocés de rubis
- 50 ans de mariage : nocés d'or
- 60 ans de mariage : nocés de diamant.

Entre deux, ce devrait être l'anniversaire pour soi, à deux, si on a su le mériter en pensant plus à l'autre qu'à soi, en recherchant davantage le bonheur de l'autre que le sien, en étant généreuse, douce, conciliante, compréhensive, la vraie compagne, le vrai compagnon !

### Si j'avais su !

Souvent, mieux vaudrait peindre le diable sur le mur, expliquer au jeune couple par où il risque de passer si au départ, il se marie sans l'idée du temps dans la tête, atteint de je ne sais quelle passion qu'il imagine éternelle : « Oh, nous étions très amoureux, nous confiait un couple au bord du divorce. Je croyais avoir rencontré mes rêves. Lui aussi. Mais on a déchanté. C'est la faute à la vie d'hier : des enfants trop tôt, la première quelques mois après le mariage. A la vie d'aujourd'hui : pas trop d'argent, pas du tout de temps. Ou le contraire. » Ce qu'elle ne dit pas ou dont elle ne s'est pas rendu compte : c'est elle, tantôt irritée à l'extrême, tantôt prostrée, et c'est lui qui sort, fuit ce foyer qui n'en est plus un. Et l'inverse existe aussi : l'épouse douce mais posant en victime, le mari fatigué, irrité par son travail... Dans les deux cas, comment peut-on imaginer continuer la vie à deux, au-delà des enfants, face à face ?

Dans ce même cahier « Mariage », l'an passé, nous vous avons donné nos impressions, après en avoir longuement discuté avec un prêtre, sur l'importance des sessions organisées en Valais pour la préparation au mariage, sur la rencontre avec des couples plus ou moins

âgés, l'enseignement que les jeunes peuvent en tirer. C'est là le côté jardin de nos conseils, et nous vous engageons à en profiter.

Côté cour, il y a l'avocat valaisan, catholique, qui n'est pas homme à traduire en langage juridique définitif et cruel les plaintes de celles, de ceux qui lui confient leur drame conjugal. Oh, la progression des divorces et des séparations en vingt ans, devrait suffire à elle seule : 1955, 21 divorces et 6 séparations de corps... 1975, quadruplé sinon quintuplé !

Tels sont les chiffres que nous donne M<sup>r</sup> Roger Lovey, avocat à Sion, non sans discuter avec nous de manière très humaine, réaliste aussi :

— Très bonne idée, ce « Si j'avais su ». Car, lorsque le couple ou l'un des conjoints vient chez l'avocat, le cas est déjà grave, très grave. Proposer des délais de réflexion de plusieurs mois, ce n'est souvent que différer l'échéance du divorce. Et la séparation provisoire est le premier pas vers le divorce.

Je n'ai pour ainsi dire pas de questions à poser. La discussion ainsi engagée avec M<sup>r</sup> Lovey se mue rapidement en un exposé clair, précis, qui ne laisse subsister aucun doute sur l'issue d'une situation conjugale qui se dégrade chaque jour davantage par obstination de l'un, manque de courage de l'autre ou vice versa, et finit par s'envenimer sans plus aucun espoir dans un cercle infernal de larmes, de reproches, voire d'injures :

— Les causes ? Des jeunes, un à deux ans de mariage, pas assez de réflexion avant. Légèreté dans l'engagement et manque de maturité. Dix ans de mariage, ce sont les difficultés financières, un certain rythme de vie. Quinze, vingt ans, c'est la routine, on ne fait plus attention à l'autre en temps qu'autre. La femme fait partie du mobilier dans le ménage. La mari, c'est l'enveloppe de paie.

— On n'a qu'une vie... Libération ? Pensez-vous que cela a une influence dangereuse sur le couple ou tout au moins sur l'un ou l'autre des conjoints ?

— « On n'a qu'une vie... » peut-être. « On vit trop longtemps », certes pas, car personne ne sait de quoi demain sera fait. Disons plutôt qu'à vouloir constamment proclamer la libération sexuelle, on ne construit plus à sa juste valeur, on perd la notion du don de la personne, du plus intime de soi-même à

une autre personne. Pour beaucoup, cela devient un geste anodin, purement accessoire.

— Mais alors, prévenir ? Soigner ? Pardonnez ?

— L'adultère féminin est plus grave psychologiquement. L'autre sexe se détache plus facilement... acte à part. Les causes ? La tentation, car on ne peut faire fi des lois de la nature. L'instinct est plus puissant que tous les raisonnements. Mieux vaut donc ne pas se placer dans cette situation. Dans le mariage, le lésé doit faire un effort supplémentaire. Ajouter du sien pour permettre à l'autre partie de revenir dans une condition de mariage normale. Principalement si elle arrive à se rendre compte que c'est la surprise qui a joué. En d'autres termes, celui qui est lésé doit faire l'effort pour accepter la faute de l'autre. C'est donc au plus solide à faire l'effort et non pas à celui qui est fautif. Celui-là n'en a pas la force. Momentanément tout au moins. Et s'il ne s'agit que d'un accident.

— Vous rejoignez le pape qui dit que le mariage a une valeur de contrat, même s'il n'y a plus ou s'il n'y a jamais eu d'amour ?

— On peut envisager la valeur d'un contrat, mais un simple contrat. Si on manque à sa prestation on peut laisser tomber le contrat ou le rompre. Parfois, cause de maladie, il peut ne plus y avoir possibilité pour l'un, mais reste solidarité pour l'autre. Sauf en cas d'éthylisme.

— Revenons à la puissance de conditionnement, de la diffusion d'exemples de libération de l'individu, par le film, la télévision, les romans. Mais aussi au défaut majeur qui fait intervenir la rupture.

— Au moment où la cassure intervient, si les deux conjoints en prennent conscience, il faudrait aussitôt qu'ils engagent le dialogue. L'avocat consulté les y engagera, fera avec eux le budget financier et sentimental, se muera en conseiller conjugal, mettra les époux face à face.

**Moralité :** Les structures sont extérieures et il faut le dialogue. Un caractère bienfaisant, doux, compréhensif s'il n'est pas toujours un garde-fou pour l'autre, peut tout au moins permettre au « malade » de retrouver sa santé, puis au couple de repartir, voire d'en profiter pour envisager une nouvelle conception du mariage qui permettra de construire ensemble, de vieillir ensemble, même si on a cahoté, mais ensemble !

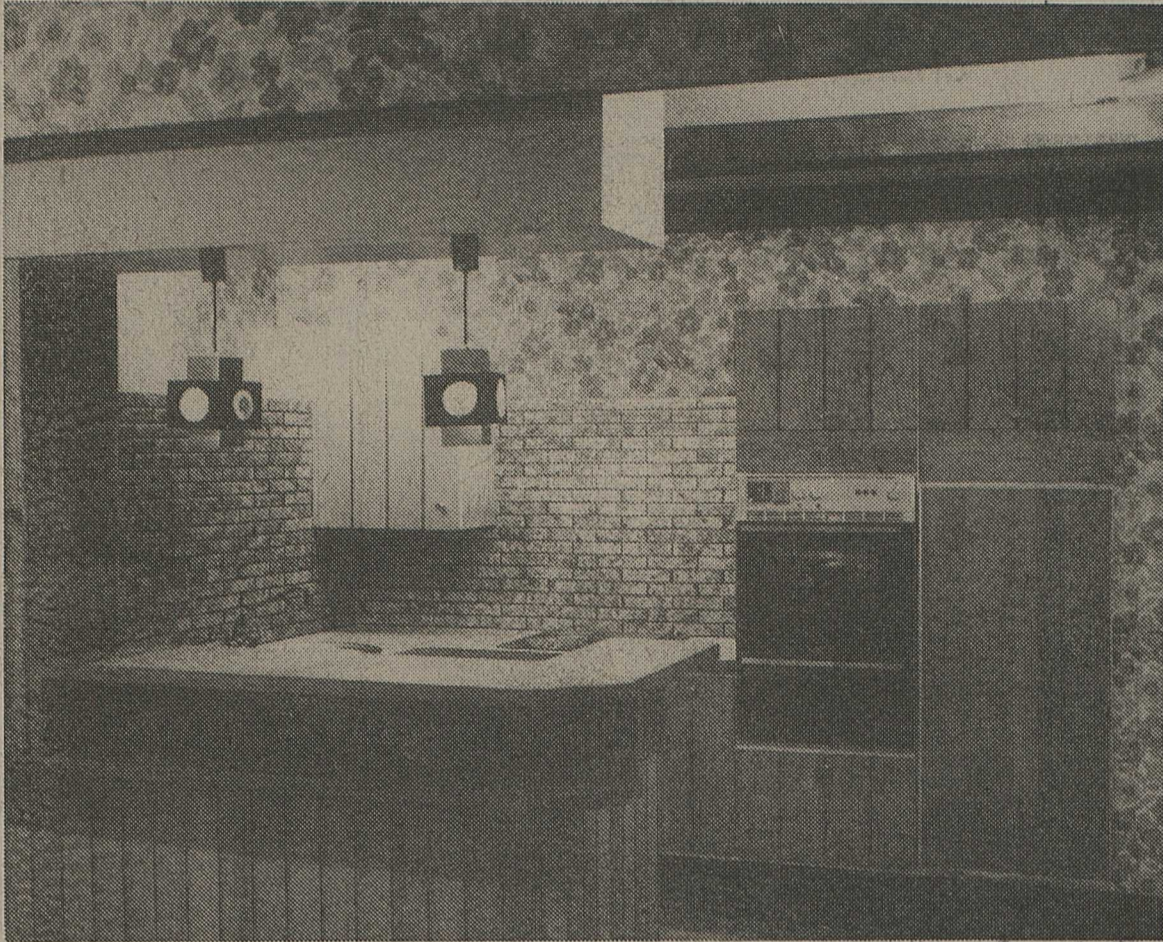


Mariage champêtre en broderie écri sur Kabul rose avec incrustations en laize écrie de Schaeffer. Ce modèle suisse emprunte à la mode son caractère folklorique.

# Formilux Monthey S.A.

Tél. 025/4 37 37

**l'ensemblier et le créateur de la cuisine de vos rêves !**



- Vous qui choisissez des produits de qualité et garantis
- Vous qui aimez vivre dans une ambiance agréable et personnalisée
- Vous qui désirez par-dessus tout une cuisine rationnelle

**VENEZ NOUS RENDRE VISITE ET ADMIREZ NOTRE EXPOSITION**

Quartier de l'Eglise - 1870 Monthey  
Nous sommes là pour résoudre vos problèmes

**vos annonces : Publicitas 027/21 21 11**

## Mariage...

Jour de joie pour grands et petits !



Voyez les ravissantes robes et jupes longues pour enfants au magasin spécialisé

*Au Brin de Laine*

G. Amos-Romailer - Rue du Rhône - Sion

## Armand Goy - Martigny

Meubles d'art - Haute décoration

46, av. de la Gare - Tél. 026/2 38 92 - 2 34 14



Dans nos grandes expositions permanentes

Le choix le plus varié en Suisse romande de mobiliers et meubles d'art de qualité, nombreuses exclusivités suisses et étrangères, meubles anciens et ensembles restaurés.

Dans nos propres ateliers

40 spécialistes à votre disposition, pour installations complètes ou partielles, meubles sur mesure, parois, lambris, bibliothèques, rideaux, tentures murales, restauration d'ancien.  
Service ensemblier conseil.  
Architecte d'intérieur et décorateur à disposition.  
Devis et projets sur demande.  
Livraison gratuite dans toute la Suisse.  
Service après-vente assuré.

Meubles et mobilier de reprise vendus à vil prix

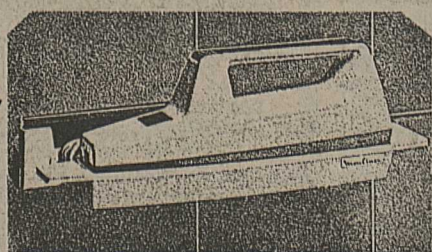
**ARMAND GOY**

le spécialiste incontesté des beaux intérieurs, crée, réalise, décore, mieux et moins cher.

C'est surtout bien meilleur marché que vous ne le croyez.

## Moulinex - le seul couteau qui offre autant d'avantages!

Pratique et indispensable à la cuisine et à table. Idéal pour trancher rapidement viande, poulet, saucisse, légumes, pain, fromage, gâteau, glace, etc.  
Sûrement, proprement, facilement!



Support mural pratique, prenant peu de place et contribuant au bon ordre.

Découpage parfait grâce à la stabilité de la double lame.

Agréé par l'ASE.

**49.-**  
Fr. seulement, support mural compris!  
\*Prix conseillé

La double lame s'aigüise d'elle-même. 1 année de garantie Moulinex.

Manche adapté à la forme de la main = plus grande sécurité!

Service après-vente de 48 heures.

**Avec Moulinex tout est plus facile**

*Moulinex*

Moulinex SA, 8029 Zurich, Forchstrasse 288, tél. 01 55 40 70

**Gratuit**

Veillez m'envoyer vos conseils pratiques (L'art de découper)

Nom

Rue

NPA/Localité

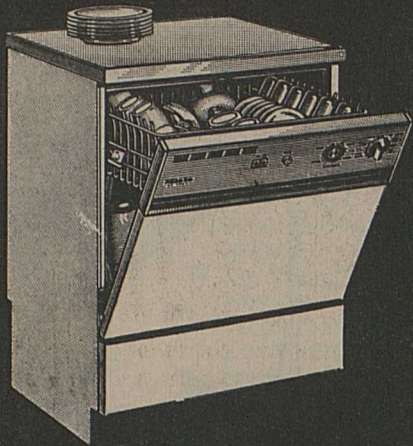


au beau trousseau 10, rue de Lausanne **Sion**  
 ... un style que vous ne trouverez nulle part ailleurs !

E. Tornay-Gaillard

**Fiancés...** choisissez bien... choisissez **MIELE**

Rien contre les hommes qui aident au ménage. Et pourtant pour la vaisselle, un Miele c'est mieux.

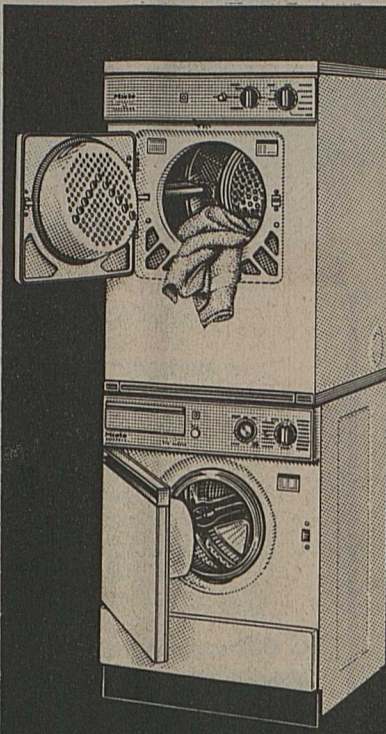


**Miele**

Plus vous comparez, plus vite vous arrivez à Miele

**S. Reynard-Ribordy, Sion**

Place du Midi, Les Rochers  
Tél. 027/22 38 23



Rien contre un carnet d'épargne bien garni, mais une colonne lave-sèche de Miele est tout simplement un meilleur placement.

**Miele**

Plus vous comparez, plus vite vous arrivez à Miele

Profitez de nos prix discount



meubles de style  
réfection de salon  
tapis  
rideaux  
stores

**Roland Reichenbach Michel Germanier**

Tapissiers  
Décorateurs

Tél. 027 / 22 38 78  
Rue de Lausanne 50  
1950 Sion

**A vendre**

500 plants **framboisiers ZEVA** à deux récoltes juillet & septembre, prix -60/1.- suivant quantité  
**Citerne tôlée**, rivée 5 mm 10 000 litres Ø 2 m 40, long. 3 m 80, prix Fr. 1500.-  
**Tuyaux fer occasion**, bon état, godronné, en longueur de 6 m, env. 400 m 1" Fr. 2.- m, env. 80 m 1 1/2 Fr. 3.- m, env. 100 m 3" Fr. 10.- m  
**Pompe Bucher** sur châssis 4 roues, à essence, pour arrosage aspersion 10 à 15 000 m2, prix Fr. 850.-  
 S'adresser à Ernest Ulrich  
 Cour Gare 15, Sion  
 Tél. 027/22 12 31 de préférence soir dès 18 heures

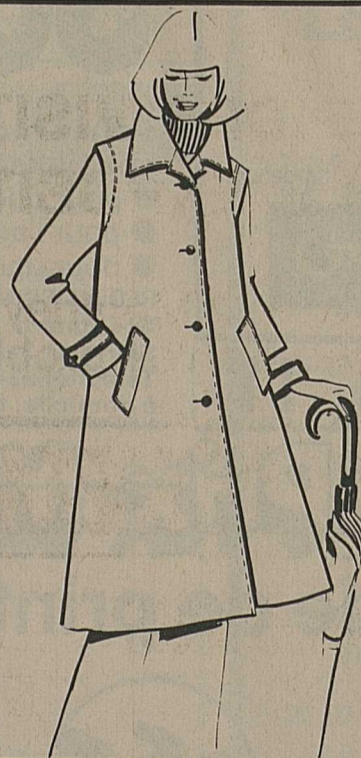
**Grand choix d'alliances**



Bijouterie

**L'anneau d'or**

à 100 m de la gare  
**MARTIGNY**



**MANTEAUX  
ROBES  
PANTALONS  
VESTES  
DAMES**

Nouvel arrivage de très belles blouses dames

**FRIBERG** confection-nouveautés  
MARTIGNY-BOURG Tél. 026/2 28 20



Maintenant achat avantageux pour fiancés et amateurs de meubles

**MEUBLES FURRER**



**Chambre à coucher Krista**  
chêne véritable, armoire haute, 4 portes, coiffeuse avec tiroirs, miroir rond à suspendre

Fr. 2950.-

**Expositions de meubles**

Viège, Kantonsstrasse 028/6 11 12  
Sion, Av. Tourbillon 027/23 33 93

**BON** pour notre nouveau catalogue en couleurs de 68 pages. Demandez-le encore aujourd'hui, vous le recevrez gratuitement et sans engagement.

Nom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 No postal/Lieu : \_\_\_\_\_

Pour toutes vos annonces **21 21 11**




Soins et couleurs

Vie et beauté de la chevelure

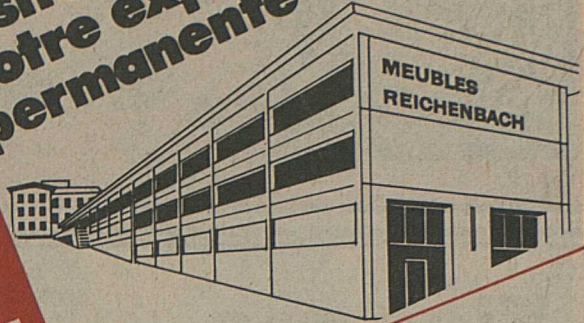
**RIEDWEG COIFFURE**  
Biosthéticien Dames & Messieurs

**MARTIGNY**  
54, avenue de la Gare - Tél. 026/2 24 54  
Parking clients à disposition

Le mariage de la jeunesse et du meuble... jeune



**Visitez notre exposition permanente**



**route du Rawyl**  
1950 Sion  
Tél. 027/22 67 87

**Fiancés !**  
Adressez-vous en toute confiance au spécialiste



**Horlogerie - Bijouterie  
Argenterie - Optique**

**inoberdorf**  
MONTHEY  
Rue du Midi et avenue de la Gare  
Tél. 025/4 22 93

36-3802

Un suisse sur trois regarde déjà son programme-tv en couleur. Et vous ?



C'est **maintenant** que vous devriez **louer votre téléviseur couleur**

Chez REDIFFUSION, dès Fr. **60.-** par mois pour modèle mono-standard, y compris l'abonnement complet de service REDIFFUSION, la garantie de service pour une réception couleur de première classe à tout moment, sans problèmes et sans frais supplémentaires.

**Venez maintenant dans le premier des magasins spécialisés ou téléphonez:**

- pour une location TV couleur dès Fr. 60.- p.m.
- pour l'achat d'une TV couleur dès Fr. 1748.-
- pour une offre de reprise généreuse!

REDIFFUSION SA, Sion: 19, rue du Scex,  
St-Léonard: Magro Uvrier, tél. 027 312742,  
Sierre: G. Salamin, 30, av. Général-Guisan, tél. 027 55 43 22.  
**Téléphonez-nous pour une orientation TV-stéréo à domicile: tél. 027 22 04 22**

R

**POUR IMAGE ET SON REDIFFUSION**

**Publicitas 027/21 21 11**

**Prix MIGROS** plus actuels que jamais!

**La mode de printemps à vos pieds!**

**23.-**



**Sandalettes**  
doublées, avec lit plantaire, partie supérieure en cuir, 2 boucles réglables, semelle de caoutchouc. Diverses pointures. Beige ou noir.

**25.-**



**Mules**  
avec lit plantaire, doublées cuir, semelle de caoutchouc. Diverses pointures. En beige.

**35.-**



**Sandalettes**  
Partie supérieure, doublure et semelle en cuir. Diverses pointures. Beige et marine.

**35.-**



**Sandalettes**  
Partie supérieure, doublure et semelle en cuir. Diverses pointures. Blanc et noir.

**MIGROS**



# Le nouveau Ford Transit.



Depuis 10 ans, nous n'avons cessé d'apporter au Ford Transit toutes les améliorations souhaitables. Doté d'une capacité de charge maximum, conçu pour faciliter la manutention, agréable à conduire, d'un confort irréprochable pour les passagers, le Transit résoud sur mesure tous les problèmes de transport - le vôtre y compris.

### Nouveau: Une amélioration du confort de la cabine

- La nouvelle position de conduite laisse au conducteur encore plus de place pour les jambes.
- La disposition du volant, des pédales, du levier de vitesses et des instruments de contrôle a été sensiblement améliorée et garantit ainsi un confort de conduite optimal.
- La lunette arrière de la cabine a été agrandie assurant ainsi une meilleure visibilité à l'arrière.

### Nouveau: Equipements supplémentaires sans majoration de prix

Maintenant

- Tous les modèles Transit sont livrés sans supplément de prix avec ceintures de sécurité à enrouleur et lave-glace électrique.
- Les Transit à roues arrière jumelées sont équipés sans supplément de prix du moteur 2,0 l/70 CV/DIN à essence normale.
- Les bus Transit à 9 et 12 places sont équipés sans supplément de prix d'une radio.
- Les bus 9 places à porte arrière relevable sont équipés sans supplément de prix du dégivreur électrique de glace arrière.

### Nouveau: Options gratuites sur demande

- pour les modèles avec empattement court
- Dégivreur électrique de glace arrière sur le combi équipé d'une porte arrière basculante.

- Moteur 2,0 l/70 CV/DIN à essence normale.
- Porte latérale coulissante au lieu de porte à charnière pour accès au compartiment de charge (sur les fourgons et combis Transit).
- Revêtement du plafond et des portières dans le compartiment passagers du combi (majoration de prix en cas d'installation simultanée de la porte à glissière).
- Sièges «De Luxe» avec garnissage tissu pour le conducteur et les passagers avant (sur les fourgons, châssis-cabine et châssis-cabine avec pont).

Vous pouvez le constater: le nouveau Ford Transit est bien l'utilitaire le plus économique, car il vous offre beaucoup plus que les autres véhicules utilitaires de même catégorie. Demandez-nous donc aujourd'hui encore une documentation détaillée.



**Garantie Ford: 1 an, kilométrage illimité.** Le signe du bon sens.

Sion: Kaspar Frères, Garage Valaisan, rue Saint-Georges, tél. 027/22 12 71 - Sierre: Garage du Rawyl SA, rue du Simplon, tél. 027/55 03 08 - Collombey: Garage de Collombey SA, tél. 025/4 22 44 - Martigny: Garage Kaspar SA, rte du Simplon 32, tél. 026/2 63 33

Aigle: Garage Bernard Gross, route d'Evian 14 - Gila: Franz Albrecht, Garage des Alpes - Grône: Théoduloz Frères, Garage - Morgins: Robert Diserens, Garage - Münster: Albin Weger, Garage Grimsel - Vlap: Mazzetti Giuliano, Garage, Kantonstr. 24 - Zermatt: A. Imboden, Garage des Alpes.

**vos annonces: Publicitas 027/21 21 11**

### Nous liquidons carrelages - faïences

Marbre, dalles de jardin  
Béton lavé 50/50  
rabais 20 à 50 %  
Livraison à domicile

Expo-céramique, Martigny  
Rue Marc-Morand 23  
Tél. 026/2 38 25 - 2 11 89

■ 36-400403

### Superbe occasion

### DS 21 Pallas

5 vitesses. Intérieur cuir  
Fr. 8800.-

Garage de la Gare  
Agence Citroën, Charrat  
Tél. 026/5 32 84

36-2863

### Fourrures

Artisan transforme  
vos fourrures  
à la dernière mode.

Réparations,  
nettoyages, etc.  
Travail soigné.

Tél. 021/23 91 07

22-939

### A vendre

### plants de vigne

3200 Rhin 5 BB  
et 3309

Tél. 027/22 58 69

36-23581

## NOUVEAU À SION

**OUVERTURE**  
D'UN GRAND MAGASIN DE

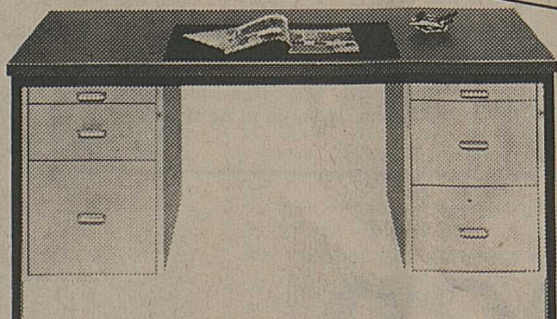
**MEUBLES ET  
ORGANISATION  
DE BUREAU**

# BIGLA

# BIGLA

Economic

nouveau



La qualité BIGLA à un prix  
exceptionnel  
Bureau ECONOMIC fr. 1090.-  
Livrabale du stock.

VISITEZ NOTRE EXPOSITION  
PLACE DU MIDI 40 - SION  
(Bât. Rentenanstalt)

(Entrée: rue de la Dixence)

36-752

Se recommande: **R. HÉRITIER-PITTELOUD**

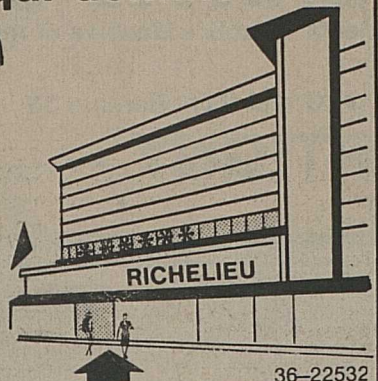
Tél. 027/23 48 78

## Un salon qui domine!



### Coiffure BEL-ETAGE

Place du Midi 32  
1950 SION  
Tél. 027/22 59 86  
Mme ERIKA REVAZ



36-22532

## Jacques FONTANNAZ

signale à tous ses anciens délégués qu'il est de retour en Suisse pour créer une nouvelle équipe de vente «ad hoc»

Son tél. est le 022/35 25 22

A vendre

### jeep Landrover

Diesel. Mod. 1966  
Moteur 15 000 km  
Parfait état

### élévateur de chantier

Tél. 027/22 70 23  
(heures des repas)

Véhicules utilitaires  
A vendre  
**camionnette  
Opel Blitz**

révisée  
**Opel Karavan  
Sunbeam  
Karavan 1500**

5 portes  
**jeeps Willys**

Lucien Torrent  
Grône  
Tél. 027/58 11 22

## LES BEAUX VOYAGES EN AUTOCAR...

Nous avons encore des places disponibles pour les voyages ou séjours suivants:

### CIRCUITS:

7- 9 mai 3 jours  
**BOURGOGNE-BEAUJOLAIS** Fr. 275.-

15-23 mai 9 jours  
**LES GRANDES CAPITALES**  
Luxembourg - Bruxelles -  
Londres - Paris Fr. 1200.-

20-23 mai 4 jours  
**VENISE** Fr. 387.-

21-23 mai 3 jours  
**TESSINS - GRISONS** Fr. 265.-

23-29 mai 7 jours  
**ILE D'ELBE** Fr. 685.-

27-29 mai 3 jours  
**LA FORÊT NOIRE** Fr. 294.-

27 mai - 3 juin 8 jours  
**POITOU - CHARENTE - VENDÉE** Fr. 845.-

### SÉJOURS: nos plus grands succès

8 jours  
**VARAZZE**  
Méditerranée  
Fr. 350.-

8 jours  
**BARDOLINO**  
Lac de Garde  
Fr. 360.-

8 jours  
**MENTON**  
Côte d'Azur  
Fr. 385.-

Voyages en car grand confort - Pension complète - Hôtesse-guides pendant tout le séjour

**UN PRIX NET, AVANTAGEUX, TOUT COMPRIS,  
SANS SURPRISE**

Inscrivez-vous sans tarder dans votre agence de voyages ou à

## MONTHÉY - VOYAGES SA

Bourguignons 8 - Tél. 025/4 21 40

**ACTION**

**REVÊTEMENTS pour SOLS et PAROIS**

allient les propriétés pratiques du carrelage au confort d'une moquette  
200 cm de large

Fr. **19.-** le m2 (au lieu de Fr. 25.50)

**TAPIS BORD-À-BORD**

100 % NYLON, qualité HAUT-STANDING  
400 cm de large

Fr. **45.-** le m2 (au lieu de Fr. 75.-)

**ATLANTIS S.A.**

Revêtements de sols - Meubles et rideaux

Avenue du Grand-Saint-Bernard 16

**MARTIGNY** - Tél. 026/2 48 61 / 2 48 62

Pour être belle  
vraiment belle  
le jour de votre mariage

Choisissez votre toilette  
dans le département très spécialisé  
des magasins

**KUCHLER-PELLET S.A.**  
AUX GALERIES DU MIDI SION

**Machine à laver**

Linge - Vaisselle

**ACTION** de printemps  
20 lave-linge - 15 lave-vaisselle

Marques suisses  
A céder avec gros rabais  
Reprises toutes marques  
Livraison et installation gratuite  
Facilité de paiement, sans acompte à la livraison  
Service assuré par nos monteurs  
Réparation toutes marques

**Magic Valais**  
Tél. 026/7 33 25

**MEUBLES**  
**MARIN R ODUIT**  
RIDDES-TEL. 027/86 26 83

**Télébible**

Une parole d'entraide  
de réconfort  
d'espérance  
pour vous jour et nuit

Appelez le 027/22 41 75  
à SION

**Fiancés,**

réalisez votre intérieur à l'image de  
votre bonheur

Choisissez un mobilier original,  
intime et qui prend de  
la valeur au fil des ans.

Notre atelier d'ébénisterie artisanale crée  
des meubles en bois massif, sculptés  
main, dans la plus pure tradition valaisanne,

à des prix extrêmement bas

Venez les voir, Mme Claire Ricci se fera  
un plaisir de vous conseiller

**Meubles Ricci**

Ebénisterie artisanale - SION  
Avenue de la Gare 32 - Tél. 027/23 40 47

36-5672

**Salon transformable**

- recouvert d'un tissu de qualité
- accoudoirs renforcés
- transformable en lit avec matelas

**OCCASION UNIQUE**

Prix à l'emporter :  
net, seulement Fr. **1690.-**

jusqu'à épuisement du stock.

★ Là où des milliers achètent, vous trouverez certainement ce qui vous convient

★ Nous disposons du plus grand choix de tout le Valais

**Fiancés vous êtes cordialement invités**

à visiter nos grandes expositions de Sion (Centre Magro) et Martigny

Vous trouverez sur une surface d'exposition de 12 000 m2 un panorama du meuble intéressant et varié à souhait.

En qualité de fabricants, nous vous offrons le grand avantage de choisir vos meubles directement à la source.

Profitez de nos très intéressantes conditions de vente et de paiements.

**Gertschen A.G.**

Fabrique de meubles et d'agencements d'intérieur

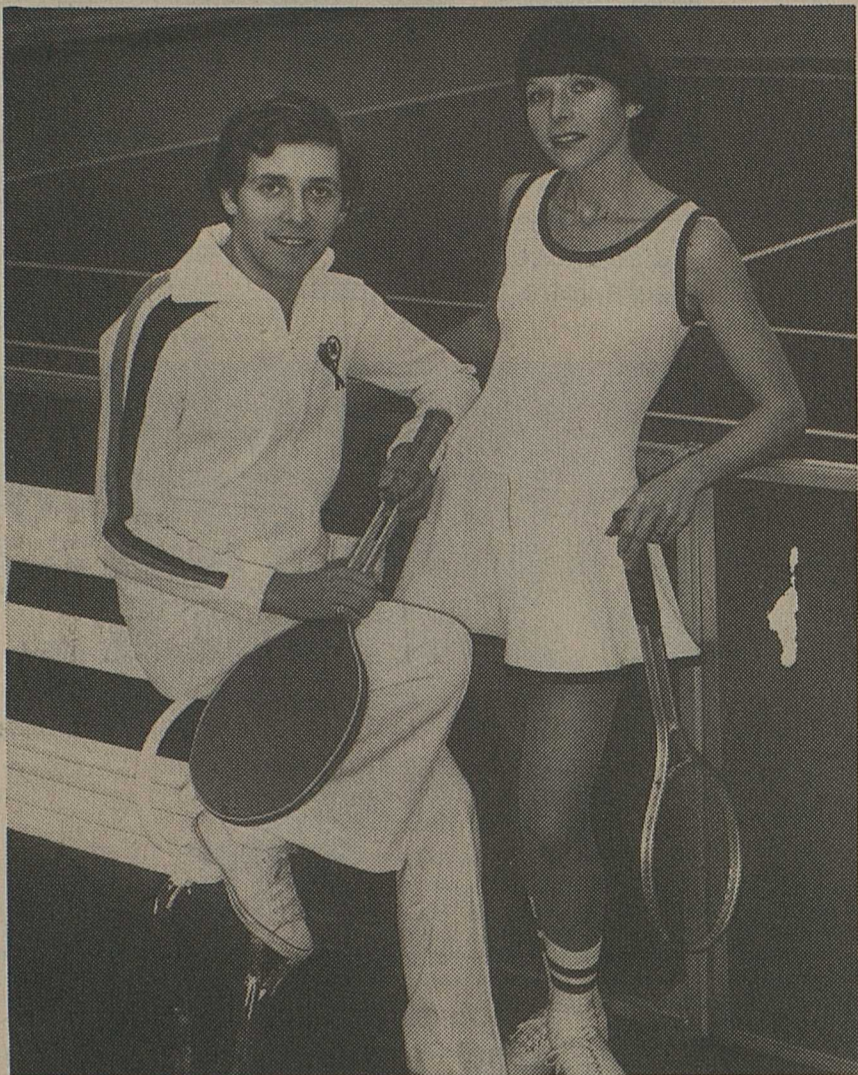
Visitez nos grandes expositions

**Uvrier/Saint-Léonard** Centre Magro  
Tél. 027/31 28 85 4500 m2 surface

**Martigny** avenue de la Gare  
Tél. 026/2 27 94 2500 m2 surface

**BERNARD SCHENKEL**  
**ELECTRICITE**  
PLACE DU SEX - 1950 SION - TEL. 22 55 37

# MARriage



Tenues de tennis en Nylsuisse version Club-Look. A gauche, survêtement pour hommes composé d'un pantalon droit, tombant en souplesse et d'une veste rehaussée de bandes vertes et bleues. La robe de dame, à jupe cloche montée bas, est soulignée d'un passepoil dans les mêmes tons. Modèles: Nabholz S.A., Schönenwerd pour le survêtement, Zofina/Schaub & Cie, Vordemwald pour la robe de tennis. Photo: Stephan Hanslin, Zurich.

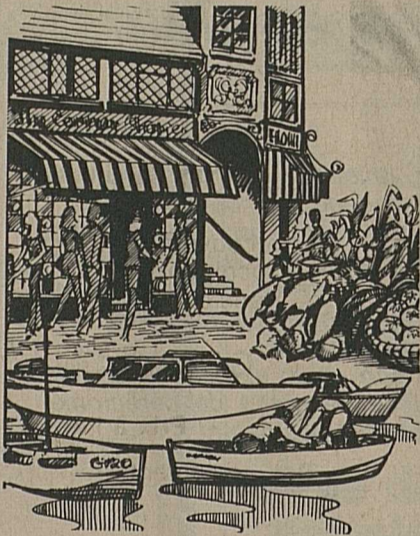
## LA MODE À DEUX



Ensemble en Cord délavé lavable. La veste jeans et le pantalon peuvent tout aussi bien être portés avec des accessoires différents. Pour elle, l'ensemble est bleu uni, également en velours. Mod. Mustang. Photo Fevel.



Ensemble à veste saharienne en bourrette de soie écrie (Denis Frère). Pour lui: costume en shantung écrie (soie 100%) de Ted Lapidus, Paris.



### Dans la valise des jeunes mariés

Il fut un temps où l'on faisait faire, où l'on achetait, en prévision de son voyage de noces, un costume identique: à pantalon pour lui, à jupe pour elle, mais à vestes semblables, boutonnage à part, dans la même flanelle grise rayée, dans le même prince de galles. Ce temps reviendrait-il, puisque la mode n'est qu'un éternel recommencement? Quoi qu'il en soit, « la mode à deux » d'aujourd'hui n'a de similaire que la liberté, le confort, la fantaisie. Par ailleurs, les couleurs sont assorties, les lignes sont complémentaires, le style a une proche parenté.

Que l'on parte en avion, en voiture ou en train, on prévoit peu de bagages, et pour les limiter, des coordonnées adaptables à toutes les heures de la journée, à deux exceptions près: la robe du soir ou de dîner et le complet, voire le smoking.

Mais, mieux que des mots, voici quelques illustrations de ce que signifie la « mode à deux »...

## Le pouvoir ensorcelant des parfums

Il faut souvent longtemps pour trouver « son » parfum. Que d'erreurs que l'on ne commettrait pas si l'on s'adressait, comme je viens de le faire, au cours d'un voyage éclair à Paris à l'un des douze créateurs de parfums chevronnés dans le monde. Evidemment, ce n'est pas dans les possibilités de chacun et là je dois dire que la profession de journaliste ouvre bien des portes lorsqu'on veut partir aux renseignements.

C'est tout naturellement fleurs que nous avons parlé tout d'abord, les fleurs, pour nous comme en réalité, étant à la base des parfums: ylang-ylang, santal, vétiver, héliotrope, nairoli, patchouli, bergamote etc.

« Les sols qui produisent ces fleurs et ces plantes ont des qualités uniques et irremplaçables, nous explique-t-on d'emblée. Ceci explique l'impossibilité d'étendre la production et la nécessité de faire venir des essences du bout du monde. Très souvent, ces fleurs ne peuvent être cueillies qu'entre la chute de la rosée et le lever du soleil :

— Les fleurs de l'ylang-ylang, sortes d'orchidées, se cueillent aux îles Moluques dans le Pacifique et nulle part ailleurs.

— Le vétiver est un arbuste d'origine indienne dont on extrait l'essence de la racine odoriférante.

— Le santal est un arbre exotique provenant des Indes et de l'Afrique. Il y a encore les roses de Bulgarie, le jasmin de Grasse. Le délicieux mariage de la rose et du jasmin donne une odeur délicate et raffinée dont nous devons l'invention aux Arabes. La civilisation maure, au Moyen-Age, était extrêmement experte dans l'art de composer des parfums. Les allées d'eau du Généralife à Grenade sont bordées de milliers de plants de roses et de jasmins.

Et puis, il y a également l'iris de Florence, la mousse du Tyrol, le lilas de Perse, la civette d'Abyssinie,

le galbanum d'Arabie, le cyprès de la Crau, la lavande des Alpes, etc. »

— Oui, mais comment choisir un parfum, lequel me convient? Les prix très élevés rendent l'erreur onéreuse.

— Un seul moyen de savoir lequel vous convient: les tests. Il faut vaporiser sur soi un parfum à la fois, réfléchir et se décider une ou deux heures après. Il est agréable de poser une touche de parfum sur les poignets, de laisser le parfum venir à soi, lentement. Alors, il se donne la peine de vous découvrir ses « notes de tête » les plus fortes, ses « notes de fond » les plus subtiles. Dans une certaine mesure, il y a des parfums plus spécialement destinés aux brunes, d'autres aux blondes. Car les brunes ont une carnation chaude et les blondes une carnation claire, mais ce n'est pas une règle absolue. En fait, c'est une question d'acidité de la peau.

— Ce parfum choisi, adopté, aimé, comment le prolonger, qu'il devienne partie de moi-même ?

— Il est bon d'adopter également la ligne parfumée, c'est-à-dire une série de produits parfumés à l'extrait, tels qu'eau de Cologne, eau de toilette, savon, poudre, talc assortis. Pour utiliser l'extrait, il faut, de préférence, parfumer les doublures des vêtements, les ourlets des robes. Il ne faut pas mettre de parfum sur les cheveux, sous les narines, dans le décolleté, près des aisselles et enfin ne pas se parfumer le devant du corps. Par contre il faut vaporiser la nuque, le dos des oreilles, les épaules, les bras. En touche délicate: le creux des coudes, le dos des genoux, le parfum y prendra toute sa valeur. Après le bain, l'eau de Cologne parfumée sur l'ensemble du corps. Pour la journée, vous pourrez, d'un geste vous rafraîchir avec l'eau de toilette en spray pour le sac. Ainsi, vous créez autour de vous cette ambiance parfumée, jamais agressive, qui fera intimement partie de votre personnalité et de votre charme.

Fiancés... Jeunes mariés!

... il faut savoir...

que n'importe qui peut vendre des tapis, mais que seul le spécialiste peut bien vous conseiller!

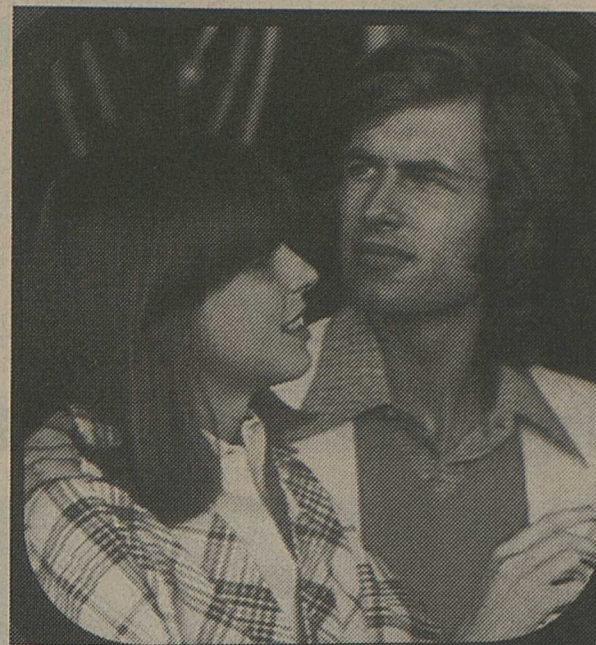
Une visite à notre exposition permanente s'impose. Vous y trouverez un choix important de TAPIS à des prix imbattables

gamgoum

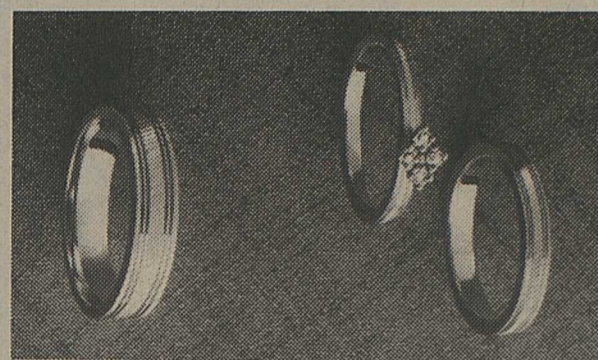
établi dans le canton depuis 1917

SION

Avenue de la Gare  
Tél. 027/22 33 48



Choisissez dans notre grand choix d'alliances la création qui symbolisera votre amour exclusif.



MONTRES BIJOUX MORET  
MARTIGNY AV. GARE 5

Une mariée belle comme un printemps en fleur...



Un jour unique... une page qui se tourne... une vie qui commence. Ces heures sans prix, qui doivent être pour vous le plus éblouissant des rêves, vivez-les intensément et confiez au spécialiste tous vos problèmes d'élégance. Grâce à son choix unique, sa grande pratique de ce genre de cérémonie, son personnel compétent

la Maison

VALLOTON

MONTHEY

est à même de faire de vous une mariée exquise, et de votre suite un cortège de classe. N'hésitez donc pas, venez nous rendre visite, nous sommes là pour vous conseiller, vous orienter et vous servir selon vos désirs.

36-7423



L'Amérique Centrale et du Sud toujours plus proche!

En tant que spécialistes de cette partie du monde nous avons sélectionné pour vous les voyages suivants:

Amérique du Sud, 22 jours dès Fr. 4430.-. Départs les 2.4., 30.4., 16.7., 10.9., 8.10.1976.  
Amérique Centrale + les Andes, 26 jours dès Fr. 4700.-. Départs les 3.7., 28.8.1976.  
République Dominicaine, 13 jours dès Fr. 2740.-. Départs les 24.4., 22.5., 12.6., 3 et 24.7., 18.9.1976.

Je m'intéresse au voyage suivant:  
Amérique du Sud   
Amérique Centrale + les Andes   
République Dominicaine   
Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
NP/Localité: \_\_\_\_\_

MUNDI COLOR

les vacances « à la carte » et tarifs de groupes. Demandez la brochure Mundicolor à votre agence de voyages ou à

IBERIA LINEAS AEREAS INTERNACIONALES DE ESPAÑA

1201 Geneve, Chantepoulet 13, Tél. 022 32 49 08 - 8001 Zürich, Talstrasse 62, Tél. 01 27 34 33

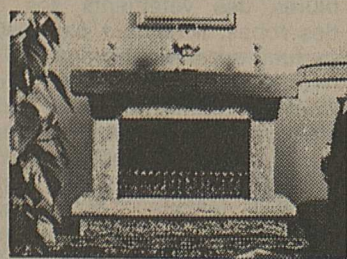
ÉCONOMISEZ Mettez-vous à l'abri du manque d'énergie en installant à peu de frais

LA CHEMINÉE DE SALON

WARMY

- ★ Montage simple grâce au nombre restreint d'éléments
- ★ Tirage parfait
- ★ Ambiance « coin de feu »
- ★ Effet très décoratif
- ★ PRIX AVANTAGEUX

WARMY



Voyez également pour votre jardin LE BARBECUE WARMY  
Demandez le catalogue et la liste des dépositaires à  
WARMY - Case postale 69 - 1880 BEX - Tél. 025/5 12 66

Bon pour une documentation N 1

NOM \_\_\_\_\_ LOCALITÉ \_\_\_\_\_  
RUE \_\_\_\_\_ No TÉL. \_\_\_\_\_

VOTRE HORLOGER-BIJOUTIER



Av. Général-Guisan 11  
SIERRE  
027/55 28 70

Fiancés Amoureux

Bagues - alliances  
Chevrières - grand choix

Collections « dingues »

«TRISSET»

Combinaison de deux alliances et d'un solitaire comme bague de fiançailles pour «ELLE» Si jamais vous possédiez déjà vos alliances, vous trouverez chez nous toujours le solitaire assorti.

36-689



**Toyota 1000 Copain**  
fr. 8935.-



**Toyota Corolla**  
5 versions, à partir de fr. 10 660.-



**Toyota Carina 1600 Sedan Deluxe**  
fr. 12 955.-



**Toyota Celica**  
3 versions, à partir de fr. 15 550.-



**Toyota Corona 2000 Sedan Deluxe**  
2 versions, à partir de fr. 15 100.-



**Toyota 2000 Corona Mk II Sedan Deluxe**  
2 versions, à partir de fr. 15 445.-



**Toyota Crown 2600 Sedan Deluxe**  
2 versions, à partir de fr. 22 560.-



**Breaks Toyota**  
5 modèles, à partir de fr. 9700.-

# Puisque nous reprenons actuellement votre voiture à un prix exceptionnel, vous obtiendrez votre Toyota neuve à bien meilleur compte.

Les occasions sont extrêmement demandées. Notamment les Toyota d'occasion. Aussi les échangeons-nous aux meilleures conditions.

D'ailleurs, une Toyota neuve vous apporte le maximum pour votre argent. Chacun des modèles de cette gamme sans faille a en effet de quoi satisfaire les plus exigeants par son économie, son équipement proverbiallement complet, sa sécurité, sa fiabilité et sa finition exceptionnelle.

Sans compter la nouvelle multigarantie de 3 ans qui vous vaut une bonne douzaine d'avantages supplémentaires. En fait, elle vous permet de rouler sans souci dans votre Toyota neuve, trois années durant, sans limitation de kilométrage.

### Offre de reprise au meilleur prix

J'attends volontiers votre offre de reprise pour ma voiture

Marque: \_\_\_\_\_ Année: \_\_\_\_\_ Kilométrage: \_\_\_\_\_  
 Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_ NP, localité: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_  
 (Veuillez envoyer ce coupon à l'une des agences Toyota ci-dessous et attendez-vous à une agréable surprise.)

# TOYOTA

Vous pouvez nous faire confiance.

1920 Martigny: J.-J. Schweighauser, 83, av. du Grand-Saint-Bernard, tél. 026/2 22 22 - 3956 Salquenen-Sierre: G. Montani, rue de la Gemmi, tél. 027/55 63 62. - 3941 Agarn: R. Signorell. - 3902 Brig-Glis: H. Schwery. - 3902 Brig-Glis: Garage Moderne. - 3961 Chermignon: G. Rossier. - 3984 Flesch: L. Schwery. - 1908 Riddes: L. Consiglio. - 1931 Sallion: Ch. Bertholet. - 3960 Sierre: Balmer & Salamin. - 1950 Sion: M. Gagliardi. - 1965 Saint-Germain/Savièse: Constantin & Mirailles. - 1936 Verbier: W. Fusay. - 3920 Zermatt-Spiss: St. Julien.



## Emprunt en francs suisses Inter-American Development Bank Washington, D.C.

Emprunt 7% 1976-91 de fr. s. 100000000

(Numéro de valeur 879 767)

Prix d'émission: 100% Durée: 15 ans au maximum

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique du

**28 avril au 3 mai 1976, à midi**

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes:

- Taux d'intérêt: 7% p.a.; coupons annuels au 14 mai.
- Coupons: Il ne sera délivré que des obligations de fr. s. 5000.- nom.
- Remboursement: Amortissement à partir de 1980 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1982 avec primes dégressives commençant à 102%.
- Service de l'emprunt: En francs suisses libres sans aucune restriction.
- Impôts et taxes: Intérêts, capital et primes éventuelles sont payables sans aucune déduction d'impôts ou de taxes présents ou futurs.
- Cotation: Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.
- Restriction: Ces obligations ne peuvent être offertes ni directement ni indirectement en souscription ou placées aux Etats-Unis d'Amérique, leurs territoires et possessions. En outre, ces titres ne peuvent pas être offerts en souscription ou placés auprès de personnes ou sociétés citoyennes des Etats-Unis ou de leurs territoires et possessions ou résidant dans ces pays.

Les souscriptions sont reçues par tous les sièges, succursales et agences en Suisse des banques désignées ci-dessous. Le prospectus d'émission complet paraîtra le 28 avril 1976 dans la «Neue Zürcher Zeitung» et dans les «Basler Nachrichten». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés.

Crédit Suisse	Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois

Union des Banques Cantoniales Suisses

## MARTIN GRAY à SION

Mercredi 28 avril

### à 16 heures : Librairie Pfefferlé

Martin Gray dédicacera ses livres :

- «Au nom de tous les miens» 24.70
- «Le livre de la vie» 21.20
- «Les forces de la vie» 24.70
- «Les pensées de notre vie» 38.20

Réservez d'avance :  
Tél. 027/22 11 24

### ce soir à 20 h. 30 : A l'Aula du collège

Comment développer les  
Forces de la vie

Le bénéfice sera versé au Musée cantonal  
d'histoire naturelle  
Entrée : Fr. 5.-

## Offres et demandes d'emplois

## Restaurant du Bouveret-Plage 1897 Le Bouveret

OUVERTURE DÉBUT JUIN

Pour la prochaine ouverture d'un complexe touristique moderne avec restaurant, bar, self-service, terrasse et piscine situé au bord du lac Léman à proximité de la riviéra vaudoise, cherche pour la saison d'été 1976 dès le 15 mai, ou à convenir :

Nous cherchons encore :

**sommelières - sommeliers**  
**garçon casseroier**  
**filles d'office**  
**auxiliaires extras pour samedis soirs,**  
**dimanches et remplacement**  
**jeunes gens (filles ou garçons)**  
pour la caisse de la piscine et pour le kiosque

Bonnes conditions et prestations sociales modernes.  
Possibilité de logement

Faire offre avec prétention de salaire, copies de certificats et photo à :  
Famille M. Gilardoni, 8, chemin de l'Ochettaz, 1025 Saint-Sulpice.

36-1364

## Offres et demandes d'emplois

### Loèche-les-Bains - Gemmi

Nous cherchons encore pour la saison  
d'été les collaborateurs suivants :

**Hôtel Bristol :**  
(Entrée immédiate ou à convenir)

### commis de cuisine

**Sporthotel Wildstrubel :**  
(Entrée mai)

### aide de patron caissière

pour restaurant self-service.

Faire offres, en joignant documents  
habituels à : **Hôtel Bristol, 3954 Loèche-les-Bains**  
Tél. 027/61 10 01

36-120762

### La Castalie

centre médico-éducatif, 1870 Monthey  
cherche

### une éducatrice en internat

en possession d'un diplôme d'éducatrice  
spécialisée ou au bénéfice d'une formation  
jugée équivalente ou répondant aux  
critères requis pour une formation en  
cours d'emploi

Expérience professionnelle souhaitée  
Horaire irrégulier, ainsi qu'

### une infirmière assistante

ou  
**nurse diplômée**  
Entrée en fonction à convenir

Les offres avec curriculum vitae, références, photo et certificats sont à adresser à :  
**S. Reichenbach, directrice**  
**La Castalie, centre médico-éducatif**  
1870 Monthey 36-1079

Café Coopérative, Aproz  
cherche

### sommelière

Entrée fin mai  
Tél. 027/22 30 69 36-23850

Restaurant moderne cherche

### serveuse (eur)

capable, présentant bien, pour les  
2 services

S'adresser :  
**Schmid, rest. Le Parc, Nyon**  
rte de l'Etraz 52  
Tél. 022/61 57 24

Constructions métalliques  
**Berclaz & Métrallier SA, Sierre**  
engage

### soudeur

spécialisé en TIG et MIG

### ouvriers qualifiés

pour la fabrication et le montage  
d'appareils en acier inoxydable

Faire offres à la Direction de  
l'entreprise  
Tél. 027/55 75 75

Magasin de Sion engagerait

### vendeuse fruits et légumes

stand de vente extérieur

Veuillez vous annoncer en retournant  
le talon ci-dessous dûment rempli  
sous ch. P 36-5812, à Publicitas,  
1951 Sion

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Année de naissance : \_\_\_\_\_

Etat civil : \_\_\_\_\_

Libre dès le : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de tél. : \_\_\_\_\_

# FIANCÉS

Votre mobilier de rêve...

Sur plus de 2000 m<sup>2</sup> vous trouverez plus de

- 25 chambres à coucher
- 35 parois murales
- 65 salons

ainsi que de nombreux studios, salles à manger et meubles isolés.

Rideaux - tapis - moquettes



Visites libres

★  
Devis sans engagement

★  
Crédit

★  
Facilités de paiement

★  
Garanties

★  
Livraison gratuite

★  
Reprises

Depuis 25 ans à votre service vous propose  
projets - devis sans engagement pour

## CLIVAZ

Réparations  
Transformations  
Service d'entretien  
Constructions neuves  
Conditions très avantageuses  
Sion tél. 23 33 63 36-1095

## MUDRY

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie... arrêter sa montre pour gagner du temps

## Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Toutes bonnes choses vont par 3 : Toi, moi et... notre journal !

# 150 000 accidents à domicile chaque année!

### ...deux fois plus que sur la route

Un accident à la maison? Il n'y a guère de risque. Et de toute façon, ce n'est jamais bien grave...

Et pourtant, les statistiques sont moins optimistes. Les accidents sont deux fois plus nombreux à domicile que sur la route. Et moins bénins qu'on ne l'imagine. Chutes, brûlures, empoisonnements sont souvent graves, et entraînent toujours de lourds problèmes financiers.

Or, la femme à son foyer, ainsi que ses jeunes enfants, sont souvent insuffisamment assurés.

Etes-vous convenablement garanti contre les accidents de ménage? Informez-vous auprès des spécialistes UNION SUISSE qui vous renseigneront. Pour recevoir une documentation à ce sujet, il vous suffit de renvoyer le coupon ci-dessous... qui vous réserve peut-être une heureuse surprise!



## TAPIS SULLAM

Propose un lot de

**MILIEUX EN LAINE**

200 x 300, 250 x 350

cédé avec un

**RABAI IMPORTANT**

Rue du Léman 29, Martigny tél. 2 23 52 36-5828

### La plus belle journée de votre vie

fleurie par

« Anny Fleurs »



Tél. 22 25 32 SION

Bouquets de mariée  
Décorations florales

# UNION SUISSE VOTRE ASSURANCE

### Une aide gratuite pour les nettoyages de printemps?

Je désire recevoir sans engagement votre brochure sur les accidents à domicile. Et je tente ma chance de gagner un des 500 chèques offerts par UNION SUISSE pour rétribuer les aides-ménagères.

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPL/Lieu: \_\_\_\_\_

Ce bon est à envoyer à:  
UNION SUISSE ASSURANCES  
1, rue de la Fontaine  
1204 GENEVE



Agence générale

Sion  
Pierre-André Bioley  
Avenue de la Gare 32  
1951 Sion  
Tél. 027/23 11 44

Agence principale

Viège  
Kurt Kalbermatten  
City Rhône  
3930 Viège  
Tél. 028/6 40 74

Agence principale SUVUS

Monthey  
Pierre Schaller  
Av. du Simplon 1  
1870 Monthey  
Tél. 025/4 24 33

Les plus belles listes de

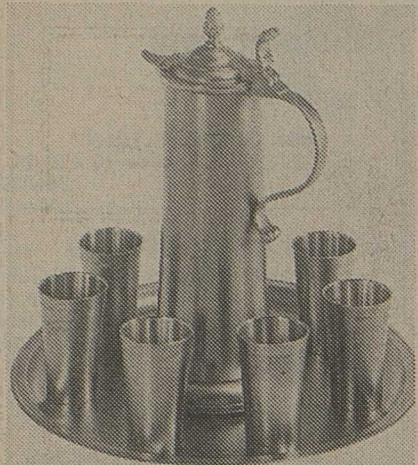
**CADEAUX de MARIAGE**

avec photo couleur et ristourne

Constantin fils s.a. sion

# L'ÉTAIN BRILLE À TRAVERS L'HISTOIRE

PAR P. PITTIER



Bâle

soustraire à la réquisition; déterrés plus tard, ils étaient irrémédiablement perdus, malades de la « peste ».

Ensuite, au cours des siècles, l'artisanat de la poterie d'étain était ambulante. Les potiers se déplaçaient dans les foires avec leurs moules d'écuelles, de plats et de pichets. Chaque utilisateur portait ses ustensiles abimés, qu'on refondait

dépassant pas 10%) dans un alliage d'étain, n'est aucunement nocif à la santé.

Voici les lois qui régissent la fabrication de l'étain dans les pays voisins :

**Allemagne :** loi de 1887, étain 90 %, tolérance de corps étrangers 10 % (antimoine, plomb et cuivre réunis).

**Belgique :** arrêté du 4 avril 1974 : étain 92 %, plomb 0,5 %, antimoine et cuivre 7,5 %.

**France :** loi datant de Napoléon : objets marqués du sceau du fabricant et avec mention « titre légal » = 80 %, 10 % antimoine, 10 % plomb ou avec mention « étain fin garanti » = 90 % étain, 10 % antimoine et cuivre, ceci pour les étains fondus. Les étains laminés, par contre, ont une teneur de 94 % d'étain et 6 % d'antimoine.

**Italie :** la loi ne précise pas de teneur obligatoire, mais pour exporter leurs produits, les fabricants italiens doivent respecter les normes en vigueur dans les pays étrangers.

**Suisse :** Département de la santé publique, dispositions concernant les objets usuels et les biens de consommation. Extrait de l'article 449 :

« Il ne doit entrer ni plomb, ni zinc, ni alliage contenant plus de 10 % de plomb dans la composition de la vaisselle et des ustensiles de cuisine. Les objets fabriqués avec du zinc ou du plomb, ou avec des alliages contenant plus de 10 % de plomb, doivent être interdits. »

**Les laboratoires cantonaux pour le contrôle des denrées alimentaires testent journallement la teneur en plomb d'articles prélevés au hasard chez les commerçants. Les potiers et fabricants suisses d'étains de qualité garantissent l'alliage suivant : 94-95 % d'étain et 5-6 % d'antimoine et de cuivre. L'importateur sérieux exige des fabricants étrangers la même composition et fait régulièrement tester ses produits.**

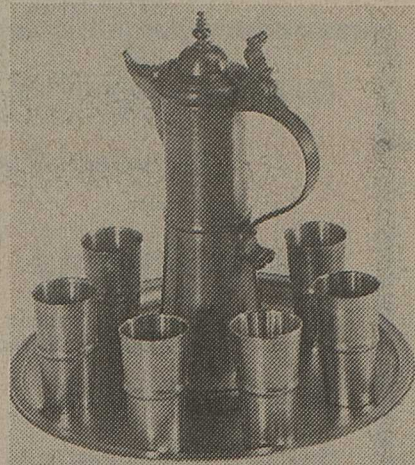
Un grand nombre d'étains de qualité sont poinçonnés de la « rose » ; c'est une survivance des coutumes séculaires de la poterie d'étain. En effet : dès le IX<sup>e</sup> siècle, la meilleure qualité d'étain venait de Cornouailles et les lingots de cette origine étaient frappés de la « rose de Galles ». Le symbole de la rose devint très vite l'élément principal des poinçons de maîtres potiers d'étain. Il serait faux de prétendre que tous les étains de qualité soient obligatoirement marqués à la rose. Chaque région d'Europe avait sa tradition en ce domaine. Les poinçons de maîtres représentent souvent un « ange à la balance », qui a pour but de montrer que l'étain d'origine était le meilleur, venant d'Angleterre, dit : « étain à la rose » ; mais au lieu de l'indiquer par l'apposition d'un poinçon représentant une rose, les potiers nordiques eurent recours à ce jeu de mots en allemand ; si l'étain à l'ange se dit Engel Zinn, Engel Zinn signifie aussi étain d'Angleterre (donc étain à la rose). Plusieurs potiers se contentent de garantir leurs étains par leur propre marque.

\*\*\*

**Modes de fabrication :** La plus vieille méthode consiste à fondre le lingot. L'artisan le fait couler dans un moule en fer ou en bronze ; il l'assemble, le soude et le finit à la main. L'orfèvre d'étain lamine le lingot en feuille, repousse, assemble, soude et cisèle. Il est aidé parfois par une machine qui presse certaines parties faciles à obtenir. L'objet sera un peu plus léger, mais également de valeur. Quelques fabricants coulent les pièces dans des moules en sable. Cette technique exige à chaque coulée un nouveau moule. Le sable est dammé au moyen d'une sorte de pilon dans un modèle métallique de base, qui est ensuite éloigné. L'étain est coulé dans la cavité obtenue, pour prendre la forme désirée.

Les vieilles pièces d'étain sont recherchées par les collectionneurs mais leur nombre se faisant de plus en plus rare, les fabricants actuels en sont venus à patiner artificiellement leurs étains pour leur donner un aspect antique. C'est ainsi que la mode est venue des étains dits « patinés ». Hier comme aujourd'hui, il existe des fabricants qui ajoutent un pourcentage de plomb

non admis par les lois et tentent d'écouler leurs produits, généralement par un porte-à-porte ou par des brocanteurs défilant la loi. Nos laboratoires cantonaux leur font la chasse et séquestrent la marchandise non conforme. Ce sont particulièrement des articles offerts à des prix dérisoires. Un œil avisé reconnaît aisément de tels objets, car ils présentent un aspect beaucoup



Zurich



Vaud

Dès la plus haute Antiquité, l'étain était un métal d'ornement; du Moyen Age à la Renaissance, l'orfèvrerie du bourgeois et du clergé. L'étain fut de tout temps le matériau idéal pour les plats, écuelles, pichets, gobelets et bougeoirs ; il fut le témoin quotidien de la vie européenne du Moyen Age à nos jours.

S'il existe des étains vieux, il n'en existe presque pas d'anciens (c'est-à-dire antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle) et ceux-là sont dans les musées ou chez de rares collectionneurs, jaloux de leurs trésors. Le marché de l'étain ancien est pratiquement inexistant et de ce fait les rares objets en vente chez des antiquaires spécialisés sont d'un prix très élevé. Les étains prétendus anciens s'ils sont trop chers pour ce qu'ils sont (c'est-à-dire de fabrication récente) seraient bien trop « bon marché » s'ils étaient véritablement anciens.

Pourquoi l'étain ancien est-il si rare ? Trois raisons essentielles : d'abord sa maladie, la « peste » de l'étain, véritable processus de destruction, causée par le froid associé à l'humidité. En effet, l'étain allié au cuivre donne le bronze, du bronze on faisait des canons ; l'étain était donc avec le cuivre les deux métaux confisqués, réquisitionnés par les différents envahisseurs au cours des siècles. Devant l'avance des conquérants les propriétaires d'étains les enterraient pour les

devant lui pour produire des objets neufs. Ainsi, chaque génération, refondant la production précédente, il ne reste pratiquement que les objets d'étain qui subsistaient, lorsque l'usage généralisé de l'étain comme ustensile de ménage a cessé (courant du XVIII<sup>e</sup> siècle) pour être remplacé par la faïence.

Enfin, l'étain n'avait pas la vogue qu'il connaît aujourd'hui ; considéré comme un objet d'usage plus que de prestige par nos ancêtres il n'était revendiqué par personne lors des successions ; on le laissait à la vieille servante, qui l'utilisait pour « donner aux bêtes ». Dédaignés, peu d'objets anciens sont parvenus jusqu'à nous.

\*\*\*

**Parlons technique :** l'étain pur est un métal blanc, extrait d'un minéral appelé cassiterite (nom de l'archipel formé par les îles Scilly). C'est un métal léger, de densité 7,3 et d'un point de fusion de 232° environ. Il est doux, malléable et de peu de ténacité, il peut se fondre, se laminier, se forger ; il se travaille difficilement à l'état pur : il est allié à l'antimoine et au cuivre pour lui donner de la solidité et du « sonnante », parfois au plomb (en fonderie) pour lui donner de la « coulabilité ». De nos jours, le plomb est de plus en plus éliminé des alliages d'étain. Disons cependant que la présence du plomb (dans une proportion raisonnable ne



Fribourg

plus... de « plomb oxydé » que... d'« étain patiné ».

**En Suisse, dans le commerce de l'étain, on peut faire entièrement confiance aux magasins spécialisés sérieux.**

\*\*\*

**Entretien.** L'étain est employé pour le service de la table, depuis plus de mille ans. Aujourd'hui encore, il crée une chaude atmosphère quand la table est dressée, soit de présentoirs d'assiettes, de cruches à vin, de verres ou de gobelets en étain. Quel plaisir de boire dans un gobelet d'étain une bière, un petit vin blanc qui restent frais ou un rouge qui maintient sa température tout au long du repas. Servi dans une cruche d'étain, le café ou le thé, tout en restant chaud, garde tout son arôme.

**Soins.** Un étain de décoration ne demande aucun entretien. Pour les objets d'emploi courant, il suffit de les laver à l'eau chaude, additionnée de savon ou d'un produit de nettoyage léger, rinçage à l'eau claire et séchage au moyen d'un linge doux. Les restes de cire dans les bobèches de chandeliers disparaissent facilement en les trempant simplement dans l'eau chaude. Il est recommandé de toujours soutenir de la main le bras d'un chandelier quand on place une bougie dans la bobèche. Ne jamais gratter au moyen d'un couteau ou d'un ob-

jet pointu. Les marques de doigts sur un étain neuf, sortant de fabrication, partent très facilement en frottant simplement l'objet au moyen d'un chiffon humide. Il ne faut jamais nettoyer l'intérieur d'une cafetière ou d'une théière, un simple rinçage suffit. Il se forme une fine couche appelée « culot », qui garde l'arôme. A cause de l'influence directe de la chaleur sur la matière, il ne faut jamais mettre un étain sur une plaque électrique, dans le four ou sur une flamme de réchaud. Ne pas laisser non plus une bougie se consumer jusqu'à la fin, la flamme risquant de faire fondre la bobèche. Il est également recommandé, de ne pas couvrir une théière bouillante d'un « cosy », car elle risque de s'affaisser à la longue. L'étain lui-même fait office de « thermos ».

\*\*\*

En conclusion, laissons-nous aller à aimer et à utiliser l'étain pour chaque moment de la vie quotidienne. C'est un métal franc, noble et intime, il a son passé et ses traditions. L'étain est la plus vieille métallurgie du monde, puisque coulant à basse température on fit des objets d'étain bien avant l'âge du bronze. S'il connut au cours des siècles des fortunes diverses, jamais il ne tomba dans l'oubli. Les copies d'ancien qui nous sont proposées aujourd'hui sont l'héritage d'une tradition millénaire.

P. Pittier



Grisons



Valais / Genève

Affaires immobilières

Châteauneuf-Conthey

Résident-Parc

à louer

appartements

de 2-3-4-5 pièces  
tous avec cheminée française et cuisine  
avec agencement moderne

studios meublés

dépôts en sous-sol

Faites du sport toute l'année en profitant  
des installations qui se trouvent dans  
l'immeuble :

Piscine - sauna - fitness

Parking souterrain  
Conditions de location exceptionnelles

Visites tous les jours

Tél. PROMICO 027/36 24 65 ou service d'immeuble  
36 21 56 / 36 19 32

A vendre à Sion

appartement 3 1/2 pièces

plus garage  
Fr. 115 000.-

appartement 4 1/2 pièces

2 salles de bains  
Fr. 140 000.-

Pour traiter et renseignements :

Agence immobilière  
MARCEL ALLEGRO

SION, 10 rue de Lausanne  
Tél. 027/22 24 47

36-68

A vendre

chalet en madrier

à démonter sur place aux Mayens-  
de-Riddes

Prix à convenir au plus offrant

S'adresser tél. 021/34 55 52  
le soir dès 18 heures

A louer à Sion, rue de Lausanne  
dans immeuble neuf

joli studio

date d'entrée à convenir

Pour traiter s'adresser au  
027/22 34 64

36-207

La Tour-de-Pellz

A vendre, par le propriétaire

appartement 3 1/2 pièces

dans quartier résidentiel

Ecrire sous ch. P 36-23692, à  
Publicitas, 1951 Sion

A louer à Sion, près  
des Casernes, dans  
maison familiale

joli  
appartement  
3 1/2 pièces

Loyer modéré

Tél. 027/22 65 10  
heures des repas  
■ 36-301125

A louer

boutique

50 m<sup>2</sup> + garage dé-  
pôt, Crans/centre

Faire offre sous  
ch. P 36-400402, à  
Publicitas, 1951 Sion

A louer à Martigny

Av. Gd-St-Bernard  
**appartement**  
**3 pièces HLM**  
+ cave, galetas et  
place de parc  
Libre 1<sup>er</sup> juin  
Prix Fr. 288.-  
sans charges

Tél. 026/2 24 72  
■ 36-400404

A louer à Sion  
proximité immédiate  
de la gare, poste,  
MMM, piscine  
**logements**  
**neufs très**  
**confortables**  
studios, meublés ou  
non dès Fr. 320.-,  
4 1/2 pièces dès 550.-  
Grand parc 2000 m<sup>2</sup>  
au sud, magasin de  
quartier, école en-  
fantine  
**Arrangements avec**  
**mois gratuits**  
Libres tout de suite  
ou à convenir

Rens. et visite sans  
engagement  
Tél. 027/22 66 23  
(heures de bureau)  
36-702

A louer à Sion

Angle avenue du Midi - av. de la Gare

Immeuble Patria

● **2<sup>e</sup> sous-sol** : 306 m<sup>2</sup> avec accès di-  
rect ascenseur marchandises, local pouvant  
servir de dépôt, exposition-vente, salle de réu-  
nion, etc. aménageable au gré du locataire

● **rez-de-chaussée** : 131 m<sup>2</sup> de local  
et 11 m<sup>2</sup> de vitrine pour commerce

● **3<sup>e</sup> étage** : 82 m<sup>2</sup> pour bureau

Bureau de gérance de Sion

Agence générale **Patria**

Tél. 027/22 44 22

36-410

A louer à Sion, dans bât. Follonier Frè-  
res, av. Maurice-Trouillet

appartement

de 3 chambres, hall d'entrée, salon et  
grande cuisine.  
Vous pouvez choisir les tapisseries et  
les peintures, etc.  
Libre dès le 1<sup>er</sup> août 1976  
Fr. 390.- charges comprises, plus chauf-  
fage à part.

Tél. 027/22 15 15 ou 23 32 46

36-23989

A louer à Martigny

joli appartement  
de 5 grandes pièces

2 WC, avec cheminée française,  
grande terrasse, tout confort, mo-  
derne avec lave-vaisselle.  
Jardin à disposition à l'arrière  
A la même adresse :

studio meublé

Libre tout de suite

Tél. 026/2 21 67  
Henry POLLI & Fils

36-90223

A vendre

terrain à construire

entièrement équipé, 1400 m<sup>2</sup> env.  
Situé à Saxon

Prix à discuter

Ecrire sous ch. P 36-23980, à  
Publicitas, 1951 Sion

A vendre à Aigle (directement du  
propriétaire)

bel appartement  
de 4 1/2 pièces

+ loggia

Surface 120 m<sup>2</sup>  
Dans quartier tranquille et enso-  
leillé. Construction récente

Ecrire sous ch. PX 23876, à Pu-  
blicitas, 1002 Lausanne

A louer à Sion, quartier Wissigen  
dans immeuble neuf

studios meublés

ou non

date d'entrée à convenir  
Pour traiter s'adresser à :  
**Agence Immobilière**  
**Armand Favre, Sion**  
Tél. 027/22 34 64

36-207

Pour raison d'âge, à vendre  
à Vercorin, au centre de la sta-  
tion

café  
petite restauration

avec appartement et garage  
Hypothèque à disposition

Tél. 027/55 17 01 Vercorin

36-23544

A vendre, centre du

Valais, rive droite,  
alt. 1250 m

magnifique

clairière

de 6000 m<sup>2</sup> avec

chalet à rénover. Ac-  
cès voiture, ensoleil-  
lement maximum.

Vue, tranquillité

Prix Fr. 70 000.-

S'adresser sous

ch. P 36-901033, à

Publicitas, 1951 Sion

MONTANA

Studio meublé

à l'année ou pour

des périodes plus

courtes (3-6 mois)

Fr. 400.- par mois

toutes charges com-  
prises pour deux

personnes

Tél. 027/22 66 23

(heures de bureau)

36-702

A vendre

à 2 km de Sion

à La Muraz-Diolly-Savièse

un magnifique  
appartement 5 1/2 p.

en villa terrasse, de 130 m<sup>2</sup>,  
avec garage pour 2 voitures,  
loggia de 68 m<sup>2</sup>, jardin de  
30 m<sup>2</sup>, 2 salles d'eau, che-  
minée française  
Fr. 1400.- le mètre carré  
Rens.  
tél. 027/22 02 89

A vendre et à louer à Martigny

magnifiques

appart. neufs

dans quartiers tranquilles et enso-  
leillés ; prix intéressants.

- studios, studios meublés,

2 pièces, 2 pièces meublées,

3 1/2 pièces, 4 1/2 pièces,

5 1/2 pièces

- places de parc à Fr. 25.- par

mois (charges en sus)

Gianadda et Guglielmetti

Avenue de la Gare 40

1920 Martigny

Tél. 026/2 31 13

36-2649

SAXON

A Saxon, il reste à  
louer dans un petit  
immeuble de 12 ap-  
partements très con-  
fortables, situé au  
milieu des prés

appartements  
neufs :  
un de 3 et un  
de 4 1/2 pièces

avec machine à laver  
la vaisselle, congé-  
lateur, cheminée de  
salon, parcelle de  
jardin à disposition  
**Loyers et conditions**  
**à discuter** (apparte-  
ment de 3 pièces dès  
1.7.76). Libre tout  
de suite ou à con-  
venir

Tél. 027/22 66 23  
(heures de bureau)  
36-702

Boutique

de chaussures spé-  
ciales év. exclusivité,  
ancienne renommée  
à remettre cause  
d'âge, nécessaire  
pour traiter :  
Fr. 300 000.-  
Ecrire : case pos-  
tale 323  
1211 Genève 1

Je cherche pour juil-  
let, un

appartement

pour 2 personnes,  
alt. maximum 1000 m

Ecrire : F. Bonzon  
Mont d'Or 55  
1007 Lausanne ou  
Tél. 021/26 58 45

A louer, à Sion  
rue du Mont 7

appartement  
4 1/2 pièces

Fr. 480.- + charges  
Situation tranquille

Gérance Jeanneret  
Ch. des Collines 13  
Sion  
Tél. 027/22 41 21  
36-246

A louer à Pratifori  
Sion

studios

Dès Fr. 225.-

+ charges

Gérance Jeanneret  
Ch. des Collines 13  
Sion  
Tél. 027/22 41 21  
36-246

A vendre à Monthey  
dans villa jumelée  
**appartement**  
**4 1/2 pièces**

jardin 200 m<sup>2</sup> env.  
VUE IMPRENABLE  
Prix Fr. 215 000.-  
Hypothèque à dispo-  
sition

Tél. 025/4 61 35  
36-100188

A louer, centre ville,  
Sion dans immeuble  
résidentiel, 5 chaînes  
TV

studio

non meublé

cuisine indépendante  
Libre 1<sup>er</sup> mai 76

Pour traiter :  
tél. 027/22 66 56  
heures de bureau

A vendre à Vétraz

2 parcelles  
de terrain

de 1200 m<sup>2</sup> chacune  
complètement équi-  
pées. (Autorisation  
de construire)  
Prix Fr. 55.- m<sup>2</sup>

Ecrire sous  
ch. P 36-901045, à  
Publicitas, 1951 Sion

A vendre sur le cô-  
teau saviésien (zone  
de verdure)

magnifique  
appartement  
de 4 pièces

tout confort  
Prix Fr. 105 000.-

Tél. 027/22 13 47 ou  
23 39 89

36-23986

Verbier

A vendre de particu-  
lier, beau chalet,  
complètement équipé  
vue panoramique,  
tranquillité, accès fa-  
cile; utilisation fami-  
liale ou location de  
3 appartements  
prix très raisonnable

Offre à case 182  
1110 Morges

A louer à Sion,  
rue de Loèche 32  
appartement  
3 1/2 pièces

dans immeuble de  
4 appartements +  
cave et galetas

Tél. 027/22 31 73  
heures de travail,  
22 50 12 le soir  
■ 36-301127

APROZ  
A 5 km de Sion, il  
reste à louer dans  
petit imm. de 9 ap-  
partements très con-  
fortables

appartements  
neufs de 3 et  
4 1/2 pièces

Loyers modérés de  
conjoncture et sub-  
ventionnés. Arran-  
gements avec mois  
gratuits(s)

Rens. et visite sans  
engagement  
Tél. 027/22 66 23  
(heures de bureau)

A remettre  
à Monthey

appartement  
3 pièces

cuisine, cave et  
galetas  
Fr. 416.- charges  
comprises

Tél. 025/4 16 39  
■ 36-425212

A vendre ou à louer à Sion

café-bar

avec appartement 3 pièces,  
garage et cave

Ecrire sous ch. P 36-23898, à  
Publicitas, 1951 Sion

A louer au centre de Crans

appartement 2 1/2 pièces

ou studios

entièrement meublés

Tél. 027/41 13 34 36-23793

Luxeux

salon cuir

neuf, de classe, su-  
perconfort, à céder à  
Fr. 4950.-

Zufferey  
Tél. 021/25 07 71 ou  
27 88 12  
Lausanne

A vendre

plantons  
d'asperges

sélectionnés  
Hâtives d'Argenteuil

Robert Rossier,  
Grône

Tél. 027/58 12 17  
36-23877



Sion, av. de  
Tourbillon 82  
**3 pièces**  
Fr. 360.- +  
chauffage et  
eau chaude  
A louer immé-  
diatement  
Pour visiter :  
22 03 62  
Gérances  
P. Stoudmann-  
Sogim SA  
Lausanne  
Tél. 20 56 02

A louer à Sion

Quartier ouest

magnifiques  
appartements

dans imm. récent  
3 1/2 pces Fr. 563.-

Libre tout de suite

Rens. et visite sans  
engagement  
Tél. 027/22 66 23  
(heures de bureau)

36-702

Plein centre, à louer,  
à jeune fille

chambre  
meublée  
indépendante

avec salle de bains

Tél. 027/22 40 20

■ 36-301121

Cherchons pour saison d'été,  
juillet-août

cuisinier seul

Bon gain

Hôtel du Glacier, Trient  
Tél. 026/2 23 94 de 19 à 21 h.  
36-23957

Quels professeurs

seraient intéressés par ECOLE (à  
partir de 15 ans), sérieuse, dy-  
namique, visant développement  
complet, équilibré, située Valais  
central

Ecrire exposant compétences, in-  
térêts, disponibilités, sous  
ch. P 36-901038, à Publicitas,  
1951 Sion

Relais de Vidy, Bois de Vaux 20  
Lausanne





# Faites bonne impression...

confiez vos travaux couleur et noir-blanc à

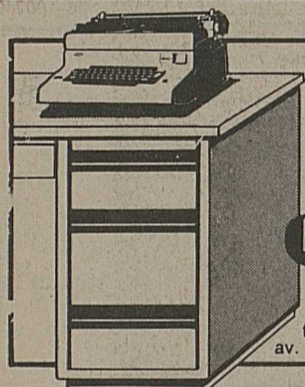
## l'imprimerie Gessler



Au service de vos prochains : catalogues, prospectus, affiches, imprimés commerciaux, étiquettes, éditions, etc.

Utilisez les multiples possibilités qu'offre la couleur, gage d'un impact maximum

**Imprimerie Gessler**  
Pré-Fleuri 12  
1950 SION  
Tél. 027/23 19 05



écrire  
calculer  
meubler

**BUREAU PRATIQUE**  
HERMANN DE PREUX  
& Cie SA

SIERRE SION  
tél. 027/55 17 34 av. Pratifiori  
av. Général-Guisan repr. Paul Studer

**NOUVEAU : notre département technique est actuellement équipé d'un appareillage des plus modernes pour le contrôle et la réparation de toutes marques de machines à calculer électroniques.**



Centre de sport et de détente  
Frutigen

**berner oberland**

Renseignements : Office du tourisme  
3714 Frutigen. Tél. 033/71 14 21

Libre du 1<sup>er</sup> juin au 10 juillet et du 14 août au 2 octobre 1976.  
180 lits (chambres à 6 et 2 personnes). Salles de théorie.  
Piscine couverte et piscine en plein air chauffée. 25 pistes.  
Places de sport. Altitude idéale (800 m)  
Prix avantageux

### Occasions

- 1 très jolie chambre à coucher, moderne, 2 lits bas, avec matelas, 2 tables de nuit, 1 armoire 4 portes, 1 commode avec glace, le tout 590.-
- 1 divan à l'angle 380x150, bon état 125.-
- 1 joli buffet de cuisine, brun foncé, 120 cm largeur, 95 cm hauteur, 55 cm prof., avec dessus (vitrine) 100 cm hauteur 125.-
- 1 joli divan 160x80 45.-
- 1 table de salon 38.-
- 1 commode, 4 tiroirs, 100x70x45 49.-
- 1 beau tapis 150x240 98.-
- 1 magnifique tapis 350x90 75.-
- 1 radio-tourne-disque portative (piles et électricité) 20 disques 69.-
- 1 poste de radio moderne «Philips» pour auto 74.-
- 1 joli poste tourne-disque-radio, meuble en bois 35x30x25, 20 disques 96.-
- 1 téléviseur, grand écran avec antenne, bon état 89.-
- 1 microscope 300 fois, état de neuf 32.-
- 1 microscope 600 fois 54.-
- 1 perceuse Black et Decker, 2 vitesses état de neuf 69.-
- 1 magnifique vélo de sport pour fillette, 8-12 ans, état de neuf 195.-
- 1 vélo de course «Feru», 10 vitesses, parfait état 325.-
- 1 vélo de sport pour jeune homme, 3 vitesses 125.-
- 1 vélomoteur «Peugeot», état de neuf 395.-
- 1 vélomoteur «Vel-Solex» 195.-
- 1 aspirateur bala 39.-
- 1 aspirateur luge 45.-
- 1 machine à coudre (électrique) «Keller» avec zigzag 195.-
- 1 machine à coudre à main «Bernina» parfait état 85.-
- 1 longue-vue 30x30 avec trépied et étui 55.-
- 1 télescope «Zoom» jusqu'à 90 fois agrandissement trépied et poche 265.-
- 1 machine à écrire portative avec valise «Brother de Luxe» 165.-
- 1 machine à écrire électrique «Electromat» 165.-
- 4 paires de souliers de dame N° 37-38, le tout 12.-
- 2 paires de souliers pour homme (travail) N° 42, les deux 30.-
- 2 fours de duvet et 4 fours de coussins, le tout 22.-
- 1 complet bleu foncé (dimanche) ceinture 80 cm entre-jambes 71 cm 19.-
- Chemises pour homme, la pièce 3.-
- Pantalons et vestons (hommes) 5.-
- Ernst Flühmann, Münstergasse 57, Berne  
Tél. 031/22 29 11  
Frais de transport : tarif CFF

# Kenitex

LE REVÊTEMENT DE FAÇADES

**GARANTI 10 ANS**



La solution idéale pour la rénovation des façades

**CREPICOLOR S.A.**  
Application Kenitex

Place de l'Hôtel-de-Ville 1870 MONTHÉY  
Tél. (025) 4 61 66

### A vendre

- Renault R 12 TL, 1972
- Renault R 12 TL blanche, très bon état général 1970
- Renault R 4 Export Impeccable 1972
- Renault R 6 TL Très bon état général 1969
- Renault R 16 TL Prix intéressant 1968
- VW 1200 Luxe Bas prix
- Très bon état Citroën 2 CV-4 1974
- Pour le compte d'un client Renault R 5 TL 28 000 km, comme neuve 1974

Véhicules vendus expertisés  
Crédit RENAULT

### Garage des Alpes

A. Zwissig, 3960 Sierre  
Tél. 027/55 14 42

### Coiffeuses pour dames

Spécialiste en permanente

Se recommande :

Jeanine Aubert-Genoud  
Café des Alpes, Chamoson 36-1246

A vendre

## beaux plantons de choux-fleurs

Panda - Imperator - Idole



**BNeury**  
SAXON

Tél. (026) 6 21 83

Comme particulier vous recevez de suite un

**Prêt** sans caution vite et efficace

**Banque Procrédit**

1701 Fribourg  
rue de la Banque 1  
Tél. 037 - 81 11 31

et à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

Localité

# Prix MIGROS plus actuels que jamais!



### Peinture d'imprégnation pour bois

La protection idéale pour les maisonnettes de jardin, pergolas, pieux, palissades, etc. Ne s'écaille pas, imperméable. Disponible en brun moyen.  
1 litre (pour 9-15 m<sup>2</sup>) 6.- 5 litres (pour 45-75 m<sup>2</sup>) 24.-

Classe de toxicité 5S. Attention à l'avertissement figurant sur l'emballage!

**MIGROS**  
Do it yourself



### Glacis pour conserver le bois

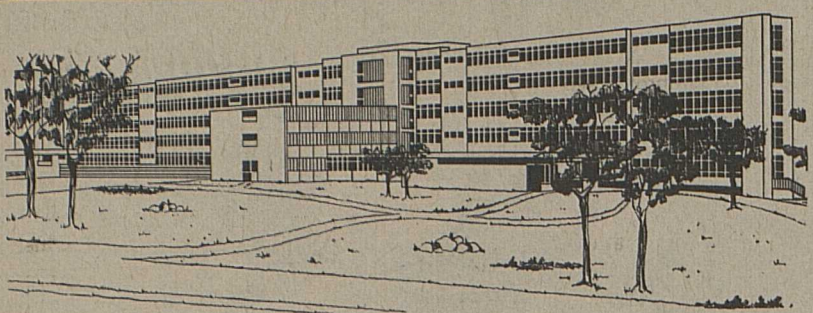
Produit de conservation éprouvé pour les objets en bois demandant un entretien spécial, tels que chalets, balcons, dessous apparents de toits, etc. Ne s'écaille pas, facile à appliquer. Incolore, brun clair et brun moyen.  
1 litre (pour 8-14 m<sup>2</sup>) 7.- 5 litres (pour 40-70 m<sup>2</sup>) 30.-

### Pinceau à glacis

Manche en plastique. 4.-

A SION - SIERRE - MARTIGNY - VIÈGE

Offres et demandes d'emplois



L'HÔPITAL DE GÉRIATRIE cherche pour son centre extra-hospitalier de gériatrie, 8, rue du Nant, à Genève

**assistants sociaux diplômés**  
ou  
**assistantes sociales diplômées**

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leurs offres avec curriculum vitae, photo et copie des certificats, à l'Hôpital de gériatrie (service du personnel), route de Mon-Idée, 1226 THONEX

Spécialistes de la vente directe nous cherchons tout de suite

**DÉLÉGUÉS (ES) indépendants (es)**

pouvant prouver leur réelle efficacité auprès de la clientèle vaudoise et valaisanne.  
Gain très intéressant pour personnes capables (suisses ou permis C)

Prenez rendez-vous ce jour en téléphonant au 022/35 09 11

**Ouvrier d'entretien**  
**électricien ou**  
**appareilleur**

bonne connaissance de la 2<sup>e</sup> branche, 30 ans minimum, habitant la région de Crans-Montana, est recherché. Place à l'année. Dans grand hôtel du Plateau Entrée et salaire à convenir  
Tél. 027/41 15 15 - M. Aubry

36-24000

**Hôtel Carlton à Crans**

cherche dame comme

**femme de chambre**

saison d'été  
Date d'entrée 28 mai

Tél. 027/41 37 73

36-23977

**Auberge du Mont-Gelé, Isérables**  
cherche

**une sommière**

Entrée 1<sup>er</sup> mai  
Salaire garanti  
Congés réguliers  
Nourrie, logée

Tél. 027/86 26 88

36-23984

On cherche

**repasseuse**

à la demi-journée (le matin)

Pressing Bernasconi Michellod,  
1920 Martigny, tél. 026/2 29 74

36-23992

**Bar Venus à Montana-Station**

cherche

**sommelière**

Entrée début mai

Tél. 027/41 26 92

36-23763

Commerce à Martigny cherche

**une vendeuse et**  
**une vendeuse-**  
**remplaçante**

Ecrire sous ch. P 36-23979, à Publicitas, 1951 Sion

Je cherche pour la réouverture de mon café-restaurant La Prairie

**sommelière ou**  
**sommelier**  
ainsi qu'un

**bon cuisinier**

Pour la saison ou à l'année  
**Motel-restaurant La Prairie**  
Jean-Paul Troillet, Sembrancher  
Tél. 026/8 82 06

36-3468

**Petite pension de montagne**  
cherche

**sommelière**

Entrée début juin

Ecrire sous ch. P 36-901046, à Publicitas, 1951 Sion

**La ville de Sion**

met au concours plusieurs postes d'enseignants :

- maîtres ou maîtresses primaires
- maîtres ou maîtresses pour le cycle d'orientation B
- maître ou maîtresse de sténodactylo et de bureau pratique à l'Ecole supérieure de commerce de jeunes filles

Exigences et prestations légales

Entrée en fonctions : septembre 1976

Les offres sont à adresser, jusqu'au 30 avril 1976, à la Direction des écoles, rue Chanoine-Berchtold 19, 1950 Sion

Société suisse alémanique d'articles sportifs cherche pour son nouveau département bicyclette

**homme expérimenté**

capable de s'occuper seul ou avec aide d'un magasin de

**Cycles et accessoires**

- Bonnes connaissances mécaniques obligatoires
- Stage de perfectionnement et recyclage possible

La réalisation des magasins est prévue, en Suisse romande, dans le courant 1976 dans les villes suivantes : Sierre, Martigny, Monthey, Vevey, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel et Genève.  
Discrétion absolue. Faire offre G 920217-18 D à Publicitas, 3000 Berne

**MARTIGNY**  
**Magasin de confection**

cherche

**vendeuse**

Tél. 026/2 21 32

36-708

Cherchons dans votre région,

**personnes sérieuses**  
**pour la vente**

auprès de particuliers (villas ou chalets), d'une boîte aux lettres de sécurité auto-vérouillante, normes PTT  
Voiture indispensable. Gains intéressants  
Convient également à retraités

Tél. au 027/22 74 93 jeudi 29.4.76 entre 10 heures et 12 heures

36-301128

**MARTIGNY**  
Cherchons

**femme de ménage**

pour 3 matinées par semaine

Tél. 026/2 34 94

36-23982

**Sommelière**  
est demandée pour tout de suite ou date à convenir, bons gains, nourrie, logée, pour une auberge de commune. A la même adresse : une extra

Tél. 021/77 11 30

**Mise au concours**  
L'Ecole secondaire régionale des garçons de Sion engagerait pour l'année scolaire 1976-1977

**- maîtres du cycle d'orientation**

- division B
- division A

**- maîtres de travaux manuels**

Durée de la scolarité 42 semaines

Faire offre à la Direction de l'école jusqu'au 8 mai 1976.

36-23973

Magasin de confection à Sion engage pour tout de suite ou date à convenir

**jeune vendeuse**  
**dynamique**

Salaire selon capacité  
Ambiance de travail agréable

Faire offre sous ch. P 36-901043, à Publicitas, 1951 Sion

**Hôtel sur la route du Grand-Saint-Bernard, cherche**

**sommelière**

pour la saison d'été  
Débutante acceptée

Tél. 026/4 13 02

36-23959

Nous cherchons

**cuisinier évent.**  
**couple**

(avec certificat), pour la gérance d'un grand restaurant touristique du centre du Valais. Gain élevé

Ecrire sous ch. P 36-24001, à Publicitas, 1951 Sion

On cherche

**1 commis de cuisine**

Entrée immédiate ou à convenir

Hôtel du Grand Qual,  
1920 Martigny  
Tél. 026/2 20 50

36-3412

**Hôtel de la Gare**  
**Saint-Maurice**

cherche pour entrée à convenir

**garçon ou**  
**filles de salle**

Connaissant les deux services  
Bon gain  
Débutant(e) accepté(e)

Tél. 025/3 63 60

36-3419

**Cycle d'orientation - Savièse**

Le Cycle d'orientation de Savièse, met au concours pour la prochaine année scolaire un poste de

**maître A au cycle d'orientation**

Les offres sont à adresser pour le 10 mai à la Direction du CO à Saint-Germain

Commission scolaire - Savièse

**Maison de repos pour personnes âgées Joli-Bois, 1832 Chamby**  
cherche

**infirmier**  
**infirmière**  
**assistante (t)**  
**aide hospitalière**  
**aide infirmière**  
**femme de chambre**

Faire offres par écrit à la direction avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire

**Hôtel-restaurant du Soleil, Sion**  
Tél. 027/22 16 25  
cherche

**sommelière**  
**remplaçante**  
**garçon de maison**

36-3460

**URGENT !**  
**Bar Le Pierrot, St-Pierre-de-Clages, cherche**

**sommelière**

dès 18 ans

Tél. 027/86 41 62

36-23958

Cherchons pour saison d'été

**femme de chambre**

**Hôtel du Glacier, Trient**  
Tél. 026/2 23 94 de 19 à 21 h.

36-23957

Homme cherche emploi à Sion ou environs, comme aide-jardinier

ou travaux de nettoyage à temps partiel

Faire offre écrite sous ch. P 36-301046, à Publicitas, 1951 Sion

Jeune fille, terminant ses études d'aide médicale en septembre cherche place comme stagiaire

chez médecin

Faire offre écrite sous ch. P 36-301123, à Publicitas, 1951 Sion

Cherchons

**serveurs(ses)**  
**et débutants**  
**filles ou garçons**

pour divers travaux Nourris-logés

Bon restaurant de campagne à Genève  
Tél. 022/59 12 66

**Sommelière**  
**demandée**

pour entrée 1<sup>er</sup> mai

S'adresser à :  
M. Baillifard  
Bar à café Le Bamby  
Aigle  
Tél. 025/2 11 08

36-100240

On cherche

**fromager**

sachant traire

Tél. 027/22 77 75, à partir de 19 h. 30

36-301129

On cherche à Martigny

**femme**  
**de ménage**

plusieurs heures par jour ou employée de maison

Tél. 026/2 21 32

36-400405

Je cherche

**2 bonnes**  
**effeuilleuses**

Chez Edmond Dallinges  
1097 Rieux/VD  
Tél. 021/99 20 47

36-23961

**Annances**  
**diverses**

A vendre

**machine à peler les pommes de terre**

Electrique. Avec tuyauterie et bassin Complète  
Prix à discuter

Tél. 027/22 40 60

36-23993

**Energie**  
**solaire**

Conseils - Devis

B. Jermann  
Ing. chauffage

Choëx/Monthey

Tél. 025/4 27 72

36-4004

**Stuag**

Entreprise suisse de construction de routes et de travaux publics S.A.

Nous cherchons pour notre entreprise à Sion un

**comptable et adjoint commercial**

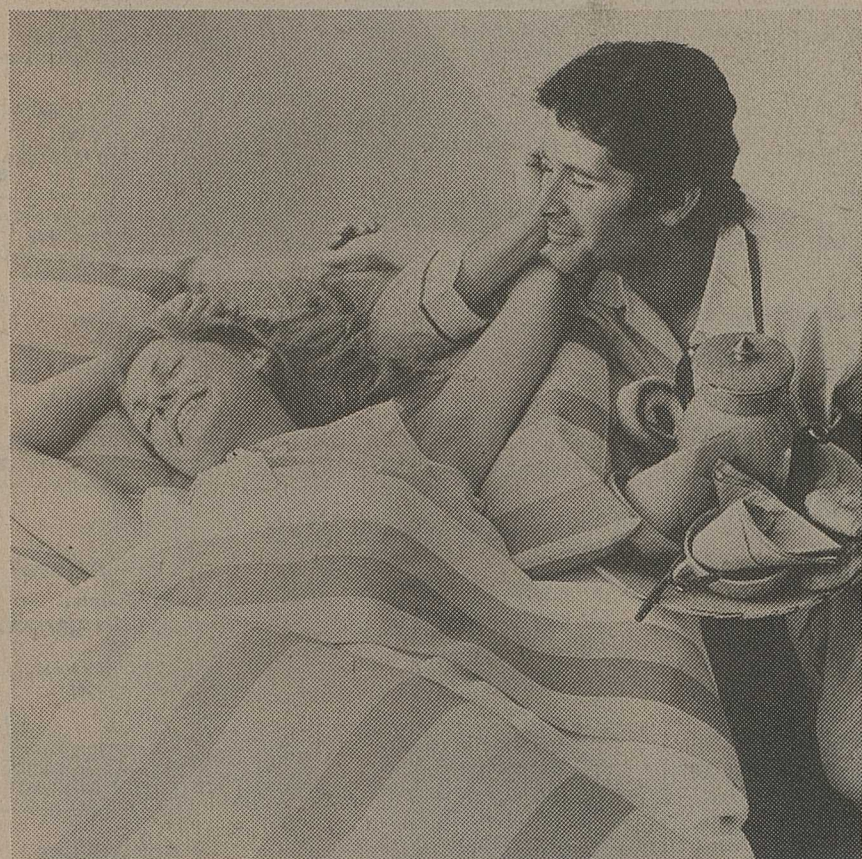
consciencieux, âgé de 30 à 45 ans environ, avec formation commerciale (certificat de capacité) et une pratique étendue, de langue maternelle française, avec bonnes connaissances de l'allemand et si possible, quelques notions d'espagnol ou d'italien. Le cahier des charges prévoit non seulement la liquidation des tâches comptables et administratives, mais aussi le soutien actif du chef de l'entreprise dans toutes ses fonctions commerciales.

Ce poste offre un traitement en fonction des exigences et des capacités ainsi que des avantages sociaux modernes.

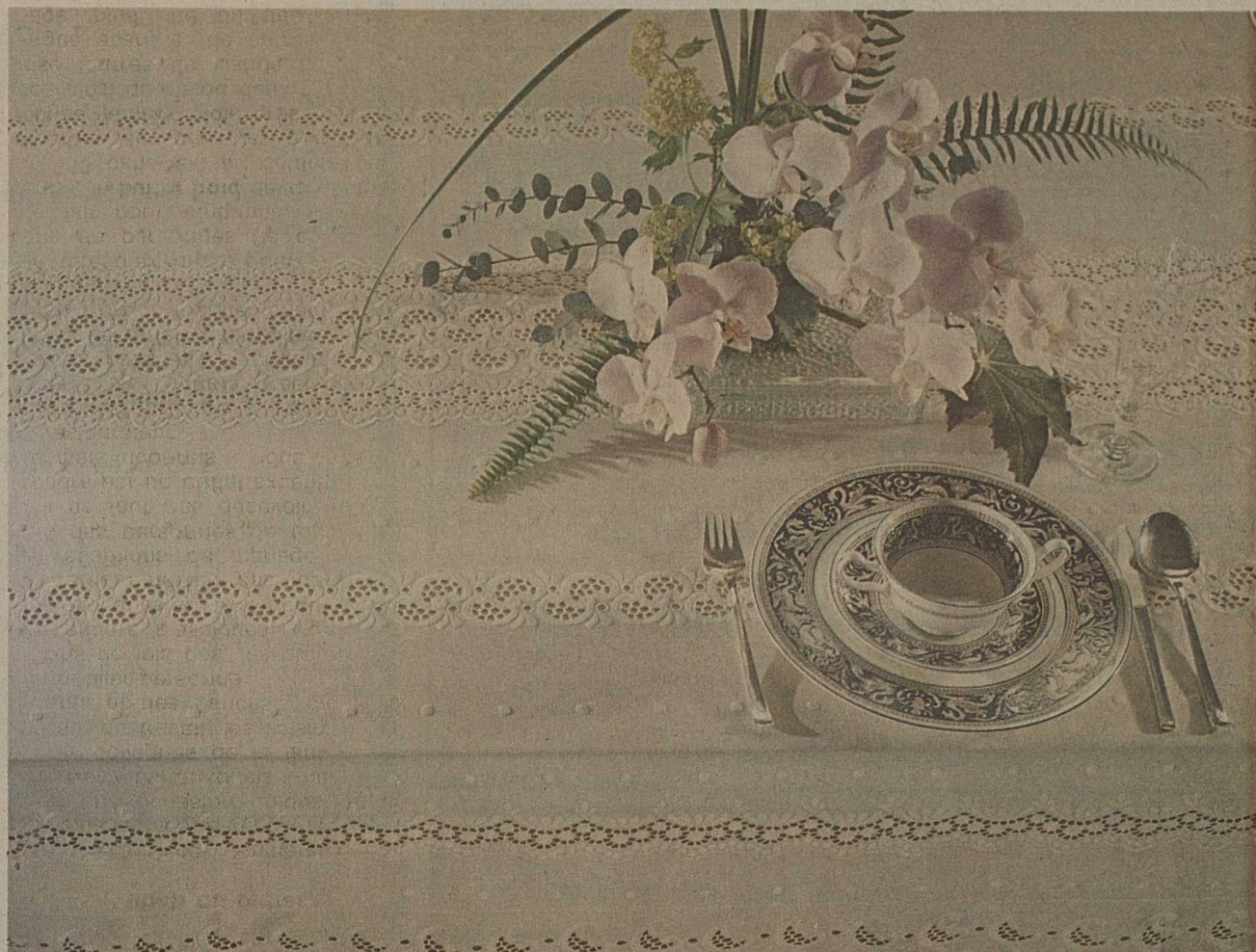
Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres de service manuscrites accompagnées des pièces usuelles au chef du personnel de **STUAG, Entreprise suisse de construction de routes et de travaux publics SA, Wabernstrasse 40, 3001 Berne.**

Notre chef d'arrondissement à Sion, M. E. Dupont, se tient volontiers à votre disposition pour tous renseignements que vous auriez à lui demander (tél. 027/22 54 21)

# MAR IAGE



« L'amour c'est... de temps à temps lui porter son petit déjeuner au lit... parure de lit en percale de coton suisse de Textil-Werke. Photo Swiss Cotton Centre



La table du banquet est précieusement recouverte d'une nappe brodée de Forster Willi. Broderies de St-Gall précieuses, orchidées précieuses: un arrangement de fleurs de Phalaenopsis rose tendre souligné de verdure. Photo Swiss Cotton Centre

## LA RÉCEPTION : OÙ ET COMMENT ?

Les parents se mettent d'accord sur le genre de réception qui leur convient et dont ils partagent les frais au prorata de leur nombre d'invités. Sa mise au point est très délicate et les démarches multiples. Son choix est lié aux problèmes de l'heure, du lieu, de la saison, mais aussi du budget. Et pour l'heure, tout dépend de la cérémonie religieuse :

- Si vous vous mariez l'après-midi, vous pouvez faire un repas très intime à midi et ensuite un apéritif de 17 à 19 heures se prolongeant éventuellement par une soirée ou un repas.

- Si vous vous mariez le matin ou à midi, vous avez le choix entre un lunch (solution pratique pour recevoir beaucoup de monde) ou un grand repas.

Mais nous sommes des gens heureux en Valais, puisque la campagne et la montagne sont à portée de la main et que nombreux sont ceux qui y ont un chalet. Et nos localités sont encore à dimension humaine et permettent d'y organiser un mariage moins conventionnel dans une ambiance plus libre et amicale, surtout si la date est choisie pendant la belle saison, d'avril à octobre.

Que ce soit dans une salle louée, dans un restaurant spécialisé ou à domicile, différentes formules s'offrent suivant le genre de mariage et le nombre d'invités.

### Lunch ou buffet

On est vite nombreux en Valais, avec les parents, les amis. C'est une occasion unique de se retrouver tous, auxquels il faut ajouter les collègues de la fanfare, du bureau, du travail, les voisins... des parents et des fiancés... car il ne faut oublier personne.

Dans de tels cas, les buffets restent encore classiques. « Les buffets exotiques ou folkloriques sont très rares, il ne faut pas oublier que les réceptions de mariage réunissent des personnes de tous âges, qu'il ne faut pas décevoir ou surprendre par un buffet excentrique et des mets inconnus », nous conseille un restaurateur.

Tout est préparé à l'avance ou apporté du dehors (restaurateur, traiteur, pâtissier) et chacun va se servir. Le lunch doit comporter un buffet froid, un buffet chaud et un buffet sucré.

A titre d'exemple, pour une centaine de personnes (le calcul est vite fait pour cinquante ou deux cents), le buffet froid devra comporter 500 canapés, au saumon, aux asperges, aux crevettes, à la viande séchée, jambon, foie gras, tomates, etc., ainsi qu'un ou deux pains-surprise fourrés de viande froide, de langue écarlate, de carrés de fromage, plus une ou deux pièces, telle que jambon à l'os ou volaille découpés et reconstitués.

Le buffet chaud sera composé de la même quantité de petites qu-

ches, pizza, croque-monsieur, croque-madame, saucisses miniatures, croustades.

Le buffet sucré, lui, présentera petits fours, tartelettes, fruits déguisés, croustades.

Et naturellement, prévoyez glaces et sorbets, le traditionnel gâteau de mariage, des corbeilles et des compotiers de fruits dont les couleurs font une jolie décoration de buffet.

Bien que nos richesses gastronomiques valaisannes ne soient plus à vanter, il peut être bon de rappeler qu'un buffet réalisé à partir de produits régionaux a toujours énormément de succès.

A propos de boissons, par conséquent de produits régionaux, il faut obligatoirement du mousseux et des jus de fruits, auxquels s'ajoutent bien entendu apéritifs, vins blancs et rouges et vins de dessert, puisque nous avons la chance d'être particulièrement comblés.

La décoration florale ne doit pas être oubliée. Vous pouvez requérir la collaboration d'un fleuriste à qui vous pourrez demander de décorer l'appartement, si le mariage se passe à domicile, la salle du restaurant ou tout autre endroit choisi. Il se rendra alors chez vous ou à l'endroit où aura lieu la réception, car un fleuriste ne fait rien sans avoir étudié l'ambiance, sans avoir vu la robe de la mariée, sans connaître l'ampleur que l'on donne à la réception.

### Au restaurant

Les restaurants qui organisent des repas de mariages et disposent de salles suffisamment grandes, ne manquent pas et finalement, c'est la solution qui réunit le plus de suffrages, puisqu'elle évite la surcharge de travail à domicile.

Le repas réunit alors parents et invités autour d'une grande table disposée en fer à cheval ou de différentes manières propres à grouper au maximum tout le monde, afin que personne ne se sente à l'écart. Les mariés président toujours au milieu, ensuite viennent les parents directs, les témoins et la famille par ordre hiérarchique ou par ordre de sympathie. La table sera dressée fleurie et lumineuse. Un petit carton portant le nom de chacun marquera

les places. Le traditionnel gâteau de mariage, la bombe glacée ou la pièce montée sera installé devant les mariés qui, pour sacrifier à cette charmante coutume, le découperont ensemble au dessert et c'est le personnel de service qui le distribuera.

Ajoutons, pour les règles de savoir-vivre, que si le prêtre qui a béni le mariage est convié, on lui réservera la place d'honneur à la droite de la mère de la mariée. Tout au long du repas, c'est la mariée qui sera servie la première. Avant le dessert, quelques toasts seront portés. Ensuite, les mariés feront le tour de la table afin de trinquer avec tous les invités.



Des fleurs roses, blanches et vertes piquent leurs corolles sur la robe en voile rayé blanc-vert de Jakob Schlaepfer à Saint-Gall.

## De jolies pièces dans un trousseau

Le trousseau, tel qu'on le concevait il y a quelques années, ne se choisit plus. On lui préfère des « duos » brodés, imprimés ou colorés différemment qui changent à chaque fois le visage de la chambre à coucher, qui se coordonnent avec la salle de bains. Et pour les torchons et les nappes, il en va de même. La vaisselle se fait plus facilement, semble-t-il, les repas ont une toute autre ambiance selon que les uns et les autres soient fleuris, quadrillés, rouges ou jaunes.

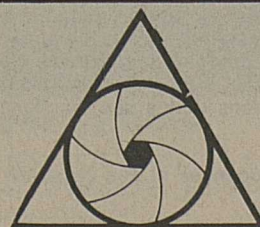
Et pourquoi le trousseau ne s'in-

corporerait-il pas dans la « liste de mariage » ? Nous l'avons vu et personnellement, offrir une parure de draps et de taies, une série de torchons, des serviettes ou une nappe, me séduit tout particulièrement. Il faut dire, qu'à l'instar de ma grand'mère, j'attache et je voue une affection toute particulière à mon armoire à linge. Tenez, vous vous souvenez, ces nouvelles parures de lit en satin que je vous ai présentées dans une page spéciale sur le « blanc ». J'ai été la première sé-



Un tête-à-tête pour le café ou le thé, et un arrangement de table fait d'orchidées brun-rouge foncé, des Cymbidium qui tranchent précieusement sur ces sets brodés de Forster Willi. Photo Swiss Cotton Centre

Photo Swiss Cotton Centre



Fiancés... Jeunes mariés retenez ce N° :

(027) 22 00 40

Pour votre ALBUM souvenir en couleur adressez-vous au spécialiste

Studio-photo Bonnardot (B. Morard) Avenue de France 6, SION, en face de la gare